

L'argumentation au journal télévisé : la structuration du débat sur la crise des banlieues. Une étude comparative des chaînes TF1 et France 2.

Anne Kalinic

▶ **To cite this version:**

Anne Kalinic. L'argumentation au journal télévisé : la structuration du débat sur la crise des banlieues. Une étude comparative des chaînes TF1 et France 2.. Sciences de l'information et de la communication. Université paris 13, 2008. Français. NNT : . tel-04259721

HAL Id: tel-04259721
https://shs.hal.science/tel-04259721

Submitted on 26 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université PARIS XIII- PARIS NORD

UFR des Lettres, sciences de l'Homme et des sociétés (LSHS)

N°attribué par la bibliothèque

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS XIII

en Sciences du langage

Présentée et soutenue publiquement

par

Mlle Anne KALINIC

Le 18 Décembre 2008

Titre

L'ARGUMENTATION AU JOURNAL TÉLÉVISÉ : LA STRUCTURATION DU DÉBAT SUR LA CRISE DES BANLIEUES

Étude comparative des chaînes TF1 et France 2

_____

Directeur de thèse :

M. Patrick CHARAUDEAU

_____

JURY

M. Guy LOCHARD

M. Christian PLANTIN

M. Roger BAUTIER

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le directeur de cette thèse, M. Patrick Charaudeau, pour m'avoir guidée, encouragée, conseillée, tout en me laissant une grande liberté, et pour m'avoir permis de participer à de stimulants travaux de recherche dans le cadre du Centre d'Analyse du Discours.

Je tiens à remercier les rapporteurs de cette thèse, M. Guy Lochard, professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris III, pour ses conseils avisés et ses encouragements, et M. Christian Plantin, Directeur de Recherche au C.N.R.S., dont les travaux incontournables ont nourri ma recherche, pour m'avoir fait l'honneur de participer au Jury de soutenance.

Je souhaite également remercier les autres membres du Jury qui ont accepté de juger ce travail, notamment M. Roger Bautier, professeur en Sciences de l'Information et de la communication à l'Université Paris XIII.

Je dois également une reconnaissance particulière aux documentalistes de l'Inathèque de Paris pour leur disponibilité et leur diligence.

J'exprime également toute ma gratitude à mes amis qui m'ont soutenue tout au long de ces années de recherche, et qui ont alimenté ma réflexion au cours de nombreux échanges fructueux.

SOMMAIRE

Introduction…… 1

PREMIERE PARTIE : APPROCHES ET PERSPECTIVES POUR L'ETUDE SUR LA TELEVISION A PROPOS DE LA CRISE DES BANLIEUES…… 5

CHAPITRE 1 : Présentation de l'étude…… 8

1. Les études sur le traitement de la banlieue par la télévision : un enjeu d'information dans l'espace public…… 8

1.1. Les repères donnés par les études sémiodiscursives et sociologiques……. 8

1.2. Le discours d'information et la logique de spectacularisation…….. 18

2. Le média télévisuel et la publicisation des opinions…… 22

2.1. L'espace public médiatique…… 22

2.2. Le dispositif conceptuel de la formation des opinions…… 28

CHAPITRE 2 : Cadre théorique et procédure d'analyse du corpus…… 34

1. Les spécificités du discours du journal télévisé…… 34

1.1. Le journal télévisé : un enjeu de récit et d'explication……

1.2. L'implication du journal télévisé dans le débat: une posture légitimée par des valeurs démocratiques…… 37

2. L'argumentation dans le cadre de l'analyse du discours…… 40

2.1. Approches théoriques de l'argumentation…….. 40

2.2. Caractérisation des situations argumentatives dans le journal télévisé…… 52

3. Présentation du corpus et de la démarche d'analyse…… 56

4. Objectifs de l'étude…… 58

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE QUANTITATIVE DU CORPUS…… 61

TROISIEME PARTIE : L'ANALYSE QUALITATIVE, EXPLICATIONS ET POSITIONNEMENTS…… 83

CHAPITRE 1 : De la responsabilité du commentaire journalistique : la recherche d'explication…… 90

0. Présentation des cadres d'explications : les questionnements abordés et leur ordre d'apparition chronologique…… 90

1. L'analyse des explications causales dans l'interaction entre commentaire et interview…… 94

1.1. L'organisation des émeutes…… 94

TF1…… 94

France 2…….. 101

1.2. La mise en cause des politiques de la ville et la mise en question de l'insertion des jeunes……
105

TF1…… 105

France 2…… 114

1.3. La mise en cause de la politique du Ministre de l'Intérieur…… 122

TF1……
122

France 2…….. 127

1.4. La mise en cause de l'autorité parentale…….. 130

TF1……
130

France 2…….. 132

1.5. Comparaison du commentaire…… 135

2. L'analyse des arguments des locuteurs interviewés sur TF1……. 145

3. L'analyse des arguments des locuteurs interviewés sur France 2……. 155

4. Comparaison des arguments des locuteurs……. 165

CHAPITRE 2 : De la mise en débat d'une controverse : l'instauration du couvre-feu… 171

0. Analyse des reportages de TF1……. 171

1.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours…….. 171

1.2. Les problématisations : un enjeu de sécurité et de paix…… 176

1.3. Les positionnements : une division entre politiques et citoyens…… 180

1.4. Les arguments pour le couvre-feu : un objectif d'apaisement……. 181

1.5. Les arguments contre le couvre-feu : une mesure. inappropriée…….. 184

2. L'analyse des reportages de France 2…….. 188

2.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours…… 188

2.2. Les problématisations : un enjeu de rappel à l'ordre et d'expectatives citoyennes…… … 191

2.3. Les positionnements : une dominante de contestation…….. 195

2.4. Les arguments pour le couvre feu : le retour à un ordre moral…… 196

2.5. Les arguments contre le couvre feu : une demande citoyenne non comblée…. 199

3. Comparaison du commentaire…… 205

4. Comparaison des arguments des locuteurs…… 207

CHAPITRE 3 : De l'interpellation citoyenne: les appels au calme…….. 213

1. Analyse des reportages de TF1…… 213

1.1. Les différentes scènes des médiations et leur mise en discours dans le commentaire…….. 213

1.2. Les arguments des locuteurs…….. 218

2. Analyse des reportages de France 2…… 221

2.1. Les différentes scènes des médiations et leur mise en discours dans le commentaire…….. 221

2.2. Les arguments des locuteurs…….. 226

3. Comparaison du commentaire…… 230

4. Comparaison des arguments des locuteurs…… 233

Conclusion…… 238

Bibliographie…….. 249

Introduction

D'une manière générale, les discours de presse, dont les journaux télévisés, ont surtout été étudiés en tant que récits. On peut effectivement considérer le récit comme une dominante de ces discours. Or, d'autre part, certains textes comme les éditoriaux, les tribunes d'opinion ou les débats, sont aisément identifiés comme des genres faisant appel à l'argumentation. Mais que dire d'un reportage ? Récit et argumentation s'excluent-ils nécessairement ou peuvent-ils se combiner ? Que se passe-t-il par exemple, lorsqu'un événement rapporté dans les journaux est considéré comme un accident ou une énigme ? Que se passe-t-il pour une controverse, un conflit ? Il semblerait que de ces situations émergent des questionnements, des divergences, des prises de position « pour » et « contre », obligeant au travail de l'altérité. En choisissant pour thème la crise des banlieues, nous voulons aborder un cas de controverse, de négociation et d'interposition dans un conflit politique et social à travers son traitement au sein du discours d'information médiatique, c'est-à-dire aussi une situation de communication caractérisée à chaque fois par des contraintes et des stratégies particulières.

Dernièrement, de nombreuses études ont été réalisées à propos des médias et de la banlieue, et plus particulièrement, dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et de la sociologie des médias. Les apports théoriques et méthodologiques transmis par ces disciplines s'inscrivent dans ce que l'on peut désigner comme étant les trois pôles constitutifs de la communication médiatique: la production, le dispositif ou lieu d'élaboration du discours, la réception. Ces trois pôles en interaction font intervenir des cadres d'interprétation d'ordre sociologique, sémiologique et psychologique.

En s'intéressant aux conditions de production, certaines approches ont mis en question les rapports de pouvoir transparaissant dans les partis pris de traitement des événements, qu'il s'agisse de l'agenda setting ou encore du choix des sources selon leur autorité institutionnelle. Au cours de notre recherche, nous aurons l'opportunité de nous interroger plus avant sur les divers types d'autorité, plus spécifiquement à travers leur construction discursive.

D'autre part, les producteurs de l'information médiatique — les journalistes, les responsables de rédaction — traitent l'information en fonction du public qu'ils visent et dont ils estiment les centres d'intérêt et les logiques. Ils font ainsi œuvre de représentation du

monde, modulent ou modèlent leur production, leur pratique professionnelle, ainsi que la mise en scène de leur discours selon cette représentation. La construction du discours consiste donc à composer un matériau complexe, verbal, visuel et sonore, assemblé en fonction de la manière dont les chaînes de télévision imaginent leur cible. Dès lors, la forme de médiatisation d'un événement et ses éventuelles modulations peuvent être mises en relation avec l'état de l'opinion publique et les imaginaires sociaux qui la traverse.

Dans cette perspective, les approches s'inscrivant dans les sciences de l'information et de la communication s'attachent à analyser les représentations médiatiques de la banlieue ainsi que des acteurs impliqués, certaines s'interrogeant plus particulièrement sur les mécanismes de production du sens, c'est-à-dire les dispositifs dans lesquels ont lieu les discours des différents locuteurs. En proposant dans notre recherche une analyse de la dynamique des discussions (discours/contre-discours), nous voulons contribuer à approfondir la question du choix des effets du dispositif de médiation sur les discours produits, que ceux-ci répondent à une visée explicative, incitative ou persuasive.

Cela nous amène à considérer *des* discours émanant des divers locuteurs interviewés dans le journal à travers leur relation à *un* discours d'information correspondant à un dispositif particulier, tel que le reportage ou l'interview. En effet, si les journaux télévisés de 20 heures des chaînes généralistes constituent un « programme carrefour », cette offre d'information est également devenue un espace d'expression, davantage suivie par les téléspectateurs que les émissions de débat, par ailleurs largement étudiées. L'analyse argumentative que nous proposons ici observe donc cet enchâssement de discours dans leur dimension interactive avec le commentaire journalistique.

A une échelle macroscopique, l'analyse argumentative d'un corpus permettrait avant tout de dégager les grandes orientations thématiques, celles-ci pouvant éventuellement être interprétées en rapport avec des tendances politiques ou avec des types de locuteurs (les jeunes, les adultes, etc…). A une échelle microscopique, l'analyse que nous avons choisi de mener s'intéresse au contenu même des énoncés produits selon leur contexte, dans une situation de communication donnée, pour tous les types de locuteurs rencontrés, rattachés à une appartenance politique ou non, et ce, en observant leur mise en confrontation au sein du journal tout au long de la période étudiée. Même si nous avons opté pour cette méthodologie, une analyse quantitative a été réalisée au préalable afin de mettre en évidence certaines caractéristiques de traitement de l'événement pour chaque chaîne, concernant notamment les thématiques et les problématisations abordées ainsi que le degré d'argumentativité des sujets, c'est-à-dire la présence des composantes de l'argumentation (problématisation, positionnement, argument).

Comme nous l'avons souligné, ce discours quotidien est composite du fait de la variété de ses origines énonciatrices. En considérant le journal télévisé comme un espace discursif investi par différents acteurs de la vie sociale et politique produisant des discours singuliers dans ce qui pourrait s'apparenter à une tribune d'opinion fragmentée, on peut s'interroger plus particulièrement sur l'imposition de l'un de ces discours par rapport à un autre, et sur les conditions de la mise en scène discursive du journal qui permettent ou non cette imposition. En effet, la force d'un discours, et plus particulièrement d'un argument, ne dépend pas uniquement de la performance du locuteur interviewé, mais également du commentaire journalistique et de la mise en scène discursive qui lui précèdent.

A travers l'analyse argumentative, nous entendons d'une part identifier les enjeux des différentes controverses, autrement dit, comment et par qui sont déterminés les enjeux de la discussion, et d'autre part, identifier le contenu sémantique des arguments pour chaque type de locuteur. Par cette approche, nous souhaitons mettre en évidence l'usage des stratégies argumentatives, puis tenter d'évaluer la force des arguments selon le contexte précis dans lequel ils apparaissent. A cet égard, on mesurera que la force d'un argument ne se réduit pas au seul mode de raisonnement, mais fait intervenir la question des valeurs ainsi que celle de l'ethos.

Les journaux télévisés des chaînes généralistes présentent de nombreuses similitudes, notamment pour TF1 et France 2, dans le choix des sujets et leur traitement descriptivo-narratif. En abordant le traitement de la crise des banlieues du point de vue de l'argumentation, nous entendons mettre en évidence les positionnements respectifs de chacune des chaînes. Quand bien même les prises de position seraient théoriquement proscrite dans le discours journalistique traitant de l'information selon des gages de sérieux et de crédibilité, celui-ci n'en constitue pas moins un discours pouvant orienter, susciter, et structurer un débat.

PREMIERE PARTIE

APPROCHES ET PERSPECTIVES POUR L'ETUDE SUR LA TELEVISION A PROPOS DE LA CRISE DES BANLIEUES

La banlieue mise en question dans les médias

Par le terme « banlieue », on désigne généralement les « grands ensembles », ces nouvelles formes urbaines édifiées en France entre le milieu des années cinquante et la fin des années soixante-dix. Il s'agit de bâtiments collectifs édifiés en un assez court laps de temps, « en fonction d'un plan global »[1], à la périphérie des grandes villes.

Au moment où ils sont conçus, c'est-à-dire dans la période de reconstruction succédant à la Seconde guerre mondiale, ces grands ensembles sont pensés dans une réaction contre la ville du XIXe siècle jugée trop dense, avec des rues difficilement gérables et peu hygiéniques. Au contraire, l'urbanisme fonctionnaliste dont s'inspirent ces grands ensembles s'appuie sur une rationalisation particulière de l'espace urbain : « zoning » ou séparation des fonctions entre l'habitat, les loisirs, les activités; séparation des circulations pour les piétons et les automobiles; libération maximale du sol permettant l'aménagement d'espaces verts ou de jeu. La construction est réalisée plutôt à partir d'une gare ferroviaire ou d'une route, et souvent, il n'y a pas de continuité ou d'articulation avec le village qui lui préexiste ou un village avoisinant. Dès les années 1950, ces grands ensembles constituent

[1] Y. LACOSTE (1963), *Les grands ensembles un problème complexe et débattu*, Bulletin de l'association des géographes français, CTHS, Paris

une réponse à la crise du logement à travers la programmation du logement social sous l'égide des pouvoirs publics. [2]

A la suite d'un discours de promotion des grands ensembles apparaissant comme un progrès dans une période de renouveau économique, on assiste dans les années 1960 à une inversion du regard. Une nouvelle maladie fait son apparition : la « sarcellite », la maladie de la ville ou pathologie des grands ensembles, dont le nom est dérivé de celui de la cité de 10 000 logements construite en région parisienne. Ces « cités-dortoirs » suscitent effectivement des interrogations, comme en témoigne par exemple le film *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (Godard, 1967), tourné à la cité des 4000 à la Courneuve. En effet, ce film semble énumérer les critiques de ce nouveau type d'habitat : ennui, solitude, absence de rue où l'on peut se promener et faire du lèche-vitrine, carence d'équipement pour les enfants et les adolescents rassemblés en bandes, les blousons noirs …D'emblée, la thématique des banlieues appelle un questionnement global sur les conséquences sociales de ce type de développement urbain[3].

C'est aussi dans les années 1960 qu'à la télévision, la médiatisation de la banlieue s'oriente particulièrement sur le thème de la délinquance juvénile. On s'interroge sur le manque de lieux de sociabilité tels que les places et les cafés, alors que les formes traditionnelles de contrôle social tendent à disparaître dans cet environnement plutôt anonyme[4]. Puis, une visibilité particulière de ces questionnements advient durant l'été 1981 à la suite des « rodéos » de voitures survenus dans plusieurs cités de la périphérie de Lyon :

> « Réactivant, dans un contexte politique renouvelé, le débat sur la place des immigrés dans la société française, ces incidents récurrents marquent l'accès à la scène médiatique d'une deuxième génération d'immigrés. Ils entraînent un déplacement dans le débat public français de la problématique de l'immigration qui vient de plus en plus s'identifier à des représentations sociales et médiatiques à un territoire spécifique et se corréler avec la question de la délinquance juvénile. » [5]

---

[2] H. VIEILLARD-BARON (2001), *Les banlieues, d'une singularité française aux réalités mondiales*, Hachette, Paris. La démarche de la première partie du livre est historique : il réalise une synthèse sur l'histoire de la banlieue, en montrant notamment comment la situation de pénurie de logements de l'après-guerre a abouti à la création des grands ensembles, et comment les opinions à leur sujet ont été contradictoires dès l'origine.

[3] A. FOURCAUT, "Qu'elle était belle la banlieue…", *L'Histoire*, n°315, décembre 2006

[4] H. BOYER et G. LOCHARD (1998), *Scènes de télévision en banlieues 1950 -1994*, Mémoires de télévision, L'Harmattan, Paris, p. 79

[5] *Ibid* p. 84

Dès lors, la question des banlieues amène à considérer les rapports de force opposant jeunes et autorités policières, dans le même temps qu'elle porte des interrogations sur l'altérité et la cohésion sociale comme autant de « questions clés de nos imaginaires ethnosocioculturels »[6]. A travers ces rapports conflictuels, le média télévisuel semble être devenu une interface à la fois privilégiée et décriée entre les enfants de l'immigration et les politiques. C'est dans ce contexte que la banlieue à travers son mode de traitement médiatique est devenu un objet d'étude pour la sociologie des médias et les approches sémiodiscursives au cours des années quatre-vingt-dix.

[6] *Ibid*, p. 87

CHAPITRE 1

Présentation de l'étude

1. Les études sur le traitement de la banlieue par la télévision : un enjeu d'information dans l'espace public

1.1. Les repères donnés par les études sémiodiscursives et sociologiques

Afin d'aborder le cadre théorique défini pour notre étude sur le traitement de la crise des banlieues au journal télévisé, nous présentons au préalable différentes approches de la question. L'étude de Guy Lochard et d'Henri Boyer concerne la thématique de la banlieue à la télévision dans une approche sémiodiscursive, plaçant au centre de la démarche l'étude des dispositifs communicationnels structurant les émissions analysées. L'étude d'Angelina Peralva et d'Eric Macé aborde plus particulièrement le traitement médiatique des violences urbaines – dans la presse écrite et à la télévision – selon une approche sociologique s'intéressant au contexte de production des discours. Enfin, l'approche d'Isabelle Garcin-Marrou concerne exclusivement la presse écrite sur « les violences » du point de vue de la sémiotique des discours.

a) La représentation médiatique des banlieues : des imaginaires socioculturels de l'altérité

En proposant une étude de la banlieue comme thématique, G. Lochard et H. Boyer abordent l'évolution de son traitement par la télévision selon une perspective diachronique. Cette étude porte notamment sur un corpus d'émissions des chaînes TF1 et Antenne 2 / France 2 sur une période allant de 1989 à 1994. Les émissions informatives de « temporalité intermédiaire » par opposition aux reportages « à chaud » ont été privilégiées, telles que les émissions de débats et de talk-shows, les magazines de reportages et certaines émissions combinant des séquences de plateau et des séquences de reportages. Ces genres divers manifestent une visée explicative et soulèvent :

> « [une] interrogation qui a trait à la capacité de l'information télévisée à rendre compte au "grand public" des problèmes publics dans leur complexité, à les exposer en présentant certains outils de compréhension de leurs mécanismes. » [7]

En premier lieu, la banlieue se trouve définie comme un « objet fuyant », et plus précisément comme :

> « […] un complexe de représentations, produit de jeux sémio-langagiers dont les mécanismes de constitutions et de gestion sont à rechercher pour une part déterminante dans les logiques du discours médiatique contemporain et plus spécialement dans sa composante télévisuelle. » [8]

Dès lors, c'est en effectuant au préalable un parcours à travers les programmes de télévision des années cinquante jusqu'à la fin des années quatre-vingts, que les auteurs parviennent à décrire l'émergence de la thématique selon son ancrage socioculturel. En effet, le discours médiatique sur les banlieues repose sur un imaginaire urbain qui oppose centre et périphérie. Cet imaginaire de la culture européenne latine (par opposition à la culture anglo-saxonne) dérive du modèle de la *polis* athénienne donnant pour équivalent l'appartenance au centre et la civilité, l'extériorité renvoyant quant à elle aux barbares, ce qui tend à condenser un état social avec une position géographique. Ce lieu d'opposition constitue donc un cadre de construction et de différenciation des identités sociales :

> « La prégnance de ce schème culturel fondé sur l'opposition centre/périphérie, n'est probablement pas sans effets sur les représentations des acteurs professionnels de l'information télévisuelle, dont on a souvent relevé l'hyper-concentration géographique des lieux et des acteurs. Mais c'est parce que cette antinomie imprègne plus généralement l'imaginaire collectif français et

---

[7] H. BOYER et G. LOCHARD (1998), *Scènes de télévision en banlieues 1950 -1994*, Mémoires de télévision, L'Harmattan, Paris, p. 31

[8] *Ibid*, p.13

européen, en jouant comme un opérateur de "distinction", que la banlieue a pu être instaurée depuis une dizaine d'années comme un objet télévisuel banalisé et plastique condensant la "question sociale" en France. »[9]

Au sein de ces discours touchant à la représentation d'une certaine marginalité sociale, les acteurs collectifs et individuels correspondent à des rôles archétypiques au sein de schémas actanciels, soit des « configurations relationnelles » contribuant à façonner les imaginaires :

« Intervenant aujourd'hui comme des matrices d'organisation du traitement médiatique de la "question des banlieues", ce sont elles [les configurations relationnelles] en effet qui orientent les *constructions énonciatives et descriptives* ainsi que les *logiques narratives et argumentatives* qui président à sa mise en discours. Il correspond à une condition de compréhension des traitements langagiers (dénominations, qualifications, traitements visuels), des attributions de valeurs correspondantes et en dernier lieu des processus de stéréotypisation et de "marquage" social qui affectent les individus ou les groupes présents sur la scène télévisuelle de la banlieue. » [10]

Ainsi, de l'observation des programmes de télévision se dégage une multiplicité de stéréotypes qui semblent s'affirmer davantage depuis les années quatre-vingt-dix. Un certain nombre de représentations émerge et se cristallise, des figures-types récurrentes comme celles du « jeune de banlieue », de la victime, du médiateur, des experts, et des lieux dysphoriques associés au désoeuvrement et à la violence devenus aujourd'hui des lieux communs. Aux événements surgissant aux Minguettes, un quartier de la banlieue Est de l'agglomération lyonnaise où environ 250 voitures seront incendiées durant l'été 1981, succèdent d'autres incidents comparables en octobre 1990 à Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise, à Sartrouville et à Mantes-la-Jolie en banlieue parisienne en 1991. Une focalisation médiatique s'opère sur ces manifestations violentes et la thématique semble alors cumuler toutes les attentions d'une société en crise :

« Elle [cette période] souligne en quoi la thématique médiatique de la banlieue est bien une résultante, un condensé de phénomènes sociaux (l'immigration, les difficultés d'insertion sociale d'une génération…) hétérogènes mais qui sont reliés par un discours les amalgamant et les rabattant sur un lieu symbolique chargé de tous les maux. »[11]

Dès lors, à partir de cette période, la télévision se trouve mise en accusation de la stigmatisation des habitants de certains quartiers étiquetés de façon négative, en particulier les jeunes issus de l'immigration associés de manière essentialisée à la violence. En réponse à cette mise en accusation, des tentatives de rééquilibrages de l'image véhiculée se manifestent en contrecoup à travers la valorisation de contre-stéréotypes, des personnages

[9] *Ibid*, p.21-22

[10] *Ibid*, p. 24-25

[11] *Ibid*, p.102

« positivés » incarnant, par exemple, un espoir de réussite sociale. Or, il en découle une ambivalence dans le discours qui rend l'engagement dans une perspective d'analyse difficile.[12]

Par ailleurs, les magazines d'information peuvent être considérés comme de véritables instances d'élaboration du discours, ce que mettent en évidence les effets du choix de leur dispositif de médiation :

> « ce sont en effet, plus que les "personnalités" de leurs animateurs, les paramètres intervenant dans la composition des plateaux, les organisations scénographiques et les agencement de séquences qui décident en dernière instance du climat interactionnel des échanges, des conditions de possibilité de constructions argumentatives et donc du potentiel explicatif de telle ou telle émission. Et il en est de même pour les magazines de reportages pour le choix des modes de tournage et de l'agencement du discours audiovisuel. »[13]

Les émissions analysées révèlent un processus d'élection des participants convoqués par les médias leur attribuant des rôles conventionnels. Aussi, on relèvera deux types de dispositif de médiation selon que ces rôles soient mis en opposition ou présentés dans un statut d'égalité. Le premier cas est illustré par un débat sur le thème de l'immigration, diffusé dans *La Marche du Siècle* du 12 Septembre 1990. L'émission présente une dimension institutionnelle en faisant opposer des représentants des divers partis politiques aux représentants des associations SOS Racisme et France Plus. Cette configuration où le mode de gestion de la parole demeure très directif relève d'une conception asymétrique du débat public, car les associations sont réduites à tenir un rôle de témoignage tandis que les politiques et les experts sont invités à prononcer un positionnement sur la question. Pour le second cas, l'exemple donné est celui d'un débat sur le thème de la « jeunesse sacrifiée », présenté dans le magazine *Direct* du 21 novembre 1990, au cours duquel on retrouve notamment un sociologue, un artiste engagé auprès des jeunes, un acteur de terrain anti-conformiste, un commissaire répondant sur les politiques de prévention de la délinquance ainsi que des hommes politiques représentant les partis majoritaires. Cette configuration impliquant une diversité des participants en terme de leur appartenance sociale, institutionnelle et générationnelle, semble générer une multiplicité de points de vue juxtaposés. Ce dispositif participatif affichant davantage de crédibilité à l'émission implique cependant une perte de tension polémique pouvant être jugée moins attractive pour le téléspectateur par les producteurs des émissions[14].

---

[12] *Ibid*, p. 111-115

[13] *Ibid*, p.106 -107

[14] *Ibid*, p. 106

Au tournant des années 80, en abordant le thème de la violence ou encore l'intégrisme associé à l'islam avec « l'affaire des foulards », les émissions se caractérisent davantage par la polémique à travers une mise en confrontation de participants posés comme des adversaires irréductibles, dont les propos finissent souvent par se réduire à de simples assertions accusatrices.[15]

On retiendra à cet égard le rôle du dispositif de médiation organisant les échanges entre les différents participants quant à la définition de la situation argumentative.

b) *Des variations du débat public à propos des violences urbaines : cadres d'interprétations et modes de traitements médiatiques*

Les recherches des sociologues E. Macé et A. Peralva sont consacrées plus spécifiquement aux « violences urbaines » et à leur composante médiatique. La notion de « violences urbaines »[16] englobe un certain type de faits mettant en opposition différents acteurs en présence dans ces quartiers, par ailleurs définis comme des quartiers populaires :

> « Telle qu'elle est couramment utilisée, la notion de "violences urbaines" renvoie à des faits relatifs aux violences collectives commises par de jeunes adultes et adolescents des milieux populaires, souvent descendants d'immigrés et vivant dans des quartiers périphériques, à l'encontre des biens privés et publics (vols, dégradations), des représentants des institutions (école, police, travail social, municipalité), et à l'encontre d'autres jeunes de même profil socioculturel issus de quartiers périphériques voisins.» [17]

L'étude intitulée *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique* aborde les représentations médiatiques et les cadres interprétatifs des « violences urbaines » en corrélation avec les termes du débat public à propos du thème de l'insécurité, lesquels sont définis par les différents acteurs politiques:

---

[15] *Ibid*, p. 95

[16] A l'origine, terme issu du lexique des Renseignements généraux en charge de la surveillance de l'ordre public dans les quartiers jugés sensibles, voir L. BUI-TRONG, "Les violences urbaines à l'échelle des renseignements généraux. Un état des lieux pour 1998", *Les Cahiers de la sécurité intérieure* n°33

[17] E. MACE et A. PERALVA (2002), *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*, Paris, La Documentation française, p.45

« Lorsque le mot de *violence urbaine* a fait son entrée dans le débat public, c'était en lien avec ces deux référents principaux que sont les banlieues en tant que lieu de vie socialement défini par la pauvreté et la crise, et les enfants de l'immigration en tant que population à problème. » [18]

S'intéressant aux conditions de production des discours médiatiques, ils font remarquer de quelle manière les journalistes - considérés comme les relais incontournables de la circulation de la parole publique – se trouvent impliqués dans le processus de fabrication de l'information :

« Il n'y a donc pas d'un côté des faits de sécurité ou d'insécurité (qui seraient objectifs) et, de l'autre, leurs représentations médiatiques (qui seraient biaisées). L'analyse porte plutôt sur la construction permanente, au sein d'un système de relations entre les acteurs et *via* un ensemble de médiations, d'événements relatifs à la sécurité et à l'insécurité dont l'interprétation est un enjeu politique, et dont les journalistes sont à la fois les acteurs (comme producteurs d'informations) et les cibles (des stratégies de communication et des cadres d'interprétation des acteurs concernés). »[19]

A partir d'un corpus de presse écrite et télévisuelle, nationale et régionale, comprenant à la fois des journaux d'information quotidiens et des magazines de reportages ponctuels, les différents positionnements sur la question des violences urbaines sont dégagés pour être mis en regard avec un travail d'enquête auprès des journalistes concernant leurs méthodes de travail, les types de sources sollicitées ainsi que leurs contraintes de production. C'est donc plus particulièrement à travers l'analyse des modes de production que les auteurs tentent de comprendre la construction d'un « imaginaire médiatique national ». [20]

Le regard journalistique mis en corrélation avec les discours circulant dans le débat public répond à un ensemble de contraintes de *format* selon qu'il s'agisse de la presse écrite ou audiovisuelle, de l'*agenda setting* et du *cadre d'interprétation* choisi. A cet égard, trois régimes de traitement de l'information différents sont identifiés selon leurs caractéristiques dominantes [21]: dans un *régime de routine*, les sources institutionnelles semblent s'imposer largement, notamment avec les faits divers; dans le *régime exceptionnel*, les cadres d'interprétation ainsi que les modes de traitement se trouvent reconfigurés, comme c'est le cas lors des émeutes; dans le *régime d'amplification*, c'est la présence de journalistes sur le terrain qui tend à « provoquer » l'événement, comme cela a été constaté lors des incendies de voitures en décembre 1997 à Strasbourg, mais aussi lors de certains reportages où une équipe de journalistes accompagne une patrouille de police.

---

[18] Ibid. p.17

[19] E. MACE (2005), ‘'Les faits divers de "violence urbaine": effets d'agenda et de cadrage journalistique'', *Les Cahiers du Journalisme* n°14, Laval, Québec, p.191

[20] *Op. cit*. p.9

[21] *Ibid*, p.12

Les auteurs soulignent que, comme la thématique des violences urbaines présente un caractère spectaculaire, elle s'impose dans l'agenda médiatique et politique de manière particulière. En effet, un certain trouble interprétatif amène à problématiser ce qui ne l'est pas d'ordinaire, notamment l'insertion et la discrimination. C'est dans ce cadre que se développent les prises de parole des jeunes à l'égard des journalistes[22].

A cet égard, un enjeu notoire réside dans la mise en regard des discours des différentes sources, selon qu'elles sont légitimées ou disqualifiées par le discours médiatique.

c) La presse face aux violences : un rôle d'injonction à l'adresse des politiques

Dans son étude, *"Apaches" et "Sauvageons" : les violences des jeunes urbains*, Isabelle Garcin-Marrou propose d'analyser les représentations médiatiques des « violences », qu'elle définit comme :

> « des situations de crise, qui perturbent la "routine" démocratique, au sens où la démocratie, qui peut être caractérisée comme un régime politique dans lequel les conduites individuelles et collectives sont réglées par les lois, vit les violences comme une remise en cause des dites règles.» [23]

Les représentations élaborées dans la presse sont rapprochées à un ensemble de normes sociopolitiques, déterminant des conceptions de l'Etat et de la citoyenneté. Celles-ci orientent le positionnement global de chaque journal à propos d'un questionnement opposant la prévention à la répression, vers une attitude de considération ou au contraire de rejet de la violence. Sont distinguées notamment deux conceptions sociopolitiques à l'origine de ces positionnements, qui correspondent aux théories de philosophie politique de Baruch Spinoza et de Thomas Hobbes[24]: la première perspective, fondée sur la liberté d'expression des opinions, et des revendications supposées garantir la participation des citoyens à la vie sociale et politique, prône une répression des violences devant s'accompagner de la compréhension de ses causes; la seconde perspective justifie simplement la répression des

---

[22] *Ibid* , p.188-189

[23] I. GARCIN-MARROU (2007), *Des violences et des médias*, coll. Questions contemporaines, l'Harmattan, Paris, p. 9

[24] Les références données par l'auteure : B. SPINOZA (1965 ; 1670) , *Traité théologico-politique*, Paris, Garnier-Flammarion ; T. HOBBES (1971; 1651), *Léviathan*, Vrin, Paris

violences dès lors que l'Etat est considéré comme étant menacé[25]. Ainsi, la prise en compte de ces conceptions « permet de comprendre dans quelle configuration sociale et dans quelle formation discursive les journaux peuvent aborder les faits de violence »[26]. En tant que normes sociopolitiques acquises, elles sont « mises en œuvre par le narrateur dans son discours, elles participent à la structuration symbolique du récit » [27].

Le choix du corpus analysé a été motivé par une logique d'actualité et d'exemplarité. Les récits produits « à chaud » sont considérés cette fois comme étant révélateurs des normes sociopolitiques présidant au discours, tout en étant porteurs d'un discours exemplaire de la position du journal face à ce type d'événement.[28] Les articles de presse du corpus[29] sont analysés dans une approche greimassienne visant à « caractériser, pour chaque article, les grandes figures du récit, leurs motivations éventuelles et leurs actions » [30] ainsi que les lexiques s'y rattachant. Selon cette approche, les récits constituent l'affirmation de normes, car ils s'établissent sur des principes axiologiques et des catégories d'interprétation souvent implicites et indiscutées.

Ainsi, dans les discours des journaux *Le Matin, L'Aurore et Le Petit Journal* de la première période, allant de 1890 à 1914, les « Apaches » renvoient à la figure du « jeune désoeuvré, dont l'activité relève à la fois de l'illégalité et de la contestation de l'ordre social »[31]. A cet égard, la désignation fait référence aux Indiens d'Amérique du Nord perçus à travers un imaginaire de la barbarie. La caractérisation des individus violents en tant qu'altérité radicale, à travers notamment la métaphore de l'infection, engage un positionnement en faveur de la répression de la part de certains journaux :

> « La figure des individus violents, qui est plus nuancée dans *l'Aurore*, est extrêmement stigmatisante dans *Le Matin* et *Le Petit Journal.* Ces deux médias construisent une figure des Apaches, qui légitime l'injonction à s'en débarrasser en les constituant comme des ennemis qu'il faut réduire réellement ou éloigner de la société, ou les décrivant comme une infection dont la société devrait guérir. » [32]

---

[25] *Ibid.*, p. 65 - 67

[26] *Ibid.,* p. 13. Concernant la notion de formation discursive, l'auteure se réfère à la conception de Michel Foucault dans l'*Ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970,* Paris, Gallimard, coll. "nrf", 1971

[27] *Ibid.*, p. 14

[28] *Ibid*, p.17

[29] L'analyse narrative comprend les titres, les éditoriaux, les légendes de photographies et les articles.

[30] *Ibid.*, p. 14

[31] *Ibid*, p.70-72

[32] *Ibid*, p.101

Dans les journaux de la période plus récente, c'est la figure du « sauvageon » qui a été analysée à travers les articles des journaux suivants : *Le Progrès*, *Le Monde*, *Aujourd'hui en France*, *Le Figaro*, *Libération*. Le terme utilisé par Jean-Pierre Chevènement en mars 1998, alors qu'il était Ministre de l'Intérieur, qualifiait ainsi les jeunes auteurs d'une agression ayant entraîné la mort d'une boulangère puis d'un adolescent:

« le substantif "sauvageon" a cristallisé une conception particulière de la violence, en l'occurrence de la violence menaçant la société, face à laquelle les pouvoirs publics devaient organiser une politique plus répressive.» [33]

Par ailleurs, d'autres récits analysés tendent à assimiler l'attaque d'un centre social à Villeurbanne à une « atteinte faite à la société » [34], et opposent les agresseurs à une société civile démunie face à la violence. Les journaux du début du siècle prenaient en charge l'injonction aux pouvoirs publics de manière plus affirmée au nom d'une opinion publique appelant à la répression, tandis que les journaux actuels manifestent un constat pessimiste, accompagné d'une disqualification des actions de prévention et des forces de police ne pouvant intervenir qu'a posteriori du méfait. Le rôle de la presse se trouve alors questionné à propos de son mandat symbolique d'interpellation de l'Etat :

« La représentation de cette violence construit un lecteur *in fabula*, qui ne peut avoir qu'une perception spectatorielle de la violence. La représentation commune à ces trois journaux [*Libération, Le Progrès, Le Figaro*] demeure donc celle d'une forme d'impuissance sociale; comme si, malgré la mention des acteurs sécuritaires [chargés de la sécurité] et sociaux, la société locale ne pouvait que se retrouver seule face à l'après-coup de la violence. Or, cette perspective commune apparaît, comme le sont les représentations plus restreintes d'*Aujourd'hui en France* et du *Monde*, comme une façon d'en appeler au politique.» [35]

Dans cette configuration narrative, la société apparaît tour à tour dans une posture de victime, demeurant « sous le choc » de la violence, et disqualifiée par l'échec des réponses face à l'insécurité. L'injonction à l'adresse des politiques qui découle de cette mise en scène de l'impuissance sociale, quand bien même celle-ci demeure modérée, semble rendre l'appel à la répression inévitable. Comme l'a montré par ailleurs J. Arquembourg :

« La désignation d'un événement où d'une situation, sa définition et sa mise en intrigue conditionnent l'orientation des actions à entreprendre pour lui faire face, lui répondre de manière adaptée et trouver des solutions aux problèmes qu'il ou elle soulève. » [36]

---

[33] *Ibid*, p.104

[34] *Ibid*, p.108

[35] *Ibid*, p.129

[36] J. ARQUEMBOURG (2001), *Le temps des événements médiatiques*, De Boeck Université, Bruxelles, p. 70

L'orientation du débat dépend donc des effets de la dramatisation dans la narration des faits ainsi que de la mise en scène des paroles de réactions de la société civile. Autrement dit, elle dépend des moyens discursifs utilisés pour toucher l’affect du lecteur afin de l'inclure dans le débat, ne serait-ce que d’un point de vue « spectatoriel ».

En outre, à la télévision, la composante visuelle s'ajoute comme ressource signifiante sensible pouvant être mise au service d'une spectacularisation des événements.

1.2. Le discours d'information et la logique de spectacularisation

Les différentes approches des analyses précédemment évoquées ont permis de mettre en évidence certains aspects des discours médiatiques à propos de la banlieue et des violences urbaines. Ces mises en scènes nous amènent à questionner l'évolution de son mode de traitement à la télévision, le discours d'information ne se bornant pas à la restitution intelligible des faits et à la représentation de prises de position, mais semble également répondre à des logiques de spectacularisation en jouant sur un registre émotionnel.

En premier lieu, les émeutes, notamment les incendies, détiennent une composante visuelle dont les images spectaculaires peuvent opacifier le contexte. La temporalité de l'information, c'est-à-dire de la production puis de la diffusion des reportages, s'avère sensiblement plus réduite que celle de l'enquête judiciaire devant aboutir à l'établissement de faits avérés[37]. Concernant la couverture d'une émeute, qui, selon un modèle général observable en France[38], se déclenche souvent du fait de circonstances floues dans lesquelles un ou plusieurs jeunes ont trouvé la mort à la suite d'une intervention de la police dans un quartier dit sensible, l'événement est susceptible de favoriser la rumeur. Comme cela a pu être observé par ailleurs, la mise en récit des faits se présente sur un mode de présentation dramatisant, alarmiste, parfois relevant même de l'emballement médiatique[39]. A Clichy-sous-Bois, où débutèrent les affrontements entre jeunes et policiers, le maire, M. Claude Dilain, remarque : « *Lorsqu'il y a deux rues où il y a des incendies, on ne montre que ces deux rues-là, et on ne voit pas le reste de la ville, qui est parfaitement calme. Sur trente-sept kilomètres de voirie, il y a peut-être 1 kilomètre qui brûle. On ne voit que ça. Il y a beaucoup de Clichois qui se sont réveillés le matin en apprenant par la radio et la télé qu'il s'était passé quelque chose* »[40]. En effet, le média télévisuel est susceptible de produire un certain effet d'amplification.

Rappelons à cet égard les différents points de débat d'ordre déontologique ayant animé les rédactions et que la presse a relayé lors des émeutes de 2005. La distinction entre

---

[37] J. ARQUEMBOURG (2001), *Op. cit*, p.39. « Cette contrainte induit toujours la tentation pour les médias de se substituer aux acteurs institutionnels pour évoquer des hypothèses, suggérer des pistes, voire obtenir des bribes de résultats auprès des enquêteurs, des témoins ou d'individus qu'ils auront institués en experts pour l'occasion».

[38] E. MACE (2002) *Op. cit.*; voir aussi L. MUCCHIELLI (2002), *Violences et insécurité, Fantasmes et réalités dans le débat français*, La Découverte, Paris

[39] G. LOCHARD et H. BOYER (1998), *Op. cit.* p. 95-96 ; E. MACE (2002), *Op. cit.,*p. 167-189

[40] Emission « *Arrêt sur images* », France 5, diffusée le 5 novembre 2005.

devoir d'information et sensationnalisme semble avoir été discutée à l'aune des effets et de l'influence présupposés de certaines images ou paroles à forte charge émotionnelle.[41]

En premier lieu, l'annonce quotidienne du nombre de véhicules brûlés, par département ou par ville, a pu avoir un effet de « palmarès » susceptible de provoquer une surenchère entre cités. Au bout d'une dizaine de jours de couverture de l'événement, certaines rédactions ont pris la décision de ne plus annoncer de chiffre ou bien d'annoncer un chiffre global sans évoquer le nom des villes. De même, les images de voitures en train de brûler ont peu à peu été remplacées par des images de voitures calcinées. Cette modification de traitement a été interprétée par certains comme une manifestation de prudence et par d'autres comme de la censure, ces derniers objectant que, paradoxalement, le thème de l'insécurité avait été prédominant lors de la campagne présidentielle de 2002.[42]

Par ailleurs, les images d'incendie ont parfois été filmées par des journalistes pilotés et encadrés sur le terrain par des CRS « au cœur de l'action », ce qui n'est pas sans rappeler les journalistes « embedded »[43], c'est-à-dire intégrés aux escadrons de soldats américains en mission en Irak. Ces reportages sont d'emblée marqués par l'adoption de ce point de vue particulier.

Enfin, un reportage montrant un jeune homme frappé par un policier devant plusieurs de ses collègues a été diffusé dans l'édition de 20 heures de France 2 (10 novembre 2005) et a causé la mise en examen de cinq des fonctionnaires présents après avoir été donné à visionner à la police. La chaîne, qui publie toujours ses JT sur son site Internet, ne publiera pas cette vidéo. Dans une interview du journal *Libération*, Arlette Chabot, directrice de l'information de France 2, explique : « *On ne voulait pas que ces images soient détournées ou utilisées n'importe comment. Nous ne voulions pas non plus tomber dans la surenchère et qu'elles tournent en boucle au risque d'envenimer les choses à la veille d'un week-end à risques. Mais il n'y a pas de pression ni de censure, c'est moi qui ai pris cette décision, même si j'en ai parlé à la direction de France Télévisions.* »[44] Cette déclaration illustre bien à nos yeux la problématique à l'égard de ce genre d'information d'une part susceptible de provoquer le scandale et d'alimenter le conflit, mais représentant également un « scoop » pouvant alimenter le débat en mettant en cause la répression.

---

[41] Comme en témoignent, entre autres, les *Entretiens de l'Information* organisés par l'IFP (Institut Français de Presse) à l'Université Paris II sur le thème « Retour sur la couverture journalistique de la crise des banlieues » du 17 et 18 octobre 2006 à Paris. Actes du colloque à paraître.

[42] Voir l'article de Daniel Schneiderman discutant de ces points paru le 11 novembre 2005, "Un couvre-feu pour les médias ?", *Libération* ; R. GARRIGOS et I. ROBERTS, "Des télés plus prudentes dans la surenchère de l'insécurité", 9 Novembre 2005, *Libération*

[43] Ce point est discuté dans une interview de J-M. Charon in D. SAUBABER, B. THIOLAY, M. HURET, E. PELLETIER, "Les médias en ligne de mire", *L'Express* du 26/10/2006

[44] R. GARRIGOS et I. ROBERTS, "Des télés plus prudentes dans la surenchère de l'insécurité", 9 Novembre 2005, *Libération*

La logique du spectaculaire révèle aussi une situation de co-production de la violence, c'est-à-dire que les journalistes munis de caméras peuvent susciter par leur seule présence. Comme le rappellent G. Lochard et H. Boyer à propos des Minguettes, de jeunes habitants des banlieues en quête de reconnaissance ont pu céder « aux pièges des images médiatiques les plus alarmistes » en affichant une attitude provocatrice devant les caméras répondant à une logique de mise en scène de soi [45]. De même, lors des dernières émeutes, des voitures ont flambé devant les journalistes, comme on pu le déclarer différentes rédaction, dont France 2 et LCI[46].

En outre, c'est la dimension spectaculaire des incendies qui fait l'objet d'une attention quasiment systématique, notamment lorsqu'elle se caractérise par une irruption d'acteurs dans le cadre de l'information télévisée dont ils sont habituellement exclus. Ce mode d'entrée particulier dans l'espace public médiatisé serait relatif à l'évolution des modes de relation et d'interaction survenues dans les sociétés contemporaines sous l'impact des médias de communication. Comme le souligne O. Voirel :

> « La présence apparemment grandissante de revendications de visibilité dans les mouvements d'action collective, en particulier ceux qui soulèvent les questions de "l'exclusion", doit davantage être mise en relation avec les transformations de l'infrastructure communicationnelle des sociétés contemporaines, qui ont des conséquences sur les modalités par lesquelles les individus ou les groupes se rendent visibles les uns aux autres. » [47]

Attentifs à leur tour aux images diffusées par la télévision, les habitants des banlieues les considèrent avant tout comme un indicateur du regard porté par la société toute entière; la télévision constituerait alors une forme d'«institution en charge du regard social»[48]. Selon D. Muzet, les jeunes mobilisent ainsi les productions télévisuelles :

> « Les jeunes des cités, de culture cathodique, ont appris les leçons de la télé-réalité. Ils savent parfaitement que, dans notre société médiatique, n'existe que ce qui passe à la télé. Les images des voitures brûlées sur les écrans donnent aux auteurs de ces actes le sentiment non seulement d'exister, mais d'accéder à la parole et peut-être, quelque part, d'écrire l'histoire. La parole des banlieues, si longtemps refoulée et qui prend aujourd'hui le tour d'une parole-acte, brutale (quoi de plus spectaculaire qu'un incendie?), prend le statut de parole médiatique, et devient de facto légitime. Elle fait irruption, par médias interposés, dans l'agenda politique. L'Etat est obligé de la prendre en compte.» [49]

---

[45] G. LOCHARD, H. BOYER, *Op. cit.*, p.85-86

[46] R. GARRIGOS et I. ROBERTS, *Ibid.*

[47] O. VOIROL (2005), ‘‘Les luttes pour la visibilité, esquisse d'une problématique’’, *in Visibilité/invisibilité*, Réseaux, n°129-130, Paris, p. 89-121

[48] G. LOCHARD, H. BOYER, *Op. cit.*, p. 29

[49] D. MUZET, "Stop à l'emballement de la machine médiatique", 15 novembre 2005, *Libération*

Dans ce contexte, le traitement médiatique de l'événement apparaît comme une condition déterminante de l'émergence du débat entre les différents acteurs impliqués. Ce qui nous amène à aborder la question du rôle du média télévisuel dans l'espace public quant à la visibilité des acteurs et la publicisation de leurs opinions.

2. Le média télévisuel et la publicisation des opinions

2.1. L'espace public médiatique

Dans une société médiatique telle que la nôtre, la télévision constitue, depuis sa popularisation dans les foyers, une forme d'espace public. Elle offre en premier lieu un accès aux informations à un large public en diffusant à travers ses programmes des discours circulants[50] de pouvoir et de contre-pouvoir, de normes sociales censées réguler la vie quotidienne, ainsi que des récits témoignant de la destinée humaine.

En tant qu'espace, il s'agit d'une « puissance formante » [51] promouvant non seulement un certain lien social, mais également des formes de dicibilité et de visibilité relatives au débat démocratique et aux enjeux représentationnels des différents membres de la collectivité. Parmi les émissions d'information, le journal télévisé peut être considéré comme « un élément nodal de la composition de l'espace public »[52], en tant que lieu de mise en représentation d'une pluralité de voix.

Le concept d'espace public se trouve intimement lié à celui d'opinion publique dans les démocraties contemporaines, ces dernières étant fondées sur un principe de libre expression des opinions et de mise à jour des controverses, ce que Jürgen Habermas définit par la « publicité des débats »[53]. Cette notion fait référence aux médiations relayant les discours produits par les différents acteurs de la vie sociale et politique quant aux différentes dimensions politiques, culturelles, sociales, scientifiques ou morales de la vie en commun. A cet égard, la distinction entre le privé et le public, depuis son établissement à travers

---

[50] P. CHARAUDEAU (2005), *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Collection Médias Recherches, De Boeck, Bruxelles

[51] Expression empruntée à L. QUERE dans "La télévision règle-t-elle vraiment l'espace public ?" *La communication de l'information*, Actes du colloque de Metz, mars 1995, Collection Champs visuels, L'Harmattan, p.13

[52] B. MIEGE (1993), "Le journal télévisé" in *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de L. SFEZ, PUF, Paris

[53] J. HABERMAS (1997 [1962]), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Fayot, Paris

l'organisation de la cité grecque de l'Antiquité avec l'agora, n'a cessé de varier parallèlement à l'évolution des médias de communication de masse.

Dans ses travaux initiés dans les années 1960, Habermas rend compte de la manière dont s'est formé, à partir du XVIIIème siècle, un espace ouvert à la discussion selon des modalités de sociabilité, appelant une éthique de la discussion[54]. Cet espace désigne un espace symbolique intermédiaire entre la société civile et l'Etat. Accessible à tous les citoyens, il permet la formation, à travers des échanges argumentatifs, d'une opinion publique qui vient contrebalancer le pouvoir de l'Etat. Ainsi, l'espace public est appréhendé comme lieu de confrontation des opinions divergentes nécessairement motivé par un enjeu cognitif :

> « Sans controverses qui ouvrent sur la délibération, il devient en effet impossible de fonder en raison l'hypothèse selon laquelle le processus démocratique peut déboucher sur des résultats à long terme plus ou moins raisonnables. La formation démocratique de l'opinion a une dimension épistémique, car il s'agit à travers elle de critiquer des affirmations et des appréciations fausses. Tel est l'enjeu pour une sphère publique qui tire sa vitalité de la discussion. » [55]

Par ailleurs, les travaux d'Hannah Arendt[56] présentent un espace public conçu davantage comme un «espace des apparences», ou autrement dit une scène d'apparition où, par l'action et la parole, les acteurs apparaissent devant leurs pairs pour montrer qui ils sont, et par ce biais tentent de s'illustrer dans l'histoire. Selon cette conception, les acteurs du monde ainsi que leurs actions sont l'objet d'une « mise en visibilité » devant un public appelé à se former une opinion en réception. A cet égard, on notera que D. Cefaï, du point de vue de la sociologie, optera quant à lui pour la dénomination d' « arène publique » :

> « Ce concept d'arène a la double connotation d'un *lieu de combats* et d'une *scène de performances* devant un public. » [57]

Les conceptions de l'espace public se rattachent essentiellement à ces principes fondamentaux : l'espace public Habermassien d'échange, de critique, de débat public, et l'espace public tel qu'Hannah Arendt l'a défini, en insistant davantage sur la manière dont se

---

[54] Cette notions est développée dans J. HABERMAS (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris ; *De l'éthique de la discussion*, Paris, Editions du Cerf, 1999

[55] J. HABERMAS (2007), "Il faut sauver la presse de qualité", *Le Monde*, 22 mai 2007

[56] H. ARENDT (1994 [1958]), *Condition de l'homme moderne*, Pocket, Paris ; *La crise de la culture* (1972 [1961]), Paris, Gallimard

[57] D. CEFAI (2001) "Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste", in D. Cefaï, J. Isaac (dir.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 51-58

déroulent les actions, sur la mise en scène de l'espace et de l'échange qui s'y déroule. A la télévision, ces principes se traduisent à la fois par un enjeu de visibilité des événements et des acteurs, ainsi qu'un enjeu de représentation des discours de ces derniers.

a) Un espace de mise en visibilité

En tant qu'espace public médiatique, la télévision a contribué à une certaine libération des contraintes de coprésence dans la communication entre politiques et citoyens, tout en conduisant à un élargissement de la visibilité. Or, le journal télévisé nous donne à voir un monde dans un cadre qui inclut autant qu'il exclut.

La visibilité sociale désigne le processus par lequel des groupes sociaux bénéficient ou non d'une attention publique, l'invisibilité demeurant souvent confondue avec une certaine « inexistence ». Dès lors, la visibilité mutuelle des acteurs peut être considérée comme une condition préalable pour participer à la discussion :

> « pour que les acteurs communiquent, il faut au préalable qu'ils se reconnaissent réciproquement le droit de participation et qu'ils parviennent à se rendre visibles pour faire entendre leurs arguments. » [58]

La réflexion d'O. Voirol nous renvoie à un principe de l'espace public déjà rencontré dans la théorie d'Habermas, selon lequel un espace de discussion rationnelle n'est guère envisageable si les acteurs se dénient le droit à la participation et s'ils ne se reconnaissent pas en tant qu'acteurs doués de jugement. Ce qui nous amènera à nous interroger, au cours de notre analyse, sur les effets de sens possible des modes de représentation des jeunes / émeutiers invités à s'exprimer par l'instance médiatique.

On notera que la constitution du visible peut revêtir une dimension morale et politique en tant qu'elle institue une hiérarchisation du voir. Le média télévisuel agit comme un focalisateur de l'attention publique – incluant celle des politiques -, dans un espace où se confrontent continuellement des définitions contradictoires de « ce qui vaut d'être vu », un

[58] Le concept de reconnaissance décrit ici une validation des attentes formulées implicitement par les acteurs dans leurs rapports à autrui, relation qui s'avère constitutive de leur sens de soi. O. VOIROL (2003), "L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth", in *Le public en action* (sous la direction de C. BARRIL, J. CARREL, C. GUERRERO, A. MARQUEZ), L'Harmattan, Paris, p. 109-127

espace constamment changeant, car il incorpore de nouveaux centres d'attention ou encore sort de l'ombre ceux qui étaient en second plan.[59]

Ces manières de voir, ou encore ces « régimes de visibilité », ne sont guère dissociables de leur ancrage socioculturel. En effet, une société articule l'espace concret dans lequel elle se déploie et les représentations dans lesquelles elle se reconnaît avec des manières de voir puis de regarder, selon des dispositifs dans lesquels s'organise le regard et qui constituent ces régimes de visibilité. Ce que l'on regarde ou ce que l'on ne voit pas ne relève pas seulement du constat de fait et ne se réduit pas à une réalité objective indépendante de ses conditions fonctionnelles et culturelles de possibilité. Dans le discours d'information télévisuel, les régimes de visibilité s'instaurent également par le biais de configurations discursives, comme le rappelle Noël Nel :

> « Envisagé à partir de l'instance de production, des logiques institutionnelles de fabrication et des choix d'énonciation, le "regard" propre à chacune de ces modalisations est à considérer comme une construction discursive de point de vue, d'image – stéréotypée ou problématisée, ritualisée ou atypique-, de vision du monde enfin. Construction qui peut devenir prégnante et dominante durant un certain temps. » [60]

On considérera donc le discours d'information médiatique selon sa fonction d'organisation de la visibilité publique des acteurs et des événements, dans le même temps que s'élabore un regard à travers la représentation des discours venant qualifier et problématiser l'événement.

b) Un espace de mise en représentation des opinions

Dans le cas de l'émeute, l'événement se distingue par son caractère problématique, ne serait-ce que du fait de l'indétermination des circonstances du drame humain à son origine requérant la réalisation d'une enquête judiciaire. Dans sa présentation par les médias, l'événement se trouve constitué en objet de débat à travers un processus de thématisation, comme on a pu le voir avec les violences urbaines ou le thème de l'insécurité illustré par des faits divers emblématiques[61]. Ainsi, un fait singulier tend à susciter de multiples mises en

---

[59] O. VOIROL (2005), "Visibilité et invisibilité : une introduction", *Réseaux* n°129-130, p.9-36

[60] N. NEL (1996), Les petits écrans de l'exclusion, in *Télévision et exclusion*, Actes du colloque de Metz, 1996, L'Harmattan, coll. Champs visuels, p.22 – 23

[61] A. KALINIC (2005), "Faits divers dans les journaux télévisés : récits mythiques ? ", *Les cahiers du journalisme*, n°14, p. 174-187

question engageant une responsabilité politique, telles que la fiabilité des policiers ou encore l'efficacité des politiques de lutte contre la délinquance. Cette configuration de l'événement se caractérise par une montée en généralité du problème vers des termes éthico-pragmatiques, comme le souligne J. Arquembourg :

> « Fondamentalement, des problèmes deviennent publics dans la mesure où ils ont pour enjeu des valeurs, une certaine idée du bien ou du juste et font émerger une demande de réponse en terme d'action publique. » [62]

Les médias composent alors un cadre au débat émergeant, parfois en amorçant une enquête parallèlement à celle des acteurs institutionnels dédiés, et surtout par l'orchestration polyphonique des discours des différents acteurs impliqués[63]. A travers des jeux de cadrage et de recadrage du débat, sont présentés des « *conflits de définition s'agissant de la réalité du monde et de "problèmes" qu'il faut "prendre en compte" et sur lesquels il faut "intervenir"»*[64]*.* Ces affrontements sont présentés dans des dispositions discursives qui mettent en regard des points de vue antagonistes. En outre, plus la couverture médiatique d'un événement s'approche du déroulement en temps réel, plus « *les médias ne se trouvent plus dans la position de rendre compte et donc de traduire après coup les réactions des acteurs, mais de leur ouvrir un espace de parole et de confrontation en situation*»[65].

Cet espace de parole devient sous l'égide de l'instance médiatique un espace de légitimation ou au contraire de disqualification des locuteurs interviewés, devenant par là même habilités ou non à s'exprimer sur le problème posé, ainsi qu'un espace de hiérarchisation « *par la distribution de capitaux de paroles très variables et à travers l'installation dans des rôles* »[66], autrement dit des *identités médiatiques*[67] telles que celle de l'expert, du témoin ou encore du médiateur.

En répondant à des critères d'actualité, le journal télévisé s'est imposé comme un lieu privilégié de la constitution des problèmes publics. Toutefois, comme nous l'avons évoqué

---

[62] J. ARQUEMBOURG-MOREAU (2002), "Ce qui fait débat", *Espace(s) public(s) européen(s) et dispositifs télévisuels, Approches comparatives des émissions de débat public en Europe*, Rapport CNRS (sous la direction de Guy Lochard), Laboratoire Communication politique, Paris.

[63] J. ARQUEMBOURG, *Le temps des événements médiatiques*, *Op. cit.*,p. 71

[64] E.MACE (2001), *Op. cit.*, p.11

[65] J. ARQUEMBOURG, *Ibid*, p. 72

[66] G. LOCHARD (2002), "Mise en récit et mise en représentation de la banlieue à la télévision, des enseignements d'une étude" in *Discours audiovisuels et mutations culturelles* (sous la direction de J-P. BERTIN-MAGHIT, M. JOLY,F. JOST et R. MOINE), Actes du colloque organisé par l'AFECCAV, Bordeaux septembre 2000, L'Harmattan

[67] G. LOCHARD (2005), *L'information télévisée, Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, collection ''Comprendre les médias'', Vuibert, Paris, p.95-97

plus haut, il contribue à façonner l'intrigue publique à partir des faits et des opinions[68] des locuteurs interviewés selon des modalités particulières :

> « Ils [les problèmes publics] sont configurés par des procédés de mise en scène, en récits et en arguments, dans des performances adressées à des auditeurs présumés, susceptibles de s'indigner, de se mobiliser et de revendiquer, destinés à faire prendre parti l'opinion publique ou à faire prendre des décisions aux pouvoirs publics.» [69]

Cette mise en représentation des points de vue engagés ou convoqués dans le débat s'inscrit dans un dispositif comprenant des données liées à son contexte situationnel. En effet, comme le souligne P. Charaudeau :

> « Tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des conditions spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît. » [70]

Nous verrons dans un premier temps le contrat de communication global du discours d'information pour pouvoir aborder par la suite le dispositif spécifique du journal télévisé dans sa matérialité discursive.

---

[68] Dans un premier temps, nous définissons l'opinion de manière générique en tant que point de vue portant sur un problème spécifique.

[69] D. PASQUIER, D. CEFAI (2004), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*, (sous la direction de D. PASQUIER et D. CEFAI), p. 24-25

[70] P. CHARAUDEAU (2005), *Les médias et l'information*, *Op. cit.*, p. 52

2.2. Le dispositif conceptuel de la formation des opinions

Comme nous venons de l'avancer, tout discours se trouve prédéterminé par un ensemble de facteurs contextuels qu'il convient de définir tout d'abord au sein d'une situation de communication globale. Le *contrat de communication* du discours d'information télévisuel tel qu'il a été conceptualisé par P. Charaudeau, se réfère aux conditions de production et de réception du discours. Les effets de sens possibles sont en effet issus de l'articulation de ces données avec le traitement langagier. Le journal télévisé s'inscrit donc dans ce contrat en tant que dispositif spécifique, dont nous aborderons les caractéristiques discursives par la suite.

Le contrat de communication global du discours d'information correspond à l'ensemble des contraintes qui déterminent l'enjeu de l'échange : l'identité des partenaires, les finalités ou visées, le propos abordé, et enfin, les circonstances matérielles dans lequel il se réalise.

a) Une instance de production ambivalente : entre service public et entreprise économique

L'instance de production renvoie à l'entité formée par les différents types d'acteurs qui composent l'organe d'information. En tant qu'entreprise, ce dernier relève d'une organisation du travail devant s'assurer d'une rentabilité économique *in fine*, qu'il s'agisse de la direction devant garantir la performance de l'ensemble, de la programmation devant tenter de satisfaire un public, de la rédaction des nouvelles et des opérateurs techniques chargés de traiter les informations conformément à la ligne éditoriale. On appellera instance médiatique celle qui correspond donc «aux différents acteurs qui contribuent à déterminer l'instance d'énonciation discursive». [71]

Les chaînes de télévision, s'inscrivant dans un contexte de concurrence, cherchent à regrouper l'audience la plus élevée lors de la diffusion du journal télévisé de 20 heures, à un moment où un public élargi se trouve réuni devant le petit écran. En effet, le journal télévisé

[71] P. CHARAUDEAU (2005), *Op. cit.*, p.59

réalise un des scores d'audience les plus importants d'une journée de programmation[72]. Cependant, les chaînes ne présentent pas toutes le même mode de fonctionnement. La chaîne TF1, correspondant à la catégorie des chaînes commerciales, tire l'essentiel de ses ressources financières de la vente d'écrans publicitaires à des annonceurs. De son côté, France 2, correspondant à une chaîne publique, cumule redevance et ressources publicitaires. De nombreuses études ont souligné par ailleurs que la concurrence entre les deux chaînes a pu, dans une certaine mesure, affecter la production des discours d'information, ce qui se manifeste paradoxalement par une certaine homogénéisation des contenus et des formes.[73]

b) Une instance de réception projetée : une cible affective et citoyenne

En ce qui concerne les médias et plus particulièrement la télévision, le public des téléspectateurs demeure une donnée floue. L'instance de réception est souvent la résultante de projections d'hypothèses, car le public est une entité bien trop hétérogène et mouvante. Cependant, l'instance médiatique cherche constamment à en anticiper les réactions.

L'instance de réception peut alors être décomposée entre d'une part, un destinataire idéal – le *destinataire-cible* - inclus dans le discours et conçu comme une cible idéale imaginée par l'instance médiatique, et d'autre part, un récepteur réel dont on peut étudier les réactions à travers des études empiriques – le *récepteur-public*. Dans cette mesure, on distinguera les *effets visés* du discours d'information des *effets produits* auprès du public effectif.

Le *destinataire-cible* correspond à un ensemble flou de valeurs sociales, éthiques et affectives, dont la projection permet à l'instance médiatique de composer un discours conforme à ses attentes présupposées[74]. A cet égard, sont opposées deux types de cibles. La première, la cible intellective, appelle des informations d'ordre factuel, susceptibles d'éclairer le destinataire dans ses choix et ses pratiques quotidiennes, ou encore de l'amener à se former une opinion en tant que citoyen. La cible affective répond, quant à elle, à des réactions émotionnelles que l'on suppose susciter à travers des stratégies discursives

---

[72] G. LOCHARD (2005), *L'information télévisée*, *Op. cit.*, p.34

[73] G. LOCHARD (2005), *Ibid*, p.40 - 44

[74] P. CHARAUDEAU (2005), *Ibid.*, p.63

de dramatisation, en usant de représentations telles que l'inattendu pour provoquer la surprise, ou au contraire, le répétitif pour signifier l'acharnement du destin.

c) Une double finalité d'information et de captation

La particularité du discours d'information médiatique est de se définir par une tension entre deux visées contraires :

- *Une visée d'information*, qui contribue à l'information du destinataire-cible en s'appuyant sur des gages de sérieux et de véracité.

- *Une visée de captation*, donnant lieu à une mise en scène ayant pour but d'intéresser, voire de séduire ou de remporter l'adhésion du destinataire-cible.

La visée d'information renvoie à une logique de crédibilité qui implique une manière de rapporter les faits selon des conditions de véracité. Le discours peut porter des marques d'authentification à travers des procédés de désignation, ou encore par l'image et le son collectés sur le terrain. Il peut mobiliser également des « scénarios de vraisemblance » attestant des faits par le biais de témoignages. Lorsqu'il s'agit de rendre visible les motifs des événements ou encore la projection de leur conséquence, une démarche d'explication s'établit par l'établissement de preuves, par le biais de l'analyse d'un expert, de l'enquête ou d'éléments iconiques.

Cette première visée se trouve être potentiellement en contradiction avec la visée de captation qui, quant à elle, procède d'une mise en scène de l'information s'appuyant sur des ressorts émotionnels et sur les univers de croyances d'une communauté socioculturelle.

d) L'événement médiatique comme propos : des critères d'actualité et de proximité

Dans une perspective discursive, l'événement se définit en tant que configuration des faits, selon un processus de sémiotisation du monde[75]. Les faits du monde phénoménal sont tout d'abord perçus, puis structurés dans un discours commentant, selon le regard du sujet « qui l'intègre dans un système de pensée et ce faisant le rend intelligible »[76]. Cette opération de construction de sens est réalisée à l'adresse d'un sujet récepteur, qui à son tour interprète l'événement. La mise en intrigue[77] se trouve au centre de ce processus de transformation et de transaction.

Le journal télévisé constitue un univers de discours[78] dans lequel des catégories de sens s'établissent à travers des représentations langagières. Le processus de construction événementielle repose sur différentes conditions à partir d'un regard interprétant : selon un principe de *saillance,* soit la mise en évidence de la rupture d'un ordre établi pouvant provoquer l'intérêt ou l'étonnement, et selon un principe de *prégnance*, c'est-à-dire la capacité d'intégration de l'information dans un système de significations sociales reconnaissables par le récepteur lui permettant son appropriation.

L'ensemble de ces principes présuppose une certaine forme de découpage du réel. D'une part, le rythme de l'histoire est abandonné au profit d'un tempo mettant en exergue les « temps forts » extraits du déroulement de l'action, le séquentiel l'emportant sur le continu. Les deux temporalités s'opposent, et plus particulièrement avec les temps de la démocratie qui sont des « *temps de délais, de procédures, de discussions réglées* »[79]. D'autre part, les événements ainsi sélectionnés sont mis en intrigue selon des critères d'actualité, relatifs à une recherche de proximité avec le destinataire-cible, à des conditions de socialité se référant aux différents domaines concernant la collectivité, comme en témoignent les différentes rubriques du journal (société, politique, environnement…), ainsi que des conditions d'imprévisibilité venant bouleverser les systèmes d'attentes.

---

[75] P. CHARAUDEAU (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, coll. « Médias-Recherches », Nathan / Institut national de l'audiovisuel, Paris, p. 96 -101

[76] P. CHARAUDEAU (2005), *op.cit*, p.79

[77] P. RICOEUR (1991), *Temps et récit I.*, coll. Points Essais, Edition du Seuil, Paris, p. 106-127 La notion "d'intrigue" ou de "mise en intrigue" chez Ricœur renvoie à la conception aristotélicienne de transformation par le poète de la matière en forme ou encore "l'agencement des actes accomplis" (Cf. Aristote, *Poétique*, Paris, Edition livre de poche, 1991, p. 111)]. Dans le chapitre consacré à «la triple *mimèsis*», il revient sur les trois moments clefs de cette mise en intrigue: «Je prends pour fil conducteur de cette exploration de *la médiation entre temps et récit* l'articulation évoquée plus haut, et déjà partiellement illustrée par la *Poétique* d'Aristote, entre les moments de la *mimèsis* que, par jeu sérieux, j'ai dénommés mimèsis I [la composition de l'intrigue], mimèsis II [le royaume de la fiction ou du comme si], mimésis III [intersection entre le monde du texte et du lecteur]» (p. 106).

[78] P. CHARAUDEAU (2005), *op.cit*, p.80

[79] L. SVEZ (2000), « Les médias, la démocratie et le temps », in A.VITALIS; J-F. TÉTU; M. PALMER; B. CASTAGNA (sous la direction de), *Médias, temporalités et démocratie*, Ed. Apogée/PUF, Rennes, p. 197

L'instance médiatique va faire en sorte que les discours tenus soient le plus possible en adéquation avec le destinataire-cible et ses imaginaires (valeurs, attitudes, représentations). Ainsi, la sélection des faits repose également sur des critères affectifs privilégiant l'accident, les drames humains, les catastrophes ou encore les conflits, ceux-ci présentant un fort potentiel diégétique et de dramatisation :

> « Au-delà de leurs conséquences effectives, mais parfois très relatives, les sujets qui leurs sont consacrés offrent toujours en la personne des victimes d'efficaces sources d'identification et de compassion. »[80]

e) Des ressources matérielles d'évocation référentielle et de représentation du sensible

A la télévision, la structuration du sens s'appuie sur un ensemble de matières signifiantes, verbales, sonores et visuelles, dont la relation participe à la signification globale. L'image, ainsi que les sons naturels, interviennent dans la représentation du sensible, alors que de son côté, la parole transmet une évocation référentielle, c'est-à-dire conceptuelle. Il s'agit donc de systèmes sémiologiques propres, ceux-ci venant s'articuler dans un discours pouvant combiner des *effets de réalité*, au moyen d'images indicielles, et des *effets de fiction,* au moyen de scénarisations.

A la télévision, le sens passe par la visualisation, c'est pourquoi le discours se trouve aussi souvent accompagné de sa représentation visuelle. On peut dès lors considérer la télévision comme une instance montrante orientant le regard du téléspectateur par le biais d'images adressées[81] qui l'engage dans une « participation fusionnelle à l'événement »[82], que ce soit par le biais de l'image du présentateur du journal face à la caméra produisant un simulacre de face-à-face avec le téléspectateur, ou encore par une relation proxémique s'établissant au moyen de cadrages rapprochés de l'objet montré.[83] Du fait de cet effet d'absence de distanciation, même si la plupart des images télévisuelles sont diffusées en

---

[80] G. LOCHARD (2005), *L'information télévisée*, *op. cit.*, p.41

[81] J-C SOULAGES (1999) *Les mises en scènes visuelles de l'information, Etude comparée France, Espagne, Etats-Unis*, coll. Médias Recherches, Ina Nathan, Paris, p. 60

[82] J-C SOULAGES (1999), *Ibid*, p.62

[83] J-C SOULAGES (1999), *Ibid,* p.90-97

différé, elles semblent créer « l'illusion d'une histoire se faisant dans une co-temporalité consubstantielle aux flux de la conscience du téléspectateur». [84]

[84] P.CHARAUDEAU (2005), *Ibid,* p.91

CHAPITRE 2 :

Cadre théorique et procédure d'analyse du corpus

1. Les spécificités du discours du journal télévisé

1.1. Le journal télévisé : un enjeu de récit et d'explication

Comme nous l'avons vu précédemment, le journal télévisé s'inscrit dans le contrat d'information médiatique. En tant que dispositif spécifique de ce contrat, il met en œuvre des situations de communication distinctes, ce qui se traduit par des modes d'organisation discursives particulières, le reportage ou l'interview, ainsi que des instructions de sens quant au rôle attribué à chaque type de locuteur interviewé dans ce contexte.

a) Une dramatisation du récit

La *finalité d'information* engage plusieurs activités discursives, la première étant de raconter l'événement, c'est-à-dire de rapporter des faits et des dits. A cet égard, le reportage constitue un récit reconstitué à l'aide du montage des images prises sur le terrain, ou provenant d'une agence de presse, et du commentaire d'un journaliste en voix off. Dès lors, se pose la question de la fidélité du récit ainsi composé, celle-ci se manifestant à travers plusieurs paradoxes. Tout d'abord, alors que le commentaire du journaliste suppose une certaine impartialité, celui-ci s'élabore nécessairement selon un point de vue engageant des valeurs socioculturelles, comme c'est le cas pour tout sujet parlant :

« Politiques, juristes, scientifiques ou même journalistes sont tous sous l'emprise de mécanismes qui, jusqu'à un certain point, déterminent la perspective et sont à l'origine de biais inévitables : on n'échappe pas au travail de construction, il n'y a pas d'objet qui n'engage un point de vue». [85]

Ce « travail de construction » s'opère donc à partir du point de vue adopté dans le reportage, qu'il soit distancié et global selon un principe d'objectivation, ou au contraire intradiégétique, c'est-à-dire de plain-pied avec les acteurs de l'événement, comme cela peut être le cas pour des reporters pris à partie dans un conflit, ou accompagnant des patrouilles de police sur le terrain. On pourra en observer les effets de sens au cours de l'analyse.

Alors que le récit est authentifié à travers la monstration d'images et de paroles de témoignages selon une visée de crédibilité, il répond également à une visée de captation à travers des procédés de dramatisation destinés à toucher l'affect du destinataire-cible. Ces procédés consistent d'une part à insérer les acteurs de l'événement dans un scénario leur conférant des rôles archétypiques, tels que l'agresseur, la victime, le héros[86]. Plus particulièrement, la figure de la victime a pour effet de susciter une vision compassionnelle, tout en lui conférant une légitimité à travers sa qualité d'innocence. D'autres procédés énonciatifs et visuels peuvent faire appel aux émotions en favorisant un effet de menace, que nous évoquerons dans sa relation avec certains discours sur la délinquance au cours de notre analyse.

b) Des explications orientées par la recherche d'un responsable

Le discours d'information du journal télévisé ne se contente pas seulement de décrire et de narrer les faits, il tente également de les expliquer. Dans le reportage, l'explication consiste à remonter une chaîne de causalité jusqu'à son origine et à établir des corrélations entre les faits, mais il s'agit également de montrer, de faire témoigner ou de faire attester.

Dans ce cas, le dispositif énonciatif se caractérise par un jeu triangulaire entre un commentaire méta-explicatif, des paroles de témoignage et des paroles d'expertise. A cet égard, le discours médiatique construit une figure d'autorité pour chacun de ces locuteurs, selon un enjeu de crédibilité divergeant : par exemple, à propos des causes des émeutes,

---

[85] P. BERGER et T. LUCKMANN (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 288

[86] Voir à ce propos l'étude des topiques en relation avec les effets pathémiques, P. CHARAUDEAU (1998), ''Vérité et pathos à la télévision'', in *Les Cahiers du collège iconique*, Communications et Débats IX, Paris, INA Publications ; ainsi que les scripts de dramatisation in G. LOCHARD (2005), *L'information télévisée*, *op. cit.*,p. 67

l'autorité de savoir du policier peut reposer sur sa légitimité, celle du sociologue sur son domaine d'expertise, et celle de l'habitant de la banlieue, jeune ou adulte, sur la sincérité du savoir éprouvé. Or, pour les locuteurs dont l'identité sociale n'équivaut pas à un statut faisant autorité, comme c'est le cas pour les jeunes, la mise en scène discursive s'avère déterminante concernant leur crédibilité.

Mais, l'explication peut être substituée par un discours d'attribution causale, voire de mise en cause, en s'apparentant à la recherche d'un responsable. Le reportage propose alors un questionnement à propos des faits traités, en l'occurrence un phénomène social, selon un schème interprétatif pouvant s'inscrire dans une visée interpellative. Ainsi, un commentaire évaluatif à propos des problèmes de délinquance ou à propos des problèmes d'insertion des jeunes peut s'appuyer sur une topique du manque ou de l'excès inférant un appel à réaction: « Mais que fait la police ? » ou encore « Que fait le gouvernement ? ». Ces questionnements d'interpellation ne peuvent être formulés explicitement dans le discours d'information télévisé, et émergent cependant à travers un jeu d'inférences dont on attend qu'elles soient prises en charge par le destinataire-cible, ce dernier étant « construit comme une instance citoyenne, [qui est] pris à témoin par l'instance journalistique de l'absence ou de la carence d'autorités diverses ».[87]

D'autre part, lorsque les dits ne semblent pas coïncider avec les faits, l'explication peut être mise en œuvre à travers une opération de dévoilement, réalisée au moyen d'interviews et d'enquêtes. Par ailleurs, le discours journalistique peut également prendre une posture d'accusation, voire de dénonciation, lorsqu'il s'agit de révéler des faits répréhensibles portant directement atteinte à la crédibilité de certains acteurs, ou de révéler leur intention dissimulée. Les mises en scène discursives peuvent alors s'avérer plus ou moins polémiques, et ces postures d'accusation ou de dénonciation occultent alors toute tentative d'explication plus globale, car elles se focalisent sur la recherche de responsable.[88]

[87] G. LOCHARD (2004), ''L'interpellation des autorités dans l'information télévisée'', in *La voix cachée du tiers : Des non-dits du discours*, L'Harmattan, Paris

[88] P. CHARAUDEAU (2006), ''Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives'', in *Enonciation et responsabilité dans les médias, revue SEMEN,* n° 22, Presse Universitaire de Franche-Comté

1.2. L'implication du journal télévisé dans le débat public: une posture légitimée par des valeurs démocratiques

Si le journal télévisé apparaît comme une instance de légitimation des acteurs de l'espace public en leur conférant plus ou moins d'autorité dans l'espace médiatique, il constitue aussi une instance de promotion des débats à travers la diffusion de paroles citoyennes et de paroles politiques. Lorsque celles-ci s'opposent de manière conflictuelle et sont mises en regard dans les reportages, l'instance médiatique montre également d'une fonction de structuration du débat.

A travers les reportages, les prises de position du commentaire peuvent émerger à travers un discours d'accusation ou de dénonciation des responsables de la crise, ou par le biais d'une pression exercée sur les politiques à travers l'exacerbation d'une demande citoyenne. D'autre part, l'instance médiatique peut s'impliquer dans les événements en convoquant des locuteurs diffusant un discours contre la violence à l'adresse des jeunes. Dès lors, les principes de mise à distance et d'impartialité sont substitués par une posture de médiation au nom de valeurs démocratiques.

a) Mise en intrigue des débats et positionnements du discours journalistique

En faisant se confronter au sein d'un reportage les paroles de politiques et de citoyens incarnant des positionnements contradictoires, le journal télévisé participe à un effet de dévoilement des opinions. Les reportages mettant en opposition des déclarations de politiques se disqualifiant entre eux peuvent aussi avoir pour effet de se focaliser sur le caractère agonal du débat, la polémique répondant alors à davantage à un enjeu de captation que d'information. Mais, lorsque des paroles de citoyens manifestant leur opposition aux politiques sont rapportées, il est question d'un enjeu de légitimité de cette prise de parole, selon un principe démocratique de délibération.

Dans ce contexte particulier, l'instance médiatique constitue le lien entre l'instance politique de gouvernance et l'instance citoyenne[89], cette dernière désignant des individus de droit dans la collectivité. Ainsi, peuvent se manifester des discours d'interpellation à l'adresse des politiques, mais également des discours d'évaluation pouvant mettre en cause un acteur politique en particulier, voire dénoncer une malversation. Dans ce cas, le dispositif énonciatif se caractérise par un autre jeu triangulaire, avec un commentaire mettant en relation les discours des politiques avec ceux des citoyens, en relayant leurs mises en causes et leurs contestations.

b) Une visée incitative dans le discours journalistique

Comme le soulignent Guy Lochard et Jean-Claude Soulages, en reprenant une expression de Dominique Mehl, les émissions de télévision tendent à se rapprocher d'une visée « interventionniste » :

> « Comme dans d'autres émissions mais là sur un mode très explicite, l'institution télévisuelle n'y prétend plus en effet simplement donner à voir (contrat d'information) ou à comprendre (contrat d'explication) les dysfonctionnements sociaux et interindividuels. Faisant le constat de certaines carences, elle se fixe pour objectif de leur fournir des solutions tangibles et immédiates.» [90]

Dans le journal télévisé, une visée incitative se manifeste à travers la recherche de figures d'autorité pour un public en particulier, en l'occurrence les émeutiers. Ces figures d'autorité ne représentent pas une autorité institutionnelle, mais des « modèles » pour les jeunes, autour desquels se construit un discours persuasif, voire séducteur, comme on le verra au cours de l'analyse. En outre, les discours correspondant à cette visée sont produits selon un mode de communication allocutif. Les locuteurs interviewés sont enjoints à prononcer un discours d'appel au calme, correspondant à un projet d'action sur les jeunes, c'est-à-dire un « Faire-Etre différemment»[91]. Par ailleurs, la démarche incitative engage un discours de promotion de « manières de faire » reposant sur des valeurs mise en opposition à l'usage de la violence. Dès lors, le dispositif se caractérise par une co-énonciation entre le discours journalistique et le locuteur interviewé. Dans ce contexte, le journal télévisé apparaît

---

[89] Sur le contrat de communication politique, voir P. CHARAUDEAU (2005), *Le discours politique, les masques du pouvoir,* Vuibert, Paris, p40 - 49

[90] G. LOCHARD, J-C SOULAGES (1998), *La communication télévisuelle*, Armand Colin, Paris, p. 128-137

[91] *Ibid,* p. 128

non seulement dans un rôle de médiation, mais également dans un rôle de régulation par le biais de l'imposition d'un mode de communication entre le discours adressé et les destinataires.

2. L'argumentation dans le cadre de l'analyse du discours

Les théories de l'argumentation se sont formées et ramifiées depuis l'Antiquité à nos jours à travers différentes disciplines comme la logique, la littérature, la philosophie, le droit, la sociologie ou la linguistique… Les variations existant entre les approches de ces disciplines sont considérables. De même, au sein d'une même discipline, telle que la linguistique, la diversité théorique peut être très marquée, que l'on prenne pour exemple l'argumentation dans la langue d'Anscombre et Ducrot ou l'approche textuelle de Jean-Michel Adam[92]. Toutefois ces divergences peuvent être mis en regard autour de certaines questions génériques qui traversent le champ de l'argumentation.

Dans cette partie, nous évoquerons tout d'abord les fondements conceptuels, logiques, rhétoriques, puis philosophiques, autour desquels se sont développées d'autres approches linguistiques revendiquant un lien essentiel entre argumentation et discours, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. En effet, il ne s'agit pas d'analyser précisément chaque modèle théorique, mais d'en présenter les apports dans une perspective linguistique afin de déterminer notre approche pour l'analyse du corpus. En deuxième lieu, nous proposerons un modèle sémiolinguistique d'analyse du discours argumentatif, à partir duquel nous définirons les catégories employées pour l'analyse. Enfin, nous déterminerons les situations argumentatives qui caractérisent les textes du corpus.

2.1. Approches théoriques de l'argumentation

a) Les fondements conceptuels de l'argumentation : des influences pluridisciplinaires

A l'origine, l'étude de l'argumentation s'est développée principalement à travers deux disciplines classiques faisant référence aux travaux d'Aristote[93]: la rhétorique et la logique.

[92] Voir à cet égard J-C. ANSCOMBRE, O. DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Mardaga Bruxelles; J-M. ADAM, (1992) *Les textes : types et prototypes*, Nathan, Paris

[93] Dans l'*Organon*, Aristote étudie deux types de raisonnements distincts : les raisonnements analytiques et les raisonnements dialectiques. Les premiers feront l'objet des *Premiers* et *Seconds Analytiques*, tandis que les

La rhétorique constituerait un « art de bien parler » et la logique « un art de raisonner ». L'art de « bien parler » renvoie à la notion d'efficace de la parole, alors que l'art de « raisonner » s'attache à l'aspect formel du raisonnement, celui-ci constituant également, comme on le verra plus loin, une norme aux vues de laquelle un argument peut être validé ou non. Nous distinguerons la pensée du raisonnement, la pensée recouvrant d'autres types d'opérations mentales telles que le jugement et la représentation. A cet égard, l'argumentation se trouve structurée par des questionnements mettant en relation le langage, la pensée et la raison, le discours et la persuasion.

La rhétorique argumentative se définit par les principes suivants, d'après C. Plantin :

« C'est une rhétorique *référentielle*, c'est-à-dire qu'elle inclut une théorie des indices, pose le problème des objets, des faits, de l'évidence même si leur représentation adéquate ne peut se saisir que dans le conflit et la négociation des représentations ; elle est *probatoire*, c'est-à-dire qu'elle vise à apporter sinon la preuve, du moins une meilleure preuve ; elle est *polyphonique* ou *intertextuelle* ou *dialogique*, dans sa pratique de la réfutation ; son objet privilégié est l'intervention institutionnelle planifiée. » [94]

Selon ce modèle théorique, les arguments sont déterminés à partir du concept de topos[95] ou « lieux » constituant un moyen d'inférence dans l'enthymème structurant le discours. Les arguments sont abordés selon leur dimension logique, émotionnelle ou affective, et stylistique. Les techniques discursives se rapportent à des pratiques reposant sur un savoir éprouvé. A cet égard, Aristote distingue trois moyens de persuasion : l'*ethos* lié au caractère de l'orateur qui doit se rendre crédible, le *pathos* jouant sur les passions de l'auditoire, et le *logos,* c'est-à-dire le discours mettant en oeuvre des arguments appropriés à la question traitée.[96]

Dans la logique, l'argumentation correspond à une opération cognitive, le raisonnement, qui se traduit par l'enchaînement de propositions engageant une progression du discours, c'est-à-dire la production de nouvelles propositions à partir de propositions connues. Ces propositions sont constituées à partir d'un jugement, une affirmation ou une négation à propos d'un sujet, se traduisant par la construction d'un énoncé mettant en relation un sujet et un prédicat : « tous les hommes sont mortels ». Le syllogisme constitue le

---

seconds seront traités dans les *Topiques,* puis dans la *Rhétorique*. Aristote est alors considéré comme le père de la logique formelle ainsi que le premier grand théoricien de la rhétorique.

[94] C. PLANTIN (2004), ''Situation des études d'argumentation'', in *L'argumentation aujourd'hui, positions théoriques en confrontation*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, p163

[95] Voir à ce propos *Les Topiques* d'Aristote

[96] Ces notions sont développées dans *La Rhétorique*, Livre I, 2, 1356a, Le Livre de Poche, 1991, p. 83.

modèle théorique de l'enchaînement logique des propositions. En logique aristotélicienne, le syllogisme est un raisonnement à deux propositions (également appelées *prémisses*) conduisant à une *conclusion*. Par exemple, « *Tous les hommes sont mortels, or les Grecs sont des hommes, donc les Grecs sont mortels »* est un syllogisme ; les deux prémisses (dites « majeure» et « mineure ») sont des propositions données et supposées vraies, le syllogisme permettant de valider la véracité formelle de la conclusion.

La rhétorique et la logique font émerger notamment deux lieux de pertinence pour l'étude de l'argumentation : la fonction persuasive ainsi que la relation entre les énoncés. Les postulats théoriques vont se diversifier à travers des influences pluridisciplinaires et apporter de nouvelles orientations à travers l'appréhension des situations contextuelles des pratiques argumentatives, la définition de conditions de rationalité. A la fin des années cinquante, les études sur l'argumentation connaissent de nouvelles orientations avec, notamment, les travaux de Stephen Toulmin et de Chaim Perelman, le premier étant philosophe de la connaissance, le second philosophe et juriste. Au regard du contexte historique de la guerre froide succédant à la seconde guerre mondiale, comme le souligne C. Plantin, ces nouvelles réflexions sur l'argumentation sont imprégnées d'une volonté de rejet des « discours totalitaires » et de la recherche d' «un mode de discours démocratique rationnel »[97]. Toutes deux reposent sur une opposition à la logique formelle s'excluant du domaine des affaires humaines, et plus particulièrement pour Perelman, le discours argumentatif est modelé à l'attention d'un « auditoire-juge ».

Le modèle de Toulmin repose sur une logique informelle. Selon Toulmin, dans l'exercice de toute activité, nous usons d'un raisonnement fondé sur la notion de probabilité selon une logique pratique ou substantielle, par opposition à une logique analytique[98]. L'argumentation ne se réduit pas à une fonction persuasive, mais vise aussi la production de connaissances. En rupture avec la logique comme discipline axiomatisée, les travaux du

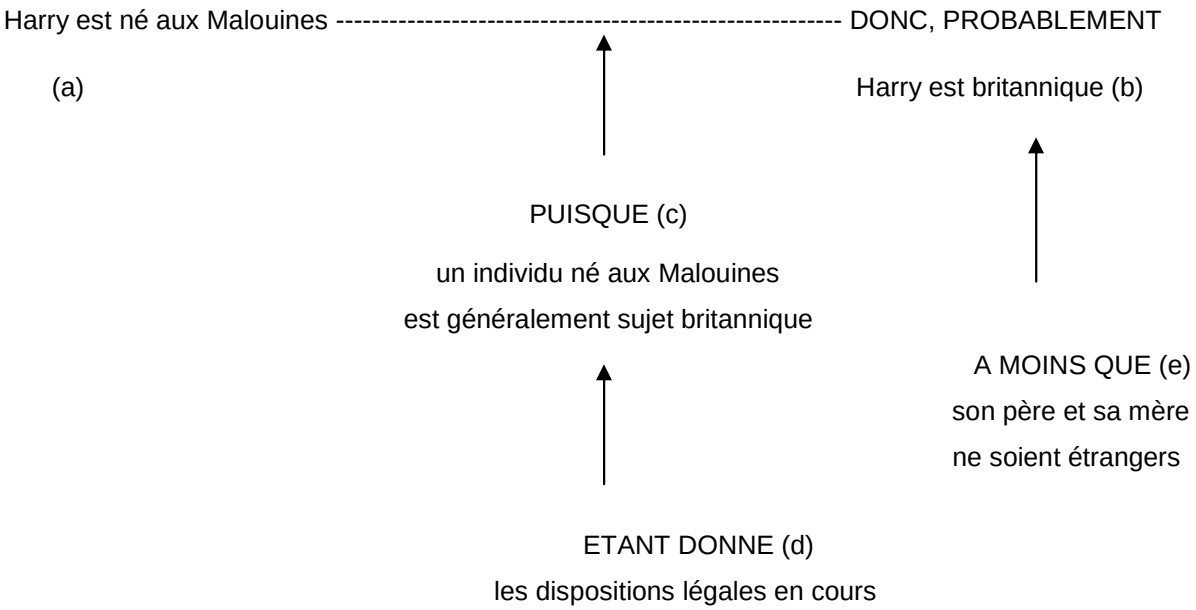
[97] C. PLANTIN (2004), *ibid*, p. 175. Voir également à propos de l'influence des contextes idéologiques sur les études d'argumentation E. DAMBLON, *La fonction persuasive, anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, collection U, Armand Colin, Paris, 2005

[98] ''these two types of argument lies at the base of two very different accounts of ethics and morality: one that seeks eternal, invariable principles, the practical implications of which can be free of exception or qualifications, and another which pays closest attention to the specific details of particular moral cases and circumstances. Thus, an argument that "seeks eternal, invariable principles" is an analytic one, while an argument that "pays closest attention to the specific details of particular moral cases and circumstances" is a substantial argument. Albert R. JONSEN and S. TOULMIN (1988), *The Abuse of Casuistry: A History of Moral Reasoning,* Berkeley: University of California Press, p. 2. Voir également le chapitre IV ''Logique en action et logique idéale'' dans S. TOULMIN (1993), *Usages de l'Argumentation*, PUF, Paris

philosophe, dont *The Uses of Argument* (1958), remettent en cause la formalisation logique, sans pour autant opposer argumentation et logique :

> « Chez Toulmin, l'argumentation n'est pas rejetée hors de la logique ; plutôt, la logique est désenclavée de la formalisation mathématique et poussée du côté de l'argumentation. Il s'attaque non pas à la logique, mais à la logique formelle, à la logique mathématique, à la formalisation de la logique. C'est en cela que sa théorie de l'argumentation vise à une réforme, à un renouvellement de la logique. De ce point de vue, il n'est pas exagéré de prétendre que l'argumentation de Toulmin se veut en fait une théorie élargie de la logique. Plus précisément, Toulmin préconise une transformation de la logique qui la ferait passer d'une science formelle à une science pratique, d'une *idealistic logic* à une *working logic*. »[99]

En s'inspirant de la rationalité juridique, c'est-à-dire en considérant les différents types d'énoncés produits dans le cadre d'un procès, tels que l'identification de preuves, le témoignage à charge ou à décharge, les objections, le modèle configure six étapes révélant le lien entre une assertion de fait jusqu'à une conclusion par l'intermédiaire d'une loi de passage (*warrant*). L'exemple suivant montre que le passage de l'assertion factuelle (a) à la conclusion (b) qualifiée selon un degré de probabilité (donc, probablement) est « garantie » par la loi de passage (c)[100]:



[99] P. BRETON et G. GAUTHIER (2000), *Histoire des théories de l'argumentation*, collection Repères, La Découverte, Paris

[100] Cette exemplification est empruntée à C. PLANTIN (1990), *Essais sur l'argumentation*, Kimé, Paris, p. 28. Le schéma original étant explicité dans le chapitre III, ''Normes et canons pratiques de l'argumentation'', in S. TOULMIN (1993), *Usages de l'Argumentation*, PUF, Paris

On retiendra que cette loi de passage peut se rapporter à la notion de *topos* comme « discours argumentatif pivot »[101] dans un schéma inférentiel. La loi de passage peut être également renforcée par le support de la garantie[102] (d). Par ailleurs, Toulmin introduit dans sa théorie la notion de *champ*, la diversité des arguments amenant à poser la question de leur validité en fonction du sujet et de la situation contextuelle de l'argumentation relatifs à un domaine d'expérience :

> « L'argumentation se déploie suivant des considérations extrêmement diversifiées. Par exemple, la proposition et les raisons la justifiant sont de nature tout à fait différente dans un diagnostic médical et dans une appréciation artistique : ce qui peut compter comme argument dans un cas peut ne pas valoir dans l'autre et inversement. Selon leur configuration ontologique propre, les arguments sont donc relatifs à différents types de logiques, pour reprendre l'expression philosophique aujourd'hui consacrée. C'est pour rendre compte de l'appartenance des arguments à un type logique particulier que Toulmin introduit la notion de « champ ». Il en fournit une définition indirecte : deux arguments appartiennent au même champ si leurs propositions et leurs raisons respectives relèvent du même type logique ; au contraire, ils sont de champs différentes si le type logique de leurs propositions et raisons est distinct. »[103]

En nous rapprochant des sciences du langage et du point de vue de la logique naturelle, on peut mettre également en regard cette modélisation de la loi de passage avec la définition de l'inférence proposée par J-B. Grize. Considérant le discours argumentatif comme un discours orienté vers un public, la pertinence contextuelle des arguments est dès lors mise en corrélations avec le recours aux savoirs partagés :

> « Il s'ensuit qu'une inférence est *contextuelle*, qu'elle en appelle aux *préconstruits culturels partagés par les interlocuteurs*, qu'elle établit un lien entre des contenus de pensée et qu'elle introduit des aspects nouveaux au sein de la situation ».[104]

Par ailleurs, dans le schéma de Toulmin, la conclusion peut être circonstanciée à travers une condition de réfutation (e). En revanche, cette conception de l'argumentation ne prend pas en compte la situation interactive de l'échange en demeurant foncièrement *monologal*. Ce qui ne l'empêche pas d'être *dialogique* à travers cette condition de réfutation. Dans le cadre d'une linguistique textuelle, le schéma de Toulmin peut être appréhendé

---

[101] « Vu comme schéma de déduction, le topos correspond au schéma logique, capable de manipuler des endoxoi (qui, pour être admis, ne sont pas pour autant forcément faux) et des énoncés vrais (qui, pour être vrais, ne sont pas forcément des endoxoi).[…] La notion de topos peut également être défini, comme un schéma admis à bonne potentialité inférentielle ou dérivationnelles qui en fait un moule argumentatif. Dans cette conception, le topos n'est pas une structure profonde logique (la question de sa possible traduction, dans le langage de la logique de la géométrie ou de la physique, est un problème réservé, d'un autre ordre), mais une forme discursive centrale à laquelle peuvent se rattacher d'autres discours vaguement apparentés, une forme substantielle qui, justement parce qu'elle est substantielle, permet de se montrer relativement discrète sur la nature exacte de ses ressorts dérivationnels ». C. PLANTIN, « Les topoï comme discours pivot » in *Topoï, Discours, Arguments*, sous la direction de E. EGGS, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, No. 32 (Stuttgart: F. Steiner), p. 107

[102] Il s'agit de la traduction du concept proposée par C. PLANTIN (1990), *Essais sur l'argumentation, op. cit.*

[103] P. BRETON et G. GAUTHIER (2000), *Ibid*, p. 57

[104] J-B. GRIZE (2004), ''Le point de vue de la logique naturelle'', in *L'argumentation aujourd'hui*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 39

comme « cellule argumentative », selon les termes de C. Plantin, en comprenant les éléments suivants: d'une part « une argumentation connectant une position (une thèse, une conclusion) à une donnée venant la soutenir (un argument) », et d'autre part, « une réfutation, c'est-à-dire une allusion à la position d'un adversaire, soutenant une autre conclusion»[105]. L'ensemble des éléments du schéma n'étant pas nécessairement explicite dans un texte, il faut donc reconstruire les discours sous-jacents selon ce principe de cohérence intégrant un contre-discours, que celui-ci soit exprimé ou projeté par le locuteur.

Avec le *Traité de l'Argumentation, la Nouvelle Rhétorique* (1958), Chaïm Perelman et Lucie Olbrecht-Tyteca se démarquent de la logique démonstrative et de l'évidence cartésienne pour inscrire leur théorie dans une logique informelle, définissant l'objet de l'argumentation comme « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »[106]. En s'intéressant à la fonction persuasive du discours, l'opposition classique entre le raisonnement analytique en rapport avec la vérité et le raisonnement dialectique fondé sur le vraisemblable se trouve perpétuée :

> « Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul » [107]

Ainsi, la notion d'évidence et de raisonnement analytique assimilés à la vérité sont écartés au profit de celle de l'adhésion impliquant la personne qui argumente (« l'orateur ») et la personne à laquelle s'adresse l'argumentation (« l'auditoire ») selon des univers de croyance ou encore selon un monde des possibles. Précisons que dans ce cadre, la situation argumentative est originellement conflictuelle et doit mener à une résolution selon un point de vue relatif à l'idée du « juste ». Dès lors, l'adhésion se caractérise par une intensité variable suscitée à partir d'opinions généralement partagées par un auditoire[108], qui sont avancées dans le discours : « le but de l'argumentation n'est pas, comme celui de la démonstration, de prouver la vérité de la conclusion à partir de celle des prémisses, mais de

---

[105] C. PLANTIN (1990), *op. cit.*, p. 33

[106] C. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA (1958), *Traité de l'argumentation*, PUF, Paris, p. 7

[107] C. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA (1958)*, ibid*, p. 1

[108] L'auditoire est défini comme « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influer par son argumentation » C. PERELMAN ([1977], 2002), *L' Empire rhétorique, Rhétorique et argumentation*, Vrin, Paris, p 32.

transférer sur les conclusions l'adhésion accordée aux prémisses » [109]. Comme le souligne R. Amossy :

« dans cette perspective, les travaux de Perelman éclairent l'importance des fondements du discours (argumentatif), à savoir les topiques, ou encore la doxa, le savoir partagé dit de sens commun qui s'inscrit dans la langue et sur lequel se fonde, des prémisses initiales jusqu'à la conclusion, tout discours désireux d'emporter l'adhésion des esprits.» [110]

La question de l'auditoire se pose quant à sa construction dans le discours de l'orateur, ce qui correspond à l'étude de son inscription énonciative dans la matérialité du texte, dans le cadre d'une linguistique du discours:

« […] affirmer que le discours s'adapte à l'auditoire, c'est dire qu'il s'élabore en conformité avec l'*image* que l'orateur s'en fait, c'est-à-dire avec l'idée qu'il se fait de ses opinions et croyances. Perelman y insiste bien : l'auditoire est toujours une construction de l'orateur. Qu'il soit ou non adressé, qu'il soit ou non décrit, le public est présent dans le *texte* où se grave son image, en plein ou en creux. Pour la retrouver dans les cas où elle s'inscrit de biais, il faut repérer les opinions, les croyances, les évidences que le discours impute à l'allocutaire. […] Ajoutons que le locuteur construit son éthos, ou image de soi dans le discours, en fonction de ce qu'il pense que son auditoire sait ou attend de lui.[111]

Les arguments sont alors envisagés selon le critère de l'efficace du discours visant à opérer un changement d'opinion de l'auditoire. Plus particulièrement, une argumentation efficace est celle qui « réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (action positive ou abstention), ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifestera au moment opportun»[112]. A cet égard, le « faire croire » peut constituer un préalable à un « faire faire », comme le suggère C. Plantin considérant les discours visant l'efficacité selon une visée incitative:

« La norme argumentative est *l'efficacité* : le discours "bien argumenté" est celui qui fait bien *faire*, qu'il s'agisse de faire bien voter, faire bien aimer ou faire bien acheter. Soulignons qu'il s'agit de faire faire, et non pas de faire *croire*. Les catégories de la persuasion, de la vérité, de la croyance ou de la conviction sont ici subordonnées aux problématiques du faire. Cette argumentation normée par l'efficacité est l'argumentation des publicitaires et des politiciens. Pour elle, argumenter, c'est influencer. »[113]

---

[109] C. PERELMAN, *ibid*, p. 35

[110] R. AMOSSY (2002), ''Nouvelle rhétorique et linguistique du discours'', *Après Perelman, quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. Textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy, L'Harmattan, Paris, p. 169

[111] R. AMOSSY (2002), *Ibid*, p. 160

[112] Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA (1958), *op. cit.* , p. 59

[113] C. PLANTIN (1996), *L'argumentation*, collection Mémo, Seuil, Paris, p. 30

A travers ce parcours théorique, nous avons pu dégager quelques uns des principes génériques qui constituent des lieux de pertinence pour l'étude du discours argumentatif dans le cadre d'une analyse du discours, tels que l'inférence, le dialogisme, ainsi que l'implication de l'auditoire par le recours à des savoirs partagés. Or, les théories de Toulmin et de Perelman, se référant toutes deux à un modèle juridique, ne prennent pas en compte les particularités relatives aux diverses situations de communication. Elles ne prennent pas non plus en compte les situations interactionnelles se fondant sur l'alternance de la parole, qui permettent d'évaluer les modalités de co-construction du discours argumentatif entres les partenaires de l'échange. Enfin, leurs travaux ne s'appuient pas sur une méthode d'analyse linguistique pouvant rendre compte de la valeur des arguments en relation avec leur contenu sémantique dans un contexte donné. Ce sont ces derniers éléments que nous proposons d'intégrer dans le cadre d'une approche socio-communicationnelle et linguistique de l'argumentation.

b) L'argumentation dans une approche socio-communicationnelle et linguistique

Nous assumons pour notre propos que « Le discours est conçu comme l'association d'un texte et de son contexte»[114]. Le *texte* est alors compris comme « un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène du langage. Il est un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de production particulières.»[115]. La construction du sens du discours s'articule donc sur la relation entre un texte et le « lieu social » dans lequel il est produit, cette relation étant entérinée par « un dispositif d'énonciation spécifique » :

> « L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours. » 116

---

[114] D. MAINGUENEAU (1998), *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris,p. 29

[115] P. CHARAUDEAU (1983), *Langage et discours*, Paris, Hachette, p. 69

[116] D. MAINGUENEAU (2005), ''L'analyse du discours et ses frontières'', *Marges linguistiques* n°9, M.L.M.S. Editeur

En outre, dans une perspective d'analyse sémiolinguistique du discours, telle qu'elle a été définie par P. Charaudeau, le sujet parlant est considéré à la fois dans sa dimension psychologique, sociale et linguistique:

> «Pour nous, il est une façon parmi d'autres d'aborder le discours qui consiste à insérer celui-ci dans une problématique d'ensemble qui tente de relier les faits de langage à certains autres phénomènes psychologiques et sociaux: *l'action et l'influence*. Des lors: il s'agit de traiter du phénomène de la construction psycho-socio-langagière du sens (processus de sémiotisation du monde) laquelle se réalise à travers l'intervention d'un sujet lui-même psycho-socio-langagier».[117]

En conséquence, on postulera que tout acte de langage est le fait d'un sujet parlant à l'attention d'un sujet interprétant, au sein d'*une situation de communication* déterminant des contraintes et laissant place à la mise en œuvre de stratégies discursives.

Le processus d'échange verbal se réalise autour de quatre principes conjoints : le principe de l'altérité, le principe de la pertinence, de principe de l'influence et le principe de la régulation[118]. Pour que la communication se réalise, il est nécessaire que les participants aient des référents en commun et qu'ils soient en mesure de reconnaître l'univers de références de l'autre, ce qui exige que les actes de langages soient appropriés au contexte et aux finalités de l'échange (principe de la pertinence), et cela malgré le fait qu'ils se reconnaissent comme des sujets structurellement et psychologiquement différents (principe de l'altérité). Le sujet parlant produit un discours en tentant d'agir sur l'autre, de modifier ses manières de voir, de le faire agir (principe de l'influence), le jeu des influences est négocié entre les participants de manière à assurer l'échange verbal (principe de la régulation). D'une manière générale, la communication s'inscrit dans un projet d'influence, ne serait-ce que parce que le sujet parlant incite l'autre à entrer dans son univers de discours, son discours participant à un « faire croire ».

Une fois les sujets engagés dans la situation d'échange, se pose la question de la construction de l'image de soi, c'est-à-dire la position adoptée vis-à-vis de l'autre. Cette question renvoie à la notion d'*ethos.* On distinguera l'identité sociale du sujet empirique avec l'ethos discursif du locuteur[119]. L'identité sociale se réfère au statut ou à la fonction occupée dans l'espace social. Elle donne lieu à une préfiguration de la part du sujet interprétant, c'est-

---

[117] P. CHARAUDEAU (1995), ''Une analyse sémiolinguistique du discours'', in *Langages* n°117, Larousse, Paris, p. 96-111

[118] P. CHARAUDEAU (1997), *Les discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Nathan, Paris, p. 98-100

[119] R. AMOSSY (sous la direction de) (1999), *Images de soi dans le discours* : *la construction de l'ethos,* Delachaux & Niestle ; D.MAINGUENEAU (1984), *Genèses du discours*, Mardaga, Bruxelles

à-dire une « image préalable »[120] du locuteur avant sa prise de parole. Cette image peut être également générée à partir de représentations collectives ou des stéréotypes à propos du locuteur en tant qu'individu singulier ou apparenté par exemple à une catégorie sociale. Dans cette préfiguration, il s'agit de concéder une légitimité ou une crédibilité au locuteur, celles-ci se construisant par ailleurs dans l'énonciation[121]. Dans l'espace discursif, comme nous l'avons vu dans la présentation du dispositif du discours d'information médiatique, les locuteurs se voient attribuer des rôles spécifiques, comme celui du témoin ou de l'expert.

Dès lors qu'il s'agit de toucher l'autre, se pose la question des émotions, ou du *pathos*. Pour l'ethos comme pour le pathos, le sujet interprétant est perçu à travers des valeurs socio-affectives.

Dans le cadre d'une situation de communication spécifique, la question du choix du *mode d'organisation du discours* se pose selon les visées de persuasion, d'incitation ou d'explication, celles-ci pouvant se combiner dans un texte. La visée persuasive renvoie à un sujet interprétant imaginé comme sceptique et «non acquis à la cause», tandis que la visée explicative s'adresse à un sujet interprétant en quête de savoir.

A la suite de P. Charaudeau[122], nous définirons l'argumentation comme mode d'organisation du discours à travers trois activités discursives : la *problématisation*, le *positionnement* et la *probation*.

La *problématisation* propose un thème à propos duquel est formulée une question. De cette manière, une discussion est proposée dans un cadre de questionnement structurant un domaine thématique. Plus particulièrement, la problématisation correspond à la mise en question d'une assertion ou encore à la mise en regard deux énoncés antagoniques à propos d'un thème particulier. A cet égard, elle peut prendre une orientation éthique, pragmatique, esthétique ou hédonique, ou porter sur des dits ou des faits.

Le *positionnement* correspond à la prise de position du sujet sur un des termes de l'opposition proposés dans la problématisation en défendant l'une des deux assertions, ou encore en s'opposant à l'une d'elles. Il pourra argumenter soit en faveur d'une position (il est *pour*); soit en défaveur d'une position (il est *contre*) ; soit en faveur de l'une et parallèlement

---

[120] R. AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, Paris, p. 70

[121] D. MAINGUENEAU (1984), *Genèses du discours*, *op. cit*

[122] P. CHARAUDEAU (2007), ''L'argumentation dans une problématique de l'influence'', Actes du colloque de l'Université de Tel-Aviv, 16 -17 Janvier 2007, groupe de recherche ADARR (Analyse du discours, argumentation et rhétorique) à paraître ; P. CHARAUDEAU (2008), (sous la direction de), *La médiatisation de la science, Clonage, OGM, manipulations génétiques*, coll. Médias Recherches, INA-De Boeck.

en défaveur de l'autre. Toute prise de position présuppose l'existence (potentielle ou actualisée) de prises de positions adverses. C'est en cela que la prise de position, affichée et prise en charge par le locuteur, s'inscrit comme une réponse à d'autres prises de positions pré-énoncées ou susceptibles de l'être. Cependant, le sujet argumentant peut également ne pas prendre parti, car son but est d'examiner les caractéristiques de chaque position pour éventuellement mettre en évidence les avantages et les inconvénients de chacune d'elles.

La *probation* concerne la justification du positionnement par le biais des arguments. La probation s'effectue à travers deux types d'opérations : établir des *rapports* de causalité (cause/conséquence) entre deux assertions à travers des opérations de *raisonnement*, garantir ce raisonnement par des *arguments de valeur.* On notera que la description et la narration peut également être mise au service de l'argumentation, que ce soit pour orienter une problématisation ou encore pour illustrer une valeur.

Dès lors, on considérera l'efficace du discours argumentatif selon un critère de validité correspondant aux instructions données par la situation de communication, selon un critère de pertinence se rapportant aux conditions de la mise en scène discursive, et enfin, selon la force d'influence du type d'argument au regard de la fonction qu'il remplit au sein de la mise en scène discursive.

c) Les stratégies argumentatives et les arguments

Ces stratégies peuvent intervenir à différents niveaux de la mise en scène argumentative : au niveau de la *problématisation*, au niveau du *positionnement* du sujet et au niveau de la *probation*.

La problématisation relève d'une opération de *cadrage*, en ce sens qu'elle impose déjà un point de vue en circonscrivant un questionnement à propos d'un thème. Celle-ci peut être contestée à travers une opération de *recadrage*, à travers le déplacement, l'ajout ou la substitution de la problématisation initiale par une autre. Les stratégies de cadrage et recadrage servent à *légitimer* la discussion, au nom de ce qui est véritablement digne ou pertinent d'être discuté. Il s'agit pour chaque sujet argumentant d'amener la problématisation sur son terrain, en imposant à l'autre un cadre de questionnement qu'il lui demande de partager.

Le sujet argumentant peut être amené à justifier son positionnement en spécifiant une qualité qui le rend crédible et en renforçant sa position de légitimité. Le sujet peut s'exprimer par exemple en tant que témoin ou acteur des événements, en tant qu'expert qui a été sollicité, en tant que *porte-parole* d'une autorité institutionnelle, mais aussi en se construisant un ethos de sincérité. Par ailleurs, le sujet argumentant peut également s'appuyer sur d'autres paroles, pour établir des *alliances*, ou au contraire pour marquer des *oppositions* afin de se distinguer des autres sujets argumentants et souligner sa propre crédibilité. La prise en compte d'un positionnement adverse peut donner lieu à un positionnement de *pondération,* se manifestant alors par la concession et la rectification.

Les stratégies de probation s'articulent quant à elles sur le contenu sémantique d'un argument, c'est-à-dire sur le *type de savoir* et la *valeur* auquel il se rattache, sur le *mode de raisonnement* dans lequel est il est inséré et la *modalisation énonciative* sous laquelle il apparaît. Selon le contexte, la force d'évidence d'un argument dépend de ces différents critères.

Le contenu sémantique d'un argument renvoie à une catégorie de savoir ayant une certaine portée de vérité. On distinguera dans le cadre de notre étude le savoir empirique fondé sur l'expérience, le savoir éprouvé, les croyances ou opinions partagées. Les croyances ou opinions font référence à divers domaines de valeur. La valeur *morale* ou *éthique* se rapporte à une catégorisation du bien et du mal (justice, paix, vertu, civilité, solidarité, tolérance, non violence, courage/lâcheté, etc.). La valeur *pragmatique* se rapporte à une catégorisation de l'utile et de l'inutile, du préférable, de l'efficace et de l'inefficace. La valeur *hédonique* se rapporte à des catégories de l'émotionnel, du désirable, de la menace, de la compassion, de la peur.

Nous n'analyserons pas les modes de raisonnement (déduction, jugement d'incompatibilité, mise en contradiction, analogie, etc…) ni les modalisations (déontique, allocutive, délocutive, dubitative, etc…)[123] de manière systématique, mais nous pouvons nous y référer dans quelques cas, lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère absolu de certains arguments ainsi que leur force d'évidence. Nous nous attacherons donc à analyser de manière privilégiée le contenu des arguments ainsi que les stratégies de cadrage et de recadrage dans des situations qui sont relatives à des conflits de hiérarchisation de valeurs.

[123] Nous nous référons pour les modalisations à P. CHARAUDEAU (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris ; et pour les raisonnements à C. PLANTIN (1996), *L'argumentation*, collection Mémo, Seuil, Paris

.

2.2. Caractérisation des situations argumentatives dans le journal télévisé

Au regard du dispositif du journal télévisé, on s'intéressera donc aux situations de communication spécifiques répondant à une *visée d'information* ou à une *visée incitative*.

Rappelons que la *visée d'information* correspond à un « faire savoir » par le biais d'un discours descriptif et narratif des faits, puis d'un discours explicatif portant sur le comment et le pourquoi de ces faits. Ces discours convoquent des témoignages et des interventions d'experts. Ils peuvent également répondre à une visée persuasive, un « faire croire », à travers une mise en scène argumentative. D'autre part, la *visée incitative* correspond à un « faire faire » devant passer par un « faire croire », puisqu'elle émane d'un sujet ne disposant pas d'une posture d'autorité, comme dans le cas d'une prescription.

Ce cadre étant posé, il convient désormais de caractériser les situations argumentatives dans le journal télévisé, sur le plan de l'énonciation.

a) Dimension argumentative et degrés d'argumentativité

Dans la théorie de l'argumentation dans la langue d'Anscombre et Ducrot[124], signifier, c'est orienter. La notion d'*orientation argumentative* des énoncés s'appuie sur le fait que les mots - grammaticaux ou lexicaux- possèdent en eux-mêmes une force d'orientation sémantique. Nous prenons en compte que cette notion est opératoire pour l'analyse des énoncés et de leurs enchaînements. En outre, pour l'analyse du discours dans une situation de communication, la force des arguments dépend d'une mise en scène discursive dont la cohérence peut reposer sur des données implicites. Celles-ci activent un schéma inférentiel pouvant jouer sur un horizon d'attente en suscitant un questionnement chez le destinataire, par exemple : « mais que fait la police ? ». En renvoyant à un « faire penser », la persuasion ne vise pas exclusivement à modifier les croyances, mais à porter un problème à l'attention du destinataire, ce dernier pouvant *a fortiori* réagir en produisant à son tour un discours

[124] J-C. ANSCOMBRE et O. DUCROT (1988), *op. cit.*, et plus récemment la théorie des « blocs sémantiques » développée par O.DUCROT et M. CAREL

incitatif : « la police doit intervenir ». Ceci tenant compte du fait que le destinataire est alors constitué en citoyen représentant d'une opinion publique dont dépend la popularité d'un gouvernement. Dès lors, le discours du destinataire, que l'instance médiatique cherche à anticiper, peut être considéré dans sa dimension dialogique en tant que « maillon de la chaîne des actes de paroles »[125], même s'il n'apparaît pas explicitement dans la matérialité du discours. Ces instructions de sens relèvent de la situation de communication, c'est pourquoi nous considérerons la validité d'un argument précisément dans ce contexte, c'est-à-dire le fait qu'un énoncé exposant un problème devienne un argument (« il y a un danger ») motivant une problématisation (« la police doit-elle réprimer les émeutiers ? »). A cet égard, à partir de l'analyse de la *dimension argumentative* des récits de fiction, R. Amossy conçoit l'orientation de la réflexion des destinataires comme une composante de l'argumentation :

> « L'interrogation, l'examen non définitif des contradictions, la mise à plat des tensions, la complexité peuvent alors devenir partie intégrante de la dimension argumentative ». [126]

Par ailleurs C. Plantin définit des *degrés d'argumentativité* se rapportant au procès du discours argumentatif selon une approche interactionnelle :

> « Selon l'approche adoptée ici, une situation langagière donnée commence à devenir argumentative lorsqu'il s'y manifeste une opposition de discours. L'interaction est pleinement argumentative lorsque cette différence est problématisée en une Question, et que se dégagent les trois rôles actanciels de Proposant (soutenant pleinement une Proposition), d'Opposant (rejetant cette Proposition) et de Tiers (s'interrogeant sur elle). L'opposition de discours recouvre le refus de ratifier une proposition, la simple différence de jugement ou divergence d'appréciation, comme le désaccord, le litige, le différend, le conflit…. »[127]

Ainsi, selon ces deux approches, le questionnement et l'opposition de discours peuvent être pris comme point de départ d'une situation argumentative. Notre corpus ne présente que peu de dialogues *in presencia*, toutefois nous prenons en compte un modèle *dialogal* dans notre analyse s'articulant sur l'opposition discours/ contre-discours.

---

[125] M. BAKHTINE cité par R. AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours*, *op. cit.*, p. 27

[126] R. AMOSSY (2000), *Ibid*, p.28

[127] C. PLANTIN (2002), ''Analyse et critique du discours argumentatif'', *Après Perelman, quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques*, *op. cit.* , p. 230

b) Un discours polyphonique

Dans le journal télévisé, les différents locuteurs interviewés, mais également l'instance journalistique qui se compose de commentateurs, de reporters et de présentateurs composent les différentes voix d'un discours polyphonique.

Le *reportage* se caractérise par le *montage* de séquences issues de différentes situations d'énonciation. On en retiendra principalement trois, qui suivent *grosso modo* le processus de fabrication: la première correspond à l'interview qu'effectue le journaliste sur le terrain ; la seconde correspond à la mise en commentaire et à l'orchestration des dires recueillis sur le terrain que le journaliste effectue en régie ; la troisième, l'annonce du reportage par le présentateur sur le plateau qui en dernière instance assure le contact avec les destinataires. On comprend dès lors que dans cet enchâssement de situations énonciatives les enjeux de chaque locuteur peuvent être très divergents, même si c'est l'instance médiatique qui constitue en quelque sorte le principe organisateur du discours en choisissant et en mettant en relation les extraits des dits des locuteurs interviewés par citations interposées.

Dans notre analyse, nous considérons les discours des locuteurs interviewés dans leur interaction avec le commentaire journalistique. La variété des origines énonciatrices au sein d'un même reportage amène à poser la question de la prise en charge des problématisations et des arguments, lesquels ne sont pas apportés par les mêmes locuteurs. Tout d'abord, le dispositif se caractérise par un jeu triangulaire entre un commentaire méta-explicatif, des paroles de témoignage, et des paroles d'experts, ou encore un commentaire méta-explicatif, des paroles de citoyens et des paroles de politiques. Il s'agit de déterminer si un des locuteurs prend le dessus en particulier, par exemple en ramenant la problématisation sur son terrain, ou s'il s'agit d'une co-construction entre les différents locuteurs, y compris le commentaire journalistique. D'autre part, un argument avancé par un locuteur interviewé dépend également du commentaire qui lui précède, pouvant lui accorder plus ou moins de crédibilité mais également opérer une focalisation sur un aspect particulier de l'extrait d'interview. Nous proposons d'explorer ces différentes relations dialogiques et argumentatives à partir des notions de renforcement et de spécification. Ces notions prennent en compte l'enchaînement argumentatif dans le texte, entre le commentaire et le discours de l'interviewé. Le renforcement renvoie aux opérations d'illustration, d'exemplification, d'étayage, et dans ce cas, le commentaire et le discours du locuteur interviewé apparaissent en co-énonciation dans une certaine isotopie. La spécification désigne une singularisation du discours de l'interviewé par rapport au commentaire, à travers la prise en charge d'une problématisation, d'un recadrage, ou d'un argument non proposé

dans le commentaire. Cette distinction permettra notamment de comparer l'organisation discursive des reportages et de repérer les différences de prise en charge pour chaque type de locuteurs.

Dans les reportages, la situation d'*interview* est partiellement gommée, la question posée par le journaliste étant la plupart du temps coupée au montage. Nous considérons l'interview comme une interaction particulière, puisque ce sont les rôles communicatifs du « questionneur » et du « répondant » qui la configurent. A cet égard, on peut partiellement retrouver des traces de cadrage de la question du journaliste dans la réponse de l'interviewé. Par ailleurs, on peut voir apparaître, dans une moindre mesure, des séquences de dialogues filmés au cours desquelles le journaliste peut ou non intervenir. Il s'agit de dialogues d'approbation entre les interlocuteurs, d'opposition ou de négociation. Ces séquences insérées dans les reportages bénéficient d'un effet de sens particulier au regard du commentaire journalistique qui en présente la monstration, selon que celui-ci mettent en évidence le caractère conflictuel des interactions ou valorise par anticipation un argument d'un des interlocuteurs en particulier. L'interview sur le plateau peut être réalisée en face–à-face avec le présentateur ou en duplex. Dans ce cadre, on prendra également en considération les stratégies de cadrage et de recadrage pour les deux locuteurs.

Le discours argumentatif se construit dans une unité textuelle (un reportage, une interview) mais également dans l'intertextualité tout au long de la période représentée dans le corpus. De même, la mise en opposition des positionnements des locuteurs interviewés peut se réaliser au sein d'une unité textuelle ou entre différents reportages.

3. Présentation du corpus et de la démarche d'analyse

Afin de mener cette étude, un corpus de journaux télévisés a été constitué grâce aux archives télévisuelles du dépôt légal de l'Inathèque. L'outil de consultation mis à disposition, permet d'interroger la base de données de l'INA par l'intermédiaire de champs documentaires constituant chaque notice de document audiovisuel comme la chaîne, la date de diffusion, le résumé, les mots-clés, etc. Au regard de ces champs documentaires, les sujets du corpus (reportages et interviews) ont été sélectionnés selon les critères suivants :

Chaînes : TF1 et France 2
Types de documents audiovisuels : journaux télévisés de l'édition de 20 heures
Période : du 28 octobre 2008, date du surgissement des émeutes au 4 décembre 2008 inclus. La fin des émeutes a été officiellement prononcée le 17 Novembre, mais nous avons voulu étendre la période du corpus car quelques reportages apparaissaient autour du thème de la banlieue ou de la discrimination jusqu'à cette date.

Le corpus ainsi établi regroupe 280 sujets pour les deux chaînes. Nous avons procédé à une analyse quantitative afin de déterminer notamment les domaines scéniques, les domaines thématiques, les types de textes et les types de locuteurs pour chacune des thématiques.

A partir des résultats de l'analyse quantitative, la sélection d'un échantillon de reportages et d'interviews destiné à l'analyse qualitative a été effectuée à partir de deux domaines thématiques, les causes et les modes d'intervention, présentant des situations argumentatives s'apparentant à la fois à la controverse et à la négociation. Les textes correspondants ont été choisis selon leur degré d'argumentativité. Leur retranscription intégrale est restituée en annexe.

Les reportages ont dans un premier temps été analysés sur un plan séquentiel dans le but de repérer les différentes opérations argumentatives de problématisation, de positionnement et de mise en œuvre d'arguments. Dans le même temps, l'interaction du commentaire avec le discours des locuteurs interviewés a été qualifiée selon que le discours de ce dernier venait en renforcement ou en spécification du commentaire. Dans un second temps, les arguments des reportages ont été regroupés par type de problématisation, par type de positionnement, et enfin par type de locuteur. L'analyse des arguments a porté principalement sur leur contenu sémantique (le type de savoir, le domaine de valeur), mais

nous mentionnons également les techniques argumentatives (le raisonnement et la modalisation). Ces analyses préalables sont présentées sous forme de tableaux en annexes. Les résultats de ces deux étapes de l'analyse des reportages sont présentés dans la troisième partie de ce volume.

4. Objectifs de l'étude

A l'origine des émeutes de novembre 2005, la mort de deux adolescents survenue après un contrôle de police dans une cité de la banlieue parisienne en France, peut d'emblée être considérée comme un événement problématique. Son récit se trouve tout d'abord caractérisé par des indéterminations factuelles donnant lieu à des interprétations contradictoires, celles-ci étant mises en opposition au sein du discours d'information télévisé. Au cours des trois semaines d'émeutes qui ont suivi, la succession des événements factuels a suscité des prises de position de la part des différents acteurs sociaux impliqués ou convoqués dans le débat. Cet assemblage de faits et de prises de position au sein du discours d'information, nous amène à considérer notre objet d'étude comme « une chaîne d'événements bardés d'arguments ».[128] En effet, les prises de position successives des différents acteurs qui investissent l'espace du journal forment un réseau de discours en tension répondant et participant à une logique d'influence et de persuasion. Le journal télévisé apparaît alors non seulement comme une scène d'apparition de points de vue mais également comme un lieu de configuration de débats à travers la mise en scène de controverses et la production de discours manifestant une dimension argumentative.

Ainsi, pour traiter les émeutes, le discours d'information s'inscrit dans un processus de questionnement sur les causes de la crise et d'attribution de responsabilités individuelles ou collectives. Parallèlement, un certain nombre de reportages et d'interviews sont consacrés aux modes d'intervention pour enrayer le phénomène. Parmi ces modes d'intervention médiatisés, nous aborderons la discussion suscitée par le recours à l'Etat d'urgence arrêtée par le gouvernement, et d'autre part, les appels au calme proférés par divers acteurs de terrain sur les lieux des incidents ou encore par certaines personnalités ayant grandi en banlieue.

---

128 J. HABERMAS cité par J. GUILHAUMOU, "Habermas, L'Espace Public et la Révolution française : de l'opinion publique à la lutte pour la reconnaissance", *Révolution Française.net, Etudes*, mis en ligne le 13 novembre 2005, http://revolution-francaise.net/2005/11/13/6-habermas-lespace-public-et-la-revolution-francaise-de-lopinion-publique-a-la-lutte-pour-la-reconnaissance

Après une analyse quantitative nous permettant de dégager les grandes tendances des discours ainsi que leurs visées, nous proposons d'aborder le discours du journal télévisé de 20 heures des chaînes TF1 et France 2, comprenant des reportages et des interviews, à travers deux axes de recherches : la mise en scène argumentative et l'analyse des arguments des locuteurs interviewés.

Concernant la mise en scène argumentative, nous nous interrogerons sur les modalités de structuration du débat par l'instance médiatique dans un dispositif se caractérisant, comme on l'a mentionné, par un jeu triangulaire entre les origines énonciatrices. Pour appréhender la complexité qui tient à cette superposition de paroles, nous analyserons dans un premier temps le commentaire journalistique dans son interaction avec le discours des locuteurs interviewés. Cette approche permettra de mettre en évidence la prise en charge des opérations de cadrage et de recadrage des débats ainsi que leurs éventuelles modifications dans la couverture de l'événement, et ensuite de pouvoir comparer le type de locuteurs choisi pour chaque problématisation. Nous verrons également quelles sont les mises en scène argumentatives privilégiées pour hiérarchiser les discours des locuteurs interviewés ainsi que leur mode de confrontation au sein des reportages. Enfin, nous nous interrogerons sur les différents rôles assumés par l'instance médiatique selon qu'elle se pose en tant qu'observatrice ou témoin de l'événement, en tant qu'instance qui structure le débat public en convoquant des discours d'explication et en relayant des prises de position, ou en tant qu'acteur du conflit qui se constitue une posture de médiation dans le débat.

Parallèlement, nous analyserons les positionnements des locuteurs interviewés en dégageant les types d'arguments mobilisés dans leur discours, selon les catégories de savoirs et de valeurs auxquels ils renvoient. Notre étude s'articule ainsi sur les notions d'orientation de la réflexion des destinataires, de cadrage/recadrage des problématisations, et sur l'opposition discours/contre-discours en considérant spécifiquement chaque origine énonciatrice. Nous tenterons, en définitive, de définir quelles sont les particularités de traitement de chaque chaîne, l'une étant une chaîne privée, et l'autre, une chaîne du service public.

DEUXIEME PARTIE

L'ANALYSE QUANTITATIVE DU CORPUS

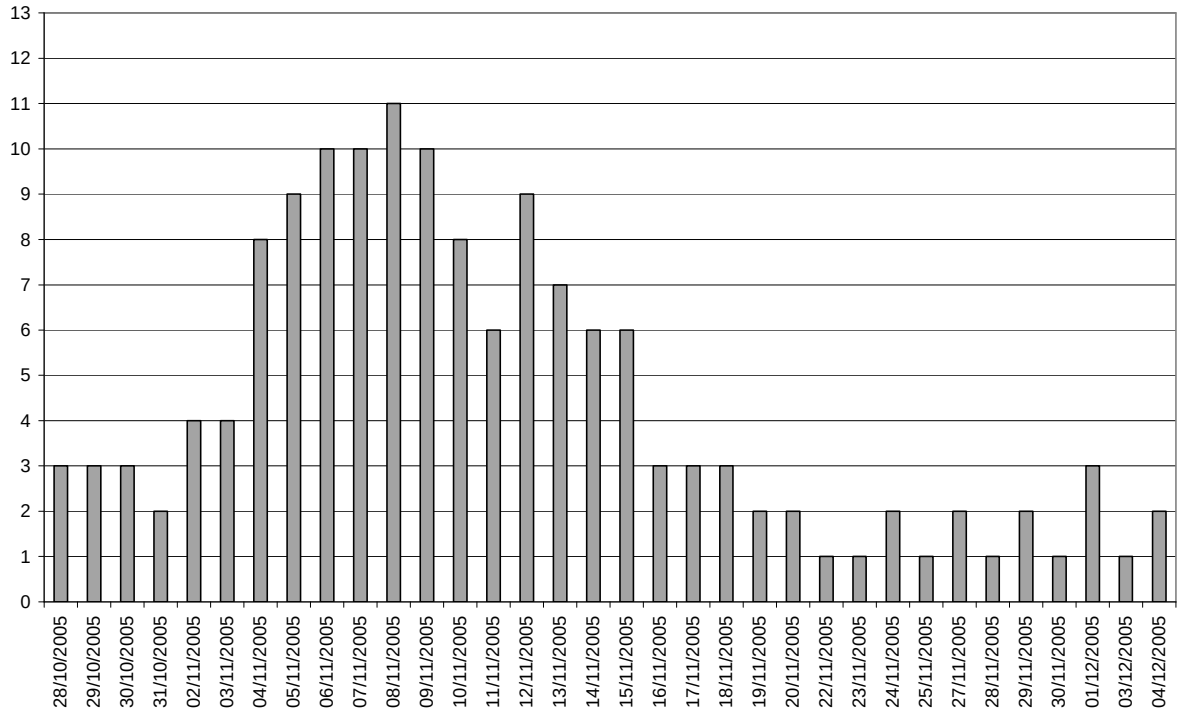
1. La couverture médiatique des émeutes

Sur la période étudiée, chacune des chaînes présente un nombre quasiment égal de sujets réalisés : 142 sujets pour TF1 avec une durée totale de 4 heures 29, et 138 sujets avec une durée totale de 4 heures 12 pour France 2.

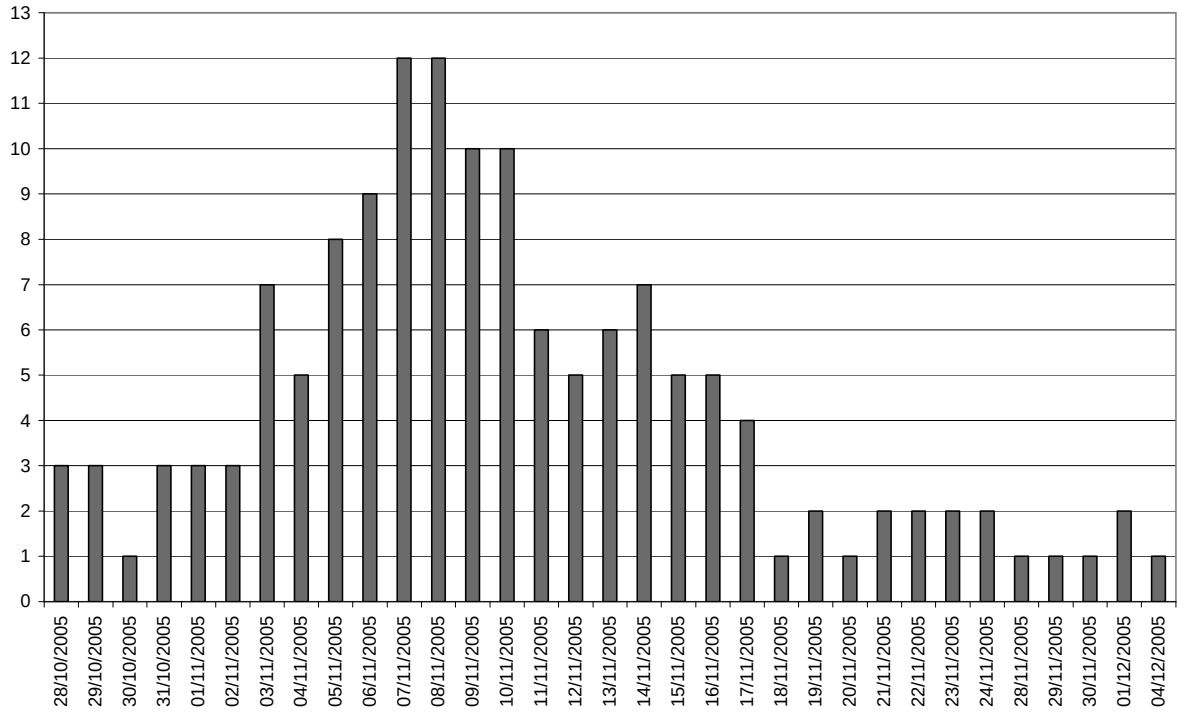
Comme on peut le voir sur les graphiques de la page suivante, l'évolution du traitement des émeutes suit globalement la même tendance pour les deux chaînes. Cette tendance correspond notamment au nombre de véhicules brûlés, un indicateur issu des déclarations du Ministère de l'Intérieur effectuées chaque jour pendant cette période. On remarque une évolution ascendante jusqu'aux alentours du 8 Novembre, avec 11 reportages sur TF1 et 12 sur France 2. Cette date correspond en effet à la décision de l'Etat d'urgence du gouvernement. Ensuite, le nombre de reportages décroît progressivement jusqu'aux alentours du 17 Novembre, date où le nombre de véhicules brûlés s'est finalement réduit : « *Le 17 novembre, faisant le bilan de 98 voitures brûlées, la police nationale annonce un retour à la situation normale ».*[129]

[129] Commentaire issu d'un reportage diffusé dans l'édition de 20 heures sur France 2 le 17 novembre 2005, reprenant une « chronologie de trois semaines d'émeutes ».

TF1 : Nombre de sujets par date



France 2 : Nombre de sujets par date



A partir du 17 Novembre, la moyenne des sujets consacrés à des thèmes liés aux événements et à la banlieue plus généralement s'abaisse également. Afin d'observer ces variations, nous avons scindé le corpus en trois périodes : la première, du 28 Octobre au 16 Novembre, correspond aux émeutes; la seconde s'étend à la semaine suivante ; et enfin, la troisième aboutit à environ un mois après le surgissement de l'événement. Dans le tableau suivant, nous présentons pour ces trois périodes l'heure d'apparition des sujets dans le journal, ainsi que la moyenne de leur nombre pour chaque édition :

	Du 28/10 au 16/11		**Du 17/11 au 23/11**		**Du 24/11 au 04/12**	
	Heure	**Moyenne**	**Heure**	**Moyenne**	**Heure**	**Moyenne**
TF1	20 H 02	6,2	20 H 06	2	20 H14	1,5
France 2	20 H 02	6,5	20 H 11	2	20 H 11	1,3

On observe effectivement que dès la fin des émeutes, le nombre de sujets par édition s'abaisse à 2 en moyenne pour les deux chaînes. L'heure d'apparition recule également : 20 h 06 sur TF1 et 20 h 11 sur France 2. Cette différence peut être expliquée par le fait que TF1 diffuse à cette heure des sujets concernant des mesures de sécurité, mais également des mesures en faveur de l'insertion des jeunes. Or, sur France 2, les sujets apparaissant plus tard dans le journal concernent principalement des exemples de réussite en banlieue. Enfin, dans la dernière période, les deux chaînes maintiennent un horaire de diffusion en milieu de journal avec moins de deux sujets diffusés par édition. Ce sont donc l'affaiblissement du conflit observable par le biais d'indicateurs de dégâts matériels, ainsi que le changement d'approche thématique qui en découle, qui déterminent les variations observées.

2. Les domaines thématiques : entre explication, incitation et persuasion

Nous avons déterminé principalement quatre domaines thématiques correspondant à des cadres de questionnement :

- les *émeutes*, c'est-à-dire le conflit entre jeunes et policiers, à travers des discours de réactions (« qu'est-ce qu'il se passe ? »)

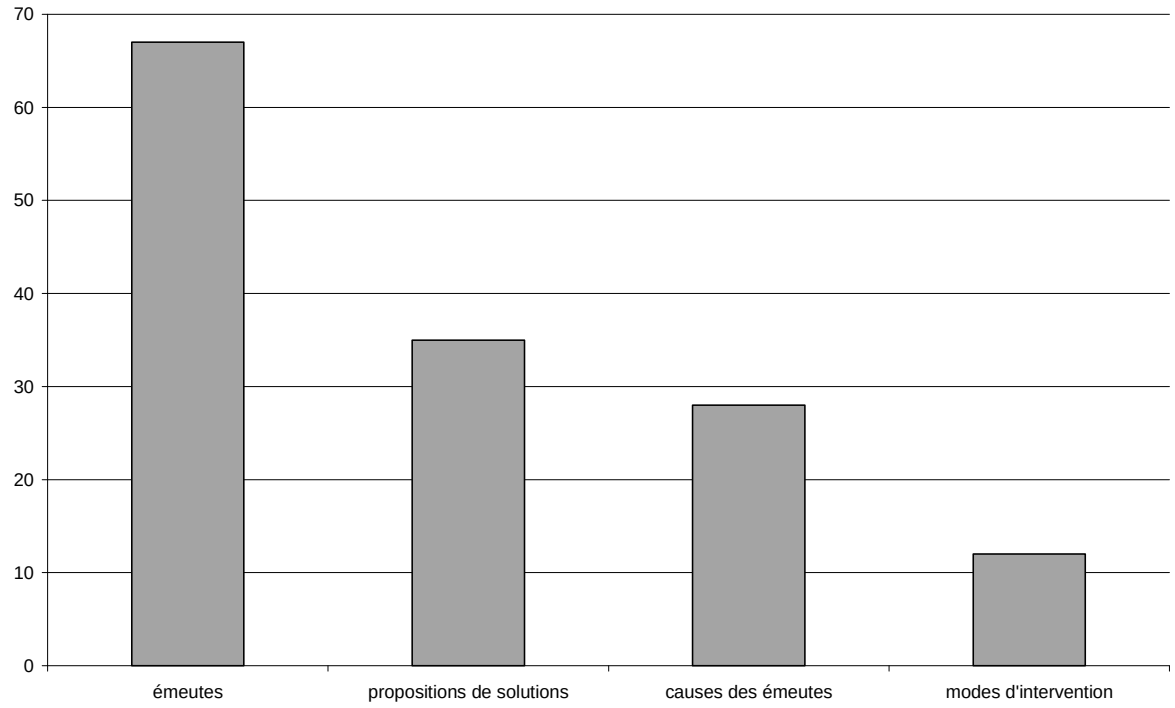
- les *causes des émeutes* à travers des discours d'explication et de mises en cause (« pourquoi ? comment ? qui est responsable ? »)

- les *modes d'intervention* à travers des discours de dissuasion à l'encontre de la violence (« comment arrêter les émeutes ? »)

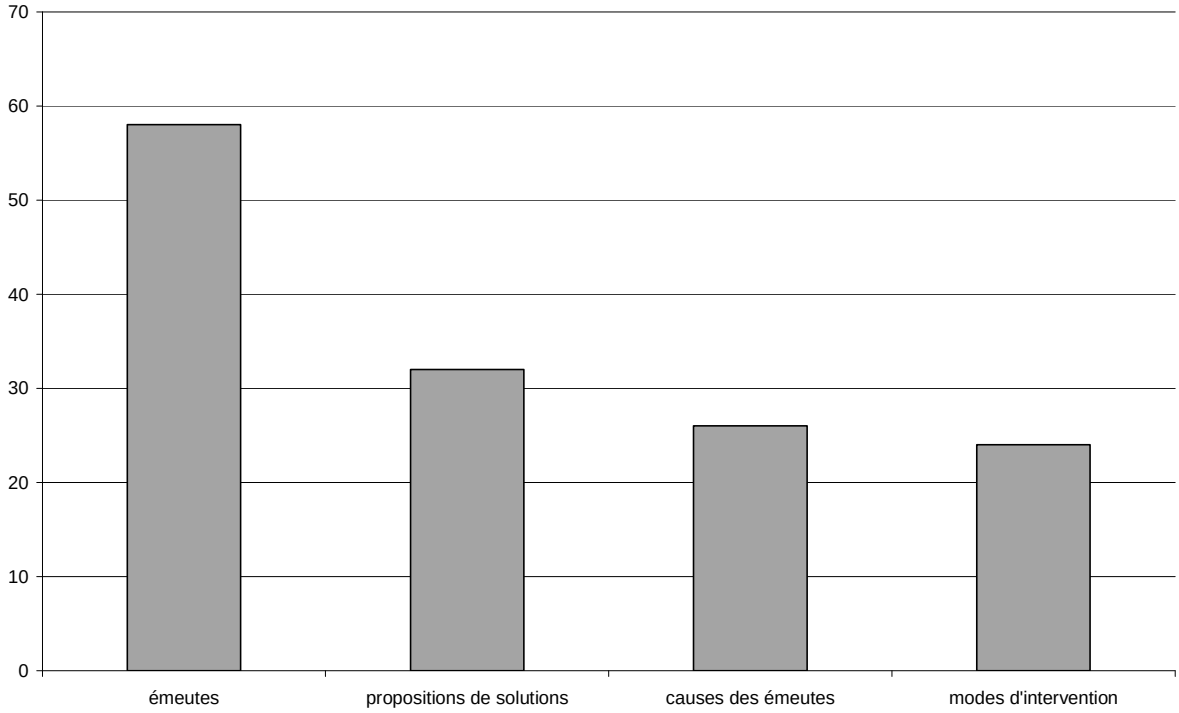
- les *propositions de solutions* à travers des discours de promotion d'actions pour la résolution de la crise (« comment résoudre la crise ? »)

Les quatre domaines thématiques apparaissent dans le même ordre sur les deux chaînes. En premier lieu, viennent les émeutes, puis les propositions de solutions et les causes des émeutes, et en dernier lieu, les modes d'intervention. Le domaine thématique des émeutes dépasse nettement les autres sur les deux chaînes, ce qui peut s'expliquer par une dominante de récit et de discours de réactions associée à la thématique. Par ailleurs, les propositions de solutions dépassent les causes des émeutes, la première thématique étant abordée à partir de la deuxième semaine des émeutes et tout au long de la période, alors que la seconde apparaît pendant les trois semaines de conflit. Enfin, on note que les modes d'intervention constituent une thématique plus abordée sur France 2.

TF1 : Les domaines thématiques



France 2 : Les domaines thématiques



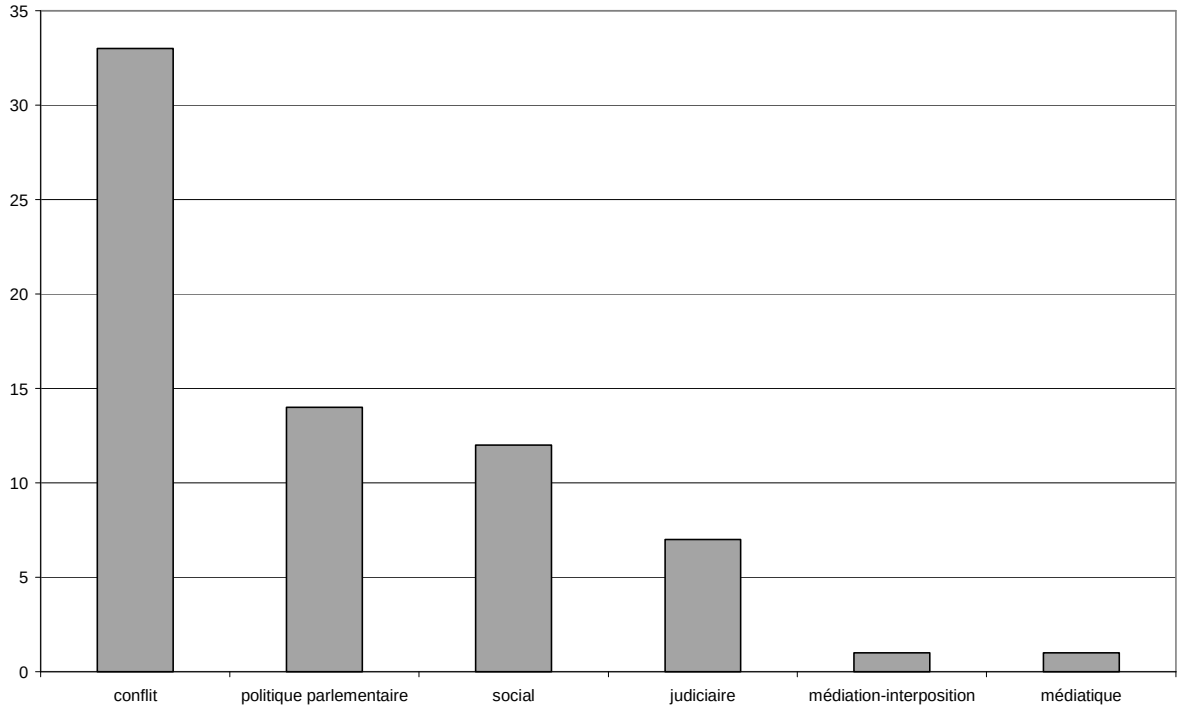
3. Les domaines scéniques : entre délibération et coercition

Pour l'ensemble des thématiques, nous avons déterminé dix domaines scéniques, en prenant en compte les types de locuteurs et le cadre de questionnement dans lequel s'insère la thématique abordée:

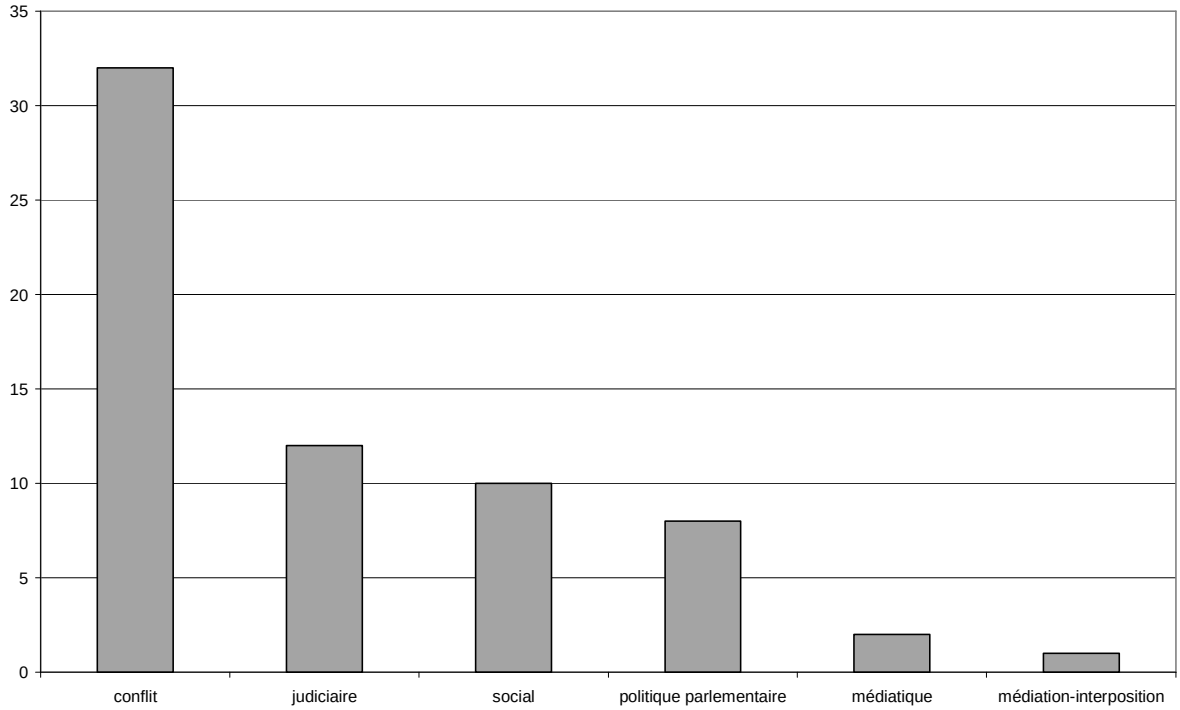
- une scène de la *politique parlementaire* impliquant des politiques faisant partie du gouvernement
- une scène *sociale* dans laquelle s'expriment les habitants des banlieues, les associations, mais aussi tout autre locuteur réagissant à la situation en banlieue et ne faisant pas partie des politiques
- une scène de *politique de terrain* dans laquelle sont mis en présence les citoyens et les politiques locaux autour d'une problématique commune (par exemple, « pour ou contre l'application du couvre-feu ? »)
- une scène du *conflit* relative aux affrontements entre jeunes et policiers, mais également aux réactions des victimes indirectes des incendies
- une scène de *médiation-interposition* ayant trait aux actions menées sur le terrain du conflit pour enrayer les émeutes, telles que les appels au calme ou l'application du couvre-feu, y compris les interventions réalisées en duplex, sur le plateau du journal.
- une scène *judiciaire* relatives aux procédures de condamnation des émeutiers ou de leurs parents, ainsi que des policiers ayant commis des exactions
- une scène des *sciences sociales*, dans laquelle interviennent principalement des sociologues
- une scène *médiatique* concernant la manière dont les médias étrangers rendent compte des émeutes
- une scène de l'*activité économique* relative aux entreprises et aux politiques d'insertion professionnelle
- une scène de l'*éducation* relative aux institutions scolaires et aux projets éducatifs

Comme le montrent les graphiques présentés à la page suivante, concernant *les émeutes*, le domaine scénique principalement représenté est celui du conflit. TF1 privilégie ensuite la scène de la politique parlementaire, puis celles du social et du judiciaire.

TF1 : Les domaines scéniques pour les émeutes



France 2 : Les domaines scéniques pour les émeutes



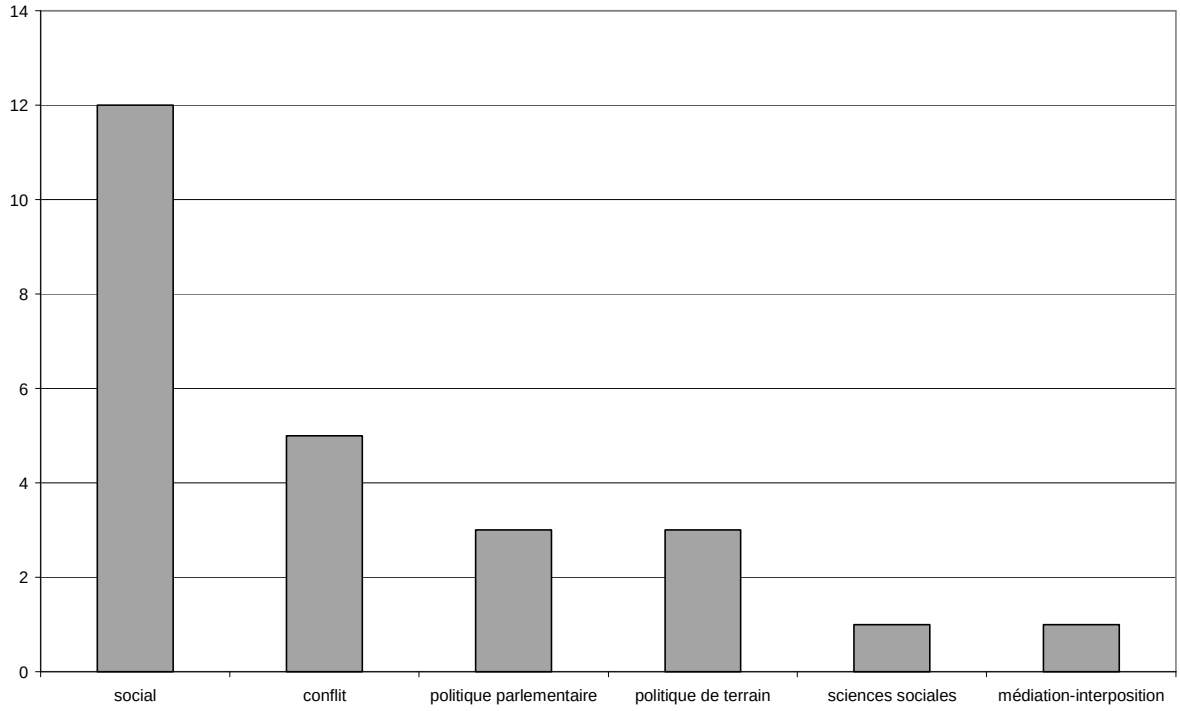
France 2 privilégie quant à elle, la scène judiciaire en rapportant notamment le procès de la condamnation de policiers ayant molesté un émeutier, ce qui a été filmé et diffusé dans un reportage. Puis, la scène du social est traitée de manière quasiment égale avec celle de la politique parlementaire. Les scènes sociale et politique se rapportent principalement à la délibération, alors que les scènes judiciaires et de médiation-interposition renvoient à des formes de coercition. A cet égard, on verra que finalement, en prenant en compte l'ensemble des reportages, TF1 privilégie la scène judiciaire alors que France 2 privilégie la scène de médiation-interposition. Enfin, la scène médiatique est peu représentée sur les deux chaînes, mais il nous a paru intéressant de noter que le regard des médias sur les émeutes pouvait implicitement être problématisé à travers le point de vue d'autres médias européens ou américains, même s'il semble que ce soit pour minimiser le degré de sensationnalisme des médias français par rapport aux médias étrangers.

Concernant la thématique des *causes des émeutes*, le graphique de la page suivante nous montre que la scène sociale est prédominante, notamment pour France 2. Sur TF1, viennent ensuite les scènes politiques parlementaire et de terrain, puis du conflit, et enfin, dans une moindre mesure la médiation-interposition et les sciences sociales. Sur France 2, la scène du conflit est beaucoup moins représentée, tout comme celle des politiques, la politique de terrain étant légèrement plus représentée que la politique parlementaire. Les scènes de médiation-interposition et des sciences sociales sont représentées de manière égale sur les deux chaînes.

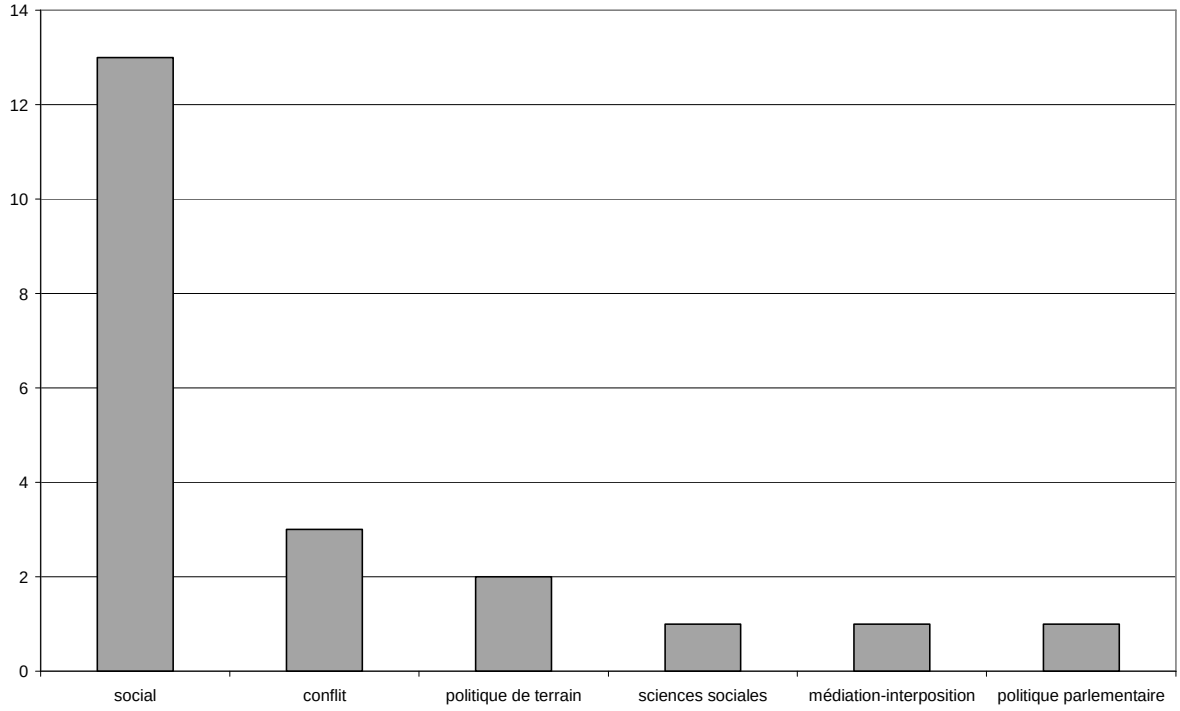
Lorsqu'il est question des *modes d'intervention* (graphique page 70), la scène prédominante pour les deux chaînes est la scène de médiation-interposition avec les appels au calme, même si France 2 compte globalement plus de reportages. La politique de terrain et le social sont davantage représentés sur France 2, notamment concernant la controverse sur l'application du couvre-feu. A cet égard, France 2 privilégie une scène sociale, c'est-à-dire exclusivement réservée aux habitants des communes et non une confrontation dans une mise en présence avec les politiques en charge de l'application de la mesure, comme c'est le cas pour TF1. Enfin, la scène parlementaire également représentée par les deux chaînes, concerne la décision d'application de l'Etat d'urgence.

Enfin concernant les *propositions de solutions* (graphique page 71), le domaine scénique prédominant pour les deux chaînes est le domaine de l'activité économique. Ensuite, pour TF1, les scènes de politiques de terrain, de l'éducation et du social sont relativement égales. En revanche, sur France 2, la scène du social, avec notamment les associations, est privilégiée par rapport à la politique de terrain et l'éducation. Enfin, en dernier lieu, viennent les scènes judiciaires pour le traitement de la délinquance et la scène parlementaire pour les mesures relatives à l'égalité des chances et à l'apprentissage en entreprise.

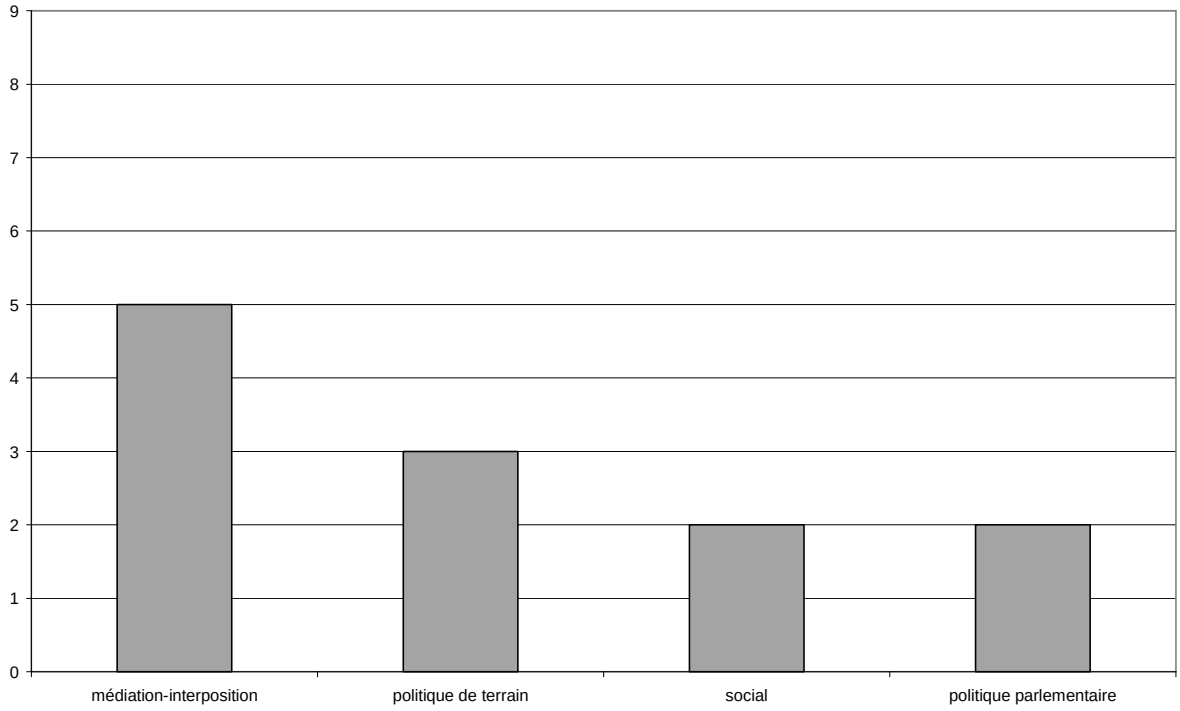
TF1 : Les domaines scéniques pour les causes



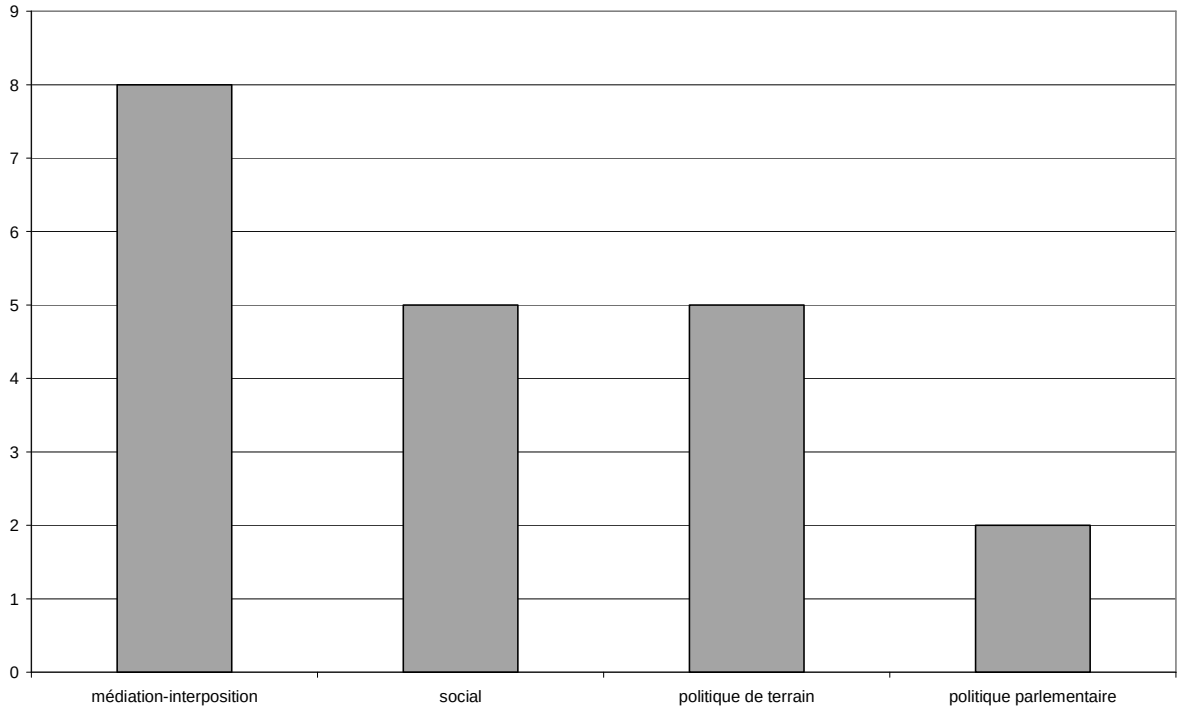
France 2 : Les domaines scéniques pour les causes



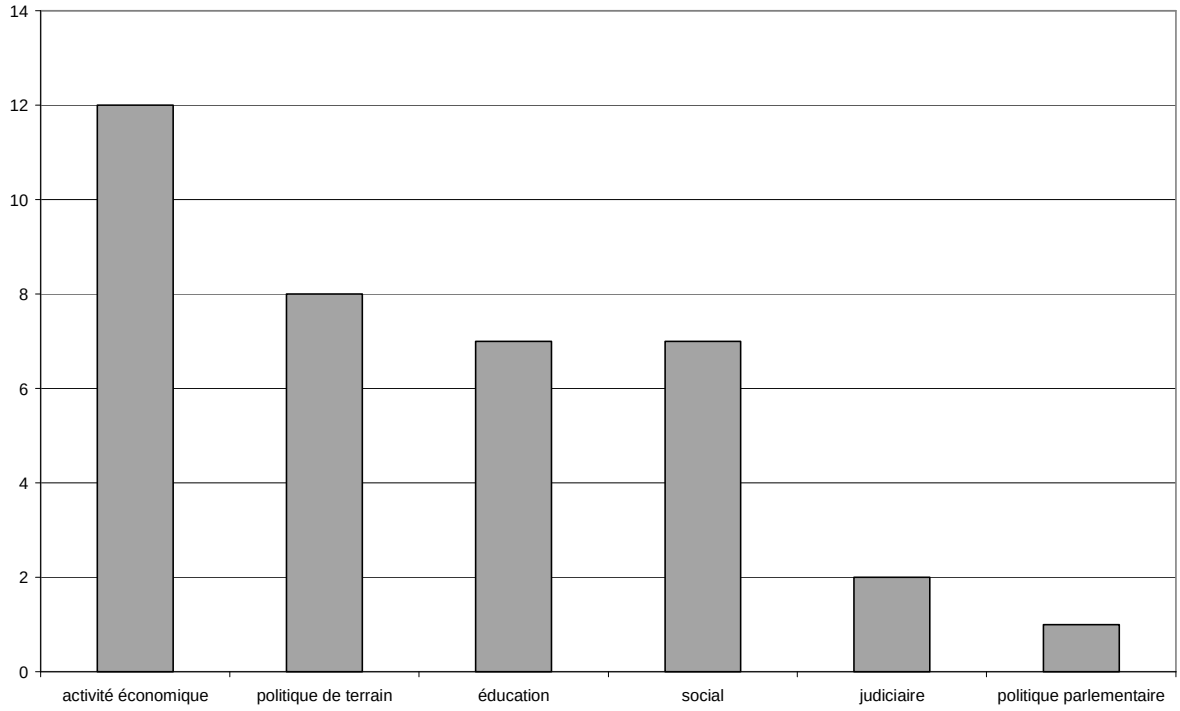
TF1 : Les domaines scéniques pour les modes d'intervention



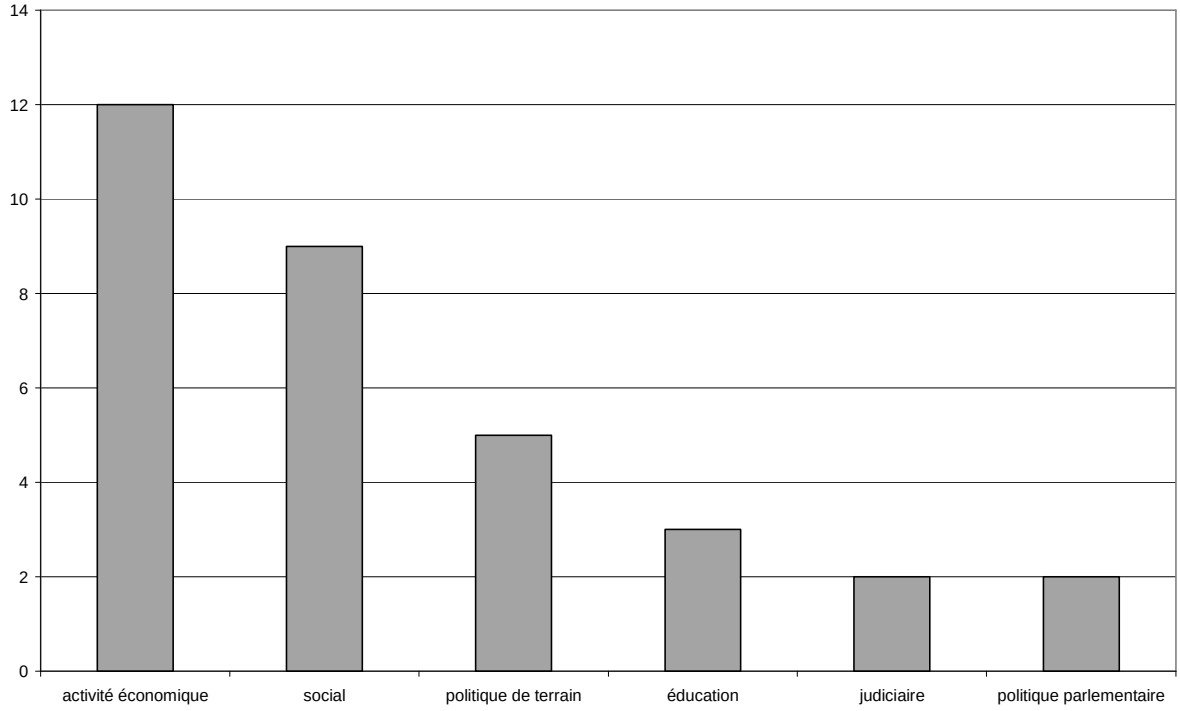
France 2 : Les domaines scéniques pour les modes d'intervention



TF1 : Les domaines scéniques pour les propositions de solutions



France 2 : Les domaines scéniques pour les propositions de solutions



4. Les types de sujets répondant à des enjeux d'interpellation, d'explication et d'incitation

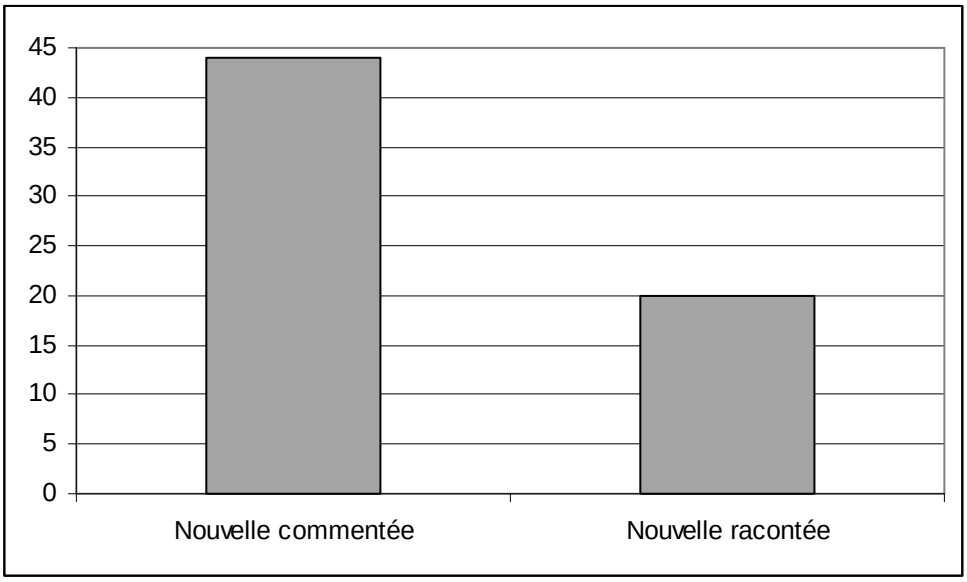
Pour chaque thématique, nous proposons une classification des sujets selon une typologie faisant référence à leur *degré d'argumentativité,* c'est-à-dire selon la présence des composantes de l'argumentation (problématisation, positionnement et probation):

- la *nouvelle racontée* consistant à la description et à la narration d'un fait
- la *nouvelle commentée* consistant également à la description et à la narration d'un fait mais en incluant dans une ou plusieurs séquences un positionnement ou une problématisation
- l'*exemple* correspondant à l'illustration d'une valeur ou d'une manière de faire
- le *point de vue* développant un positionnement particulier avec des arguments, celui-ci pouvant être mis en regard avec un positionnement et des arguments différents dans le cadre d'une problématisation.

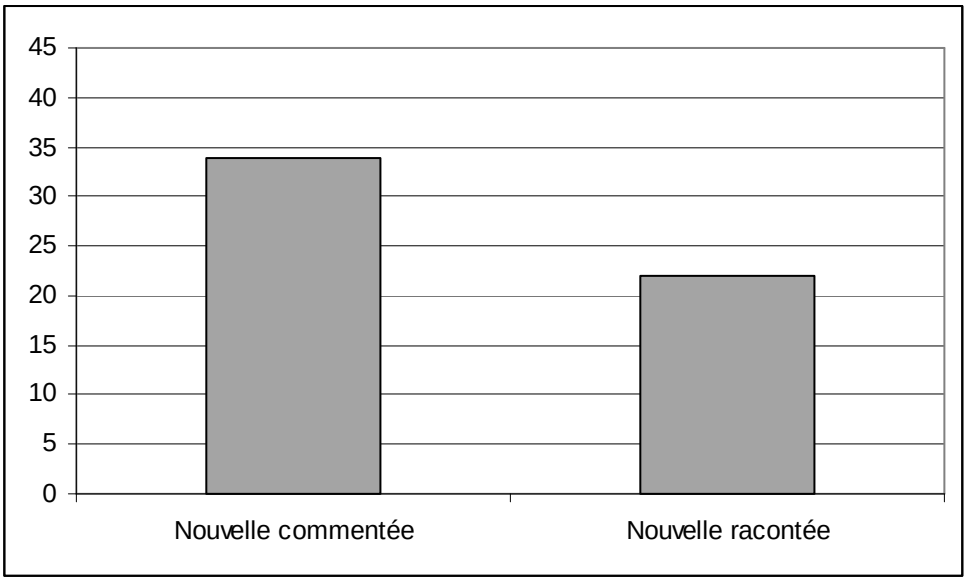
Concernant la thématique des émeutes (graphiques à la page suivante), on constate une dominante de nouvelles commentées pour les deux chaînes. Cependant, cette tendance est beaucoup plus affirmée sur TF1, et correspond à une visée interpellative du commentaire et des discours des locuteurs interviewés à propos de l'intervention du gouvernement dans la résolution de la crise.

Dans les propositions de solutions (page 74), on trouve en majorité des exemples sur les deux chaînes. Il s'agit de compte-rendu de projets ou de méthodes dont les résultats bénéfiques sont mis en valeur, comme par exemple les « internats d'excellence » permettant un appui individualisé aux élèves, ou encore une valorisation de la mixité culturelle par certaines entreprises. Ces types de sujets renvoient donc à une visée d'incitation. Les points de vue ainsi que les nouvelles commentées correspondent quant à elle à des discussions à propos des mesures gouvernementales, telle que la rénovation urbaine.

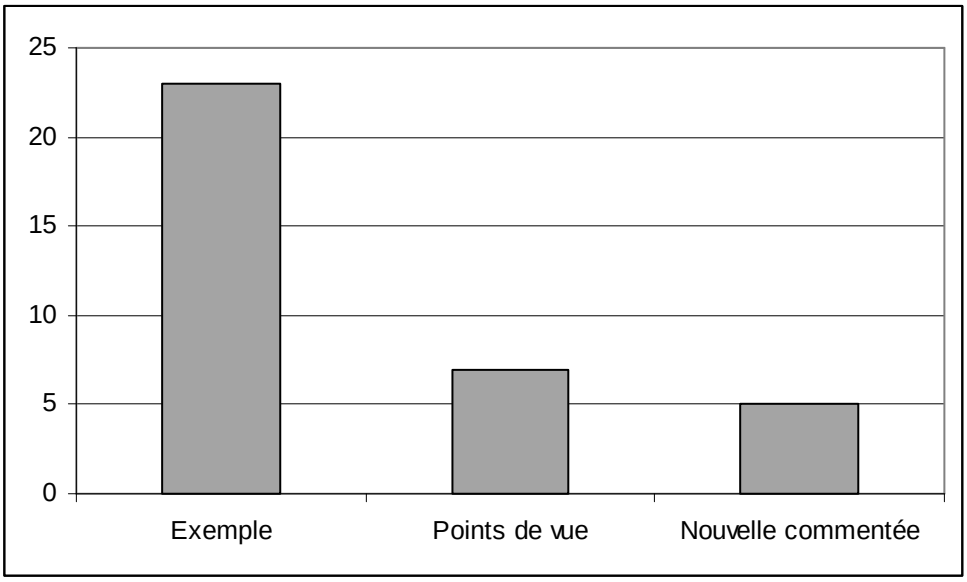
TF1 : Types de sujets sur les émeutes



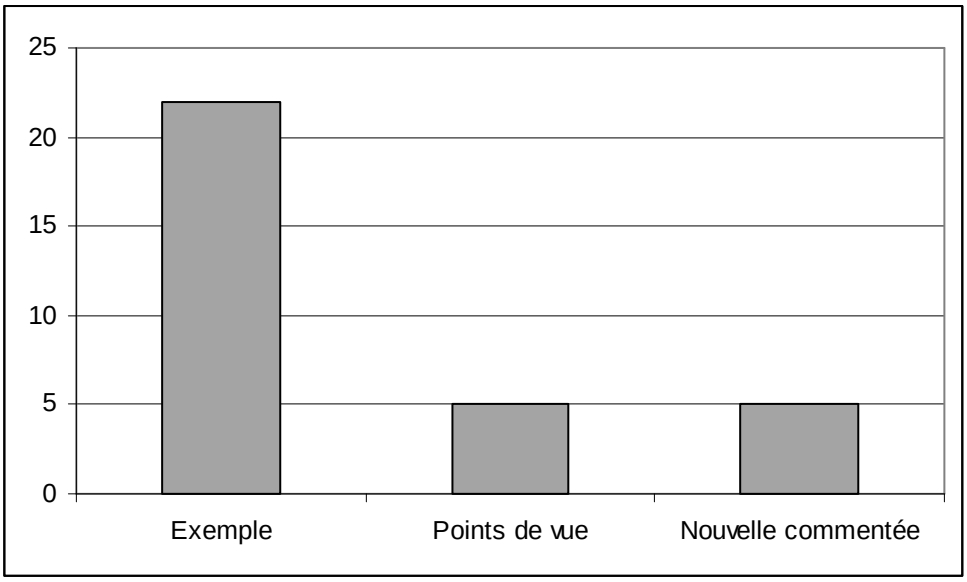
France 2 : Types de sujets sur les émeutes



TF1 : Les types de sujets concernant les propositions de solutions

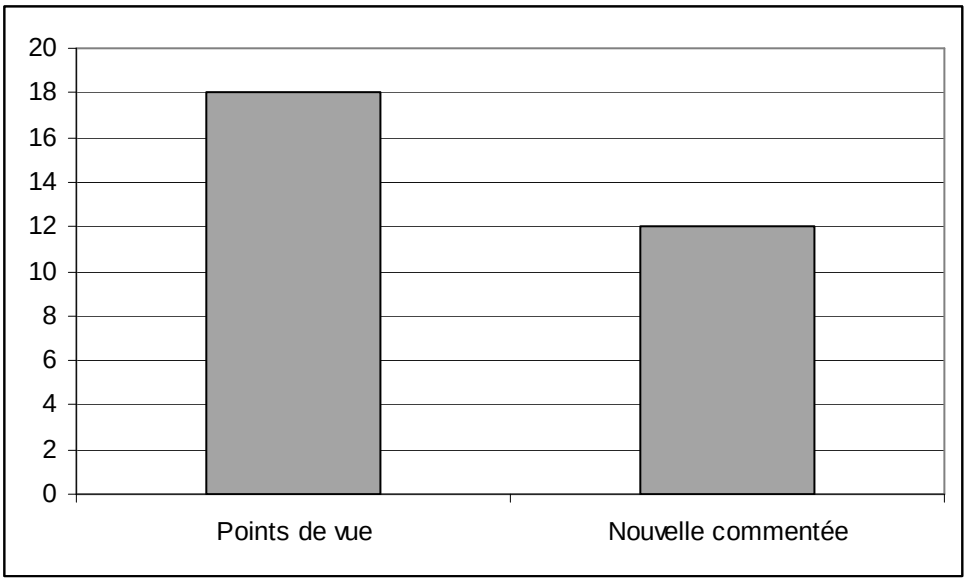


France 2 : Les types de sujets concernant les propositions de solutions

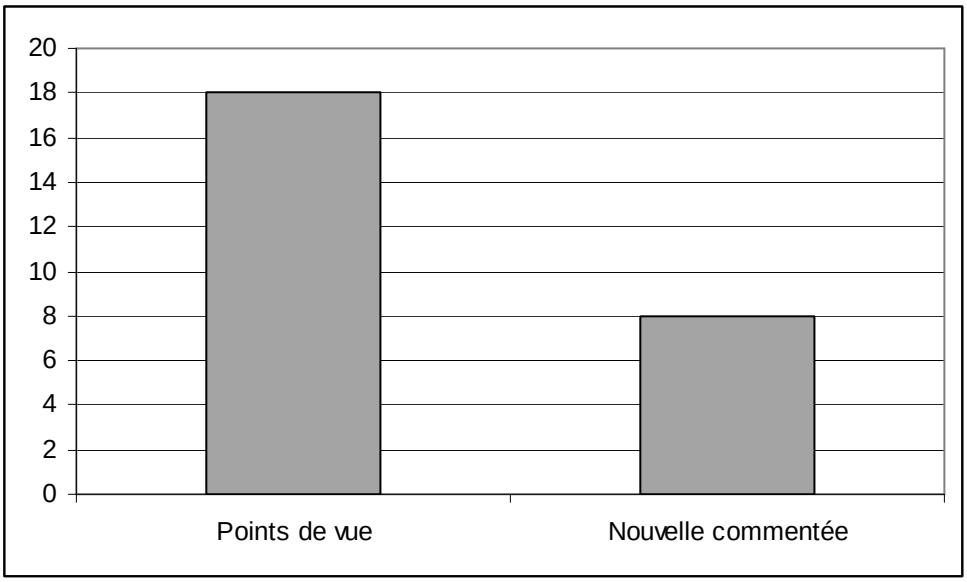


A propos des causes, sur TF1 comme sur France 2 (voir les graphiques ci-dessous), les points de vue sont privilégiés et répondent à la fois à un enjeu d'explication et d'interpellation par rapport aux nouvelles commentées, dans lesquelles apparaissent notamment des discours de mise en cause.

TF1 : Les types de sujets à propos des causes

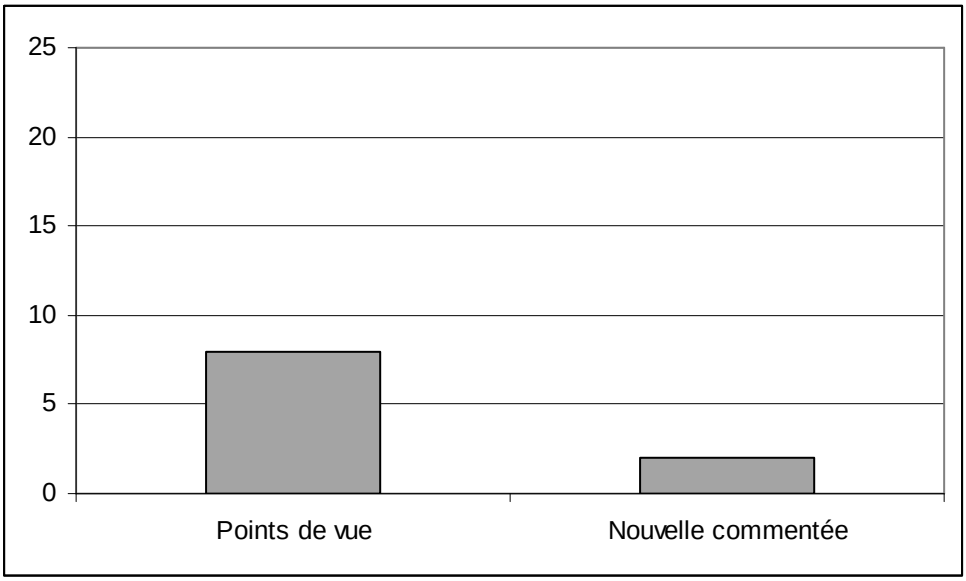


France 2 : Les types de sujets à propos des causes

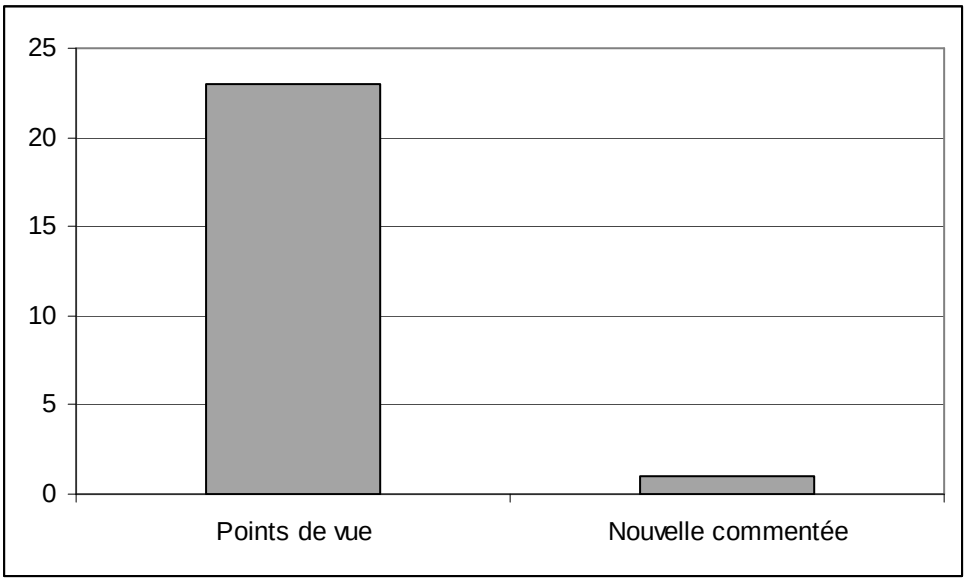


Enfin, dans les modes d'intervention, la prédominance des points de vue répond d'une part à une visée incitative relative aux appels au calme, et d'autre part à la controverse suscitée à propos de l'application du couvre-feu.

TF1 : Les types de sujets sur les modes d'intervention



France 2 : Les types de sujets sur les modes d'intervention



5. Les types de locuteurs

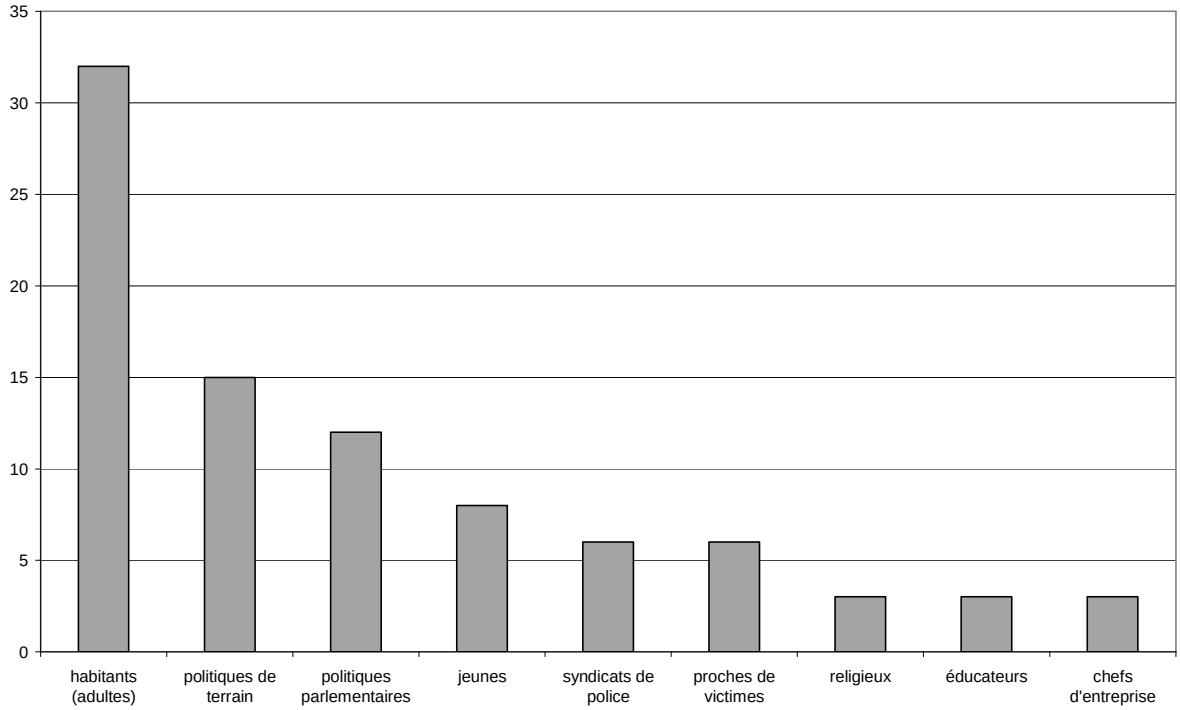
Nous présentons ici les principaux locuteurs interviewés pour chaque thématique. Concernant *les émeutes* (graphiques de la page suivante), les types de locuteurs apparaissant le plus dans les deux chaînes sont en premier lieu les habitants adultes des banlieues concernées, suivis des politiques de terrain et des politiques parlementaires. Les jeunes apparaissent dans une moindre mesure, par rapport à la thématique des causes où ils se retrouvent en première position. Apparaissent également des proches de victimes d'agressions. On remarque par ailleurs que les syndicats de police sont davantage présents sur TF1 que sur France 2.

Parmi les locuteurs interviewés à propos des *propositions de solutions* (page 79), les jeunes sont les locuteurs les plus appelés à fournir des témoignages. Ce qui est le cas également pour les *causes* (page 80). On remarque que sur France 2, la part des jeunes est égale à celle des adultes. A cet égard, l'analyse qualitative permettra d'observer que les positionnements des adultes viennent souvent corroborer ceux des jeunes. Par ailleurs, les locuteurs politiques apparaissent davantage sur TF1 que sur France 2, tout comme les syndicats de police. En revanche, les sociologues interviennent également sur les deux chaînes. Enfin, on note qu'un champion de boxe est également interviewé sur cette thématique.

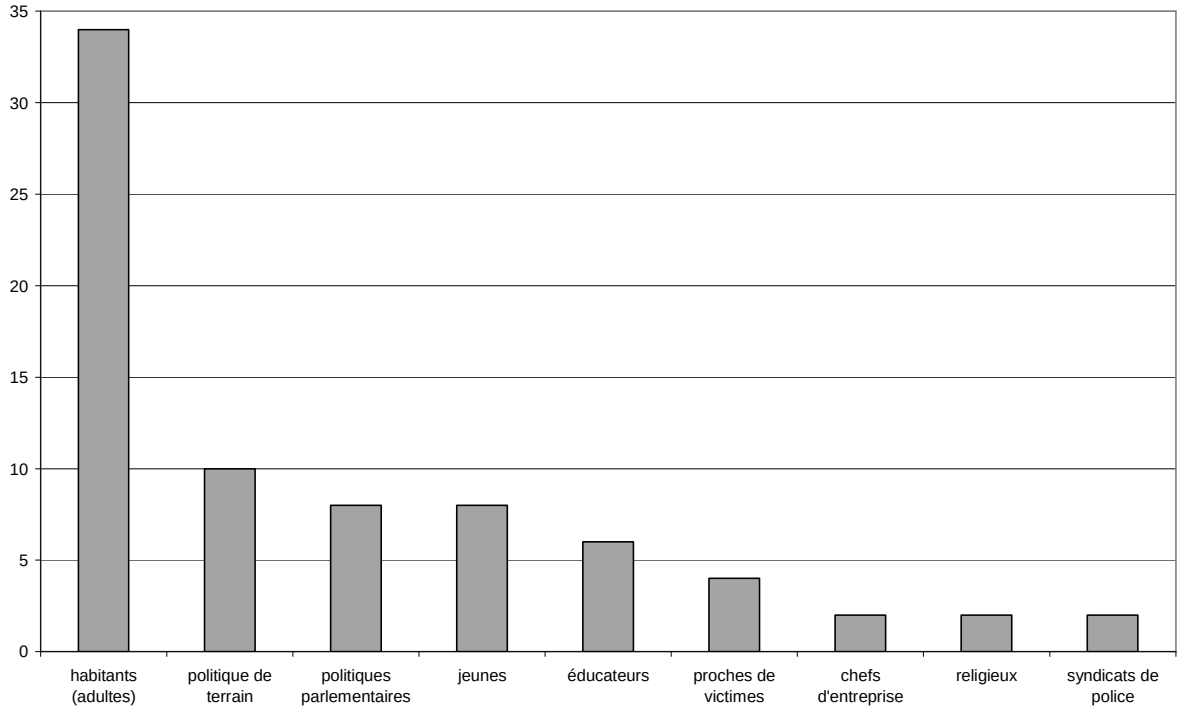
Concernant les *modes d'intervention* (graphique page 81), les locuteurs les plus représentés sur France 2 sont les habitants, jeunes et adultes, interviewés à propos de l'application du couvre-feu, ainsi que les politiques. En revanche sur TF1, ce sont les politiques parlementaires qui interviennent le plus sur cette question. Des commerçants apparaissent également, mais dans une moindre mesure.

Concernant les appels au calme, sur TF1, ce sont notamment les éducateurs, les associations et les religieux qui sont représentés, ainsi qu'un joueur de football célèbre. On retrouve ces mêmes locuteurs sur France 2, à la différence du joueur de football. Egalement sur France 2, un chef d'entreprise intervient à l'adresse des jeunes pour un appel au calme.

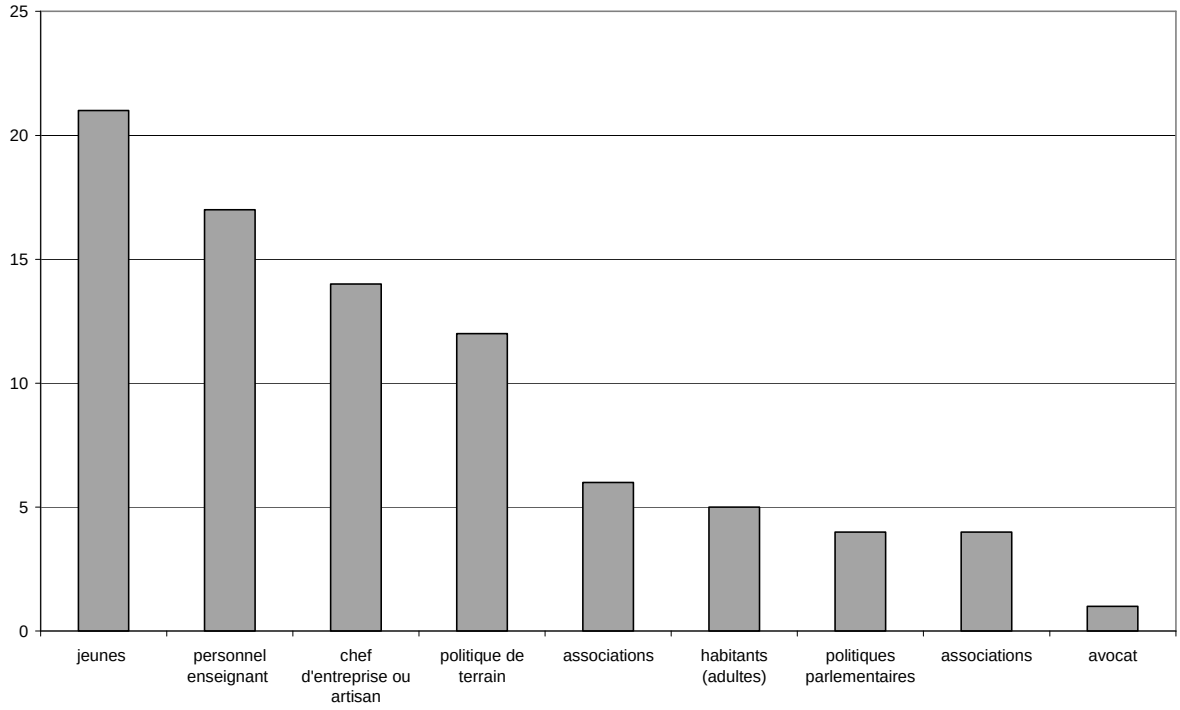
TF1 : Les locuteurs interviewés concernant les émeutes



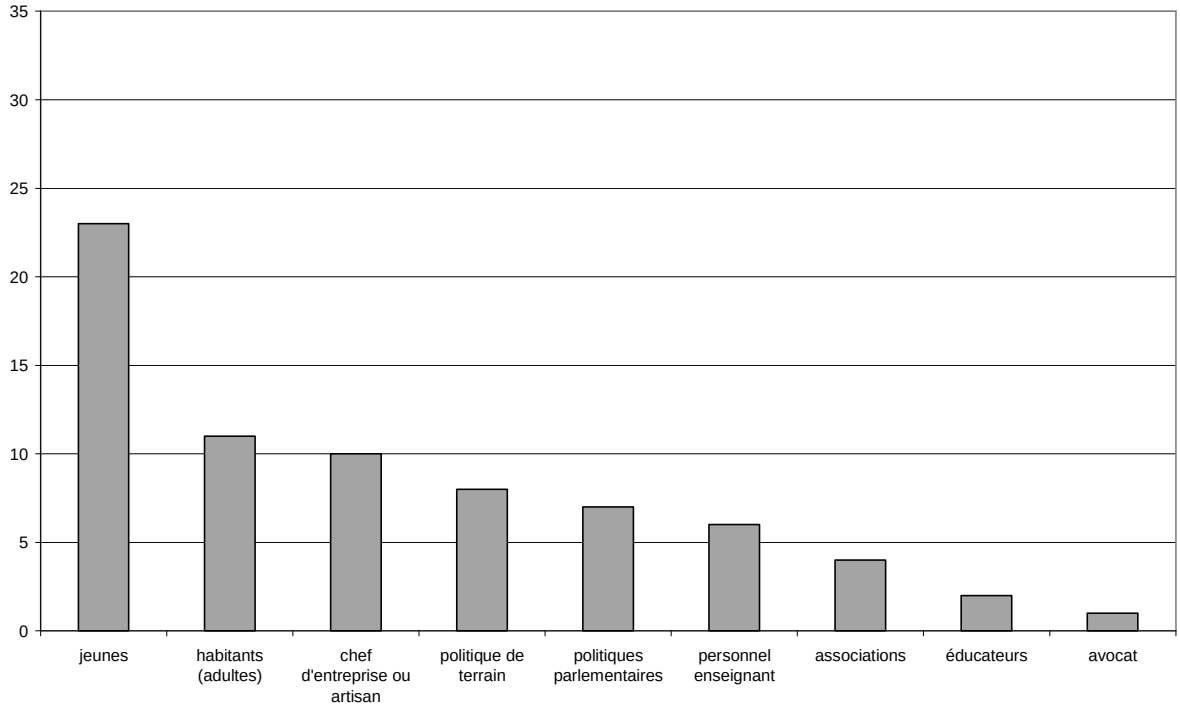
France 2: Les locuteurs interviewés concernant les émeutes



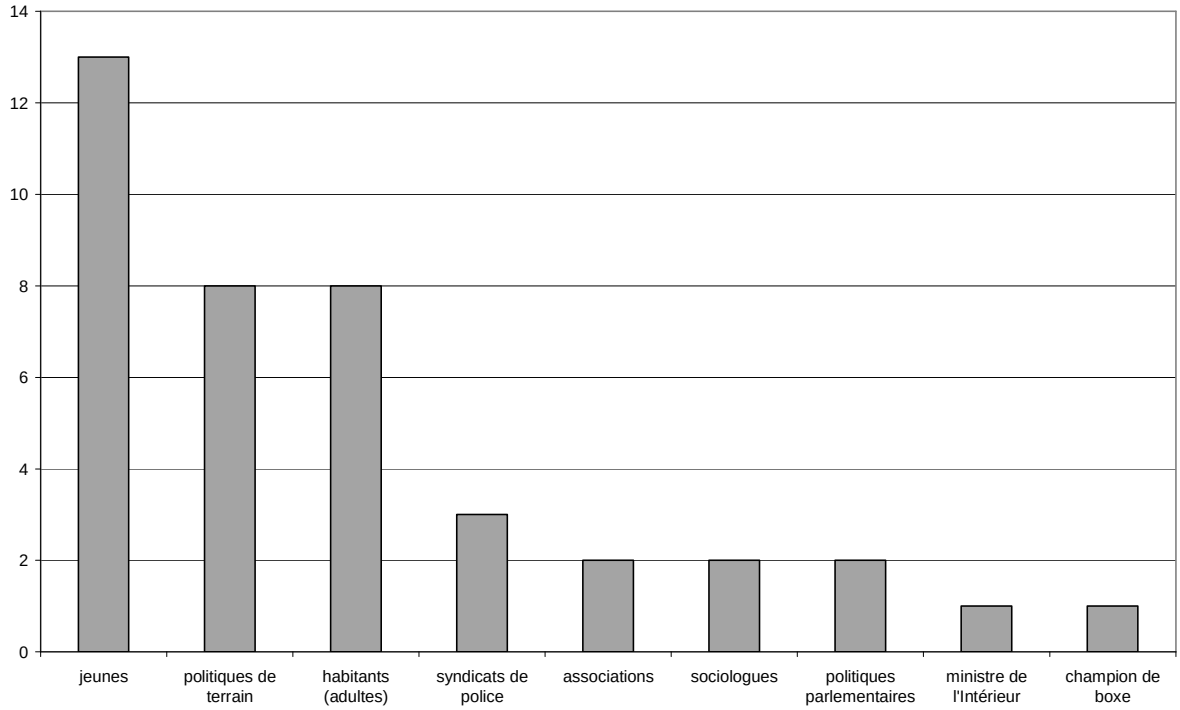
TF1 : Les locuteurs interviewés dans les propositions de solutions



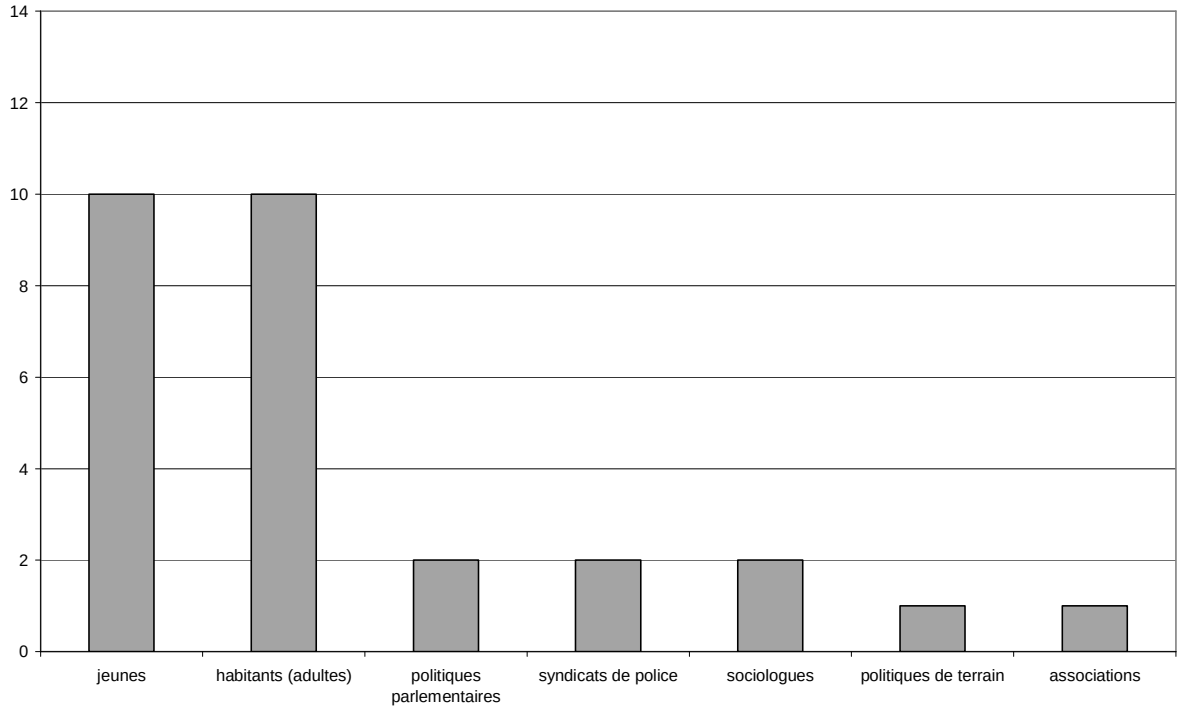
France 2 : Les locuteurs interviewés dans les propositions de solutions



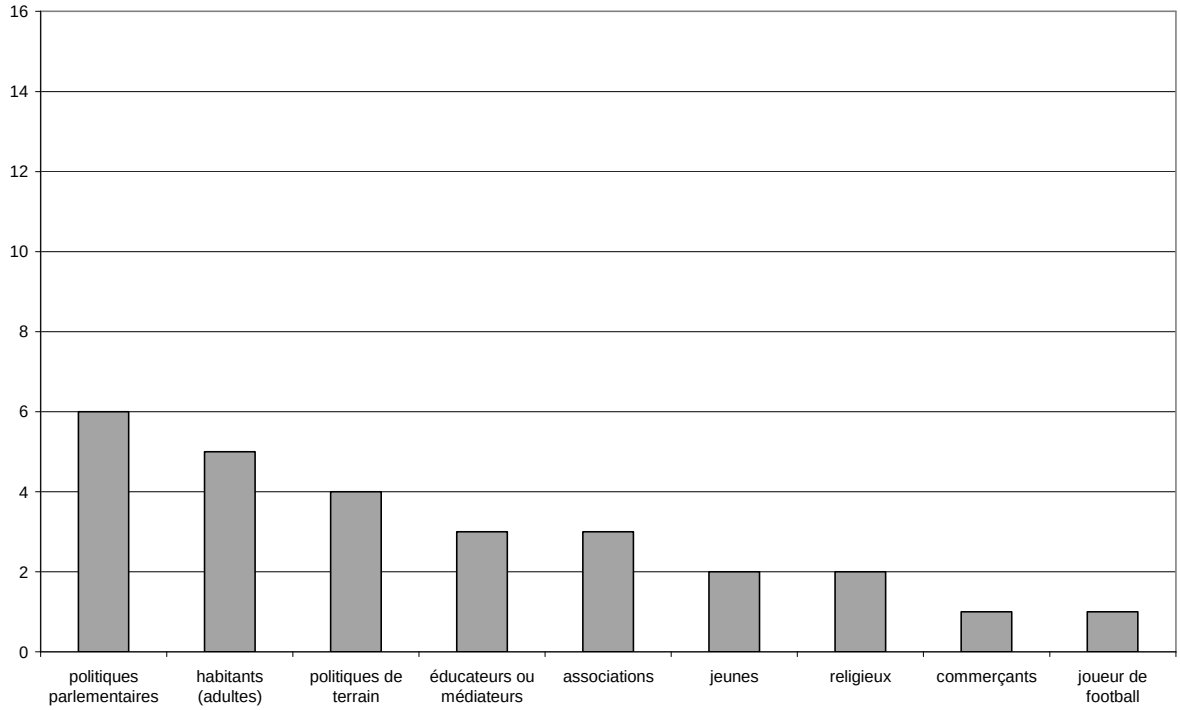
TF1 : Les locuteurs intervenant sur les causes



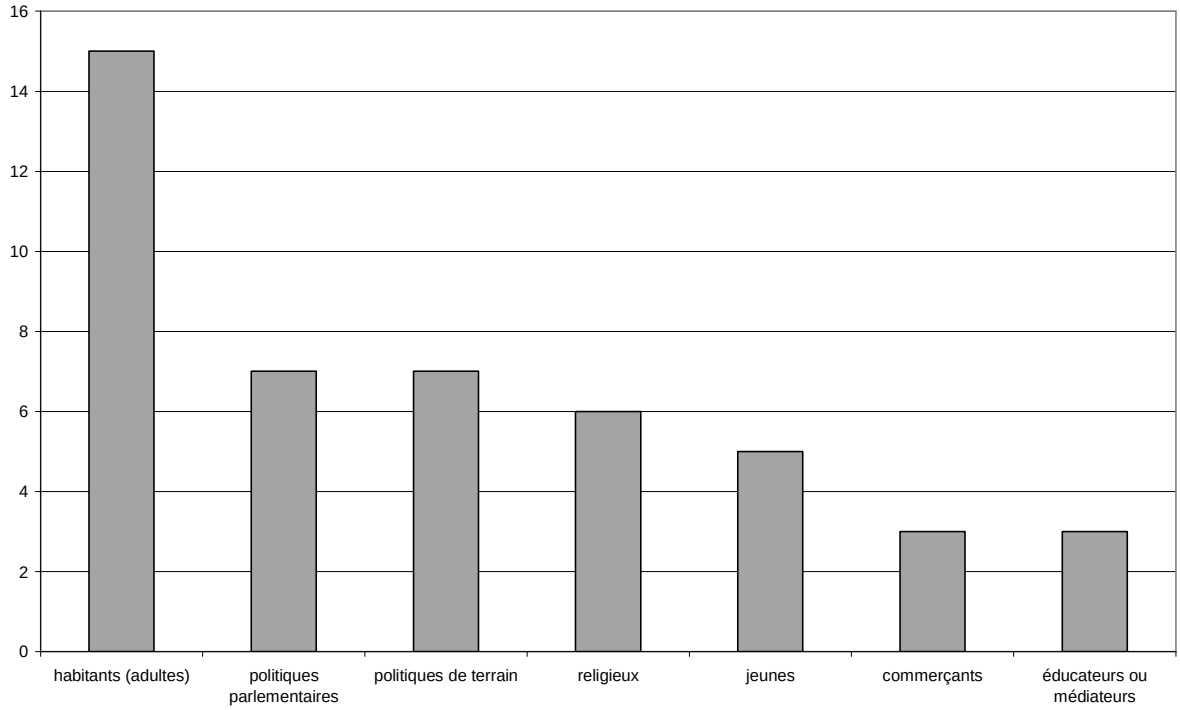
France 2 : Les locuteurs intervenant sur les causes



TF1 : Les locuteurs des modes d'intervention



France 2 : Les locuteurs des modes d'intervention



TROISIEME PARTIE

L'ANALYSE QUALITATIVE : EXPLICATIONS ET POSITIONNEMENTS

L'analyse qualitative se décompose en trois chapitres. Le premier porte sur les causes des émeutes avec une analyse des problématisations, des positionnements et des arguments dans le commentaire et le discours des locuteurs interviewés. Nous tenterons de dégager ainsi les arguments qui structurent le débat pour chacune des chaînes, selon les différents questionnements abordés.

Tout d'abord, nous abordons brièvement les reportages consacrés à la mort des adolescents de Clichy-sous-bois afin de mettre en lumière les premières orientations des commentaires des deux chaînes, ainsi que les enjeux de la controverse à travers la manière de mettre en relation les positionnements et les arguments des locuteurs interviewés.

0. Problématisations globales des circonstances de la mort des deux adolescents à Clichy-sous-bois

Les émeutes se déclenchent le 27 octobre 2005 à Clichy-sous-bois, où deux adolescents meurent dans l'enceinte d'un transformateur électrique à la suite d'une intervention de la police dans leur cité. Faute de résultats établis par une enquête à ce moment-là, les reportages consacrés à ce drame reposent notamment sur des témoignages de jeunes, de syndicats de police, des déclarations du Ministre de l'Intérieur, ainsi que de magistrats. Les points de vue divergents et les doutes qui en découlent suscitent une controverse selon un scénario récurrent[130] : la mort des adolescents est perçue comme une

[130] G. MAUGER (2006), *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Editions du Croquant, Paris, p. 21-33

injustice pour les habitants de la cité et engage la mise en cause des policiers, ou au contraire, les victimes font l'objet d'un blâme, ce qui entraîne un discours d'exonération de la police.

Nous verrons pour chaque chaîne les positionnements relevés dans le commentaire conjointement aux discours des locuteurs interviewés en confrontation, à savoir, les jeunes témoins de l'intervention policière et les autorités judiciaires.

a) *Les reportages de TF1 : une responsabilité des policiers minorée face à une demande de justice citoyenne*

Le commentaire est tout d'abord marqué par un discours de réfutation de la responsabilité des policiers à travers la négation de la poursuite, le verbe « poursuivre » inférant dans ce cas une hostilité manifeste à l'égard des adolescents décédés :

TF1 29OCT R2 :
[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : Et ce matin, une marche silencieuse s'est déroulée dans le centre de Clichy-sous-Bois, en mémoire des deux adolescents morts électrocutés jeudi soir dans un local EDF, des jeunes qui n'étaient pas poursuivis par la police mais qui fuyaient un contrôle d'identité selon le procureur de la République de Bobigny, leur famille tente de comprendre ce qui a bien pu se passer. Reportage Frédéric Agnès et Jean Yves Mey.

TF1 30OCT R2 :
[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : C'est la mort de deux adolescents de 15 et 17 ans dans la nuit de jeudi à vendredi qui a provoqué les émeutes. Deux jeunes qui se croyaient poursuivis par la police et qui se sont électrocutés dans un transformateur EDF. Ce matin, leurs familles ont décidé de porter plainte pour non-assistance à personne en danger. L'enquête sur place de Patrick Fandio et olivier Stammbach.

La négation de la poursuite constitue donc avant tout une négation du lien de cause à effet entre l'intervention de la police et le décès des adolescents. Mais la responsabilité de la police est également écartée à travers une supposition erronée attribuée aux jeunes, indiquée par le verbe d'opinion « croire ». Cela engage une suspicion à propos des victimes, leur fuite laissant penser, à la manière d'un indice, qu'ils aient quelque chose à se reprocher. La charge de la preuve est donc reportée sur ces jeunes, dont l'innocence reste à prouver, comme le montrent les questionnements du Premier Ministre interviewé :

TF1 28OCT R1 :
[Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire] : Il reste à savoir pourquoi ces deux jeunes ont franchi ces deux murs d'enceinte. Comment cela s'est passé, pourquoi voulaient-ils se cacher ? Etaient-ils eux-mêmes sur le chantier au moment de la première interpellation ? Le rapport d'enquête que j'ai demandé à l'inspection générale des services et une enquête judiciaire menée par le procureur de la République nous donnerons tous les éléments.

La première question porte sur la fuite des jeunes, le verbe « se cacher » induisant un motif répréhensible. De plus, la seconde question établit un lien entre ces jeunes et une tentative de cambriolage signalée auparavant sur un chantier, ce qui tend à les priver de l'innocence inhérente au statut de victime, qui légitimerait une requête de réparation.

Dans le dernier reportage consacré à cette controverse, le discours du procureur réfute la délinquance des victimes tout en réaffirmant la négation de leur poursuite par les policiers. Or, ici, la poursuite implique une connaissance du fait que les jeunes aient pénétré dans la centrale électrique, comme l'indique le commentaire rapportant les paroles des jeunes témoins (« ils savaient où ils allaient ») :

TF1 30OCT R2 :
[Procureur de Bobigny] : Ils se sont mis, c'est ce que dit le jeune, à courir parce que les autres jeunes couraient. Les trois adolescents en question n'étaient pas défavorablement connus des services de police, il ne s'agissait pas de délinquants, ils se sont crus poursuivis, alors qu'à aucun moment ils ne l'ont été par les services de police de Livry Gargan.
[Commentaire] : Mais ces adolescents contestent cette version officielle. Zyad et Bouna ont bien été poursuivis parce que, disent-ils, les policiers savaient où ils allaient.
[Jeune] : J'ai entendu dire, dans le talkie-walkie, le policier il a dit que « ils iront pas loin, ils sont dans la centrale EDF».

Dès lors, la responsabilité est reportée sur les policiers, accusés d'avoir laissé les jeunes dans un lieu dangereux en connaissance de cause, ce qui transparaît dans le commentaire rapportant le point de vue du frère de la victime :

TF1 30OCT R2 :
[Commentaire] : Les trois adolescents ont dû escalader un mur de 3 mètres, alors que la nuit tombait. C'est la preuve qu'ils avaient la police aux trousses d'après le frère d'un des adolescents qui va porter plainte.
[SIAKA TRAORE, frère d'une victime] : Pour pouvoir escalader, franchir les barbelés, rentrer dans la zone et pouvoir re-sauter encore l'autre mur, là où ils ont trouvé la mort, franchement, c'est qu'ils se sont fait vraiment poursuivre.
[autre frère de la victime] : Les policiers savaient que c'était une centrale électrique, ils ont pas prévenus les gamins, ils leur ont pas dit de faire attention, il les ont laissé rentrer dedans quand même.

La mise en accusation des policiers est prise en charge par le dernier locuteur interviewé. Elle repose sur un argument éthique relatif à la protection des personnes, celle-ci faisant partie des missions civiques des policiers.

b) Les reportages de France 2 : une demande de justice citoyenne prise en compte par les autorités judiciaires

Dans un premier reportage, le commentaire évoque la suspicion de cambriolage pesant sur les jeunes, décrits comme faisant partie d'une « bande ». Le « cambriolage » et l'action de « dégradation » sont posés comme étant des faits avérés :

F2 28 OCT R1 :
[Annonce Plateau : Françoise Laborde]: Mesdames, messieurs bonsoir. Flambée de violence cette nuit à Clichy-Sous-Bois après la mort de deux adolescents qui, inconscients du danger s'étaient cachés dans un transformateur EDF, ils ont été électrocutés. Un troisième jeune grièvement brûlé a été hospitalisé. Ces trois jeunes faisaient, semble-t-il partie d'une bande soupçonnée de cambriolage et de dégradation. Dès l'annonce de leur mort, les jeunes du quartier du Chêne Pointu sont descendus dans la rue pour tout casser. Bilan 23 voitures brûlées, l'école, la poste, la mairie, saccagées.

Le positionnement des jeunes témoins est tout d'abord mis en opposition avec celui des autorités judiciaires (« la police, la justice et le Ministre de l'Intérieur »). En effet, les témoignages attestent de leur poursuite par les policiers, alors que la déclaration du Ministre de l'Intérieur décharge les policiers de leur culpabilité à propos de la mort des adolescents :

F2 28 OCT R1 :
[Commentaire] : Ce qui a déclenché ces violences, c'est la mort de deux mineurs électrocutés alors qu'ils s'étaient réfugiés dans ce local EDF, après avoir escaladé le mur. Plusieurs adolescents présents hier soir affirment que les policiers poursuivaient les victimes
[Témoin 1] : Ils étaient quatre, lui il était parti de son côté, lui il est parti de son côté et il a bien vu que la police elle était derrière les trois autres
[Témoin 2] : et il m ont lâché moi pour
[Témoin 1] : parce que lui il était tout seul et ils sont partis vers les trois autres
[Commentaire] : Version démentie par la police, la justice et le Ministre de l'Intérieur
[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Ces jeunes essayaient d'échapper à la police, mais ils n'étaient pas à ce moment-là, d'après ce qui m'est indiqué dans le rapport écrit que j'ai reçu, ils n'étaient pas à ce moment-là poursuivis physiquement par la police, même s'ils essayaient de se cacher

Dans la déclaration du Ministre, la réfutation porte sur le lien de cause à effet entre la poursuite (« ils n'étaient pas à ce moment-là poursuivis physiquement par la police ») et la fuite des jeunes (« ils essayaient de se cacher »). Ce discours infère également un soupçon à l'égard des jeunes qui « essayaient d'échapper à la police », cette attitude renvoyant d'ordinaire à celle d'individus ayant commis un acte répréhensible.

Par ailleurs, dans un reportage diffusé à une date postérieure, les premiers éléments de l'enquête menée par l'Inspection Générale des Services, c'est-à-dire la police des polices, sont rapportés dans le commentaire. Leur positionnement rejoint les propos des jeunes

témoins ayant affirmé que les policiers savaient que les adolescents avaient pénétré dans la centrale électrique, ce qui est souligné par le verbe « confirmer » :

F2 3 NOV R4 :
[Commentaire] : Une semaine tout juste après la mort de Zyed et Bouna, l'enquête administrative livre ses premiers éléments. Ce 27 octobre aux alentours de 17 heurs, alors que les deux jeunes garçons escaladent le mur attenant au site d'EDF, un policier appelé en renfort prévient ses collègues par radio. Il signale que les deux individus sont localisés et en train d'enjamber un obstacle pour aller sur le site d'EDF. Les rapports de l'Inspection Générale des Services confirment aujourd'hui les dires de trois jeunes que nous avions rencontrés peu après les faits, interpellés le jour du drame, ils avaient saisi les bribes de conversations de policiers :
[Jeune] : Dans la voiture, il m'a fait, au talkie-walkie j'ai entendu dire « laissez-les, ils iront pas loin, ils sont dans la centrale EDF».
[Commentaire] : Conclusion de l'IGS, les policiers savaient que les deux jeunes avaient pénétré sur ce site extrêmement dangereux, mais les fonctionnaires auraient pensé qu'ils en étaient ressortis.

Cette preuve factuelle, appuyée par une autorité judiciaire, vient donc apporter de la crédibilité aux jeunes. Les policiers sont alors mis en cause pour non-assistance à personne en danger, selon le discours suivant du procureur, justifiant l'ouverture d'une enquête par un souci de vérité à propos du déroulement des faits:

F2 3 NOV R4 :
[Commentaire] : C'est pour éclaircir le déroulement des faits que la justice a décidé de confier l'enquête à un juge d'instruction.
[François Molinc, Procureur de la République à Bobigny] : Dans un souci de transparence, mais aussi pour bien montrer à tous la volonté de la justice de parvenir à la manifestation de la vérité, je requiers dès cet après-midi l'ouverture d'une information judiciaire contre X du chef de non-assistance à personne en danger

On peut considérer qu'à travers les interviews des différents locuteurs en opposition, d'une part les témoins et d'autre part les autorités judiciaires, ces reportages font correspondre une demande citoyenne de justice avec une réponse des institutions compétentes appliquant les procédures devant parvenir à « la manifestation de la vérité ». Cette correspondance est rendue manifeste à travers le discours du procureur lorsqu'il énonce une motivation relative au « souci de transparence ».

c) Comparaison globale des deux chaînes

Les reportages de TF1 se caractérisent par un commentaire de minoration de la responsabilité des policiers, s'appuyant notamment sur la réfutation du lien de cause à effet entre leur intervention et le décès des adolescents. Cette réfutation s'appuie sur le discours du procureur ainsi que celui du Ministre de l'Intérieur. Toutefois, ce dernier est davantage focalisé sur la fuite des adolescents qui est mise en relation avec une tentative de cambriolage présumée, ce qui induit une opinion commune, fondée sur la récurrence de l'observation, selon laquelle le comportement de fuite manifesterait nécessairement la culpabilité. Cet argument participe à une disqualification juridique privant donc les victimes de leur qualité d'innocence.

Par ailleurs, d'autres reportages représentent une demande de justice à travers la mise en accusation des policiers ayant laissé les adolescents sans secours dans un lieu dangereux. Cet argument éthique met en cause la compétence et le civisme des policiers. Finalement, les discours sont en quelque sorte mis dos-à-dos, avec une parole des jeunes contre la parole des autorités judiciaires.

Sur France 2, on retrouve les mêmes arguments chez les locuteurs interviewés. Cependant, un reportage plus tardif (F2 3NOVR4), faisant part des premiers résultats de l'enquête, vient confirmer les dires de jeunes témoins ayant attesté que les policiers savaient que les adolescents étaient en danger. Dès lors, les jeunes bénéficient de davantage de crédibilité, et leur requête de justice est prise en compte par les autorités judiciaires, comme le montre le discours du procureur annonçant l'ouverture de l'enquête pour non-assistance à personne en danger motivée par une « volonté de la justice de parvenir à la manifestation de la vérité ».

CHAPITRE 1

De la responsabilité du commentaire journalistique :

la recherche d'explication

Dans ce chapitre consacré à l'analyse des causes des émeutes, nous nous interrogerons sur la prise en charge des explications par le commentaire et le discours des locuteurs interviewés.

Nous présentons tous d'abord les principaux cadres d'explications reconstitués à partir des positionnements des locuteurs interviewés repérés tout au long de la période étudiée.

0. Présentation des cadres d'explications : les questionnements abordés et leur ordre d'apparition chronologique

En premier lieu, on distingue principalement deux questionnements en tension correspondant à des cadres interprétatifs de l'événement, l'un porte sur la causalité intentionnelle et concerne l'organisation des émeutiers, l'autre porte sur une causalité circonstancielle et concerne les difficultés d'insertion des jeunes. Ces questionnements apparaissent à partir de la mise en confrontation dans le temps et dans l'interdiscours des positionnements énoncés par les locuteurs interviewés, c'est-à-dire de manière globale, que les émeutes renvoient à un problème de délinquance ou qu'elles constituent un symptôme d'une précarité et d'une exclusion des jeunes. Pour la plupart des positionnements, il s'agit de mises en causes, ce qui amène à considérer les explications et les attributions causales selon un enjeu de responsabilité. En considérant les reportages de TF1, on note que la chaîne privilégie un cadrage sur la délinquance lors de la première semaine de couverture pour s'orienter finalement vers un cadrage portant sur l'insertion des jeunes, alors que sur France 2, ce dernier est présenté dès les premiers jours, notamment à travers une mise en cause de la politique de la ville. Le postulat d'une délinquance organisée sera finalement réfuté sur TF1, dans un reportage diffusé le 6/11/2005. Il est par ailleurs opposé dans

d’autres reportages aux positionnements de jeunes mettant en cause le comportement hostile de la police à leur égard. Dès lors, le conflit ainsi représenté met dos à dos les acteurs en opposition. En revanche, sur France 2, le conflit est davantage focalisé sur la personne du Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy.

Les tableaux suivants montrent la répartition des positionnements par date pour chaque chaîne :

TF1

	Positionnements	28/10	29/10	30/10	31/10	02/11	03/11	04/11	05/11	06/11	13/11	Total
1	Mise en cause de l'exclusion des jeunes		1						8	2	3	14
2	Mise en cause de la délinquance / Réfutation (R)	2	3	1		1				1(R)		7
3	Mise en cause du comportement de la police		3		2				2			7
4	Mise en cause de l'autorité parentale								2	2		4
5	Mise en cause des propos du Ministre de l'Intérieur							1	2			3
6	Mise en cause de la politique de sécurité				1			1				2
7	Mise en cause de l'immigration						1					1
8	Mise en cause de la politique de la ville									1		1
	Total	2	7	1	3	1	1	2	15	5	3	40

France 2

	Positionnements	30/10	01/11	03/11	04/11	05/11	06/11	07/11	08/11	14/11	Total
1	Mise en cause de l'exclusion des jeunes		1	1		2	5	1		1	11
2	Mise en cause des propos du Ministre de l'Intérieur	1	1	1		4	1				8
3	Mise en cause de la politique de la ville	1		1				1		1	4
4	Mise en cause de l'autorité parentale								1		1
6	Mise en cause du comportement de la police		1				1				2
7	Mise en cause de la politique de sécurité				1					1	2
8	Mise en cause de la délinquance			1							1
	Total	2	3	4	1	6	7	2	1	3	29

1. L’analyse des explications causales dans l’interaction entre commentaire et interview

Dans cette partie de l'analyse, on s'attachera à observer pour les reportages de chaque chaîne quels sont les différents cadrages proposés dans le traitement des problématisations, ainsi que les positionnements et les arguments du commentaire. Puis, on analysera les différentes relations argumentatives qui se constituent dans l'interaction entre le commentaire et le discours du locuteur interviewé selon que ce dernier s'inscrive dans une relation de renforcement ou de spécification du commentaire.

Les problématisations abordées portent sur l’organisation des émeutes, la politique de la ville et l’insertion des jeunes, la politique du Ministre de l’Intérieur, et enfin l’autorité parentale. Nous tenterons de mettre ainsi en évidence les divers enjeux d’explication et d’interpellation qui structurent le traitement de ces questions. Les analyses seront présentées séparément pour chaque chaîne, puis les principaux arguments seront ensuite repris pour être comparés à partir d’un tableau de synthèse globale.

1.1. L'organisation des émeutes

TF1

a) L'amalgame entre délinquance et violence

Sous-tendue par une vision évaluative du degré de quantité et d'intensité des dégâts matériels produits lors des émeutes, la relation de causalité agentive qui s'établit avec la délinquance est présupposée à travers des catégorisations, certaines d'entre elles pouvant être issues du lexique utilisé par les autorités policières. Dans l'annonce du reportage suivant, l'opération de catégorisation se rapportant aux manifestations de « délinquance et

de violence» est induite par le terme « réputée » dans une caractérisation en propre de la commune où ont lieu les premières émeutes :

TF1 28 OCT R2 :
[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : Cette commune de Seine-Saint-Denis n'est pourtant pas réputée pour être la plus difficile en matière de délinquance et de violence.

La « délinquance » se rapporte à un registre juridique pour désigner l'ensemble des crimes et délits commis, tandis que la « violence » se rapporte à un mode d'agression. Toutefois, ces deux catégories génériques sont posées dans une relation d'équivalence suivant une évaluation du degré d'intensité marqué par le superlatif « la plus difficile ». Dans cette problématisation marquée par le relateur d'opposition « pourtant », la négation révèle un présupposé selon lequel un précédent d'agression expliquerait le surgissement des émeutes. La suite du reportage analysée plus loin[131] montre qu'il s'agit plutôt d'une pseudo-négation, car la présence d'un danger relatif à la délinquance dans certains quartiers de la commune est confirmée, ce qui renforce finalement le présupposé du lien avec la délinquance en annonce.

L'annonce du reportage suivant observe une vision élargie à l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis quant à l'évaluation de la délinquance:

TF1 29/10 R3 :
[Annonce plateau : Laurence Ferrari] : La Seine-Saint-Denis est cataloguée dans les zones les plus sensibles en matière de délinquance, c'est le 4ème département le plus violent de France, derrière Paris, les Alpes Maritimes et les Bouches du Rhône.

L'évaluation du degré d'intensité apparaît avec le superlatif : « les plus sensibles », « le plus violent ». L'opération de catégorisation est marquée par l'emploi du terme « cataloguée » selon une vision totalisante sur l'ensemble du département. Ici, la référence aux autorités judiciaires comme source de référence transparaît à travers la reprise de la dénomination évaluative « zones sensibles », ainsi que la classification « le 4ème département le plus violent ». On remarque, comme dans l'exemple précédent, un emploi des catégories de délinquance et de violence selon une relation d'équivalence relevant de l'amalgame. Celle-ci est soulignée par la répétition symétrique de structures superlatives : « les zones *les plus sensibles* », « le 4ème département *le plus violent* ».

[131] Voir plus loin l'analyse du reportage TF1 28 OCT R2, p. 98 -99

De même, dans le commentaire d'ouverture du reportage qui succède à cette annonce, on retrouve une évaluation à travers l'énumération de différents incidents survenus dans le département de la Seine-Saint-Denis, au sein du commentaire intervenant en voix off sur des images d'archives montrant des voitures incendiées ou calcinées :

TF1 29/10 R3 :
[Commentaire] : La Courneuve cité des 4000, juin dernier. Deux nuits d'émeutes après la mort d'un jeune garçon qui tente d'échapper à la police en scouter. Aulnay-sous-bois, le 14 juillet, Aubervilliers quelques mois plus tôt… Des dizaines de voitures incendiées, des nuits d'émeutes. Des scènes de violences qui se succèdent depuis quelques années maintenant en Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis: l'un des départements classés, parmi d'autres en Ile-de-France, zone urbaine sensible par la police.

L'énumération factuelle reflète une accumulation à travers les quantifications de degré fort apparaissant dans une vision durative : « Des dizaines de voitures incendiées, des nuits d'émeutes », « des scènes de violences qui se succèdent depuis quelques années ». Ainsi, l'énumération inscrit les émeutes actuelles dans une suite de précédents remarquables par leur intensité, ce que souligne la catégorisation du département en tant que « zone urbaine sensible » se trouvant énoncée avec sa source : « par la police ».

Le positionnement sur l'organisation des émeutiers apparaît dans ce contexte évaluatif, avec un enjeu de légitimation pour l'intervention des policiers. A cet égard, dans la séquence suivante, le discours d'un représentant de syndicat de police intervient en renforcement du commentaire à la suite d'images d'incendies, en conclusion du reportage. Le commentaire répond à la question de l'organisation des émeutiers à travers l'usage de verbes de perception: « il semble », « les petits groupes apparaissaient ». La première assertion réfute une organisation commune entre les différentes banlieues, alors que la seconde apporte une rectification s'inaugurant par le relateur d'opposition « en revanche » pour affirmer un certain degré d'organisation au sein des émeutiers d'une même cité:

TF1 2NOV R1:
[Commentaire] : Il semble bien que ces violences n'étaient pas concertées d'une banlieue à l'autre. En revanche, au sein d'une même cité, les petits groupes apparaissaient plus organisés.
[Frédéric LAGACHE, syndicat Alliance police nationale] : Plus nous avons des violences répétées, plus ça se passe dans le temps, plus nous avons à faire avec des groupes structurés qui sont là pour protéger leur réseau, pour protéger leur trafic.

On relève d'emblée l'ambiguïté référentielle à laquelle renvoie la qualification « organisés ». D'une part, dans le commentaire, il s'agit d'évaluer la qualité d'un mode opératoire sans pour autant nécessairement déterminer les motivations qui s'y rattachent, ce que montre l'indication du degré de supériorité : « plus organisés ». D'autre part, dans le discours du représentant syndical, il s'agit de statuer sur les motivations d'une action menée

par plusieurs individus à partir de leur mode opératoire, depuis un point de vue juridique distinguant les réactions d'ordre spontané à une organisation délinquante. Ainsi, le commentateur procède à une description marquée par des verbes de perception, alors que le représentant syndical définit la motivation des émeutiers selon une modalité de savoir. Selon ce dernier point de vue, le mode opératoire des individus se donne pour une coordination révélatrice d'une organisation délinquante, comme le montre l'expression de la finalité : « des groupes structurés qui sont là pour protéger leur réseau, pour protéger leur trafic ». Le parallélisme effectué entre les critères formels de répétition des émeutes et la causalité intentionnelle, marqué par la réitération de « plus » dans une gradation croissante, assure une relation inductive entre la violence et l'organisation délinquante favorisant l'amalgame.

A partir de ces éléments, on constate que le commentaire appréhende les événements sous un angle quantitatif, plus particulièrement selon un degré d'intensité, en intégrant un argument de disqualification juridique à travers la catégorisation de délinquance. Cela est renforcé par la référence à des sources policières. A partir d'arguments reposant sur l'amalgame de la violence avec la délinquance, le choix de ce cadrage amène à considérer les émeutes en terme de danger, ce qui implique par conséquent un questionnement à propos de l'intervention de la police, relevant d'un appel à réaction.

b) L'essentialisation du danger à travers les discours de policiers et la peur des habitants

Lors d'un reportage paru au deuxième jour des émeutes, l'interview suivante du représentant d'un syndicat de police succède à une scène d'incendie. Comme dans l'exemple vu précédemment, elle intervient en conclusion du reportage en apportant un point de vue univoque aux images selon un processus d'ancrage. Ce discours s'apparente à un savoir établi selon l'autorité qui lui est conférée par le biais de son statut de représentant de la loi.

Dans le commentaire, le point de vue du policier est représenté pour sa qualification de l'événement selon son caractère d'exception et le degré d'intensité inféré : « une nuit sans précédent ». Le locuteur interviewé est présenté à partir d'un savoir d'expérience relatif à l'exercice de sa profession dans la commune « ce policier qui a travaillé ici pendant 5 ans », sa fonction de représentant syndical apparaissant en surtitre :

TF1 29/10 R1 :
[Commentaire] : Depuis ce matin, la ville tente d'effacer les traces de cette nouvelle nuit de violence. Une nuit sans précédent d'après ce policier qui a travaillé ici pendant 5 ans.
[Didier BARBAS, secrétaire national SNOP officiers] : La semaine dernière, on voit notre ministre qui se fait caillasser, cette semaine on voit nos CRS qui se font tirer dessus, la semaine prochaine qu'est-ce que ce sera ? Je crois que dans les cités aujourd'hui,y a des armes à feu, on le sait depuis longtemps, il est temps d'intervenir.
[Conclusion de reportage : Reporter] : Ce soir comme hier, 400 policiers se sont déployés pour faire face à d'éventuelles violences.

L'argumentation du locuteur interviewé vient spécifier le commentaire en défendant un positionnement en faveur de l'intervention de la police : « il est temps d'intervenir ». Un premier argument relatif à la menace s'articule sur le mode de raisonnement du calcul a fortiori - autrement dit, l'argument de la « pente savonneuse »[132]– évoquant une escalade inéluctable de la violence des agressions. Cet argument apparaît dans une modalité dubitative laissant place à l'indétermination, suivant une gradation d'intensité croissante : « la semaine prochaine qu'est-ce que ce sera ? ».

Un second argument factuel invoquant la présence d'armes à feu dans les cités est renforcé soutenue par une personne collective « on le sait depuis longtemps », dans une modalité de savoir, ce qui amène à le considérer comme un fait avéré tout en contribuant à inférer la criminalité des individus participants aux émeutes. Ces arguments sont focalisés sur le danger à l'encontre des personnes plutôt que sur l'atteinte portée aux biens matériels.

Par ailleurs, un reportage sur la ville de Clichy-sous-bois visant l'explication du surgissement des émeutes dans la commune s'articule sur la monstration d'une opposition entre les quartiers pavillonnaires « tranquilles » et les « quartiers difficiles », actualisée à travers des témoignages d'habitants du quartier. Le commentaire s'apparente à un discours explicatif de dévoilement des causes : « En fait, pour mieux comprendre tout cela… ». Ce dévoilement donne lieu principalement à une représentation dysphorique des « quartiers difficiles », caractérisée par l'importance du taux de chômage et la présence moindre des personnels ayant pour charge la prévention et la répression de la délinquance :

TF1 28/11 R2 :
[Commentaire] : En fait, pour mieux comprendre tout cela, il faut se rendre dans les quartiers difficiles. Là où la police ou les éducateurs venaient de moins en moins. Là où le chômage dépasse les 40% contre 25 en moyenne sur la ville.
[Ilmaz, habitant de Clichy-sous-Bois] : Ici, c'est le ghetto. Moi je vais dans d'autres quartiers mais c'est pas comme ça. C'est pas comme ça. C'est pas comme ça….du tout. Y a le respect, mais ici y a même pas le respect. Y a rien.

[132] Selon la classification des arguments reprise dans R. AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours, op. cit.,* p. 127

[Reporter] : Grâce à la zone franche, Ilmaz est à la tête de deux boutiques, une laverie et un magasin de téléphones. Mais aujourd'hui, il veut partir.
[Ilmaz] : Je me suis marié, j'ai plus de vie ici, si je reste ici. On peut rien savoir, une bagarre, je suis commerçant, il se passe un truc, je me bats, y en a un, il peut me mettre un coup de couteau alors….
[Commentaire de conclusion]: Partir, lui peut encore se le permettre. Mais pas l'immense majorité du quartier, trop pauvre pour fuir la violence.

Le témoignage du commerçant entérine l'effet de condensation de la violence avec le lieu décrit avec l'appréciation « Ici, c'est le ghetto », étayée par l'absence de respect mutuel entre les personnes s'opposant aux principes du vivre ensemble « mais ici y a même pas le respect. Y a rien». Dès lors, l'argumentation co-construite par le commentaire et l'interview se focalise sur la peur et l'insécurité. En effet, le fait qu'il souhaite habiter ailleurs est sous-entendu comme une conséquence de l'insécurité, comme l'indique la modalité d'incertitude « On peut rien savoir… ». Le phénomène de violence est alors projeté à partir de son appréhension. Ce témoignage particulier sur la probabilité d'une agression susceptible de lui être fatale donne lieu à une dramatisation dans le commentaire de conclusion, « la violence » actualisée par un article défini évoquant une substance malveillante, diffuse et autonome, face à une population demeurant captive et démunie comme archétype de victime : « l'immense majorité du quartier, trop pauvre *pour fuir la violence* ». Ainsi, le discours du locuteur interviewé s'intègre dans un processus d'essentialisation du danger, en représentant la peur que peut susciter l'insécurité.

c) La réfutation de la délinquance organisée : un recadrage entretenant la marginalisation des émeutiers

Finalement, au cours de la deuxième semaine des émeutes, l'assimilation des individus participant aux émeutes à des délinquants notoires est réfutée à travers une rectification de la causalité intentionnelle. Dans ce reportage donnant à voir les témoignages de jeunes habitants d'une cité exposant leur difficulté à trouver un emploi, le commentaire de conclusion réfute la thèse de l'organisation délinquante ainsi que celle d'une motivation idéologique, ce qui est signalé par l'expression de l'absence totale « aucune »:

TF1 5 NOV R8 :
[Commentaire de conclusion] : Aucune organisation délinquante derrière ces émeutiers, aucune idéologie, ils expriment seulement la colère face à une injustice et une exclusion qu'ils ressentent.

La réfutation s'accompagne d'une rectification représentant le point de vue des émeutiers, marquée par l'adverbe à valeur exclusive « seulement » suggérant un moindre

degré d'illégitimité par rapport à la disqualification juridique ou l'opposition agonale avec l'Etat et les principes du vivre ensemble. En contrepoint des mises en accusation des émeutiers, les arguments éthiques de l'« injustice » et de l'« exclusion » reposent sur un principe d'égalité. Ce nouveau positionnement dans le commentaire repose donc sur la valeur d'attestation des témoignages recueillis auprès des jeunes habitants d'une cité, comme dans cet extrait où un jeune dénonce la discrimination à l'embauche :

TF1 5 NOV R8 :
[Commentaire] : L'effet de groupe aboutit à un déchaînement de violence dans leur cité, sur leur territoire. Parfois, c'est la voiture de leurs propres parents qui est brûlée. Ces jeunes expriment la même colère, chacun se dit victime de la même exclusion.
[Jeune] : Y a un tel degré de discrimination, qu'on n'en peut plus. Les jeunes, ils en peuvent plus. Moi personnellement je travaille, je suis en CDI, je suis bien, mais y en a, ils en peuvent plus.

Parallèlement, le commentaire montre un rejet de la violence des émeutiers: « c'est la voiture de leurs *propres* parents qui est brûlée». Ceux-ci sont également décrits comme des individus dominés par leur nature instinctive : « L'effet de groupe », « dans leur cité, sur leur territoire ». On peut voir également dans l'annonce de ce reportage des indices de marginalisation. Les émeutiers sont caractérisés par des marques d'absence, de manque ou d'exclusion des différents cadres de socialisation, de partage des normes sociales :

TF1 5 NOV R8 :
[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Alors essayons de comprendre qui sont ces émeutiers, mineurs ou pas, d'où ils viennent…Souvent, ce sont des jeunes désoeuvrés, sans emploi, sans structure familiale ou scolaire, les médiateurs ou les éducateurs ne parviennent pas à les remettre dans le système. Patrick Ninine en a rencontré certains, écoutez leurs témoignages.

Dès lors, ce nouveau cadrage engage un questionnement sur l'insertion des jeunes tout en maintenant ces derniers dans un écart à la norme, à travers le positionnement du commentaire condamnant la violence.

France 2

a) « organisation » ou « stratégie » des émeutiers : deux approches en opposition dans une vision évaluatrice du danger

Dans le reportage suivant constitué principalement d'images d'incendies et d'affrontement entre des individus et des CRS, la question de l'organisation des émeutiers apparaît dans le discours du Ministre de l'Intérieur.

Dans l'annonce, la vision évaluative est prédominante avec l'indication du degré de quantité fort concernant le nombre de voitures brûlées (« le bilan est lourd ») et le degré de d'organisation des émeutiers (« très organisés ») circonscrit dans le point de vue rapporté du Ministre :

F2 3NOV R2 :
[Annonce Plateau : David Pujadas] : Le bilan est lourd : 315 véhicules brûlés la nuit dernière pour la seule région parisienne. Pour Nicolas Sarkozy, ces émeutes n'ont rien de spontané, le Ministre de l'Intérieur estime qu'il s'agit de petits groupes très organisés. Jacques Cardoze était sur place.

La mise en regard du positionnement affirmant l'organisation des émeutiers avec le « bilan » des voitures brûlées implique un questionnement relatif à la légitimité de l'intervention de la police. A cet égard, un extrait d'un discours du Ministre, interviewé par ailleurs sur un plateau de télévision, se trouve inséré dans le corps du reportage à la suite d'une évaluation du conflit, l'énumération du nombre de véhicules brûlés, des agents d'intervention touchés (« blessés »), la mention de l'usage d'armes à feu (« tirs à balles réelles ») et l'appréciation « le sentiment que la situation empire », renvoyant à la question de la répression :

F2 3NOV R2 :
[Commentaire] : Hier soir, 29 personnes ont été interpellées. 177 véhicules brûlés, 4 policiers et 2 pompiers blessés, il y a eu 4 tirs à balles réelles et le sentiment que la situation empire.
[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Ce à quoi nous avons assisté dans le département de la Seine-Saint-Denis cette nuit n'avait rien de spontané, et était parfaitement organisé.
[Commentaire] : Dans ce quartier, nous serons nous aussi pris à partie. Un camion de pompier est d'abord bloqué sur la route, puis c'est au tour de notre propre véhicule. Nous décidons de l'abandonner sous la menace. Les émeutiers s'en saisissent comme d'un trophée.

Le discours du locuteur interviewé intervient en spécification du commentaire en qualifiant l'action des émeutiers à partir de la causalité intentionnelle. Ce discours est marqué par la certitude avec tout d'abord, la négation du caractère spontané des émeutes, puis une confirmation renforcée par l'adverbe « parfaitement » portant sur le caractère

« organisé ». Le qualificatif « organisé » est donc mis en opposition avec son contraire « spontané », visant ainsi un jugement de l'intentionnalité des individus. L'implication se rapportant à l'organisation par nature et non par contingence renvoie à une disqualification juridique. A ce point de vue d'ordre éthique succède le récit du journaliste relatant l'agression subie par son équipe, pourtant encadrée de policiers : « nous décidons de l'abandonner [la voiture] sous la menace ». Dans ce contexte, le discours du Ministre apparaît comme un argument en faveur d'une intervention plus répressive.

Dans l'annonce d'un autre reportage, on repère également l'évaluation du degré de quantité du nombre de voitures brûlées « près de 900 voitures », l'énumération des dégâts dans une quantification indéterminée avec l'article « des » ou l'adjectif indéfini « plusieurs ». La mention des incidents survenus dans des banlieues de province auxquels fait référence la dénomination « phénomène de contagion », constitue également une évaluation de l'évolution du conflit :

F2 5 NOV R2 :
[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : Au total la nuit dernière près de 900 voitures ont été brûlées soit bien davantage que les jours précédents, davantage d'interpellations, et puis comme chaque jour désormais sont pris pour cibles des voitures, mais aussi des magasins, des entrepôts, plusieurs classes d'écoles maternelles dans l'Essonne et dans les Yvelines ont été en partie détruites. Enfin le phénomène de contagion gagne quelques banlieues de province, là aussi, il y a eu du vandalisme et des voitures incendiées. Y a-t-il une stratégie derrière cette guérilla ?

La question « Y a-t-il une stratégie derrière cette guérilla ?» visant l'élucidation des motifs des émeutiers évoque dès lors une stratégie d'ordre militaire, corroboré par le terme « guérilla », ce qui produit un effet d'amplification tout en évoquant un conflit d'ordre insurrectionnel. On remarque que le terme « organisés » laisse place au terme « stratégie ». En effet, les deux termes ne recouvrent pas les mêmes implications, l'organisation rappelant la nature illicite de l'action, alors que la stratégie désigne un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un but précis, et ne comporte pas a priori de jugement axiologique.

b) La révélation d'une stratégie de mise en cause des entreprises n'embauchant pas les jeunes

Le positionnement relatif à la stratégie des émeutiers est représenté dans le commentaire annonçant le point de vue du locuteur interviewé. Ici, le terme « stratégie » désigne la cohérence de l'action, comme l'indique la négation « les cibles des casseurs ne sont pas choisies au hasard » :

F2 5 NOV R2 :
[Commentaire] : Ce matin la France est sortie d'une nuit de violence et de dégradation. Une nuit un peu plus calme que les autres en Seine-Saint-Denis, mais où le mouvement s'est éclaté et s'est étendu à des dizaines de départements. Certains élus constatent une stratégie : entreprises, magasins, entrepôts, les cibles des casseurs ne sont pas choisies au hasard.
[Franck Cannarozzo, adjoint UMP au maire d'Aulnay-sous-bois, chargé des questions de sécurité] : Y a une véritable stratégie puisque l'ensemble des objectifs nous était quasiment annoncé comme étant les objectifs symboliques de la ville. Nous sommes le deuxième pôle économique du département, et bizarrement on nous a brûlé en majorité tous les édifices commerciaux, d'entreprises.

Le discours du locuteur interviewé, identifié par sa fonction spécifique relative à un domaine d'expertise « chargé des questions de sécurité », vient renforcer le commentaire en prenant en charge l'argumentation postulant l'existence d'une stratégie parmi les émeutiers en définissant le type d'édifices incendiés, « les édifices commerciaux, d'entreprises », ce qui est mis en évidence par la qualification relative à l'activité économique comme domaine de réussite sociale: « les objectifs *symboliques* de la ville ».

Ce positionnement est par la suite confirmé dans le commentaire. Tout d'abord, il est reformulé dans une question amenant une réponse positive sans équivoque: « Attaque délibérée de certaines entreprises ? Oui.» Suivant une corrélation établie avec le taux de chômage des jeunes « le chômage des jeunes *atteint les 30%* », l'affirmation se trouve corroborée par le point de vue d'un jeune interviewé, mettant en cause les entreprises n'embauchant pas les jeunes malgré les avantages fiscaux dont elles bénéficient en zone franche:

F2 5 NOV R2 :
[Commentaire] : Attaques délibérées de certaines entreprises ? Oui. Et dans ce quartier où le chômage des jeunes atteint les 30%, cela n'étonne pas les habitants :
[Hasni] : Les entreprises qui viennent s'incruster dans les cités, c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos parce qu'ils sont en zone franche, ils payent pas, ils sont exonérés d'impôts pendant 15 ans je crois, un truc comme ça, je connais pas exactement les lois, et grâce à nous, ils se font de l'argent. Et je suis désolé, mais à Renault ou à Saint Maclou ou à l'entrepôt qu'il y a là-bas j'ai jamais vu un mec de la cité travailler là-bas.
[Commentaire]: Les entreprises en zone franche bénéficient en réalité de 5 ans d'exonération de charges.

Ce témoignage présente alors un argument éthique relatif à l'équité relançant la discussion à propos des causes au fondement des émeutes, car il s'oppose à la disqualification juridique défendue par le Ministre de l'Intérieur.

1.2. La mise en cause des politiques de la ville et la mise en question de l'insertion des jeunes

TF1

a) Un cadrage sur l'ancienneté du problème des banlieues

A partir de la deuxième semaine des émeutes, le cadrage des reportages s'oriente sur l'affirmation d'une souffrance associée à la banlieue comprise comme une forme urbaine particulière : « le malaise des banlieues ». Cet état de souffrance se trouve qualifié par une formule métaphorique évoquant un trouble physiologique par analogie avec le corps humain, dans une relation de dépendance, et apparaît dans une négation à valeur assertive mettant en exergue son ancienneté :

TF1 5NOV R9 :
[Annonce plateau : Claire Chazal] : Le malaise des banlieues ne date pas d'aujourd'hui, depuis des années ces cités sont touchées par une urbanisation sauvage, un grand mélange de populations mal intégrées, et évidemment un fort taux de chômage. Selon un récent rapport de l'Observatoire des Zones Urbaines Sensibles, 21% de la population de ces quartiers en âge de travailler est sans emploi.

La formule est ensuite étayée par une accumulation de causes présentées à travers des qualifications essentiellement négatives: « urbanisation sauvage », « un grand mélange de populations mal intégrées ». Ces qualifications forment un réseau d'inférences en opposition cristallisant des thèmes sociopolitiques : l'urbanisation qui renvoie à la notion de *polis* et à un certain ordre social se confronte à son antithèse avec le qualificatif « sauvage »; la réunion de différences marquées « un grand mélange de populations » semble présupposer nécessairement un problème d'intégration « mal intégrées », selon le modèle d'un corps social dont le but est d'assimiler la diversité de ses origines jusqu'à une certaine indifférenciation. L'énumération des causes se focalise en dernier lieu sur le chômage, avec une quantification de degré élevé : « un fort taux de chômage ». Ce dernier argument se trouve illustré par une statistique émanant d'une source institutionnelle citée, tenant lieu d'expertise.

Dans un reportage daté du jour suivant, on retrouve une accumulation de causes similaires, juxtaposées avec des qualifications essentiellement négatives :

TF1 6 NOV R10 :
[Annonce plateau : Claire Chazal] : Effectivement, le malaise des banlieues ne surgit pas aujourd'hui, depuis plus de 20 ans la colère le dispute au découragement dans de nombreuses cités touchées par l'urbanisation sauvage, le chômage massif on vient de le dire, la crise économique et la mauvaise intégration des immigrés. Essayons de retracer l'histoire des banlieues.

Ce commentaire d'annonce est davantage marqué par la dramatisation à travers la personnification des émotions en confrontation: « la colère le dispute au découragement », conférant une dimension psychologique. L'ancienneté du problème apparaît dans une négation, et est soulignée par un marqueur de durée : « depuis plus de 20 ans ».

L'ancienneté du problème des banlieues mise en exergue en problématisation d'appel dans le commentaire d'annonce des reportages constitue dès lors un argument sur lequel va s'appuyer la mise en cause des politiques de la ville, tout en engageant d'autre part une mise en question de l'insertion des jeunes. L'accumulation des causes de la crise, cristallisées dans l'expression « le malaise des banlieues », sont présentées comme étant acquises et n'ayant pas lieu d'être l'objet d'un débat.

b) L'échec des politiques passées : une mise en cause de la rupture de l'équilibre social renforcée par des savoirs empiriques

Dans un premier temps, la mise en cause concerne la politique d'urbanisation menée depuis l'après-guerre jusque dans les années 70. Le reportage faisant le récit de l'histoire des banlieues évoque tout d'abord la crise économique due au choc pétrolier, ainsi que la pauvreté croissante des nouveaux immigrants. Il aboutit à une explication de la situation actuelle dérivant de l'importante concentration de logements sociaux. La relation de dépendance entre cette forme urbaine et les dysfonctionnements qui y sont rattachés se trouve entérinée dans le commentaire par un définition axiologique : « les banlieues deviennent *des dortoirs à problèmes* ». Ce commentaire se trouve spécifié par un positionnement s'apparentant à un aveu de la part d'un ancien politique de terrain, à la fois témoin et acteur de la mise en oeuvre de ces logements :

TF1 6NOV R10 :
[Commentaire] : Années 70, création des villes nouvelles, mais aussi premier choc pétrolier, le chômage s'installe et les immigrations changent. Les locataires se succèdent, de plus en plus pauvres, les bâtiments se dégradent, les conditions de vie aussi, les banlieues deviennent des dortoirs à problèmes.
[Pierre-Jean BANULS, ancien maire d'Evry, Essonne]: On a fait des erreurs, y compris dans les villes nouvelles, on était dans la situation de devoir créer du logement, et du logement important et intensif. Je pense que d'avoir plus de 70% de logements HLM crée nécessairement des déséquilibres sociaux au sein d'une ville.

Le sujet énonciateur de la première assertion se trouve être un sujet collectif indéterminé et inclusif « on », pouvant désigner l'ensemble des responsables politiques ayant pris en charge l'élaboration des logements dans un souci d'amélioration des conditions de vie. Le jugement d'autocritique (« on a fait des erreurs, y compris dans les villes nouvelles ») vient réfuter l'effectivité d'un quelconque progrès de ces formes d'habitat et semble faire endosser la responsabilité de l'échec à cet énonciateur collectif. Toutefois, l'acceptation de cette responsabilité est partielle, car elle se trouve pondérée par un argument relatif au devoir de subvenir aux besoins de la population, comme principe éthique: « on était *en situation de devoir* créer du logement ». L'effet néfaste de l'urbanisation intensive destinée aux populations ayant des revenus modestes est asserté dans une implication absolue marquant une symétrie entre la cause « avoir plus de 70% de logements sociaux » et l'effet « crée *nécessairement* des déséquilibres sociaux », renvoyant à un savoir empirique.

L'interaction avec le commentaire présente un caractère polémique, car elle constitue une mise en cause des responsables politiques, les « erreurs » apparaissant comme résultant d'un choix de leur part, en tous les cas pris en charge dans l'énoncé de l'ancien politique de terrain de façon collective. Par la mise en confrontation de ce choix et de ses effets, le discours de l'interviewé se trouve donc mis au service d'une disqualification de la compétence des politiques dans le même temps qu'il constitue une explication.

Dans l'interaction suivante du même reportage, se trouve dénoncé plus particulièrement l'échec des politiques de la ville, initiées dans les années 80. Le commentaire « la France découvre alors ses cités » est marqué par une personnification faisant opposer l'unité à une multitude éparse, ayant pour effet de représenter une dislocation. Par ailleurs, la qualification métaphorique « des cocottes minutes sans soupapes » vient caractériser le problème des banlieues comme une menace d'explosion incontrôlable:

TF1 6NOV R10 :
[Commentaire] : 1981, premières émeutes, les Minguettes, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, la gauche vient d'accéder au pouvoir et la France découvre alors ses cités : des cocottes minutes sans soupapes. C'est le départ de la politique de la ville, et de 15 ans de « plans banlieues » alignés à gauche comme à droite. Pour quel résultat ? Les chiffres sont éloquents. En 1981, 16 quartiers sont concernés, en 84, il y en a 148 et en 1998, plus de 1300.

[Laurent MUCCHIELLI, historien et sociologue au CNRS] : Entre 1990 et 1999, la situation de ces quartiers populaires, elle s'est détériorée. Le taux de chômage des jeunes sans diplôme un an après la sortie de l'école, en 99, chez les hommes, il atteint 56%.

Les politiques de la ville se trouvent mise en question dans leur globalité, comme le montre la relation d'équivalence posée entre les partis politiques initiateurs « 15 ans de plans banlieues *alignés à gauche comme à droite* ». En effet, une question d'orientation pragmatique vient invalider le fondement même de ces politiques par une mise en contradiction avec ses conséquences mesurables: « Pour quel résultat ? Les chiffres sont éloquents. » Une quantification croissante des quartiers en difficultés vient authentifier le propos. La source de ces statistiques n'étant pas mentionnée, une focalisation s'opère sur ce mouvement de croissance se concluant par une quantification indéfinie « plus de 1300 », ce qui évoque la démesure de la propagation.

Le discours du locuteur interviewé, identifié comme historien et sociologue du CNRS, opère un cadrage plus particulièrement sur le taux de chômage des jeunes, indiqué par une statistique, dans un positionnement évaluatif : « [la situation] s'est détériorée ». Le commentaire et l'interview dessinent tous deux le même mouvement de détérioration objectivé, daté et illustré par des données chiffrées. Le commentaire se trouve ainsi renforcé par le savoir empirique de l'expert.

A travers les modalités d'évidence et les quantifications numériques, ce dont il est question s'apparente davantage à la monstration du problème qu'à son explication, comme l'indique l'appréciation : « Les chiffres sont éloquents ». Ceci implique le destinataire dans la recomposition des inférences, comme le suggère par ailleurs la question guidant la mise en cause : « Pour quel résultat ? ». L'interaction semble s'inscrire dans un *roman causal* [133] dans lequel le problème des banlieues s'avère être une menace n'ayant pu être enrayée par les différentes politiques successives. A partir de ce discours de disqualification s'amorce une visée interpellative.

[133] La mise en œuvre d'une argumentation pragmatique et sa réfutation par les effets pervers repose sur la construction plus ou moins plausible d'un *roman causal* capable de connecter de façon cohérente la mesure proposée au fait positif ou négatif qui permettra de la conforter ou de la contester. C. PLANTIN (1996) *L'argumentation*, *op. cit.*, p. 78

c) L'aspiration des jeunes à une vie normale légitimée par le biais d'un sociologue

Comme nous l'avons vu à travers l'analyse des séquences précédentes, le commentaire affiche un dénigrement de la politique de la ville, et c'est précisément dans ce contexte que se construit autour des jeunes une figure de revendication légitime, à travers notamment le discours d'un sociologue. Dans ce cas, l'interview et le commentaire participent à une visée interpellative, dans laquelle s'opère une fusion entre explication et revendication :

TF1 6NOV R10 :
[Commentaire] : 2005 : rien n'a vraiment changé, ce qui s'exprime c'est la colère contre l'injustice, l'exclusion.
[Laurent MUCCHIELLI, historien et sociologue au CNRS] : Ces jeunes nous disent, votre charité on n'en veut pas, nous on veut quoi ? On veut pouvoir s'insérer dans cette société, on veut pouvoir consommer comme les autres. C'est ça devenir adulte, avoir la vie ordinaire comme les autres, un travail, un logement, une famille. C'est ce que tous ces jeunes veulent.
[Commentaire de conclusion] : Le rêve d'une vie normale sans humiliation, beaucoup d'entre eux sont persuadés aujourd'hui que c'est un rêve inaccessible.

Le constat d'inertie présenté dans le commentaire, « 2005 : rien n'a vraiment changé » initie l'interpellation à l'adresse du gouvernement. Les mises en cause « l'injustice, l'exclusion », étant déterminées par l'emploi d'articles définis, font référence à des valeurs éthiques relatives à un principe d'égalité entre les différents membres de la société.

L'extrait d'interview du sociologue et historien intervient dans une spécification de ces causes. Ce discours s'apparentant à une explication s'avère également porteur de revendications par le biais de la représentation d'un dialogue prototypique entre jeunes et politiques. Les revendications en faveur de l'insertion reposent sur un principe d'égalité, comme l'indiquent les comparaisons :« on veut pouvoir consommer comme les autres », « la vie ordinaire comme les autres ». Dans ce contexte, le discours du sociologue ne se réduit pas à un discours d'explication factuelle, bien que cette fois encore, il s'agisse davantage d'une monstration que d'une explication. Celui-ci présente en effet un parti pris relatif à une norme socio-économique définissant un mode de vie adulte au sein de la société, venant justifier l'aspiration des jeunes finalement réaffirmée dans une généralisation : « c'est ce que *tous* ces jeunes veulent ». A cet égard, il vient contredire le positionnement sur l'organisation délinquante, et de ce fait la disqualification juridique, en y opposant des aspirations conformes à la norme : « la vie ordinaire ».

Mais cette norme représente également un droit, celui d'avoir une vie décente. Cette opinion se trouve renforcée par la conclusion dramatisante du reportage, appelant à la

compassion (« le rêve d'une vie normale sans humiliation »), tout en suggérant le sentiment de désespoir des jeunes à travers une certaine fatalité de leur condition d'exclusion, celle-ci ayant été présentée comme n'évoluant guère depuis de nombreuses années : « beaucoup d'entre eux sont persuadés aujourd'hui que *c'est un rêve inaccessible* ».

La visée interpellative se construit à la fois dans l'appel à la compassion du commentaire et dans les revendications portées par le discours de l'expert, même si la charge de l'argumentation incombe à ce dernier. Ainsi, la légitimité des aspirations des jeunes se trouve co-construite à travers cette argumentation polyphonique s'appuyant sur l'autorité dérivant du statut du locuteur interviewé et le caractère de représentativité de son discours à travers le dialogue prototypique des jeunes à propos de la défense d'une norme de vie sociale commune.

d) Une légitimité sous condition : l'adhésion aux valeurs démocratiques et le rejet de la violence

Un autre reportage, diffusé à une date postérieure, met en scène des témoignages de jeunes habitants d'une banlieue parisienne recueillis par l'intermédiaire de Dida, un champion de boxe ayant grandi dans le même quartier. Fort de ce vécu partagé, il revêt un rôle de médiateur avec les jeunes à l'occasion d'une table ronde, paraissant organisée exclusivement pour ce reportage. On peut y voir que la légitimation des revendications des jeunes s'effectue selon une condition morale préalable, le rejet de la violence.

Au début du reportage, Dida, « champion du monde de boxe thaïlandaise et comédien » est présenté comme un modèle de réussite et de prestige pour les jeunes. L'exemplarité de son parcours est caractérisé par une qualité distinctive de volonté par opposition au poids des circonstances, soulignée par l'anaphorique « lui » mis en apposition, tout en inférant un modèle de comportement de canalisation de la violence par le biais du sport : « la rage, lui, il en a fait quelque chose ». Cette distinction infère d'emblée un positionnement de rejet de la violence comme mode de contestation, mis en opposition avec un modèle de délibération démocratique. C'est à partir de ce postulat axiologique que se construit la figure de médiateur.

Dans un premier temps, le récit de vie du champion est mis en parallèle avec son appréciation pessimiste du sort actuel des jeunes :

TF1 13 NOV R5 :
[Commentaire] : La rage, lui, il en a fait quelque chose. Dida est devenu champion du monde de boxe thaïlandaise et comédien, pour cela il a fallu partir en Thaïlande.
[Dida] : Mon propre détonateur de tout, de ce qui m'est arrivé dans ma vie, c'est parce que je l'ai voulu. Au jour d'aujourd'hui, les jeunes, il n'y a plus de chance.

A la suite de ce constat, le commentaire présente un ensemble de dysfonctionnement amenant à légitimer l'interpellation à l'adresse des politiques concluant le reportage. Le « malaise des banlieues » est caractérisé par son ancienneté (un quartier « déjà sensible en 80 ») et présenté dans une gradation d'intensité, puis une redéfinition dramatisante de la situation actuelle : « il s'agit plus du *désespoir des cités* ». Le quartier en question est également caractérisé par une accumulation de problèmes énumérés de manière factuelle, alors que l'interprétation des inférences est laissée à la charge du destinataire : « taux de chômage de 40%, beaucoup de familles africaines… ».

Par ailleurs, la dénomination « révolte » inscrit les événements dans un schème interprétatif se distinguant des « émeutes », car elle renvoie à un forme de scénario type des révoltes survenues au cours de l'Histoire dans lesquelles s'opposent un oppresseur et un oppressé cherchant à réduire une inégalité en obtenant de nouveaux droits. En effet, l'action de se révolter indique que la violence n'est pas utilisée comme une fin en soi, mais comme un moyen de contester une situation, celle-ci devenant l'objet de revendications. Le point de vue du locuteur interviewé intervient dans ce cadre ainsi légitimé, en spécification du commentaire :

TF1 13 NOV R5 :
[Commentaire] : Aujourd'hui, Dida le champion revient à Villiers-le-Bel, quartier du Puits-la-Marlière. Déjà sensible en 80. 30 ans plus tard, on est loin du malaise des banlieues, il s'agit plus du désespoir des cités : taux de chômage de 40%, beaucoup de familles africaines, le quartier a aussi eu son lot de voitures brûlées, une révolte qui ne surprend pas Dida.
[Dida] : On a eu la guerre d'Irak, on a eu le 11 septembre, on a eu plein de problèmes, et j'ai l'impression que les Français, ils sont crispés par rapport à nous, les jeunes.

Le locuteur fait référence à une accumulation de conflits internationaux récents ayant alimenté des discours d'amalgame entre « musulmans » et « terroristes »[134]. La dimension identitaire dans l'explication des causes de l'exclusion des jeunes se trouve prise en charge par le locuteur interviewé, apparaissant dès lors comme le porte-parole des jeunes, comme le suggère le sujet de l'énonciation figuré par un « on » ou un « nous » inclusif dans la désignation « nous, les jeunes ».

[134] Une étude lexicale d'un corpus de presse écrite portant sur l'événement du 11 Septembre 2001 "a permis de dégager des associations récurrentes qui gravitent autour d'une formule en voie de stabilisation − « terrorisme islamiste (islamique) » − et de mettre en relief deux univers de discours dominants, les valeurs universelles [Bush défenseur de la civilisation] et la guerre [Ben Laden héros de l'Islam]." MATAR S. et CHAUVIN-VILENO (2006), ''Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative'', *SEMEN* n° 22, *Enonciation et responsabilité dans les médias*. Voir également l'ouvrage du journaliste T. DELTOMBE (2005), *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France (1975-2005)*, Cahiers Libres, La Découverte, Paris.

Toutefois, la légitimité de ce locuteur demeure soumise au positionnement de rejet de la violence comme condition éthique structurant le reportage. En effet, le commentaire institue le rôle de médiateur attribué à Dida (« expliquer *grâce à Dida* »), tout en condamnant les incendies, qualifiés d' « actes absurdes » :

TF1 13 NOV R5 :
[Commentaire] : On les appelle les racailles, les voyous. Les voici sans cagoules, expliquer grâce à Dida les raisons des incendies, actes absurdes, souvent contre les biens de leur cité.
[Jeune] : Maintenant, le seul moyen de se faire entendre c'est de rester en bas de chez soi, et brûler les voitures. C'est dommage, franchement c'est dommage d'en arriver là. C'est ton voisin, il a pas d'argent s'il habite ici c'est qu'il est comme toi. Ils ont pas de fric, mais voilà, un jour ou l'autre faut se faire entendre.
[…]
[Jeune] : Le cœur des émeutes pour moi, c'est l'emploi, c'est les entreprises pour moi. C'est ça. C'est la discrimination. Y a pas de reconnaissance et c'est ça qui fait mal.

Le commentaire met en évidence le caractère menaçant de ces jeunes à travers des dénominations axiologiques (« on les appelle les racailles, les voyous ») ainsi que l'attribution circonstancielle « sans cagoules ». A cet égard, Dida apparaît comme un médiateur nécessaire pour établir le dialogue. D'autre part, le positionnement du premier jeune interviewé reflète une acceptation partielle du rejet de la violence en invoquant un argument pragmatique rappelant que la fin justifie les moyens : « un jour ou l'autre *faut se faire entendre* », renvoyant à l'action de brûler des voitures. Néanmoins, le discours du second jeune interviewé évoquant la discrimination et l'exclusion se fonde sur un argument éthique, relatif à un principe d'égalité. Dès lors, la visée interpellative des discours des locuteurs interviewés se combine avec la persistance d'une menace de violence, qui se trouve renforcée dans la conclusion du reportage :

TF1 13 NOV R5 :
[Commentaire de conclusion] : Pour calmer les violences, les jeunes attendent des actes, des emplois, des projets utiles de la mairie. Tous disent qu'ils veulent s'en sortir mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre.

En effet, la finalité « pour calmer les violences » se trouve liée à un ensemble de conditions, à savoir les attentes des jeunes à l'égard des pouvoirs publics et des entreprises, ainsi qu'une restriction (« mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre ») pouvant sous-entendre la menace d'une autre émeute.

La dimension contractuelle du reportage impliquant les participants de l'échange repose sur une opposition de valeurs axiologiques exclusives : l'usage de la violence, ici marginalisée, contre l'usage de la parole revendicative faisant référence à des principes démocratiques, comme c'est le cas avec l'appel au vote exprimé par un jeune en fin de reportage :

TF1 13 NOV R5 :
[Jeune] :Ce qu'il faut faire maintenant qu’on s’est tous réunis pour tout brûler, tout casser, tout péter, pour se faire entendre, maintenant je pense qu’il faudrait aller voter

Les revendications en faveur de l'insertion que développent les propos des jeunes interviewés s'inscrivent donc dans un cadre axiologique posé par le commentaire oeuvrant comme condition de leur recevabilité, car le commentaire final semble maintenir ses distances face à ceux qui demeurent essentiellement associés à une menace.

France 2

a) Une mise en question en vue d'une réévaluation de la politique de la ville

Dès le début de la période, on trouve un reportage mettant en regard les événements avec un questionnement global concernant la politique de la ville. La problématisation apparaît sous la forme explicite d'une question présentant une orientation pragmatique :

F2 31 OCT R3 :
[Annonce Plateau : David Pujadas] : Et après ces nuits d'émeutes, on s'interroge sur l'évolution de ces quartiers sensibles. La politique de la ville menée depuis 20 ou 30 ans est-elle efficace ou suffisamment ambitieuse ? Il y a un an tout juste, une de nos équipes avait mené l'enquête précisément dans cette ville de Clichy-Sous-Bois.

Le thème de la politique de la ville est abordé de manière évaluative à travers les critères d'efficacité « efficace ou suffisamment ambitieuse », réunissant ainsi dans une alternative deux positionnements distincts à son propos. La question explicitement formulée ainsi que la modalité dubitative qui lui précède (« on s'interroge »), dont le sujet énonciateur est collectif et indéterminé, semble correspondre à une demande d'explication supposée chez les destinataires[135]. Ainsi, les termes de la problématisation ainsi posés, renvoient à la présentation des différents points de vue à venir des locuteurs interviewés à propos des politiques en cours dans « ces quartiers sensibles ». Enfin, dès l'annonce du reportage, la proximité des journalistes avec le terrain est invoquée à travers le terme « enquête ». La présentation de cette activité de recherche d'informations et de recoupement des témoignages afin d'établir des faits pose dès lors l'équipe des journalistes de la chaîne comme une figure de crédibilité, à savoir une compétence pour guider les destinataires dans la lecture des événements.

[135] S. MOIRAND, De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques, où en est l'analyse du discours ? in *Actes du colloque Sciences, médias et société*, ENS LSH, Lyon, 15-17 juin 2004

b) Limitation des moyens ou inanité des politiques: une alternance de points de vue entre pouvoirs publics et jeunes citoyens

Dans le reportage suivant, la problématisation mettant en doute l'efficacité de la politique de la ville se construit à travers la mise en regard du commentaire avec le discours du locuteur interviewé. En premier lieu, le commentaire présente une quantification des investissements attribués en 1993 puis en 2004 à la ville de Clichy-sous-bois, lieu des émeutes survenues à la suite de la mort des deux adolescents, et dont le degré de quantité laisserait supposer une amélioration de la situation. Or, l'assertion restrictive qui succède, inaugurée par le connecteur « mais », suggère une interrogation quant aux effets de ces investissements, ceux-ci étant mis en opposition avec la persistance de carences marquée par l'adverbe « toujours » :

F2 31 OCT R3 :
[Commentaire] : 220 millions de francs investis en 1993. 460 millions d'euros alloués à l'agglomération en 2004. On promet ici des quartiers flambants neufs d'ici à 2010, mais pour l'instant la ville cumule toujours ses handicaps : un jeune sur deux sans emploi, des transports en commun presque inexistants et des entreprises qui hésitent à s'installer, aujourd'hui certains habitants se disent délaissés.
[Jeune] : Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés, ils n'ont pas apportés de vraies solutions. C'était que des solutions à court terme, ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète.
[Commentaire de conclusion] : A Clichy-Sous-Bois, une maison de la jeunesse est actuellement en construction, 2 millions investis par la commune qui regrette de ne pas avoir les moyens de faire plus. Une structure pour l'instant en chantier, à l'image de la ville qui peine à se faire un nouveau visage.

En effet, l'assertion restrictive « mais pour l'instant la ville cumule toujours ses handicaps » donne lieu à l'énumération de carences « un jeune sur deux sans emploi… », pour aboutir à la présentation du point de vue des habitants mettant en cause l'abandon des pouvoirs publics: « certains habitants se disent délaissés ». Le discours du jeune interviewé, intervenant en spécification du commentaire, vient mettre en cause le caractère limité des politiques de répression. La mise en cause des interventions de la police comme solution aux émeutes s'effectue en terme de pertinence, comme le montre le jugement aléthique « vrais » (« les vrais problèmes », « les vraies solutions »), à partir d'un critère de pérennité dans une vision pragmatique : « c'était que des solutions *à court terme »*. La disqualification s'appuie sur des faits observables, soit la répétition persistante des émeutes.

Le commentaire de conclusion fait également le constat d'une limitation des effets de la politique de la ville menée dans cette commune en intégrant la voix des pouvoirs publics locaux. Cette limitation apparaît par le biais d'un marqueur temporel, « pour l'instant », ainsi qu'une limitation en terme de moyens financiers : « ne pas avoir les moyens de faire plus ». Par ailleurs, la caractérisation de la ville appelle une vision compassionnelle, à travers sa

personnification ainsi que l'expression du ressenti de ses responsables politiques : « la ville *qui peine à se faire un nouveau visage* », « la ville *cumule toujours ses handicaps* », « la commune *qui regrette* ». La vision compassionnelle englobe également le sentiment rapporté concernant les habitants « délaissés ».

L'interaction met donc en regard deux points de vue, celui des pouvoirs publics locaux représentés par un « on » collectif et « la commune », décrivant les investissements fournis comme étant insuffisants quant aux nombreuses améliorations à accomplir, et celui du locuteur interviewé amorçant un recadrage sur la pertinence des actions menées (« les vrais problèmes n'ont pas été étudiés ») dans une visée interpellative.

Dans un autre reportage diffusé à une date postérieure, les témoignages de jeunes sont récoltés par le biais d'un réalisateur de cinéma, Kamel Saleh, connu pour son film réalisé dans un quartier populaire de Marseille[136]. La collaboration avec le cinéaste est mentionnée en annonce du reportage.

A la fin du reportage, le discours du locuteur interviewé, un jeune habitant de la cité, met en cause l'inanité du projet de rénovation urbaine tout en manifestant une attente d'actions politiques concernant l'emploi:

F2 7 NOV R8 :
[Commentaire] :…beaucoup déplorent en tous cas le manque de projet politique à leur égard.
[Jeune] : Il faut des vrais changements. Ils nous rénovent les bâtiments, ils nous donnent des terrains, ça on s'en fout ça, ce qu'on veut c'est travailler, ce qu'on veut c'est réussir dans notre vie.
[Commentaire de conclusion] : Prouver qu'ils peuvent réussir leur vie même si elle a commencé dans une cité, c'est ce que disent attendre aujourd'hui des milliers de jeunes de cités.

Le commentaire met en évidence cette attente non comblée jusqu'à présent, comme une interpellation à l'adresse des politiques : « beaucoup déplorent en tout cas le manque de projet politique à leur égard ». De même, en conclusion, l'effet de revendication se trouve renforcé par la quantification indéterminée des jeunes, dont le discours se retrouve intégré au commentaire : « c'est ce que disent attendre aujourd'hui *des milliers de jeunes de cités* ». Par ailleurs, cette revendication est défendue par un modèle de progrès relatif à la volonté de dépasser la fatalité : « Prouver qu'ils peuvent réussir leur vie même si elle a commencé dans une cité ».

Le positionnement du locuteur interviewé s'appuie sur un jugement aléthique mettant en cause la pertinence des actions entreprises par les politiques : « il faut des *vrais* changements ». Ces actions (« ils nous rénovent les bâtiments, ils nous donnent des

[136] Le film *Comme un aimant*, sorti pendant l'année 2000, raconte les péripéties de la vie de quartier au Panier, dans une banlieue Marseillaise, à travers l'histoire de huit jeunes amis.

terrains ») tout d'abord dénigrées (« ça on s'en fout ça ») se trouvent substituées par une volonté collective de dépassement : « ce qu'on veut c'est travailler, ce qu'on veut c'est réussir dans notre vie ». Le locuteur opère donc un recadrage par une redéfinition du problème en faisant s'opposer des valeurs d'ordre hédonique relative au cadre de vie et aux loisirs à des valeurs d'ordre pragmatique comme le travail et la réussite. Dans cette substitution, on remarque également le passage du sujet d'un statut de patient, ou plutôt de bénéficiaire des actions de la commune, au statut d'actant, avec des verbes employés dans leur forme infinitive ayant un effet de plénitude actionnelle (« travailler », « réussir »).

Enfin, le positionnement de revendication du locuteur interviewé se trouve valorisé par le commentaire, ce dernier lui garantissant une force d'attestation tout en lui conférant une certaine crédibilité. La fonction du commentaire ne se réduirait donc pas à la monstration des dires des locuteurs interviewés, car il se caractérise davantage par une valorisation des revendications des jeunes à travers le degré de généralité donné à leur discours représenté. Dès lors, c'est l'instance médiatique, c'est-à-dire ici celle du journal avec la contribution du réalisateur de cinéma qui constituent ensemble un médiateur entre les jeunes et les politiques.

c) Une mise en cause de l'inertie des pouvoirs publics face à une volonté de progrès de la part des jeunes : le point de vue d'un chef d'entreprise

Les discours d'interpellation bénéficient tout d'abord de commentaires mettant en exergue la crédibilité du locuteur, à travers notamment la construction d'un ethos de volonté s'opposant à la fatalité. Le reportage suivant s'inaugure par le portrait d'un chef d'entreprise ayant grandi en banlieue et exerçant son emploi dans le même quartier. C'est à partir d'un commentaire faisant le portrait des qualités de cette personne que le positionnement du locuteur interviewé sera rendu crédible. En effet, celui-ci est tour à tour valorisé pour son caractère volontariste, son savoir d'expérience lié à son vécu dans une banlieue, et enfin, en tant que figure d'engagement puisque le reportage nous montre aussi qu'il est l'auteur d'un livre de propositions pour la résolution de la crise que traversent les banlieues.

D'emblée, dans l'annonce du reportage, ce chef d'entreprise est présenté pour son caractère d'exemplarité à la fois représentative et particulière :

F2 3 NOV R6 :
[Annonce Plateau: David Pujadas] : Alors, face à l'escalade de ces derniers jours, il faut rappeler que la vie de ces quartiers ne se résume pas aux incendies de voitures et aux échecs, loin de là. Ceux qui

travaillent et qui réussissent, et ils sont nombreux, vivent douloureusement ces événements. A Mantes-la-jolie, voici l'exemple d'Aziz Senni, il a 29 ans, il est chef d'entreprise et se rend quotidiennement dans son quartier du Val Fourré.

En effet, la qualité de représentativité se rapporte aux qualifications « ceux qui travaillent et qui réussissent », tandis que les qualités distinctives sont relatives à la réussite professionnelle du chef d'entreprise malgré sa jeunesse et son appartenance à un quartier de la banlieue parisienne. D'emblée, ce portrait répond à la manière d'un contre-stéréotype à une représentation fataliste du désoeuvrement de la jeunesse en banlieue, comme cela apparaît au début de l'annonce (« la vie de ces quartiers ne se résume pas aux incendies de voitures et aux échecs ») ainsi qu'au cours d'autres reportages.

Ainsi, des qualités positives viennent s'ajouter au cours du reportage : Aziz Senni est décrit comme un prince caractérisé par sa singularité : il « règne », il est « le seul » à exercer ce type d'activité professionnelle. De plus, il est représenté à travers son attachement affectif à la banlieue, marqué par l'emploi du possessif : « le quartier de son enfance », « son quartier du Val-Fourré » dans l'annonce. Cet attachement apparaît dans une assertion restrictive s'inaugurant par le relateur d'opposition « malgré », ce qui, en présupposant une incompatibilité entre le fait de s'élever à une condition sociale fortunée et le fait de travailler dans un lieu rappelant une origine modeste met en exergue le caractère atypique du chef d'entreprise :

F2 3 NOV R6 :
[Commentaire] : A 29 ans, il règne sur 50 taxis collectifs, une activité qu'il est le seul à pratiquer en France. Malgré sa réussite, Aziz Senni a choisi de rester en banlieue dans le quartier de son enfance.

Le commentaire de la séquence suivante confère également au locuteur un savoir d'expérience, un vécu partagé avec les jeunes - la mention de l'origine marocaine, du désoeuvrement et du sentiment de révolte qu'il entraîne - marqué par la répétition de « lui aussi » et s'exprimant dans un passé révolu. Ce vécu partagé introduit le premier extrait de l'interview :

F2 3 NOV R6 :
[Commentaire] : D'origine marocaine, lui aussi a grandi dans une cité, lui aussi a connu le désoeuvrement, et l'envie de se révolter.
[Aziz Senni, chef d'entreprise à Mantes la jolie] : Je ne suis absolument pas surpris, on ne peut pas laisser des zones comme celles-ci où les taux de chômage explosent, avec une misère sociale qui est là depuis des années, où 30 ans de politique de la ville n'ont absolument rien résolu, et puis s'étonner quand ça pète.

La déclaration initiale « Je ne suis absolument pas surpris » donne l'image d'un locuteur dans une posture de savoir relative, relevant de la lucidité. Cette déclaration est ensuite étayée par l'énumération des causes de la crise décrites comme étant manifestes « les taux de chômage *explosent* », la qualification d'une extrême pauvreté et son

ancienneté « une *misère* sociale *qui est là depuis des années* », ainsi qu'une disqualification de la politique de la ville à travers la mise en opposition de sa durée et de la négation absolue de ses effets : « *30 ans* de politique de la ville *n'ont absolument rien résolu* ». La mise en cause s'appuie sur une mise en contradiction entre l'évidence des causes du problème et l'aveuglement prêté à l'adversaire : « on ne peut pas laisser des zones comme celles-ci […], et puis s'étonner quand ça pète ». Cette disqualification des politiques comporte également une dimension interpellative, en se focalisant sur le degré d'importance du problème des banlieues.

Enfin, le commentaire de conclusion montre le chef d'entreprise dans son engagement pour les banlieues, avec une revendication rapportée dans une visée interpellative :

F2 3 NOV R6 :
[Commentaire de conclusion] : Malgré ce discours volontariste, Aziz Senni dit attendre plus des pouvoirs publics. L'ascenseur social est en panne écrit-il, l'esprit d'entreprise ne peut pas suffire aux adolescents de Mantes-la-Jolie.

Ici, la volonté individuelle se caractérise par sa limitation, comme l'indiquent le relateur puis la négation du verbe « pouvoir » : « *malgré* ce discours volontariste », « l'esprit d'entreprise *ne peut pas suffire* aux adolescents de Mantes-la-Jolie ». L'interpellation engageant la responsabilité des politiques s'exprime tout d'abord dans une requête : « Aziz Senni dit attendre plus des pouvoirs publics ». Puis, la formulation d'une demande de réparation reprend une métaphore de manière littérale: « l'ascenseur social est en panne ». Il s'agit d'une allusion au titre du livre dont le chef d'entreprise est l'auteur, le titre même faisant référence à la notion de mobilité ascendante dans la vie active d'un individu se rattachant à un idéal de progrès à travers les générations successives, et dépendant pour une part dans ce cas des dispositions de l'Etat prises à cet égard.

La mise en valeur des arguments du locuteur interviewé s'effectue à travers le commentaire mettant en oeuvre une argumentation portant sur l'ethos, notamment ses qualités personnelles illustrant une volonté de changement. Cette valorisation est entérinée dans la conclusion du reportage où les dires du locuteurs interviewés se trouvent finalement incorporés dans le discours du journaliste.

d) La promotion d'une démocratie fondée sur le lien social : le point de vue d'un sociologue

Un autre reportage présente un sociologue spécialiste des « quartiers sensibles », dans une proximité avec le terrain. Celle-ci est mentionnée dans le commentaire et montrée par les images de l'interview filmée dans une cité d'Aulnay-sous-bois. Par ailleurs, la composition du reportage rythmé par des insères d'images sur fond de musique rap rappelle une esthétique de clip vidéo, autant de codes médiatiques et culturels suggérant la représentation des jeunes habitants des cités. Dans l'annonce du reportage, puis au commencement de celui-ci, la compétence du sociologue à propos du terrain se trouve mise en exergue :

F 2 6 NOV R9 :
[Annonce plateau : Béatrice Schonberg] : L'incompréhension est sans doute le mot qui revient le plus souvent, ces jours-ci, comment donc décrypter ces incidents et ces violences, pourquoi autant de voitures brûlées, qu'est-ce qui motive ces jeunes souvent adolescents ? Nous avons choisi de suivre sur le terrain un sociologue qui connaît bien les quartiers sensibles.
[Commentaire]: Profession : sociologue, spécialité : le logement social en France. Lieu de travail : les 90 cités dites sensibles de l'hexagone, dont celle-ci à Aulnay-sous-bois.

La compétence est affirmée en annonce au sein d'une qualification du locuteur « un sociologue *qui connaît bien* les quartiers sensibles », puis en début du reportage, par le lieu d'exercice renvoyant au domaine d'expertise : « *Lieu de travail* : les 90 cités dites sensibles de l'hexagone… ». Sa qualité de spécialiste se trouve renforcée par l'emploi de l'article défini ayant une valeur totalisante : « *les* 90 cités ». De cette manière, le commentaire vise à accréditer les explications qui vont être données au cours de la suite du reportage représentant le discours de revendication des jeunes:

F 2 6 NOV R9 :
[Insère d'une image de voitures brûlées avec le texte : Pourquoi ?]
[Jean-Marc Stébé, sociologue, Université Nancy II] : La première revendication de ces jeunes, c'est : halte à l'injustice, halte à l'injustice. Le moteur de la violence aujourd'hui, il me semble, c'est l'injustice qu'ils ressentent. Une injustice économique, il est évident qu'ils sont en dehors du circuit du travail, mais une injustice aussi identitaire, ils ont un faciès différent des autres et ils veulent être reconnus comme des Français à part entière, parce qu'ils sont Français.

Enfin, la conclusion intervient en renforcement de cette explication à propos de l'exclusion, comprise comme une rupture de l'équilibre social, tout en formulant une interpellation à l'adresse des politiques :

F 2 6 NOV R9 :
[Commentaire de conclusion] : Comment s'en sortir ? Jean-Marc Stébé n'a pas d'autre réponse que le dialogue, suivi d'actes politiques significatifs pour sortir les cités de leur ghetto car, dit-il, des barres d'immeubles et des parkings n'ont jamais fait une ville et ne suffisent pas à générer du lien social.

La question appelant l'avis de l'expert (« Comment s'en sortir ? ») intervient sur les images du sociologue en train de feuilleter le livre dont il est l'auteur. Dans la réponse, l'expression de la finalité « pour sortir les cités de leur ghetto » renvoie à l'état d'isolement de ces quartiers par rapport au reste de la société avec l'emploi du terme « ghetto » et du verbe intransitif « sortir de ». Les moyens pour résoudre la crise sont évoqués dans une implication exclusive : « Jean-Marc Stébé *n'a pas d'autre réponse que* le dialogue suivi d'actes politiques significatifs ». L'argument du discours cité du sociologue, introduit par le relateur causal « car », évoque une mise en opposition de l'absence d'humanité caractérisant les constructions massives « barres d'immeubles » et les espaces dédiés aux voitures « parkings » avec les valeurs de « dialogue » et de « lien social » dans lesquelles les êtres humains se trouvent au centre de l'action d'échange. Cet argument est sous-tendu par la représentation de la ville comme un espace vivant à partir des relations établies entre ses habitants, celles-ci constituant une condition nécessaire à sa survie et à son développement.

L'interpellation des politiques se construit donc dans l'interaction entre le commentaire et le discours du locuteur interviewé. Le positionnement de ce dernier se trouve valorisé à travers une figure de savoir construite par le biais du commentaire. Le sociologue n'apparaît pas seulement en tant qu'expert pouvant fournir une explication aux événements, mais pouvant également proposer des solutions à la crise à travers un discours se référant à un modèle de société relatif au vivre ensemble. Selon le point de vue défendu, pour assurer un équilibre au sein des rapports sociaux, les principes démocratiques, tels que la délibération des parties, demeurent des principes organisateurs. La démocratie consisterait à laisser place à toutes les revendications des exclus, non pas nécessairement pour les satisfaire toutes, mais pour construire un lien social suffisamment solide afin de garantir une coopération de chacun avec chacun.

1.3. La mise en cause de la politique du Ministre de l'Intérieur

TF1

a) Une problématisation d'évaluation de la politique de sécurité du Ministre

La problématisation à propos des méthodes employées par le Ministre de l'Intérieur amène à une évaluation de ses résultats effectifs dans les banlieues concernées. Ainsi, le commentaire d'annonce suivant s'inaugure par la représentation des propos du Ministre, notamment son positionnement en faveur de « la tolérance 0 », reprenant une formule associée à une théorie visant la baisse de la criminalité en privilégiant la répression quelque soit le type de désordre urbain [137] :

TF1 31 OCT R2 :
[Annonce Plateau : PPDA]: Le Ministre de l'Intérieur a donc prôné la tolérance 0 dans les banlieues sensibles. Il a également déclaré hier soir, ici même, qu'il se rendrait chaque semaine dans un quartier difficile. Il l'avait fait il y a quelques mois au Mirail à Toulouse. Pierre FANDIO et Michel CAMPENON y sont retournés pour voir.

Le commentaire fait allusion à l'interview du Ministre invité sur le plateau du journal de la chaîne la veille du reportage, comme le montre l'emploi des déictiques « hier soir, ici même ». L'engagement du Ministre de se rendre « chaque semaine dans un quartier difficile » évoque implicitement les incidents passés lors de ses précédentes visites, au cours desquelles les termes qu'il avait utilisés – « racailles », « nettoyer au Kärcher » - ont suscité une polémique. Ces dits sont ensuite mis en confrontation avec des faits antérieurs : « Il l'avait fait il y a quelques mois au Mirail à Toulouse ». Cette mise en confrontation reflète une posture critique du commentaire annonçant l'enquête effectuée par les journalistes revenus sur les lieux pour « voir », autrement dit pour mesure les effets de cette politique sur le terrain. Les journalistes sont alors explicitement présentés à travers leur rôle d'investigation,

[137] L'expression "tolérance zéro" découle de la publication en 1982 de la théorie des "fenêtres cassées" selon laquelle pour faire baisser la criminalité, il faut d'abord s'attaquer aux désordres urbains mineurs, des graffitis à la mendicité en passant par la réparation des fenêtres cassées. Ce concept, popularisé par l'ancien maire de New York, Rudolf Giuliani, crédité d'avoir éliminé la délinquance dans sa ville de cette manière, est aujourd'hui contesté pour son aspect essentiellement répressif. Selon M. Harcourt, cette méthode s'attaque aux symptômes et non aux causes de la délinquance. *L'illusion de l'ordre : incivilités et violences urbaines, tolérance zéro ?,* coll. Les urbanités, Descartes et Cie, 2006

et plus particulièrement en tant qu'initiateurs de la probation au sein de ce cadrage invitant au jugement.

b) Une politique opposée au bien-être et à la sécurité : une disqualification par le biais de témoignages des habitants

Le reportage procède à une disqualification de la politique de sécurité à travers les témoignages de différents types de locuteurs. Tout d'abord, le récit de l'inculpation à tort d'un jeune habitant de la cité du Mirail vient discréditer la moralité des policiers de manière polémique, en offrant une probation par l'exemple :

TF1 31 OCT R2 :
[Commentaire] : Après une nuit de violence, Jean est arrêté, accusé par la police d'être un chef casseur. Ses proches sont alors stupéfaits.
[Sébastien, frère de Jean] : On l'a accusé d'avoir jeté des cocktails Molotov, ils arrivent en garde à vue, la police scientifique lui fait des analyses, qui ressortent négatives, et on les incarcère et on les condamne à 6 mois de prison.
[Jean, habitant de la Reynerie] : Avec du faux témoignage, du mensonge de la part de certains officiers. Ca a été construit sur rien.
[Commentaire] : Quand nous l'avons rencontré cet été, la justice venait de l'innocenter après 3 mois en prison. Ce qui alimente ici une vive tension.

Le premier témoignage du frère de Jean met en cause l'attitude des policiers, à savoir, l'accusation sans preuves : « la police scientifique lui fait des analyses, qui ressortent négatives, et on les incarcère et on les condamne à 6 mois de prison ». Le témoignage de Jean dénonce la malhonnêteté de ces dépositaires de la loi : « Avec du *faux témoignage*, du *mensonge* de la part de certains officiers ». Ces témoignages viennent illustrer l'effet néfaste d'une politique présentée comme étant exclusivement répressive, en mettant en doute sa justesse dans la pratique.

Le commentaire évoque l'archétype de la victime innocente, en mentionnant l'émotion de l'entourage « ses proches sont alors stupéfaits », ainsi que la durée de l'incarcération abusive « la justice venait de l'innocenter après 3 mois en prison ». La probation de ce témoignage s'avère polémique dans le sens où elle touche directement la légitimité de la police, et par là, celle de la répression.

Plus loin dans le même reportage, une nouvelle problématisation concerne les effets de la mise en place de davantage de policiers dans le quartier afin de garantir la sécurité de ses habitants. Ce cadrage se manifeste tout d'abord par la représentation d'un point de vue de contestation, dont le sujet énonciateur est un « on » collectif indéterminé : « on y fait le procès

de certaines méthodes policières au Mirail ». Puis, le point de vue du Ministre, dénommé par son nom propre, et constituant une parole de promesse (« en promettant plus de policiers ») se trouve mis en opposition par le biais du connecteur « mais », avec le point de vue d'un habitant du quartier concerné : « Mais avec plus de CRS, Claude Llabres ne se sent pas plus en sécurité avec ses enfants ». On remarque la substitution du terme « policiers » par le terme « CRS » impliquant un caractère essentiellement répressif. L'assertion met donc en présence ces CRS avec un père et « ses enfants », renvoyant au besoin de protection, ce qui implique une incompatibilité entre les deux univers référés :

TF1 31 OCT R2 :
[Commentaire]: On y fait le procès de certaines méthodes policières au Mirail. Un quartier que Nicolas Sarkozy a visité il y a deux ans en promettant plus de policiers. Mais avec plus de CRS, Claude Llabres ne se sent pas plus en sécurité avec ses enfants. Son association de locataire réclame un retour à une police de proximité.
[Claude LLABRES] : Quand on a dit, nous on veut comme tout le monde, une police de proximité, on nous a dit : non, c'est une police de riches. Mais le centre-ville a une police de proximité qui s'appelle la police municipale. Nous on l'a pas. Alors je dis pas qu'il faut des policiers, moi je suis ni pour la police, ni contre la police, ce n'est pas mon débat, mon débat c'est que j'ai envie de vivre tranquille dans mon quartier. Et j'ai envie que les gens y vivent tranquilles. Et que, pour y vivre tranquille et bien, il faut mettre fin aux incivilités et il faut aussi que la police ne soit pas une police agressive, une police de paix civile et non de guerre civile.

En premier lieu, dans le commentaire, le positionnement de contestation représenté vient mettre en doute l'efficacité de la décision préconisée par le Ministre, à travers la négation d'une amélioration du sentiment de sécurité : « Claude Llabres ne se sent pas plus en sécurité avec ses enfants ». Puis, c'est en qualité de représentant d'une association de locataire que l'opposition à la politique de Nicolas Sarkozy est manifestée, la police de proximité ayant été supprimée par ce dernier : « Son association de locataire réclame un retour à une police de proximité ».

Le discours du locuteur interviewé s'inaugure par la mise en cause du refus d'attribution d'une police de proximité dans son quartier, inférant une inégalité de traitement selon le statut social: « non, c'est une police de riches ». Plus loin, l'argumentation du locuteur met en exergue un modèle de vie sociale, à travers une finalité pragmatique reposant sur une idée du bien-être « pour y vivre tranquille et bien ». Cet argument hédonique est renforcé par l'opposition des notions de « paix » et de « guerre »: « il faut aussi que la police ne soit pas une police agressive, une police de *paix civile* et non de *guerre civile* ». Cette opposition souligne qu'en dernière instance, la finalité des politiques de sécurité est la paix, et non l'agressivité envers les habitants. Au sein de ce reportage visant la disqualification des méthodes de Nicolas Sarkozy, l'argumentation de ce locuteur contribue à diffuser l'idée de l'impopularité des mesures du Ministre ici mises en opposition avec une idée de bien-être.

Enfin, un dernier cadrage porte sur la prévention de la délinquance. Le commentaire met en opposition les promesses du Ministre avec les faits sur le terrain, le point de vue représenté indiquant l'attente dans un dépassement temporel: « D'après Mustapha, les moyens ne suivent *toujours pas* ». La mise en cause des promesses est inférée par l'adjectif « *censé* être prioritaire » soulignant la mise en contradiction:

TF1 31 OCT R2 :
[Commentaire] : Direction Belle Fontaine, la cité voisine. L'un des 23 quartiers censé être prioritaire pour la prévention de la délinquance. D'après Mustapha, les moyens ne suivent toujours pas.
[Mustapha BEN ZITOUNI, président d'une association à Belle Fontaine]: On n'a pas les moyens d'être là tous les jours, d'être à l'écoute, et on n'a pas les moyens de mettre en place des loisirs et des animations pour les accompagner. S'il y a l'école d'un côté et la famille de l'autre, je crois qu'il y a la rue qui est au milieu et que le monde associatif a la responsabilité de la prendre en charge. De ce fait, on voit la situation qui se dégrade de plus en plus.
[Commentaire] : Moins 40% de subvention en 3 ans pour son association. Il s'occupe des 12 -17 ans, environ 4000 jeunes au quartier, souvent les plus incontrôlables. Leur salle de sport n'est pas ouverte le samedi alors que les jeunes errent dans la cité. Ils ne peuvent pas venir ici. Pas assez d'animateurs. 60 % licenciés faute d'argent. Le local a été récemment cambriolé, il risque de fermer. 20 à 30 associations seraient en grande difficulté financière.

L'argumentation du locuteur repose sur la responsabilité incombant aux associations dans la prévention de la délinquance : « S'il y a l'école d'un côté et la famille de l'autre, je crois qu'il y a la rue qui est au milieu et que *le monde associatif a la responsabilité de la prendre en charge* ». La « rue » est ici caractérisée comme un espace intermédiaire échappant à la vigilance des adultes, contrairement à l'école ou aux foyers. Dès lors, les associations de prévention se définissent par cette responsabilité de manière contractuelle, selon un argument de valeur éthique. Le manque de moyens déploré au début de l'interview constitue alors un obstacle au bon déroulement de cette mission. Enfin, l'expression de la dégradation dans une gradation croissante renforce le principe de responsabilité tout en impliquant la nécessité de l'aide demandée : « De ce fait, on voit la situation qui se dégrade de plus en plus. »

Le commentaire suivant l'intervention de ce locuteur vient en appuyer la visée interpellative, tout d'abord à travers l'évaluation du nombre de jeunes dans le quartier selon un degré de quantité « environ 4000 jeunes », puis avec l'appréciation employant un superlatif « souvent les plus incontrôlables », inférant une menace et de ce fait la nécessité d'un encadrement. L'argument de la menace apparaît également dans l'évocation du désoeuvrement des jeunes, dont on suppose qu'il favorise la délinquance: « Leur salle de sport n'est pas ouverte le samedi *alors que les jeunes errent dans la cité* ». Enfin, l'appel au retour des subventions dans les banlieues est renforcé par la mise en cause du manque de moyens financiers : « Pas assez d'animateurs. 60 % licenciés *faute d'argent* », « 20 à 30 associations seraient *en grande difficulté financière* ».

A travers cette interaction du discours du locuteur interviewé et du commentaire, la politique du Ministre de l'Intérieur est mise en cause pour son abandon de la prévention, ce qui est jugé comme étant irresponsable face à des jeunes constituant une menace pour la sécurité des habitants, car ils sont définis comme étant potentiellement délinquants.

c) La demande de démission du Ministre : une mise en cause isolée

A la suite du récit des incidents survenus dans la commune de Bègles, dont le maire est Noël Mamère (Verts), le commentaire du reportage établit un lien causal entre les propos énoncés par le Ministre et les émeutes, définis comme une provocation avec le terme « catalysé ». Le caractère provocateur est mis en évidence à travers la caractérisation de la situation de précarité de la banlieue, « un terrain *fragile* où *le chômage atteint 30 %* » :

TF1 5NOV R3 :
[Commentaire] : Ces mots ont catalysé la colère sur un terrain fragile où le chômage atteint 30 % .
[Noël MAMERE, député maire (Verts) de Bègles] : Il n'a fait que détruire le lent et long et difficile travail que nous menons les uns les autres avec les clubs de prévention, avec les associations, avec les travailleurs sociaux. Ce boulot il vient de prendre le risque de le foutre en l'air. Et c'est la raison pour laquelle il doit démissionner.

Le discours du locuteur interviewé intervient en spécification du commentaire, en accusant directement le Ministre : « *Il n'a fait que détruire* le lent et long et difficile travail que nous menons les uns les autres… ». L'argument de l'accusation prend une valeur éthique, car elle évoque la valeur de la peine et de l'investissement de toute une équipe de personnes dans le travail de prévention : « le lent et long et difficile travail ». Cette mise en accusation se trouve reformulée ensuite dans un registre plus familier : « ce boulot il vient de prendre le risque de le foutre en l'air ». La destruction du fruit du travail induisant une attitude à la fois irresponsable et méprisante constitue dès lors un motif pour la démission du Ministre : « et c'est la raison pour laquelle il doit démissionner ». Ce positionnement apparaît seulement dans ce cas, et ne donne pas lieu à une problématisation.

France 2

a) Une problématisation focalisée sur les propos du Ministre

Dans l'annonce du reportage, sont représentés les positionnements en confrontation des politiques du gouvernement et ceux de l'opposition. Ceux-ci sont définis par le terme « polémique ». Le cadrage se focalise plus particulièrement sur le débat suscité par les différentes déclarations du Ministre de l'Intérieur :

F2 5 NOV R7 :
[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : A Matignon une seule ligne, la fermeté contre la violence, alors que dans l'opposition on réclame un grand débat à l'Assemblée. L'attitude de Nicolas Sarkozy continue de faire polémique.

b) Un Ministre responsable, des émeutiers coupables : une mise en confrontation de discours politiques

Le reportage suivant reprend les images de la visite de Nicolas Sarkozy dans une cité d'Argenteuil avec ses propos sur les « racailles », des propos constitués ici en objet de discussion. Cet extrait se trouve commenté par un jugement a priori euphémique, comme le suggère la pause dans la voix off signalée ici par les points de suspension: « et le discours du Ministre pour le moins….*tranché* ». Cet indice prosodique précédant le jugement indique ici qu'il n'y a pas de consensus d'adhésion concernant le comportement du Ministre. En effet, la contestation est mise en exergue et renforcée par l'interview d'un politique faisant partie du gouvernement :

F2 30 OCT R3 :
[Commentaire] : Des violences urbaines qui étaient le thème de la visite de Nicolas Sarkozy, à Argenteuil. Projectiles, insultes, l'accueil fut mouvementé.
[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Vous avez assez de cette bande de racaille ? Bien on va vous en débarrasser.
[Commentaire] : et le discours du Ministre pour le moins .... tranché. Une méthode que tous ne partagent pas, y compris au gouvernement.

[Azouz Begag, Ministre délégué à l'égalité des chances] : Faut pas dire aux jeunes qu'ils sont des racailles, faut pas dire aux jeunes qu'on va leur rentrer dedans, qu'on va leur envoyer la police, il faut y aller avec une volonté d'apaiser.
[Journaliste de l'interview] : Vous faites référence à ce que Nicolas Sarkozy a pu dire cette semaine à Argenteuil ?
[Azouz Begag] : Des mots que j'ai entendus, je ne sais pas qui les a prononcés….

Le discours d'Azouz Begag, Ministre au gouvernement d'origine algérienne et né dans une banlieue lyonnaise, apparaît en spécification du commentaire. Il présente tout d'abord une condamnation de l'usage du mot « racailles » et de la répression : « Faut pas *dire aux jeunes qu'ils sont des racailles*, faut pas *dire aux jeunes qu'on va leur rentrer dedans*, *qu'on va leur envoyer la police* ». Le positionnement défendu « il faut *y aller avec une volonté d'apaiser* » implique une valorisation de la paix, comme finalité, par rapport à l'usage de la force alimentant le conflit. La paix représente moins une manière de vivre ensemble selon des valeurs communes qu'un mode de coopération entre les membres de la société. Par ailleurs, dans la suite de l'interview, le locuteur se refuse à dénoncer de manière nominative l'auteur des propos mis en cause, ce qui donne une certaine généralité à son discours dénué de provocation.

Dans un reportage diffusé à une date postérieure, le débat s'oriente plus particulièrement sur la responsabilité du Ministre dans le déclenchement des émeutes. Le commentaire met en opposition les différents positionnements émis par les différents hommes et femmes politiques des principaux partis politiques, en présentant dans un premier temps ceux qui dénoncent sa responsabilité et sont en faveur de sa démission (« au PC comme chez les Verts on pense que *le mal est fait* et que le responsable s'appelle Nicolas Sarkozy »), puis ceux qui reconnaissent une part de responsabilité mais ne réclament pas sa démission (« Les socialistes estiment eux aussi que *Nicolas Sarkozy a jeté de l'huile sur le feu*, mais ne vont pas jusqu'à demander sa démission ») et enfin, ceux qui soutiennent le Ministre (« les élus UMP *serrent les rangs* derrière le gouvernement »):

F2 5 NOV R7 :
[Commentaire] : Mais au PC comme chez les Verts on pense que le mal est fait et que le responsable s'appelle Nicolas Sarkozy.
[Marie-George Buffet, secrétaire générale du PCF] : On peut toujours jouer aux apprentis sorciers, mais après il faut en assumer les responsabilités. Le comportement et les propos du Ministre de l'Intérieur, je pense, ont contribué à cette explosion.
[Noël Mamère, député Verts] : Quand on instille la peur dans une société, on prend une grande responsabilité, c'est la raison pour laquelle, je pense que Monsieur Sarkozy devrait démissionner ou qu'à tout le moins, le Président de la République devrait lui demander sa démission.
[Commentaire] : Les socialistes estiment eux aussi que Nicolas Sarkozy a jeté de l'huile sur le feu, mais ne vont pas jusqu'à demander sa démission.
[Julien Dray, porte parole du PS] : Il mériterait effectivement qu'on demande sa démission. Mais aujourd'hui, si Nicolas Sarkozy démissionnait ça voudrait dire que ceux qui cassent ont eu sa tête, et qu'ils ont gagné.

[Commentaire] : En Seine-Saint-Denis, les élus UMP serrent les rangs derrière le gouvernement, et lancent une pétition dans laquelle ils réclament encore plus de fermeté.
[Eric Raoult, Député maire UMP du Raincy] : C'est pas Nicolas Sarkozy qui la nuit tient les jerricans d'essence et les cocktails Molotov. Je pense que Nicolas Sarkozy a utilisé des mots forts mais parce que la situation est grave.

Dans le discours de Marie-George Buffet, l'attribution causale vient soutenir un positionnement en faveur de la démission du Ministre : « Le comportement et les propos du Ministre de l'Intérieur, je pense, ont contribué à cette explosion ». D'autre part, celui-ci se trouve disqualifié par une mise en cause de ses compétences à travers la dénomination « apprentis sorciers »: « On peut toujours jouer aux *apprentis sorciers*, mais après il faut en assumer les responsabilités. »

Le député des Verts, Noël Mamère, également en faveur de sa démission, met en accusation l'attitude néfaste voire manipulatrice de son adversaire s'opposant à la finalité de la paix. Instiller la peur revient à jouer le jeu de la terreur et de la guerre aux dépends de la population : « Quand on instille la peur dans une société, on prend une grande responsabilité ».

Un autre positionnement reconnaissant la part de responsabilité du Ministre dans le déclenchement des émeutes, mais ne réclamant pas sa démission s'articule également sur un argument éthique. Dans le discours de Julien Dray (P.S.), l'acceptation de la responsabilité apparaît dans une argumentation confirmative: « Il mériterait *effectivement* qu'on demande sa démission ». Elle se trouve toutefois rectifiée dans une assertion opposant les « casseurs » au Ministre : « si Nicolas Sarkozy démissionnait ça voudrait dire que ceux qui cassent ont eu sa tête, et qu'ils ont gagné ». L'argument s'appuie sur un principe d'équité, selon lequel l'auteur d'un méfait ne peut voir s'attribuer un gain de cause.

Enfin, le dernier positionnement défendant le Ministre de l'Intérieur apparaît dans une argumentation réactive. En effet, le discours d'Eric Raoult, député UMP, s'articule sur la désignation des agresseurs inférée par la possession des matériels incendiaires : « C'est pas Nicolas Sarkozy qui la nuit tient les jerricans d'essence et les cocktails Molotov ». Les propos du Ministre sont justifiés par une appréciation de la situation, ces propos reflétant un argument correspondant à un cas de force majeure: « Je pense que Nicolas Sarkozy a utilisé des mots forts *mais parce que la situation est grave* ».

1.4. La mise en cause de l'autorité parentale

TF1

a) Une problématisation du rôle des parents face à des adolescents violents

La problématisation concernant l'exercice de l'autorité des parents sur leurs enfants, « la question du rôle des parents », est mise en relation avec la dénomination juridique « mineurs » inférant leur responsabilité:

TF1 7 NOV R 5 :
[Annonce Plateau : PPDA] : Justement devant la participation accrue de ces mineurs dans les événements se pose la question du rôle des parents. A Aulnay-sous-Bois, les mères de famille tentent de trouver des solutions face à la violence de ces jeunes gens, et ce n'est pas simple.

La pertinence du questionnement est sous-tendue par l'évaluation « la participation *accrue* de ces mineurs », inférant un manque de contrôle de la part des parents. De plus, dans la deuxième proposition, « la violence » est présentée dans un rapport de dépendance avec « ces jeunes gens », ce qui tend à une essentialisation. Dès lors, la problématisation est orientée plus particulièrement à partir de la caractérisation de la violence de ces jeunes, à savoir comment les parents peuvent-ils continuer à exercer leur autorité face à des adolescents violents.

b) Des adultes ayant peur des jeunes

Le reportage a lieu dans une cité d'Aulnay-sous-bois, en région parisienne, où ont eu lieu des émeutes (« où les émeutes ont duré plusieurs nuits »). Le commentaire dépeint un gel des relations interpersonnelles en mettant en opposition d'un côté les mères « inquiètes, mais [qui] ne se parlent pas entre elles » et de l'autre côté, les jeunes qui « n'ont pas changé leurs habitudes ». Cette dernière assertion négative amène un questionnement sur l'exercice

de l'autorité des parents sur leurs enfants, qui est formulée par la suite dans une question posé par le journaliste à une mère de famille :

TF1 7 NOV R 5 :
[Commentaire] : La cité des Cerisiers, une cité d'Aulnay-sous-bois, là où les émeutes ont duré plusieurs nuits. La famille MAUPIN habite le bâtiment 5. Et Noëlle est la mère de 7 enfants. Dans l'immeuble beaucoup de mères sont inquiètes, mais elles ne se parlent pas entre elles. Dans le hall, les jeunes n'ont pas changé leurs habitudes.
[Mme Maupin] : C'est les enfants qui font la loi, c'est même plus les parents.
[Journaliste interviewer] : Les parents vous les voyez quelques fois ? Ils viennent les chercher dans la rue ?
[Mme Maupin] : Pas du tout. C'est les enfants qui font la loi et pas les parents, je pense qu'ils ont peur de leurs enfants.

La réponse négative («pas du tout ») apportée par cette mère de famille atteste de manière absolue l'absence des parents. Le témoignage met en cause une inversion radicale de la relation parents / enfants, en faisant référence à une norme de comportement: « C'est les enfants qui font la loi et pas les parents ». Enfin, cette inversion d'autorité, constituant donc un écart à la norme, se trouve expliquée par la peur des parents, dans un discours s'apparentant à un dévoilement: « je pense qu'ils ont peur de leurs enfants ». D'une part, cet argument a pour effet de disqualifier les autres parents, et d'autre part, il laisse penser à l'intensité de la violence des jeunes.

Dans le commentaire de conclusion du reportage, cette peur est finalement projetée sur l'ensemble des habitants de la cité. Leur peur de s'interposer face aux jeunes est mise en évidence avec le verbe « oser » :

TF1 7 NOV R 5 :
[Commentaire de conclusion] : Bien sûr ici, tous les habitants connaissent les parents des jeunes qui ont tout cassé, mais personne n'ose leur parler.

Tout en soulignant les ruptures entre parents et enfants, et entre parents, le commentaire opère une généralisation de l'argument de la peur.

France 2

a) Une problématisation sur l'effectivité du déclin de l'autorité parentale

Dans ce reportage, la pertinence du questionnement relatif à « l'autorité parentale », se trouve justifiée tout d'abord par son évocation répétitive à travers les témoignages recueillis au fil des reportages de la période : « l'une des questions posées depuis un peu plus de deux semaines est bien celle de l'autorité parentale. On l'entend beaucoup dans les témoignages ». En ce sens, la problématisation semble correspondre à une demande des téléspectateurs. D'autre part, l'autorité parentale est abordée selon un critère de nécessité à travers l'évocation de l'importance de la fonction de l'éducation auprès des enfants, mise en comparaison avec celle de l'école :

F2 8 NOV R9 :
[Annonce Plateau: David Pujadas] : On l'a compris en tout cas, l'une des questions posées depuis un peu plus de deux semaines est bien celle de l'autorité parentale. On l'entend beaucoup dans les témoignages, c'est elle plus que l'école qui donne les repères et les valeurs. Reportage dans une ville plutôt épargnée par les incidents jusqu'à présent, Bagneux dans les Hauts-de-Seine.

En effet, la définition de l'autorité parentale comme norme de comportement fait référence à un ensemble de valeurs partagées : « qui donne les repères et les valeurs ».

Par ailleurs, on note que ce reportage a été délibérément réalisé en retrait du conflit, dans une commune « plutôt épargnée par les incidents ».

b) Une pondération de la mise en cause des parents à travers des témoignages de responsabilité

Dans ce reportage, plusieurs parents sont interrogés afin d'évaluer leur comportement ou celui d'autres parents à l'égard des enfants. Ainsi, le premier constat rapporté dans le commentaire est une appréciation sur l'excès de laxisme des « autres pères et mères de familles »:

F2 8 NOV R9 :
[Commentaire] : A la sortie de l'école, de nombreux parents estiment souvent que les autres pères et mères de familles sont trop laxistes avec leurs enfants.
[Mère de famille] : En bas de chez moi, comme c'est vrai que tous les bâtiments donnent sur un square, donc les gens ils ont tendance à laisser leurs enfants tous seuls en bas et puis se dire, oh bah, je le surveille par la fenêtre, et c'est vrai qu'on sait jamais ce qui peut arriver, je veux dire ....
[Journaliste Interviewer] : Vous, vous ne faites pas ça ?
[Mère de famille] : Bah, maintenant qu'il est plus grand j'avoue que je fais les mêmes bêtises, mais c'est vrai qu'il y en a vraiment des tous petits ...

Le témoignage, intervenant en renforcement du commentaire, mentionne le fait que des enfants sont souvent laissés sans surveillance, ce qui est mis en question par un argument relatif à la probabilité du risque d'incident, dans une modalité d'incertitude : « et c'est vrai qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver ». Cet argument fait donc référence à une norme de comportement des parents devant protéger leurs enfants. Toutefois, le jugement à propos du défaut de vigilance des autres parents se trouve partiellement pondéré par le locutrice elle-même, après une relance de la part de la journaliste.

Dans la suite du reportage, un témoignage de la part d'une autre mère de famille vient illustrer au contraire l'exercice de l'autorité des parents sur leurs enfants:

F2 8 NOV R9 :
[Journaliste Interviewer] : Qu'est-ce que vous feriez vous, si vos enfants grandissent, si le soir, ils sortent comme ça ?
[Mère de famille] : Non, ils sortiront pas. Tant qu'ils auront pas 18 ans, ils sortiront pas.
[Journaliste Interviewer] : Et si ils sortent sans votre consentement, ça vous paraît possible ou pas ?
[Mère de famille] : Non.

La première question de la journaliste, adressée personnellement, porte sur le comportement de l'adulte : « Qu'est-ce que vous feriez vous ». La réponse de la mère est marquée par une négation absolue reposant sur un principe d'interdiction de sortie le soir pour les enfants mineurs : « Tant qu'ils auront pas 18 ans, ils sortiront pas ». Cette négation est renforcée par la réponse à la seconde question, niant une quelconque possibilité de sortie des enfants sans le consentement des parents, et illustrant par ce biais l'exercice de l'autorité des parents sur leurs enfants.

Enfin, un dernier témoignage expose un positionnement concernant l'éducation des enfants à travers un choix de valeurs, impliquant un modèle de comportement pour les parents :

F2 8 NOV R9 :
[Père de famille] : L'enfant il faut le prendre à la maternelle, il faut le prendre à la naissance, il faut essayer de les éduquer en grandissant, et lui faire comprendre que l'avenir c'est pas par la violence, l'avenir c'est d'apprendre, c'est le savoir.

A la violence ici rejetée, se substituent des valeurs relatives au savoir, dans une assertion principielle. Ainsi, le comportement destructeur vient s'opposer à une perspective d'évolution à travers l'apprentissage, marquée par l'emploi du terme « avenir ».

Enfin, le commentaire de conclusion rapporte le positionnement concessif du point de vue de l'ensemble des parents, posant la nécessité de répression et celle de l'aide aux jeunes dans une relation d'équivalence, le « besoin d'aide » étant antéposé par rapport à la « répression » :

F2 8 NOV R9 :
[Commentaire de conclusion] : Tous ces parents condamnent la violence actuelle dans les banlieues, mais ils affirment aussi que les jeunes ont besoin d'aide autant que de répression.

Ce positionnement est affirmé à la suite d'une condamnation unanime de la violence (« Tous ces parents »), conférant ainsi une crédibilité morale supplémentaire aux locuteurs interviewés.

1.5. Comparaison du commentaire

Pour la comparaison des deux chaînes, nous nous appuierons sur le tableau de synthèse des arguments présenté à la page suivante.

Dans le cadre de la première problématisation à propos de l'organisation des émeutes se pose la question de la légitimité de la répression. Il s'agit de définir la nature de l'action des émeutiers selon un point de vue éthique, et d'autre part, de mesurer le danger qu'elle représente. L'ensemble des reportages traitant cette problématisation se caractérise par une proximité avec le conflit, se manifestant par des images de flammes en plans rapprochés, que ce soit sur TF1 ou France 2.

Dans ce contexte, le commentaire de France 2 présente une vision évaluatrice du danger marquée par des degrés de quantité et d'intensité (« il y a eu 4 tirs à balles réelles et le sentiment que la situation empire »), laissant place à un horizon d'attente quant à la répression. On remarque également des effets d'amplification du conflit, avec la dénomination « guérilla », ou encore avec le récit du véhicule des journalistes incendié par les émeutiers.

Sur France 2, le positionnement de l' « organisation » délinquante donnant lieu à une disqualification juridique est attribué au Ministre de l'Intérieur, tandis que le commentaire journalistique emploie le terme « stratégie », ce qui par la distinction des sources énonciatrices permet de marquer une opposition au discours du Ministre. En effet, la thèse de l'organisation sera substituée par une explication à propos des entreprises n'embauchant pas les jeunes d'un quartier pourtant touché par le chômage (« Attaques délibérées de certaines entreprises ? Oui. »). Cette explication se trouve renforcée par le discours d'un politique de terrain chargé des questions de sécurité, définissant les édifices brûlés comme des « objectifs symboliques », ainsi qu'une mise en cause de ces entreprises à travers le témoignage d'un jeune (« c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos parce qu'ils sont en zone franche […] Et je suis désolé, mais à Renault ou à Saint Maclou ou à l'entrepôt qu'il y a là-bas, j'ai jamais vu un mec de la cité travailler là-bas »).

En revanche sur TF1, la question de l'intervention de la police est abordée selon une vision alarmiste des émeutes, reposant sur un amalgame entre violence et délinquance, ainsi qu'une représentation du danger essentialisé (« La Seine-Saint-Denis est cataloguée

Tableau récapitulatif des principaux arguments et positionnements

Questionnement	TF1	France 2
Organisation des émeutes : un enjeu de légitimation de la répression	**Une vision alarmiste :** - un amalgame entre délinquance et violence - le danger essentialisé - une disqualification juridique défendue par les syndicats de police **Recadrage sur l'insertion des jeunes :** - réfutation de la délinquance organisée, mais condamnation de la violence et marginalisation des émeutiers	**Une vision évaluatrice du danger** mise en regard avec : - l'affirmation de l'organisation des émeutes, une disqualification juridique défendue par le Ministre de l'Intérieur **Opposition à la disqualification juridique du Ministre :** - la « stratégie » des émeutiers : une mise en cause des entreprises n'embauchant pas les jeunes (politique de terrain, jeune)
Politiques de la ville et insertion des jeunes : un enjeu d'interpellation des pouvoirs publics	**L'interpellation des politiques :** - l'ancienneté du « malaise des banlieues » - une disqualification des politiques ayant compromis l'équilibre social (experts) - l'aspiration à une « vie normale » légitimée (sociologue) **Une légitimité conditionnelle :** - des revendications recevables sous condition d'un rejet de la violence, pour une adhésion aux valeurs démocratiques	**L'interpellation des politiques :** - une critique de l'inanité des politiques, un recadrage sur l'emploi initié par les revendications des jeunes - la mobilité sociale comme modèle de progrès (chef d'entreprise) - la préservation du lien social comme valeur démocratique fondamentale (sociologue)

Questionnement	TF1	France 2
Mise en cause du Ministre de l'Intérieur : un enjeu de responsabilité	**Une disqualification de la politique de sécurité :** - une répression abusive provoquant des victimes parmi les jeunes - une politique essentiellement répressive n'améliorant pas le bien-être des habitants - le manque de subventions aux associations de prévention favorisant l'insécurité	**Une mise en débat de la responsabilité du Ministre :** - une contestation des politiques : un comportement provocateur mettant la paix sociale en péril / ce sont les émeutiers qui sont coupables
Mise en question de l'autorité parentale : un enjeu de valeurs	**Une autorité parentale en déclin :** - la violence des adolescents provoque la peur des parents	**Une autorité parentale encore exercée :** - des témoignages de parents responsables croyant aux vertus de l'éducation

dans les zones les plus sensibles en matière de délinquance, c'est le 4ème département le plus violent de France »). Le commentaire se caractérise par la dramatisation en évoquant la peur des habitants (« Partir, lui peut encore se le permettre. *Mais pas l'immense majorité du quartier, trop pauvre pour fuir la violence* »).

De plus, les locuteurs interviewés à ce propos sont principalement des représentants de syndicats de police. Leurs discours induisent plus ou moins explicitement un positionnement en faveur de la répression et s'appuient sur une argument de disqualification juridique (« Plus nous avons des violences répétées, plus ça se passe dans le temps, plus nous avons à faire avec *des groupes structurés qui sont là pour protéger leur réseau, pour protéger leur trafic* ») ou un argument de la menace (« La semaine dernière, on voit notre ministre qui se fait caillasser, cette semaine on voit nos CRS qui se font tirer dessus, la semaine prochaine qu'est-ce que ce sera ? », « Je crois que dans les cités aujourd'hui, y a des armes à feu, on le sait depuis longtemps, il est temps d'intervenir. »). Ces discours apparaissent en fin de reportage, à la suite d'images d'incendies, dans un processus d'ancrage univoque.

Enfin, sur TF1, la thèse de l'organisation délinquante est réfutée a posteriori dans un reportage faisant apparaître des témoignages de jeunes à propos de leur sentiment d'exclusion et de la discrimination à leur égard (« Aucune organisation délinquante derrière ces émeutiers, aucune idéologie, ils expriment seulement la colère face à une injustice et une exclusion qu'ils ressentent »). Toutefois, le commentaire fait apparaître ce nouveau point de vue non sans mettre en évidence la marginalité des émeutiers, c'est-à-dire en condamnant implicitement leurs actes décrits comme relevant d'une pulsion instinctive opposée à la raison (« L'effet de groupe aboutit à un déchaînement de violence dans leur cité, sur leur territoire. Parfois, c'est la voiture de leurs propres parents qui est brûlée »). De manière évidente, la question des motivations des émeutiers dépend nécessairement de la catégorisation des actants et de la dramatisation du commentaire. Contrairement à TF1, sur France 2, l'explication liée à l'insertion des jeunes est d'emblée présente.

La seconde problématisation a trait à l'insertion des jeunes et engage une mise en cause des politiques de la ville. Sur TF1, le commentaire se caractérise par la dénonciation de l'ancienneté du « malaise des banlieues », cette formule semblant assimiler un ensemble de désordres socioéconomiques et culturels (« l'urbanisation sauvage », « la mauvaise intégration des immigrés », « le chômage massif », « la crise économique »). La caractérisation de l'ancienneté du problème préfigure une approche polémique, le commentaire invoquant la responsabilité des politiques ayant laissé se compromettre l'équilibre social (« 15 ans de «plans banlieues » alignés à gauche comme à droite. *Pour*

quel résultat ? Les chiffres sont éloquents »). Cette mise en cause est confirmée par les locuteurs interviewés, un ancien maire (P.C.) et un sociologue, à travers des arguments correspondant à des savoirs empiriques, à savoir, l'importante concentration des logements sociaux (« Je pense que d'avoir plus de 70% de logements HLM crée nécessairement des déséquilibres sociaux au sein d'une ville »), puis du taux de chômage (« Le taux de chômage des jeunes sans diplôme un an après la sortie de l'école, en 99, chez les hommes, il atteint 56% »). La disqualification des politiques de la ville dans leur globalité s'accompagne d'une dramatisation dans le commentaire, que ce soit à travers la caractérisation des banlieues comme « cocottes minutes sans soupapes » ou la mention des statistiques du nombre de « quartiers sensibles » en augmentation (« En 1981, 16 quartiers sont concernés, en 84, il y en a 148 et en 1998, plus de 1300»).

Par ailleurs, le discours explicatif du sociologue contribue à apporter une légitimité aux jeunes, en déterminant leur aspiration comme étant celle d'«avoir la vie ordinaire comme les autres», autrement dit, un mode de vie décent reposant sur des normes partagées relatives à la consommation, au travail, au logement, et à la famille. Ce postulat vient donc contredire l'argument de l'organisation délinquante.

Toutefois, les jeunes bénéficient d'une légitimité conditionnelle. En effet, leurs explications sont soumises à une condition éthique dans un commentaire promouvant le rejet de la violence. Dans le reportage en question, une mise en scène des valeurs démocratiques en opposition à l'usage de la violence est réalisée par le biais d'un dispositif suggérant un modèle de délibération : Dida, un champion de boxe ayant grandi en banlieue, se trouve être le médiateur réuni avec les jeunes autour d'une table (« On les appelle les racailles, les voyous. Les voici sans cagoules, expliquer grâce à Dida les raisons des incendies, actes absurdes, souvent contre les biens de leur cité. »). L'appel au vote proféré par un jeune vient également renforcer cette mise en scène (« maintenant qu'on s'est tous réunis pour tout brûler, tout casser, tout péter, pour se faire entendre, maintenant je pense qu'il faudrait aller voter »).

Dans ce contexte, les émeutes sont dénommées par le terme « révolte », ce qui revient à instituer la violence comme moyen et non comme fin en soi, tout en représentant le combat de l'individu contre la fatalité de sa condition. Toutefois, le commentaire ajoute un effet de menace à son interpellation des pouvoirs publics à propos de l'insertion, celui-ci étant suggéré par la probabilité d'une autre émeute au cas où les revendications ne seraient pas entendues (« Tous disent qu'ils veulent s'en sortir mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre »). Dès lors, les jeunes demeurent essentiellement associés à la violence, ici posée comme la négation des valeurs démocratiques.

Sur France 2, la légitimité des jeunes n'est pas mise en doute à cause de la violence. Au contraire, leur crédibilité est renforcée à des fins d'interpellation des politiques. En effet, les jeunes interviewés présentent un discours critique sur les politiques de la ville tout en exprimant leurs revendications. Celles-ci peuvent être initiées par un recadrage du problème, reprenant les propositions politiques pour les rectifier. La première de ces revendications porte sur la répression, mise en cause pour ses effets limités et ne permettant pas d'aborder les véritables enjeux (« *Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés, ils n'ont pas apportés de vraies solutions*. C'était que des solutions à court terme, ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète. »). La seconde revendication constitue une critique de la rénovation urbaine et des aménagements de terrains de sport, dont les bienfaits se rattachant à une valeur hédonique sont substitués par des valeurs pragmatiques relatives au travail, à la réussite (« ce qu'on veut c'est travailler, ce qu'on veut c'est réussir dans notre vie »). En outre, ces discours sont valorisés notamment à travers une généralisation dans les commentaires de conclusion, ayant pour effet de renforcer l'interpellation. (« Prouver qu'ils peuvent réussir leur vie même si elle a commencé dans une cité, *c'est ce que disent attendre aujourd'hui des milliers de jeunes de cités* »).

Ainsi, les arguments sont globalement pris en charge par les différents locuteurs interviewés. Certains reportages se consacrent même entièrement à un locuteur particulier, comme c'est le cas pour un chef d'entreprise ou un sociologue. Dans le reportage consacré au chef d'entreprise, le commentaire met en valeur une certaine volonté de dépassement de la fatalité (« il faut rappeler que la vie de ces quartiers ne se résume pas aux incendies de voitures et aux échecs, loin de là. Ceux qui travaillent et qui réussissent sont nombreux »). Le chef d'entreprise interviewé, Aziz Senni, ayant grandi en banlieue, apparaît comme un témoin singularisé en tant que figure de réussite et d'engagement, car il est également l'auteur d'un ouvrage proposant des solutions à la crise. Là aussi, le discours du locuteur met en cause l'inanité des politiques en mettant en cause leur aveuglement persistant (« on ne peut pas laisser des zones comme celles-ci où les taux de chômage explosent, avec une misère sociale qui est là depuis des années, où 30 ans de politique de la ville n'ont absolument rien résolu, et puis s'étonner quand ça pète. »). Le commentaire de conclusion intégrant son point de vue met en cause la mise à mal d'un modèle, celui de la mobilité sociale se rattachant à un idéal de progrès à travers les générations successives (« L'ascenseur social est en panne »). L'interpellation est alors co-construite entre le locuteur interviewé et le commentaire de conclusion (« Malgré ce discours volontariste, Aziz Senni dit attendre plus des pouvoirs publics »).

D'autre part, l'explication des motivations des jeunes est présentée à travers le point de vue d'un sociologue, dont le domaine d'expertise recouvre les « quartiers sensibles ».

Le commentaire lui confère une autorité de savoir (« Nous avons choisi de suivre sur le terrain un sociologue qui connaît bien les quartiers sensibles »), tandis que l'habillage du reportage tourné dans une cité de la banlieue parisienne évoque une esthétique « rap » en reprenant certains codes culturels des jeunes de ces quartiers (les graphes, la musique). Là aussi, l'interpellation des politiques est co-construite, le commentaire de conclusion reprenant le point de vue du locuteur interviewé à propos des solutions possibles à la crise (« Comment s'en sortir ? Jean-Marc Stébé n'a pas d'autre réponse que le dialogue, suivi d'actes politiques significatifs pour sortir les cités de leur ghetto »). A cet égard, le sociologue interviewé préconise de cultiver un « lien social » entre les différents groupes sociaux, comme valeur fondamentale du vivre ensemble (« des barres d'immeubles et des parkings n'ont jamais fait une ville et ne suffisent pas à générer du lien social »).

A l'instar de TF1, l'explication des motivations des émeutiers est confiée à un sociologue. Toutefois, sur France 2, le reportage est consacré entièrement à son interview, dans laquelle est exposé plus généralement le mode de pensée des jeunes, tout en faisant apparaître des propositions de solutions, alors que dans le reportage de TF1, le discours du sociologue vient principalement renforcer le commentaire de mise en cause de la politique de la ville.

Concernant la mise en cause de la politique du Ministre de l'Intérieur, les deux chaînes offrent à nouveau chacune un cadrage différent. Sur TF1, il s'agit d'évaluer les effets de la politique de sécurité du Ministre par le biais d'une enquête menée dans une cité de la banlieue toulousaine. Le reportage montre une approche polémique dans le sens où la décision du Ministre en faveur d'une politique essentiellement répressive (« la tolérance 0 ») est mise en contradiction avec des faits et des réactions recueillis par les journalistes sur le terrain où est appliquée cette politique (« Pierre Fandio et Michel Campenon y sont retournés pour voir »). Cette mise en contradiction s'inscrit dans une disqualification reposant principalement sur des arguments éthiques. En premier lieu, les abus de la répression sont dénoncés par le biais d'un témoignage: il s'agit du récit d'un jeune condamné à tort à la suite d'une émeute, malgré des résultats d'enquêtes négatifs. A cet égard, le commentaire vient mettre en évidence la figure de la victime innocente (« Quand nous l'avons rencontré cet été, la justice venait de l'innocenter après 3 mois en prison »). Puis, cette première disqualification se voit renforcée par un autre témoignage d'un père de famille faisant partie d'une association de locataire, ce qui lui confère une représentativité élargie. Celui-ci met en cause la mise en place de CRS dans son quartier, car leur agressivité n'améliore guère le bien-être des habitants. (« pour y vivre tranquille et bien, il faut mettre fin aux incivilités et il faut aussi que la police ne soit pas une police agressive, une police de paix civile et non de guerre civile »). Selon cet argument, la répression produit un effet

contraire au but recherché, puisqu'en dernière instance la politique de sécurité devrait viser la paix. Enfin, un représentant d'association de prévention manquant de subventions invoque sa responsabilité de ne pas laisser les jeunes dans la rue sans prise en charge, car c'est justement ce qui favoriserait la délinquance (« S'il y a l'école d'un côté et la famille de l'autre, je crois qu'il y a la rue qui est au milieu et que le monde associatif a la responsabilité de la prendre en charge »). Là encore, le commentaire de conclusion renforce l'interpellation à l'adresse des politiques en instituant la délinquance des jeunes comme menace (« Il s'occupe des 12 -17 ans, environ 4000 jeunes au quartier, *souvent les plus incontrôlables*. Leur salle de sport n'est pas ouverte le samedi *alors que les jeunes errent dans la cité*.»).

Sur France 2, le cadrage porte plus particulièrement sur les propos énoncés par Nicolas Sarkozy et la polémique qu'ils provoquent au sein de la classe politique. Dès lors, les discours des politiques interviewés portent sur la question de la responsabilité du Ministre dans la crise, voire de sa culpabilité, entraînant la demande de sa démission. Un reportage donne à voir les divers positionnements énoncés par les représentants des principaux partis politiques. En premier lieu, les discours de Marie-George Buffet (PC) et de Noël Mamère (Verts) s'appuient tous deux sur un principe de responsabilité face aux conséquences, en mettant en cause l'incompétence et le comportement provocateur du Ministre ayant entraîné la mise en péril de la paix sociale (M-G. B.: « jouer aux *apprentis sorciers »*; N.M.: « Quand on instille la peur dans une société »). Quant à Julien Dray (P.S), il s'oppose à la démission du Ministre en invoquant un argument d'équité, selon lequel les auteurs d'un méfait, en l'occurrence les émeutiers, ne peuvent se voir attribuer un gain de cause (« ça voudrait dire que ceux qui cassent ont eu sa tête, et qu'ils ont gagné»). Enfin, le discours d'Eric Raoult (UMP) défend le Ministre en s'appuyant d'une part sur une disqualification juridique des émeutiers, puis en argumentant par un cas de force majeure (« Je pense que Nicolas Sarkozy a utilisé des mots forts *mais parce que la situation est grave »).*

A travers ce choix de cadrage, France 2 privilégie la représentation du débat politique et l'opposition des positionnements défendus par les représentants des principaux partis, alors que TF1 semble réaliser un dévoilement des opinions citoyennes dans une argumentation visant à discréditer le Ministre par une mise en contradiction des dits et des faits.

Enfin, les deux chaînes abordent la mise en question de l'autorité parentale à travers des témoignages de parents. Toutefois, le reportage de TF1 est réalisé dans une cité touchée par les émeutes, alors que celui de France 2 atteste au contraire d'une distance par rapport au conflit.

Sur TF1, le cadrage porte sur les difficultés des parents face à « la violence de ces jeunes gens », en les plaçant dans un rapport de force, alors que sur France 2, l'autorité parentale est abordée plus généralement du point de vue de l'éducation, en mettant en valeur sa fonction de transmission des valeurs (« c'est elle plus que l'école qui donne les repères et les valeurs »). Le témoignage recueilli dans le reportage de TF1 illustre une inversion d'autorité entre les parents et les enfants causée par la peur (« C'est les enfants qui font la loi et pas les parents, je pense qu'ils ont peur de leurs enfants »), le commentaire de conclusion opérant une généralisation de la peur à l'ensemble des habitants (« tous les habitants connaissent les parents des jeunes qui ont tout cassé, mais personne n'ose leur parler »). Ainsi, les émeutes sont expliquées par un défaut d'autorité parentale, le déclin d'une norme causé par leur peur des adolescents, ces derniers étant caractérisés essentiellement par la violence. Or, sur France 2, les témoignages des adultes reflètent plutôt une identification aux valeurs d'autorité et d'éducation rattachées au rôle de parent.

En effet, sur France 2, la mise en cause des parents se trouve pondérée par des témoignages reflétant des positionnements variés, l'un d'eux attestant du « laxisme » des autres parents (« les gens ils ont tendance à laisser leurs enfants tous seuls en bas et puis se dire, oh bah, je le surveille par la fenêtre, et c'est vrai qu'on sait jamais ce qui peut arriver »), un autre manifestant au contraire l'autorité exercée (« Tant qu'ils auront pas 18 ans, ils sortiront pas »), puis un dernier valorisant l'éducation comme un progrès grâce à la connaissance (« l'avenir c'est pas par la violence, l'avenir c'est d'apprendre, c'est le savoir »).

En considérant les relations argumentatives selon notre approche de l'interaction du commentaire et des discours des locuteurs interviewés, on constate que globalement la chaîne France 2 favorise la mise en regard des points de vue en optant dans le commentaire d'annonce pour une posture interrogative (par exemple : « La politique de la ville est-elle efficace ou suffisamment ambitieuse ? »). Dans le corps du reportage, les différents cadres explicatifs s'amorcent à partir du rapprochement de positionnements divergents ou concordants, ou encore de l'exposition d'un point de vue particulier. Les discours des locuteurs interviewés bénéficient d'une valorisation dans le commentaire, soit par l'attribution d'un degré de généralité au propos défendu et par l'intégration de ce propos dans le commentaire de conclusion, soit par des arguments soulignant la crédibilité du locuteur notamment à travers sa compétence. Les discours des locuteurs interviewés, et en particulier les jeunes, montrent une certaine autonomie quant à la prise en charge de l'argumentation, tandis que sur TF1, ceux-ci sont soumis au préalable à un jugement axiologique au nom du rejet de la violence. Le commentaire manifeste en effet une posture

divergente dans les reportages de TF1. En effet, se présentant sur un mode davantage impositif et dramatisant, celui-ci est marqué par une prise de position apparaissant d'emblée en annonce, avec une explication englobante dont les arguments seraient naturalisés dans le commentaire, comme avec la formule du « malaise des banlieues ».

La divergence des cadrages et du mode de traitement des causes peut donc s'expliquer non seulement par le choix des locuteurs interviewés, mais également par le choix de la posture énonciative du commentaire quant à ces derniers ainsi que le mode de répartition de la prise en charge de l'argumentation, c'est-à-dire selon que le discours des locuteurs interviewés intervienne plutôt en renforcement du commentaire ou qu'il s'agisse plutôt d'une co-construction.

5. L’analyse des arguments des locuteurs interviewés sur TF1

Dans cette partie, nous abordons l'argumentation correspondant aux différents locuteurs interviewés intervenant sur les causes des émeutes, que nous avons regroupés en trois grandes catégories : les témoins, les experts ou spécialistes, les politiques. Parmi les témoins, nous avons distingué les jeunes, les adultes, puis les policiers (syndicats de police).

Pour chaque positionnement défendu, nous verrons principalement quel est le type de savoir et le domaine de valeur de l'argument mobilisé. A travers cette approche, nous entendons mettre en évidence pour chaque chaîne les différentes relations existant entre les arguments et les types de locuteurs.

2.1. Les jeunes

a) L’illégitimité de l’exclusion : la discrimination à l'embauche

La dénonciation de la discrimination met en doute un principe d'égalité entre les êtres, quelle que soit la couleur de leur peau ou leur origine géographique. Dans la séquence suivante, la discrimination, caractérisée par son intensité, invoque le rejet subi par les jeunes issus de l’immigration qui espèrent accéder au plein emploi. A cet égard, le « CDI » (contrat à durée indéterminée), renvoie par inférence à une norme de vie sociale relative à la stabilité de l’emploi:

TF1 5/11/05 R8 :
[Jeune] : Y a un tel degré de discrimination qu’on n’en peut plus. Les jeunes, ils en peuvent plus. Moi personnellement je travaille, je suis en CDI, je suis bien, mais y en a, ils en peuvent plus.

Dans une autre séquence, les critères de discrimination sont exprimés par le biais de catégories de nationalité et de couleur de peau, en opposition avec les enfants de

l'immigration d'Afrique: « des Français, des Blancs ». En effet, ces derniers bénéficient d'une préférence pour être embauchés à la place du locuteur :

TF1 5/11/05 R9 :
[Jeune] : Je vois des copains à moi, c'est pas pour dire n'importe quoi, c'est des Français, des Blancs, ils vont avec moi au travail, ils prennent eux plutôt que de prendre moi. Et je pars avant eux, c'est normal ?

Cette préférence est rendue manifeste dans l'opposition : « ils prennent eux plutôt que de prendre moi ». Par ailleurs, le locuteur renchérit avec une indication factuelle (« et je pars avant eux »), qui exprime l'avantage du premier arrivé, ce qui se rapporte également à un principe d'équité. La valeur éthique de ces arguments est rappelée dans la question finale: « c'est normal ? ».

b) L'illégitimité de la répression policière : un procès d'intention à l'égard des jeunes

Ce jeune dénonce les pressions indues des policiers présents sur le terrain :

TF1 5/11/05 R8 :
[Jeune désignant une voiture de police à proximité] : Ils sont là toute la journée, y a pas de boulot, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Maintenant, un jour on arrive, on se fait contrôler, c'est la pression et tout, toute l'année c'est comme ça, ça dure des années, des années, et aujourd'hui on va se réveiller…

L'illégitimité de ces pressions apparaît tout d'abord à travers l'absence de motif, les jeunes restant en bas de chez eux faute d'emploi : « y a pas de boulot, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ?». L'absence de motif s'oppose au fait que ces jeunes fassent systématiquement l'objet de contrôles d'identité : « on se fait contrôler, c'est la pression et tout, toute l'année c'est comme ça ». L'attitude répressive des policiers est mise en cause selon un principe de justice, car elle demeure fondée sur un procès d'intention, un amalgame du désoeuvrement et de la délinquance.

Dans une autre séquence, l'attitude de la police à l'égard des jeunes est qualifiée d' « état de guerre » :

TF1 29/10/05 R3 :
[Eric, ancien animateur] : C'est comme si on était en état de guerre. En état de guerre, ce qu'on vous dit c'est d'éviter les contacts avec la population. Si vous avez des contacts, tu pourras plus tirer sur

quelqu'un. C'est ce qu'on dit. Voilà, c'est ce qu'ils font. C'est que ça, c'est pas autre chose. Si on leur dit allez vers les gens, enlever les pistolets, moi je vous garantis que ça change tout.

La définition de l'état de guerre engage un modèle de comportement de défiance : « éviter les contacts avec la population ». L'implication absolue « si vous avez des contacts, tu pourras plus tirer sur quelqu'un » rappelle l'éventualité d'une offensive, la population étant considérée avant tout en ennemie. Dans ce contexte, l'expression « état de guerre » constitue une formule dénonciatrice de l'attitude agonale des policiers.

c) La contestation d'une intervention policière : une atteinte au sacré

L'intervention de la police au cours de laquelle une mosquée a été touchée par une grenade lacrymogène est contestée par un principe éthique: le respect du sacré. Dans le premier énoncé, le pronom « ils » désigne les policiers :

TF1 05/11/05 R8 :
[Jeune 1] : Y a les églises, y a les mosquées, nous on respecte, ils ont pas à foutre la merde là-bas.
[Jeune 2] : Nous aussi on a des religions, et il faut les respecter.

Le principe renvoie à une norme de comportement exprimé par le biais du verbe « respecter » qui apparaît dans les deux énoncés posant les lieux de cultes dans une relation d'équivalence (« y a les églises, y a les mosquées »), ainsi que les « religions » déterminées par un pluriel générique. La mise en cause porte donc sur le mépris de ce principe : « ils ont pas à foutre la merde là-bas ».

d) La contestation des propos du Ministre de l'Intérieur : un mépris des personnes issues de l'immigration

La contestation suivante porte sur les propos du Ministre de l'Intérieur, qui avait déclaré vouloir « nettoyer la Cité des 4000 au Kärcher »[138] :

[138] Le Ministre avait fait cette déclaration quelques mois plus tôt, alors qu'il effectuait une visite dans une cité de La Courneuve, en région parisienne, au lendemain de la mort d'un enfant tué par une balle perdue : « Les voyous vont disparaître, je mettrai les effectifs qu'il faut, mais on nettoiera la Cité des 4000 au Kärcher». *Le Monde*, 21/06/2005

TF1 05/11/05 R3 :
[Wilfried RECHOU, habitant du quartier] : Le Ministre de l'Intérieur qui dit qu'il va nous laver au Kärcher, on est des voitures pour se laver au Kärcher ? On est des êtres humains comme lui, on respire, on mange comme lui. C'est pas parce qu'on est Algérien ou Marocain ou quoi que ce soit que, ça y est, on n'est pas comme lui.

Le caractère insultant des propos du Ministre est mis en évidence par une association réifiante : « on est des voitures pour se laver au Kärcher ? ». L'argument de la contestation fait appel à une identité commune, reposant sur un principe d'égalité : « on est des êtres humains comme lui». La définition qui en découle évoque des besoins physiologiques vitaux inhérents au genre humain, dans un présent générique : « on respire, on mange comme lui ». L'argument éthique de respect de la vie humaine sans distinction de nationalité, comme le suggère la dernière proposition (« Algérien ou Marocain »), repose donc sur un savoir empirique.

2.2. Les adultes ou parents

a) L'illégitimité de l'exclusion : la discrimination

Ce discours met en cause le mépris vis-à-vis des jeunes issus de l'immigration, tout en mettant en accusation l'Etat :

TF1 5/11/05 R3 :
[Sylvie LAURENT, mère de famille] : Les jeunes, ils se révoltent maintenant parce qu'ils en peuvent plus. Et ça sera pire encore…
[Reporter] : Ils se révoltent de quoi ?
[Sylvie LAURENT, mère de famille] : du racisme, de l'Etat, de ce qu'ils disent sur les étrangers, de tout !

La nominalisation « racisme » renvoie à une opinion collective établissant une hiérarchie entres les différentes races, ce dont il est fait allusion également par la mention

d’un discours discriminatoire : « de ce qu'ils disent sur les étrangers ». La mise en cause est renforcée par l’emploi du verbe « se révolter » impliquant la notion d’injustice.

b) La mise en cause des parents : un manquement au devoir de protection des enfants

La mise en cause des parents d’enfants impliqués dans les émeutes présuppose une norme de comportement, comme le montre ce discours d’une mère de famille :

TF1 05/11/05 R5 :
[mère de famille] : Quand on entend à la radio qu’un enfant de dix ans, ils l’ont arrêté avec un bidon d’essence, mais ils sont où les parents ?

Le jugement du locuteur émerge à partir d'un constat factuel rapporté par la radio : « un enfant de dix ans, ils l’ont arrêté avec un bidon d’essence ». L'écart à la norme est inféré par une antinomie entre la représentation de l'enfant, apparenté à une figure d'innocence, et le fait qu'il soit arrêté en possession d'un bidon d'essence, une substance utilisée ici pour sa capacité destructrice. La question finale fait émerger un argument de valeur éthique relative à la responsabilité des parents concernant la protection de leurs enfants contre le danger : « mais ils sont où les parents ? ».

De même, dans un autre cas, l’exercice de l’autorité parentale est exprimé par une action de protection à l’égard des enfants avec le verbe « garder » opposé au verbe « laisser » :

TF1 06/11/05 R2 :
[Habitant] : Y en a qui feraient mieux de garder leurs enfants chez eux plutôt que de les laisser. Mais y en a qui l’ont fait hier, qu’on rappelé leurs petits chez eux pour pas qu’ils finissent dans les émeutes, mais ça a pas suffit malheureusement.

La finalité « pour pas qu’ils finissent dans les émeutes » induit le danger encouru par les enfants.

2.3. Les policiers

a) La légitimité de l'intervention de la police : une disqualification juridique des émeutiers

L'argument de ce représentant d'un syndicat de police relève d'une disqualification juridique focalisée sur l'intention des émeutiers:

TF1 29 OCT R3 :
[Patrick RIBEIRO, syndicat de police Synergie officier] : Les premières victimes des assauts en règle générale ce sont les policiers, et puis viennent les pompiers, la poste, puis le SAMU, le but étant de vivre en sécession, de faire en sorte qu'ils soient complètement coupés du reste de l'Etat, et puis de vivre sur des règles des zones de non-droit, et de pouvoir faire un business, et de pouvoir mettre en coupe réglée des quartiers entiers.

Avec la dénomination de « victimes » et le terme « assaut » rappelant une offensive militaire, le discours attribue le rôle d'agresseur aux émeutiers selon une vision axiologique. En premier lieu, c'est la volonté de se soustraire à la loi qui est mise en cause : « le but étant de vivre en sécession, de faire en sorte qu'ils soient complètement coupés du reste de l'Etat, et puis de vivre sur des règles des zones de non-droit ». Ensuite, c'est le caractère illicite des activités qui se trouve dénoncé à travers l'expression « faire un business ». Enfin, le dernier but exprimé « mettre en coupe réglée des quartiers entiers » évoque une criminalité organisée subordonnant des territoires et leurs populations. L'ensemble de ces arguments contribue à catégoriser les émeutiers en délinquants notoires rejetant l'Etat, et de ce fait, les principes du vivre ensemble.

2.4. Les experts ou spécialistes

a) La contestation de l'exclusion : une identité commune

Le discours de ce sociologue expose le point de vue des jeunes à partir d'une distinction identitaire relative à leur filiation, tout en évoquant leur temps de présence en France (« 2ème, 3ème génération d'origine étrangère ») :

TF1 29/10/05 R3 :
[Sébastien ROCHE, sociologue, directeur de recherches au CNRS] : Les jeunes de 2ème, 3ème génération d'origine étrangère, ils se disent "on est comme les autres", ils parlent français, ils disent "notre avenir est en France" et ils ressentent mal la situation dans laquelle ils se trouvent.

L'indication temporelle en terme de générations induit un partage des pratiques ainsi qu'un sentiment d'appartenance, comme le confirme la projection de réalisation de soi de la part des jeunes: « notre avenir est en France ». L'identité partagée est justifiée par une affirmation d'égalité apparaissant dans la comparaison avec le reste de la population « on est comme les autres », ainsi que l'indication factuelle « ils parlent français» attestant d'une communauté de langage.

b) La contestation de l'exclusion : l'aspiration à une norme de vie sociale partagée

Dans le cas suivant, le discours d'un autre sociologue représente également le point de vue des jeunes en quête d'insertion:

TF1 06/11/05 R10 :
[Laurent MUCCHIELLI, historien et sociologue au CNRS] : Ces jeunes nous disent "votre charité on n'en veut pas, nous on veut quoi ? On veut pouvoir s'insérer dans cette société, on veut pouvoir consommer comme les autres." C'est ça devenir adulte, avoir la vie ordinaire comme les autres, un travail, un logement, une famille. C'est ce que tous ces jeunes veulent.

La revendication repose sur un principe d'égalité, comme le montre la comparaison : « On veut pouvoir s'insérer dans cette société, on veut pouvoir consommer *comme les*

autres ». Le second argument s'inscrit dans une définition de la « vie adulte », toujours dans une comparaison d'égalité : « C'est ça devenir adulte, avoir la vie ordinaire comme les autres, un travail, un logement, une famille ». Ces valeurs renvoient à des normes socio-économiques, c'est-à-dire un mode de vie se rapportant à un idéal d'achèvement individuel dans la société par l'obtention d'un pouvoir d'acquisition matérielle. Dans cette perspective, le travail demeure fondamental car non seulement il permet la satisfaction des besoins matériels, mais également la réalisation des désirs. En considérant l'être humain comme un être de désir, son besoin de consommer est valorisé, car il participe aux principes économiques de production et d'échange qui régissent la vie sociale.

2.5. Les politiques

a) La délinquance : un rejet des principes du vivre ensemble

Dans cet extrait d'interview du Ministre de l'Intérieur, la délinquance est désignée comme cause du problème des banlieues :

TF1 30/10/05 :
[Interview plateau: Nicolas Sarkozy] : Mais qu'est-ce qu'il se passe aujourd'hui dans les banlieues ? Les Français doivent le savoir. Cela fait maintenant 20 ans qu'on tolère l'intolérable. Il y a un certain nombre de bandes, un certain nombre de trafiquants qui vivent de l'économie souterraine, du trafic de drogue, qui considèrent que des quartiers sont interdits aux forces républicaines et qui rendent la vie impossible des gens.

L'indignation marquée par le terme « intolérable » renvoie à un ensemble d'arguments éthiques. Un premier argument concerne la disqualification juridique des « bandes » qualifiées par des activités illicites telles que « l'économie souterraine » et le « trafic de drogue », puis l'insubordination à la loi, car ils « considèrent que des quartiers sont interdits aux forces républicaines ». De plus, la délinquance est instituée en danger, notamment lorsque les habitants des banlieues sont instituées en victimes directes : « qui rendent la vie impossible des gens ». Cette opposition axiologique entre agresseurs et victimes vient renforcer les arguments éthiques faisant référence à la loi, comme norme du vivre ensemble.

b) L'immigration : un mal essentialisé

Dans la séquence suivante, la formule « malaise des banlieues » se trouve convertie en « malaise Français », l'identité nationale inférant alors la primauté donnée aux « Français de souche » par opposition à « l'immigration » :

TF1 05/11/05 R3 :
[Philippe De Villiers] : La cause des causes des problèmes que nous connaissons, du grand malaise Français, c'est l'immigration massive et incontrôlée.

Dans la cause première « l''immigration massive et incontrôlée », définie comme source de tous les maux de la nation, les qualifications rappellent un phénomène d'invasion, ce qui implique que les étrangers nouvellement arrivés déposséderaient les gens du pays. Cet argument est donc fondé sur une opinion essentialisante à propos des immigrants, ici amalgamés à la délinquance.

c) La dénonciation de la précarité selon un paradigme social fondé sur l'égalité

Les deux discours suivants se caractérisent par une métaphore de l'explosion. Dans le premier cas, la poudre, c'est-à-dire la substance explosive, correspond à la condition de précarité des habitants :

TF1 05/11/05 R5 :
[Gérard SEGURA, vice-président PS du Conseil Général] : Faut dialoguer avec les gens, essayer de comprendre que si la poudrière explose, c'est parce qu'il y a de la poudre et donc une situation sociale profondément difficile.

Ainsi, la condition de précarité « une situation sociale profondément difficile », caractérisée par son intensité, est considérée comme étant susceptible de créer un terrain propice aux troubles en engendrant des incidents violents.

Dans le discours suivant, la précarité est tout d'abord illustrée par la quantification du chômage dans la ville de Bobigny :

TF1 05/11/05 R9 :
[Bernard BIRSINGER, Maire PC de Bobigny] : Quand cette cité a été terminée, il y avait 400 chômeurs à Bobigny, aujourd'hui, y en a plus de 4000. D'une certaine façon, on est dans une sorte de bulle inégalitaire qui explose.

La bulle s'apparente à une substance de cohésion fragile. La qualification « inégalitaire » s'oppose à un modèle social reposant sur un équilibre des conditions de vie régi par l'emploi, à travers un processus d'homogénéisation de la société autour de sa moyenne selon des critères économiques, sociaux et culturels. L'explosion tient donc à la rupture de cet équilibre du fait de l'importance du chômage, comme l'indique l'évocation de l'augmentation du nombre de chômeurs dans les trente dernières années.

d) L'effet pervers des grands ensembles : une mise à mal de l'équilibre social

L'effet néfaste de l'urbanisation intensive destinée à des populations modestes est asserté dans une symétrie entre la cause (« avoir plus de 70% de logements sociaux ») et l'effet (« crée *nécessairement* des déséquilibres sociaux ») :

TF1 06/11/05 R10 :
[Pierre-Jean BANULS, ancien maire d'Evry, Essonne]: On a fait des erreurs, y compris dans les villes nouvelles, on était dans la situation de devoir créer du logement, et du logement important et intensif. Je pense que d'avoir plus de 70% de logements HLM crée nécessairement des déséquilibres sociaux au sein d'une ville.

Cette implication repose implicitement sur une opinion politique faisant référence à un idéal d'harmonie sociale, celle-ci étant générée par une représentation en proportions équilibrées des différentes classes sociales au sein d'une même commune. Cette représentation à laquelle participe le mode de distribution des logements implique la responsabilité de l'Etat comme garant de l'équilibre. En définissant l'excès de précarité comme une mise à mal de ce modèle social (« des déséquilibres sociaux »), l'argument présente à la fois une valeur éthique et pragmatique.

6. L’analyse des arguments des locuteurs interviewés sur France 2

6.1. Les jeunes

a) L’illégitimité de l’exclusion : la discrimination à l’embauche

La mise en cause suivante porte sur l’exclusion des jeunes issus de l’immigration en s'appuyant sur un principe d’égalité :

F2 06/11/05 R8 :
[Mohamed El Houari, montrant sa carte d'identité française] : Ca fait 30 ans qu'on a cette carte là, et franchement, on est mis de côté et on en a marre. Moi j'ai envoyé des C.V. des millions de fois, et j'ai jamais eu de réponse. Et mon nom… voilà quoi, c'est un peu vexant.

L'appartenance de droit à la société française suggérée par le biais de la monstration de la carte d'identité (« Ca fait 30 ans qu'on a cette carte là »), est mise en opposition à l'état de fait d'exclusion (« on est mis de côté »). Le locuteur fait allusion à la discrimination en évoquant la consonance de son nom (« Et mon nom … »), dans une réaction d'indignation. Cet argument éthique est renforcé par un constat factuel, s’apparentant également à un effort non récompensé : « Moi j'ai envoyé des C.V. des millions de fois, et j'ai jamais eu de réponse ».

b) La contestation de l’exclusion : des pratiques communes à celles des autres

Dans le discours suivant, la réfutation de la catégorisation d'étranger s'opère selon un principe d'égalité venant effacer toute distinction des jeunes habitants des banlieues avec le reste de la population :

F2 06/11/05 R8 :
[Reda Bakli] : Ils nous ont traité comme des étrangers, enfin, ça se dit pas, quoi. On n'est pas des étrangers, on est comme tout le monde. On habite en France, on est né en France, on a été à l'école, on a fait du sport, on a tout fait, comme tout le monde.

La catégorisation initiale d'étranger désigne un individu qui n'est pas familier d'un lieu, qui ne fait pas partie d'une collectivité donnée. Cela suppose qu'il en ignore les coutumes, en étant tenu à l'écart de ce qui s'y passe. En contrepoint, l'affirmation d'être semblable (« on est comme tout le monde ») est étayée par une énumération de faits correspondant à des critères d'identification avec le reste de la population. Le premier critère se réfère au partage du lieu de naissance et de vie: « On habite en France, on est né en France »; les critères suivants évoquent le partage d'une éducation et de loisirs semblables: « on a été à l'école, on a fait du sport ». Enfin, la conclusion (« on a tout fait, comme tout le monde ») vient renforcer l'idée du partage des pratiques comme critère d'identité dans une vision totalisante.

c) La mise en cause des entreprises en zone franche : un bénéfice à sens unique

Les entreprises installées en banlieue font l'objet d'une dénonciation appuyée par un constat factuel dans un témoignage faisant valoir le savoir éprouvé du locuteur :

F2 05/11/05 R2 :
[Hasni] : Les entreprises qui viennent s'incruster dans les cités, c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos parce qu'ils sont en zone franche, ils payent pas, ils sont exonérés d'impôts, pendant 15 ans je crois, un truc comme ça, je connais pas exactement les lois, et grâce à nous, ils se font de l'argent. Et je suis désolé, mais à Renault ou à Saint Maclou ou à l'entrepôt qu'il y a là-bas, j'ai jamais vu un mec de la cité travailler là-bas.

La dénonciation du profit tiré par les entreprises aux dépends des habitants apparaît avec le verbe « s'incruster », signifiant le fait de s'installer chez quelqu'un de manière abusive, ainsi que dans les mises en accusation : « c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos », « et grâce à nous, ils se font de l'argent ». Ces entreprises bénéficient d'un certain privilège (« ils sont exonérés d'impôts ») tout en excluant les jeunes nécessitant un emploi, comme l'indique le constat de non réalisation : « j'ai *jamais* vu un mec

de la cité travailler là-bas », avec l'indicateur temporel d'absence. Cette dénonciation repose donc sur un principe d'équité.

d) L'illégitimité d'une intervention policière : une atteinte au sacré

Le discours suivant met en cause l'intervention de la police au cours de laquelle des gaz lacrymogènes ont pénétré dans une mosquée :

F2 06/11/05 R8 :
[Redouane] : En deuxième, y a eu le soir à la mosquée, un nouvel incident où y a eu des gaz lacrymogènes sur des gens pendant qu'ils priaient, voilà donc là, c'est un manque de respect.

La mise en cause de l'acte (« c'est un manque de respect ») repose sur un principe éthique, celui du respect du sacré, lequel est inféré par l'action de la prière : « y a eu des gaz lacrymogènes sur des gens *pendant qu'ils priaient* ».

e) La contestation des politiques répressives : des effets limités

Le discours suivant vient mettre en cause l'efficacité de la répression en banlieue :

F2 31/10/05 R3 :
[Jeune] : Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés, ils n'ont pas apporté de vraies solutions. C'était que des solutions à court terme, ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète.

S'appuyant sur un savoir éprouvé, l'évaluation met en évidence la limitation des moyens mis en œuvre selon un critère temporel: « c'était que des solutions *à court terme* ». Le caractère essentiellement répressif est inféré par les moyens mis en oeuvre : « ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes». Enfin, le jugement évaluatif est soutenu par une preuve factuelle, la répétition des émeutes : « et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète ».

f) L'illégitimité des propos du Ministre de l'Intérieur : une atteinte à la dignité des habitants des banlieues

Le caractère insultant des propos du Ministre de l'Intérieur est souligné par la mise en évidence d'une inférence se rapportant à « la saleté »:

F2 03/11/05 R1 :
[Passant] : Sarkozy il a voulu parler, il a dit comme quoi il voulait faire le ménage au Kärcher, ça veut bien dire qu'il nous prend tous pour de la saleté, bah voilà, c'est lui qu'a cherché, bah maintenant il va assumer les conséquences.

La « saleté » lorsqu'elle se rapporte à des individus désigne à la fois une chose méprisable, amorale et morbide. Tout comme la métaphore de la vermine gangrenant le corps social qui qualifiait la délinquance dans les discours de presse du XIXè siècle[139], elle évoque l'idée selon laquelle les individus considérés déviants doivent être écartés de la société pour ne pas l'altérer. Ici, l'ensemble des jeunes se trouve soumis à ce jugement, comme l'indique la quantité totalisante « tous ». Par ailleurs, le Ministre est défini comme un provocateur (« c'est lui qu'a cherché »), ce qui engage les représailles exprimées dans la conséquence (« bah maintenant, il va assumer les conséquences »), celles-ci se justifiant par un argument moral apparenté au dicton « œil pour œil, dent pour dent », selon lequel le châtiment doit se trouver à la mesure de la mauvaise action qui lui précède.

Dans le discours suivant, le procès d'intention à l'égard des deux adolescents décédés à Clichy-sous-bois fait l'objet d'un blâme :

F2 06/11/05 R8 :
[Moussa Diallo] : Le facteur déclenchant, c'est sûr, c'est le drame qui s'est passé à Clichy, on n'a pas eu d'explication, la première chose qui s'est dite, c'est que c'est des délinquants, alors que c'est même pas le cas. Donc, on va pas faire de polémique sur les propos du Ministre, mais il aurait dû faire attention dans sa façon de s'exprimer parce qu'il a blessé des gens.

Le reproche porte tout d'abord sur le mépris de l'attente d'explication après la mort des deux adolescents : « on n'a pas eu d'explication ». Le locuteur met en évidence le procès d'intention du Ministre à leur égard : « la première chose qui s'est dite, c'est que c'est des délinquants, alors que c'est même pas le cas ». De plus, ce discours accusateur est mis en cause à travers sa conséquence effective, la suspicion ayant porté atteinte à la dignité des

[139] I. GARCIN-MARROU (2007), Des violences et des médias, *op. cit.*,p. 76-77

proches des victimes endeuillées en dégradant leur réputation, comme l'indique le verbe « blesser » : « parce qu'il a blessé des gens ».

6.2. Les adultes ou parents

a) L'illégitimité de l'exclusion : une négligence des pouvoirs publics

Dans la séquence suivante, l'exclusion apparaît dans la rupture de communication entre les institutions et les populations : « y a plus de dialogue, y a plus de communication ». La valeur négative « ne…plus » marquant la cessation, renvoie à l'écart observé par rapport à la mission démocratique des institutions supposées prendre en considération l'ensemble des citoyens sans distinction :

F2 03/11/05 R1 :
[Habitante] : Quand y a plus de dialogue, y a plus de communication avec les pouvoirs publics, les gens, ils se sentent certainement, je pense, un peu délaissés de l'autre côté, et ça a fait ce que ça a fait hier. Donc, c'est vraiment triste.

L'abandon des pouvoirs publics apparaît dans la conséquence, avec la qualification « délaissés ».

b) L'illégitimité de l'exclusion : la manque d'un mode de vie décent

Dans l'interview de cette mère de famille, l'exclusion transparaît à travers l'énumération de carences indiquées par le terme « manque »:

F2 01/11/05 R2 :
[Journaliste] : Vous comprenez pourquoi ils brûlent des voitures ?

[Corinne MEGHNI, mère de famille, habitante de Clichy-Sous-Bois]: Ah oui, tout à fait, bien sûr. Manque de travail, manque de logement, on n'a pas grand-chose à faire, oui c'est malheureux pour eux.

Ces carences renvoient à une norme de vie sociale reposant sur l'emploi comme participation à la société, par opposition au désoeuvrement (« on n'a pas grand-chose à faire), ainsi qu'un espace autonome pour fonder un foyer (« manque de logement »).

c) L'illégitimité de la répression policière : un délit de faciès

Cette habitante de Clichy-sous-bois fait part de ses observations concernant l'attitude de la police à l'égard des jeunes habitants de son quartier n'ayant pas la même couleur de peau :

F2 01/11/05 R2 :
[Patricia FERMAUX, mère de famille, habitante de Clichy-Sous-Bois]: C'est vrai que nous, on nous a jamais demandé de nous arrêter, on nous a jamais fait un contrôle d'identité, alors quand on regarde souvent les automobilistes qui sont arrêtés, bon, si on regarde un petit peu leur couleur de peau, on peut se poser des questions parfois. Leur couleur de peau, leur âge aussi.

L'observation est attestée par la récurrence des contrôles d'identités : « *souvent* les automobilistes qui sont arrêtés ». Les indices de la discrimination portent sur des propriétés physiques d'âge et de couleur de peau: « si on regarde un petit peu leur couleur de peau » ; « Leur couleur de peau, leur âge aussi ». Ces motifs arbitraires correspondent à un manquement au principe de justice, en constituant une atteinte à la dignité des personnes contrôlées.

d) La mise en cause des parents : des enfants sans surveillance

La mise en cause portant sur la responsabilité des parents s'appuie sur une norme de comportement relative à la surveillance des enfants :

F2 08/11/05 R9 :
[père de famille] : Ce que je ne comprends pas c'est comment des enfants de 12 ou 14 ans peuvent se retrouver à 11 heures du soir ou minuit dehors sans que les parents n'interviennent... Là, y a déjà un souci.

Le locuteur met en opposition la sortie des enfants la nuit et l'absence d'intervention des parents. L'écart par rapport à la norme se trouve marqué par l'adverbe privatif introduisant l'objet de la mise en cause « *sans* que les parents n'interviennent », et est entériné par la conclusion comportant un jugement axiologique : « Là, y a déjà un souci. »

6.3. Les policiers

a) La police ne peut suffire à elle seule pour résoudre tous les problèmes

A travers l'évocation des responsabilités qui correspondent aux autres institutions de l'Etat, le discours de ce représentant syndical énonce la variété des problèmes rencontrés au quotidien :

F2 04/11/05 R3 :
[Dominique ACHISPON, syndicat national des officiers de police (SNOP)] : Ils ne peuvent pas se substituer à l'assistante sociale, ils ne peuvent pas se substituer au préfet ou à d'autres pour l'éducation nationale, ils ne peuvent pas non plus trouver du travail à des chômeurs, je veux dire par là, pourquoi il y a des échecs ? Parce que le seul lieu ouvert 24 heures sur 24 dans ces cités, c'est le commissariat de police.

Le locuteur dissocie la tâche qui incombe aux policiers, désignés par le pronom « ils », avec celles des autres institutions dans les négations successives : « Ils ne peuvent pas se substituer… ». Par ce biais, il est fait allusion à la variété de la nature des demandes insatisfaites, supposées source de tension dans les banlieues : « l'assistante sociale » évoque la prise en charge des familles en difficultés, le « préfet » renvoie à la réglementation des titres d'identité et des permis de circulation routière, « l'éducation nationale » à la formation scolaire, et enfin « trouver du travail à des chômeurs » à l'emploi. Accessible de manière permanente, le commissariat de police apparaît dans son isolement face à la multitudes de problèmes à gérer, n'étant pas de leur ressort : « pourquoi il y a des échecs ? Parce que *le seul lieu ouvert 24 heures sur 24 dans ces cités, c'est le commissariat de police. »*

6.4. Les experts ou spécialistes

a) La voiture comme symbole de l'exclusion : une référence à la mobilité sociale

Le discours de ce sociologue statue sur le motif incitant les jeunes à brûler particulièrement des voitures. La voiture, un moyen de transport autonome, modèle de mobilité dans les sociétés de consommation, est ici définie de manière générique comme « objet de convoitise » :

F2 06/11/05 R9 :
[Jean Marc Stébé, sociologue, université Nancy II] : Là on a une représentation de la voiture, qui est objet de convoitise, objet de représentation de la richesse, objet d'une représentation d'une autre classe sociale que l'on voudrait bien intégrer, dans laquelle on voudrait bien accéder. Mais on n'a pas les moyens d'y accéder, donc, on le brûle.

L'explication porte principalement sur la relation de désir à l'objet : « on voudrait bien ». Les qualifications apposées reflètent ce désir d'abondance matérielle, la « richesse », une condition meilleure que celle des jeunes, « une autre classe sociale ». Ainsi, le locuteur privilégie un argument reposant sur une tendance de la nature humaine, de désir et d'envie. Ici, la « classe sociale » correspond à une hiérarchie de revenus, se traduisant par l'accès à certains biens, et plus généralement à des styles de vie et des modes de consommation spécifiques[140]. Par la suite, l'explication, introduite par le relateur d'opposition « mais », induit un schéma de comportement selon lequel l'inaccomplissement du désir amène à la destruction de son objet: « Mais on n'a pas les moyens d'y accéder, donc on le brûle ».

[140] La conception des « strates sociales » chez le sociologue Max Weber permet de comprendre les classes sociales selon les chances d'accéder à des biens ou des revenus sur le marché de la consommation et du travail. Entre les strates sociales, la mobilité de l'individu est possible. Ce qui n'est pas le cas dans le cas de l'analyse marxiste, où les groupes sociaux sont essentiellement opposés. En effet, cette dernière conception insiste sur l'immobilité sociale, c'est-à-dire la difficulté de changer de classe sociale d'une génération à une autre.

b) La contestation de l'exclusion des jeunes : l'identité française

Dans l'explication suivante émanant du même sociologue, l'exclusion des jeunes, qualifiée d'« injustice », repose sur un principe d'égalité d'accès aux normes de la vie sociale :

F2 06/11/05 R9 :
[Jean Marc Stébé, sociologue, Université Nancy II] : La première revendication de ces jeunes, c'est : halte à l'injustice. Halte à l'injustice. Le moteur de la violence aujourd'hui, il me semble, c'est l'injustice qu'ils ressentent. Une injustice économique, il est évident qu'ils sont en dehors du circuit du travail, mais une injustice aussi identitaire, ils ont un faciès différent des autres et ils veulent être reconnus comme des Français à part entière parce qu'ils sont Français.

Une première attestation factuelle concerne l'exclusion des jeunes du processus de production économique, en tant que système clos comme l'indique le terme « circuit » : « il est évident qu'ils sont en dehors du circuit du travail ». D'autre part, l'exclusion repose sur un critère physique, le « faciès », invalidé par l'affirmation de l'identité nationale impliquant une égalité avec le reste de la population : « parce qu'ils sont Français ». Dès lors, le principe d'égalité renvoie dans un premier temps à une norme socio-économique, le travail constituant le moyen de participer à la société et d'y être inclus, et dans un second temps, à une norme socioculturelle relative à l'assimilation, la citoyenneté française acquise s'imposant devant les caractéristiques physiques qui pourraient rappeler une origine ethnique distincte.

6.5. Les politiques

a) L'exclusion par rapport aux normes de la vie sociale : un équilibre social compromis

Dans ce discours du maire de Clichy-sous-bois, la métaphore de « la poudrière » désigne une situation de précarité susceptible de générer des troubles. Elle apparaît dans la perspective d'une manière de faire (« *de façon à* ce que la poudrière n'existe pas ») :

F2 30/10/05 R3 :
[Claude Dillain, maire PS de Clichy-Sous-Bois] : Il va falloir que la société française, avec un petit peu moins d'hypocrisie, se penche sur le règlement de ces zones de grandes difficultés sociales et économiques et culturelles, de façon à ce que la poudrière n'existe pas.

La situation de précarité est évoquée dans la qualification des quartiers manifestant une exclusion par rapport aux normes de la vie sociale, c'est-à-dire un certain niveau de vie ainsi que les modes de vie qui lui correspondent : « ces zones de grandes difficultés sociales et économiques et culturelles ».

4. Comparaison des arguments des locuteurs

S'agissant de reportages focalisés sur un conflit social, on trouve notamment parmi les témoins interviewés des positionnements de mise en cause et de contestation. La mise en cause fait connaître ou actualise un écart entre les faits et le droit, un écart à une norme, ou encore un écart entre des dits et des faits. Se manifestant par une attribution causale, elle participe au processus de désignation de responsables dans la crise, comme par exemple, lorsque les jeunes dénoncent les pressions indues des policiers à leur égard, et peut amorcer une requête de réparation d'un préjudice quand on la considère selon sa dimension interpellative (par exemple : « Y a un tel degré de discrimination qu'on en peut plus » ; ou, « Ca fait 30 ans qu'on a cette carte-là, et franchement, on est mis de côté et on en a marre »).

La contestation se distingue de la mise en cause, car elle vise à disqualifier l'adversaire, un discours autre auquel elle s'oppose en apportant des arguments dans une réfutation ou une rectification, ou encore en opérant un nouveau cadrage du problème (par exemple, « On n'est pas des étrangers, on est comme tout le monde»; « Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés »).

Tout d'abord, concernant les jeunes, on observe que d'un point de vue thématique, les arguments sont relativement homogènes sur les deux chaînes. En effet, globalement, ces arguments portent sur un ensemble de valeurs démocratiques relatives au principe d'égalité, comme c'est le cas pour les mises en cause de la discrimination (TF1 : « c'est des Français, des Blancs et ils prennent eux plutôt que de prendre moi » ; F2 : « Ca fait 30 ans qu'on a cette carte-là [la carte d'identité française], et franchement, on est mis de côté et on en a marre »), ainsi qu'au principe de respect de dignité des personnes, comme c'est le cas pour les mises en cause des pressions indues de la part des policiers (TF1 : « on se fait contrôler, c'est la pression et tout, toute l'année c'est comme ça, ça dure des années, des années…»), ou la mise en cause des propos du Ministre (F2 : « il a dit comme quoi il voulait faire le ménage au Kärcher, ça veut bien dire qu'il nous prend tous pour de la saleté »). En outre, sur France 2, une mise en cause porte précisément sur les propos du Ministre concernant les adolescents morts à Clichy-sous-bois (« on a pas eu d'explication, la première chose qui s'est dite, c'est que c'est des délinquants »), avec un argument relatif à la dignité des personnes (« il a blessé des gens »). Par ailleurs, à propos de l'incident de la grenade à

l'entrée d'une mosquée, le principe de respect du sacré est invoqué également sur les deux chaînes (TF1 : « Nous aussi on a des religions, et il faut les respecter ; y a eu des gaz lacrymogènes sur des gens pendant qu'ils priaient»).

Sur TF1, les arguments concernent en majeure partie le comportement de la police, alors que sur France 2, on repère plutôt des arguments concernant les propos du Ministre. Ceci confirme la distinction entre les deux chaînes pour traiter le conflit : sur TF1, celui-ci est traité davantage à partir de l'opposition entre jeunes et policiers, et sur France 2, plutôt comme une réaction des jeunes aux propos du Ministre de l'Intérieur.

Les contestations portent, d'une part, sur la répression, et d'autre part sur l'exclusion. La contestation de la répression apparaît uniquement sur France 2. Elle s'appuie sur un argument pragmatique relatif à ses effets limités (« c'était que des solutions à court terme, ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète »). La disqualification des politiques de répression donne lieu également à un recadrage vers les problèmes d'insertion (« Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés, ils n'ont pas apporté de vraies solutions »).

D'autre part, sur TF1, l'inégalité entre les enfants de l'immigration et le reste de la population française est réfutée dans le cadre d'une contestation des propos du Ministre de l'Intérieur, avec un argument reposant sur la dignité des personnes quelque soit leur origine (« On est des voitures pour se laver au Kârcher ? […] C'est pas parce qu'on est Algérien ou Marocain ou quoi que ce soit que, ça y est, on n'est pas comme lui »), et sur France 2, par l'affirmation d'une identité commune se définissant à travers le partage des pratiques (« On habite en France, on est né en France, on a été à l'école, on a fait du sport, on a tout fait, comme tout le monde »).

Nous présentons à la page suivante un tableau récapitulatif rassemblant les arguments des jeunes et des adultes pour les deux chaînes, afin de mettre en évidence les stratégies de crédibilité mises en œuvre entre ces deux types de locuteurs.

En effet, à travers le discours des adultes, on remarque, notamment sur France 2, que certains arguments énoncés par les jeunes sont corroborés par les adultes, tels que l'attitude systématiquement répressive de la police à leur égard (« souvent les automobilistes qui sont arrêtés, bon, si on regarde un petit peu leur couleur de peau, on peut se poser des questions parfois. Leur couleur de peau, leur âge aussi »). En outre, les mises en causes des adultes présentent une vision compassionnelle à propos des conditions de vie des jeunes (« Manque de travail, manque de logement, on n'a pas grand-chose à faire, oui c'est malheureux pour eux ») et de la négligence de l'Etat à leur égard (« ils se sentent certainement […] un peu délaissés de l'autre côté »).

Tableau récapitulatif des principaux arguments : Les jeunes et les adultes

	TF1 **Jeunes**	**France 2** **Jeunes**	**TF1** **Adultes**	**France 2** **Adultes**
Mise en cause (arguments éthiques)	• discrimination à l'embauche • pressions indues de la police : procès d'intention à l'égard des jeunes • non respect du sacré par les policiers	• discrimination à l'embauche • non respect du sacré par les policiers • mépris du Ministre dans ses propos : les jeunes sont assimilés à de la « saleté » ou à des délinquants	• les jeunes se révoltent à cause de la discrimination et de l'Etat	• les jeunes sont négligés par les pouvoirs publics • les jeunes n'ont pas un mode de vie décent • les jeunes sont victimes d'un délit de faciès
Contestation (arguments éthiques et pragmatiques)	• tous les êtres humains ont droit à la dignité	• la répression a des effets limités et ne résout pas tous les problèmes • le vécu et les pratiques des jeunes issus de l'immigration sont identiques à celle des autres		

Par ailleurs, les adultes mettent en cause les parents des jeunes participant aux émeutes, en invoquant leur devoir de vigilance et de protection, et ce, sur les deux chaînes (TF1 : « Quand on entend à la radio qu'un enfant de dix ans, ils l'ont arrêté avec un bidon d'essence, mais ils sont où les parents ? », F2 : « Ce que je ne comprends pas, c'est comment des enfants de 12 ou 14 ans peuvent se retrouver à 11 heures du soir ou minuit dehors sans que les parents n'interviennent... »).

Les syndicats de police n'interviennent pas sur les mêmes questions. Sur TF1, comme nous l'avons déjà vu lors de l'analyse de l'interaction avec le commentaire, il s'agit de légitimer la répression, et l'argument invoqué correspond à une disqualification juridique des émeutiers (« le but étant […] de faire en sorte qu'ils soient complètement coupés du reste de l'Etat, et puis de vivre sur des règles des zones de non-droit, et de pouvoir faire un business… »).

Sur France 2, le représentant syndical interviewé explique les causes de l'échec des politiques de sécurité dans le maintien de l'ordre public en banlieue. Son explication repose sur un argument pragmatique, à savoir que l'ensemble des problèmes apparaissant en banlieue, comme par exemple le chômage ou l'échec scolaire, ne relève pas des compétences de la police (« pourquoi il y a des échecs ? Parce que le seul lieu ouvert 24 heures sur 24 dans ces cités, c'est le commissariat de police. »).

Quant aux sociologues, comme nous avons pu le voir également lors de l'analyse de l'interaction avec le commentaire, des arguments relevés sur TF1 ou sur France 2 se rapportent à des valeurs d'égalité: l'identité française des jeunes leur conférant une égalité de droit et justifiant leur reconnaissance en tant que Français à part entière (F2 : « ils ont un faciès différent des autres et ils veulent être reconnus comme des Français à part entière, parce qu'ils sont Français »). Sur TF1, l'attestation de cette identité légale est renforcée par une identité culturelle, c'est-à-dire le fait que ces jeunes parlent français (« Les jeunes de 2ème, 3ème génération d'origine étrangère, ils se disent "on est comme les autres", ils parlent français, ils disent "notre avenir est en France" »).

L'explication du point de vue des jeunes à propos de leur exclusion (F2 : « une injustice économique, il est évident qu'ils sont en dehors du circuit du travail ») est appuyée par la référence à des normes socioéconomiques relatives à l'emploi et au mode de vie associé (TF1 : « "On veut pouvoir s'insérer dans cette société, on veut pouvoir consommer comme les autres." *C'est ça devenir adulte, avoir la vie ordinaire comme les autres*, un travail, un logement, une famille»), c'est-à-dire une certaine idée de la richesse et du bien-être, symbolisée notamment par la voiture (France 2 : « objet de représentation de la

richesse, objet d'une représentation d'une autre classe sociale que l'on voudrait bien intégrer, dans laquelle on voudrait bien accéder »).

Sur TF1, les discours des politiques se départagent entre des attributions causales essentialisantes et des attributions causales circonstancielles reflétant chacune un modèle de société. Les attributions causales essentialisantes apparaissent dans des déclarations désignant un mal incarné par une population donnée, alors que les attributions causales circonstancielles décrivent un mécanisme de déséquilibre social lié aux conditions de vie. Dans le discours du Ministre de l'Intérieur, le problème des banlieues est défini principalement comme un problème de délinquance organisée, et constitue ainsi une menace pour les habitants tout comme pour l'Etat (« Il y a un certain nombre de bandes, un certain nombre de trafiquants qui vivent de l'économie souterraine, du trafic de drogue, qui considèrent que des quartiers sont interdits aux forces républicaines… »).

Dans le discours de Philippe de Villiers, l'immigration est mise en cause en tant que danger perturbant la nation supposée tirer sa cohésion et sa force de l'homogénéité des origines de ses habitants (« La cause des causes des problèmes que nous connaissons, du grand malaise Français, c'est l'immigration massive et incontrôlée »). Pour ces deux locuteurs, ces arguments relevant de l'amalgame participent à une conception de la société selon un mouvement exclusif où l'autre est maintenu dans une relation agonale.

De l'autre côté, les politiques de terrain des partis politiques de gauche mettent en cause la précarité en tant que mise à mal de l'équilibre social qui générerait la délinquance (« Quand cette cité a été terminée, il y avait 400 chômeurs à Bobigny, aujourd'hui, y en a plus de 4000 », « on est dans une sorte de bulle inégalitaire qui explose »). Selon cette conception évoquant un mouvement inclusif, la cohésion sociale se trouve garantie par l'observation d'une moyenne socioéconomique et culturelle autour de laquelle l'ensemble de la société doit converger, ce qui impliquerait également un progrès pour les classes populaires.

Sur France 2 en revanche, les politiques interviennent peu sur les causes de la crise. Un argument, issu du discours d'interpellation d'un politique de terrain (P.S.), invoque la précarité à l'origine des troubles.

CHAPITRE 2

De la mise en débat d'une controverse : l'instauration du couvre-feu

On abordera ici la discussion suscitée par le recours à l'Etat d'urgence. Le décret, tel qu'il a été adopté le 8 novembre 2005 au Conseil des Ministres, consiste en diverses applications[141]. Toutefois, le cadre de questionnement relevé dans les reportages du corpus porte essentiellement sur l'application d'un couvre-feu, notamment pour les mineurs, dans les communes concernées par les incendies et les affrontements entre jeunes et policiers.

1. Analyse des reportages de TF1

1.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours

a) Scènes et locuteurs

[141] Le décret, qui se base sur une loi du 3 avril 1955 datant de la guerre d'Algérie, permet également des perquisitions à tout moment au domicile des particuliers lorsqu'il y a suspicion de détention d'armes, sans passer par un mandat judiciaire comme c'est normalement la règle. Le contexte d'origine de cette loi réactive une mémoire relative aux guerres d'indépendances, notamment la répression de la métropole à l'égard des différentes communautés colonisées considérées, alors en ennemies de la République. Cela ne sera pas évoqué à la télévision, mais plutôt dans la presse, notamment la presse militante de gauche. S. THENAULT (2007), « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement Social* n° 218 2007/1, La Découverte, p. 63-78

Sur TF1, la problématique concernant l'application du couvre-feu est traitée dans 4 reportages. Elle est également abordée sur le plateau du journal, lors de l'interview du Premier Ministre réalisée par le présentateur Patrick Poivre D'Arvor le 7 novembre, la veille de l'annonce de la mesure à l'Assemblée.

Sur la scène parlementaire, le reportage (TF1 8NOV R4) annonçant la décision du gouvernement met en opposition différents députés - PS, UDF, Verts et PC ainsi qu'un porte-parole de l'UMP - en faveur et contre l'état d'urgence. Deux autres reportages correspondent à une scène de politique de terrain, faisant intervenir des maires et des citoyens. L'un d'eux (TF1 12 NOV R1) met en opposition la décision d'application du préfet avec les positionnements d'habitants en faveur et contre cette décision. Un troisième reportage (TF1 12 NOV R8) présente successivement un maire défendant l'application du couvre-feu et un autre maire contre son application en interaction avec les habitants de leur commune. Enfin, pour le dernier reportage (TF1 8NOV R5) correspondant à une scène citoyenne, il s'agit d'une retransmission d'un extrait d'interview sur Radio Beur dans laquelle un représentant de l'association SOS Racisme intervient pour inviter au respect du couvre-feu.

Ces éléments, tels que la variété des scènes et des locuteurs mis en présence à travers des citations interposées, ainsi que les scènes d'interaction entre les maires et les habitants, nous montrent que les reportages sont configurés de telle manière à montrer des discours en confrontation, dont nous verrons plus précisément les mécanismes argumentatifs dans la partie consacrée à l'analyse des arguments.

b) Une problématisation mettant en évidence l'absence de consensus parmi les politiques

Dans le reportage suivant, le commentaire s'attache à présenter des positionnements contradictoires de la part des députés identifiés par leur parti politique d'appartenance :

TF1 8 NOV R4 :
[Annonce Plateau : PPDA] :
Dominique de VILLEPIN a développé tout à l'heure à l'Assemblée ce qu'il nous avait annoncé hier soir, des mesures diversement appréciées par les députés.

TF1 8 NOV R4 :
[Commentaire] : Si un consensus se dessine, c'est sur le retour à l'ordre républicain. [...] Mais tout le monde ne partage pas cet avis, les Verts et le PC sont résolument contre l'Etat d'urgence.

Le commentaire amorce une problématisation à travers la mise en évidence de l'absence de consensus (« des mesures diversement appréciées », « mais tout le monde ne partage pas cet avis »). Les places des locuteurs ainsi attribuées amènent à penser que la division est insurmontable, comme le suggèrent l'évocation de la fragilité du « consensus » avec l'emploi du verbe « se dessiner », ainsi que l'adverbe « résolument » qualifiant le positionnement des partis de l'opposition.

Dans un autre reportage, la division est également mise en évidence cette fois au sein du même parti politique, l'UMP, majoritaire au gouvernement, avec le verbe « diviser » et la représentation des positionnements en opposition dans le commentaire d'annonce :

TF1 12 NOV R8
[Annonce Plateau : PPDA] : La question de l'instauration du couvre-feu divise la classe politique depuis que le Premier Ministre l'a annoncé, en Ile-de-France où les préfets ne l'ont pas décrété. Certains maires UMP ont pris eux-mêmes un arrêté municipal allant dans ce sens, d'autres n'ont pas fait ce choix. Pour mieux comprendre les différents points de vue

La problématisation, « La question de l'instauration du couvre-feu », est présentée avec les positionnements en opposition : « certains maires UMP ont pris eux-mêmes un arrêté municipal allant dans ce sens, d'autres n'ont pas fait ce choix ».

c) Des motifs politiques disqualifiés

La mise en doute du commentaire s'avère davantage polémique, car elle porte sur les motifs de l'application d'une telle mesure dans le cas d'une commune plutôt épargnée par les émeutes, comme le souligne l'appréciation minorative « seules 3 voitures ont brûlé ». Dans un premier temps, la pertinence de la décision du maire est mise en contradiction la caractérisation de la commune :

TF1 12 NOV R8
[Commentaire] : Le Raincy, 2% de logements sociaux, un îlot tranquille et bourgeois situé au cœur de la Seine-Saint-Denis, seules 3 voitures ont brûlé depuis 15 jours. Depuis lundi dernier les moins de 18 ans n'ont plus le droit d'être dans la rue entre 22 heures et 6 heures du matin.
[Habitant] : Je n'ai jamais vu un gamin de 16 ans se balader à 2 heures du matin.
[Commentaire] Mais pour le maire Eric RAOULT, il s'agit d'éviter que les incidents ne débordent chez lui.

En effet, la commune est qualifiée d' « îlot » par opposition au département de la Seine-Saint-Denis, tout en étant carractérisée par le confort matériel et la tranquillité: « un îlot tranquille et bourgeois », « 2% de logements sociaux ». L'incongruité du couvre-feu est renforcée par le témoignage d'un habitant, la présence d'adolescents dans les rues la nuit étant niée de manière absolue avec l'indicateur temporel d'absence « jamais ».

Dès lors, le commentaire s'attache au dévoilement des intentions cachées du maire. Ainsi, le premier motif relatif à la protection selon un intérêt général apparaissant dans la séquence précédente (« il s'agit d'éviter que les incidents ne débordent chez lui ») se trouve remplacé par celui d'une ambition ou d'un intérêt particulier :

TF1 12NOV R8 :
[Commentaire] : De la politique, Eric RAOULT ne s'en cache pas, en ce moment, il en fait beaucoup.

TF1 12NOV R8 :
[Commentaire de conclusion] : Pour ce député aussi, ce sont les prochaines élections qui se jouent en ce moment.

La « politique » dont il est ici question se réfère à la lutte pour le pouvoir entre les partis politiques. C'est en ce sens que le terme apparaît avec une quantification :« il en fait beaucoup». L'enjeu des élections apparaissant par la suite dans le commentaire de conclusion vient confirmer ce sens particulier, tout comme le constat : « Eric Raoult ne s'en cache pas ».

d) Une vision pénale à travers une focalisation sur les « mineurs »

Dans le reportage suivant, la décision du couvre-feu s'appuie principalement sur la catégorisation de « mineurs », un terme juridique engageant une vision pénale des émeutes :

TF1 12 NOV R1
[Commentaire] : Cette décision est justifiée par une recrudescence des violences la nuit dernière, une centaine de voitures incendiées, encore une fois des mineurs étaient impliqués dans les événements, d'où la décision du couvre-feu.

Le commentaire de conclusion renforce cette orientation argumentative :

TF1 12 NOV R1
[Commentaire de conclusion] : La nuit dernière, 9 personnes ont été interpellées, presque la moitié n'avaient pas 18 ans.

Alors que les interpellations concernent environ une dizaine de personnes, le commentaire se focalise sur l'âge, en produisant un effet d'amplification avec la quantification visant à représenter une proportion élevée : « *presque la moitié* n'avaient pas 18 ans ».

1.2. Les problématisations : un enjeu de sécurité et de paix

Les problématisations seront abordées en fonction des positionnements en confrontation. Dans le cas de la scène parlementaire, la décision du gouvernement engendre des positionnements d'adhésion au principe de l'Etat d'urgence ou au contraire des argumentations réactives de la part des différents députés. Il en va de même pour les scènes de politiques de terrain et les scènes citoyennes, où il s'agit de discuter de l'application de la mesure à l'échelle locale de la commune.

Le cadre général de questionnement est constitué par la mise en regard de ces assertions contradictoires : Pour ramener le calme dans les banlieues, il faut en premier lieu instaurer un couvre-feu / L'instauration du couvre-feu n'est pas une mesure congruente pour la résolution de la crise. Cependant, à partir de ces positionnements pragmatiques, les points de débat que s'approprient les locuteurs révèlent les différentes implications éthiques du problème posé.

a) Un débat sur la cause prioritaire

Le cadrage du débat est initié par le Premier Ministre dans un discours présenté à l'Assemblée Nationale le 8 novembre 2005, qui consiste d'une part à décréter l'Etat d'urgence permettant d'instaurer le couvre-feu, et d'autre part, à proposer un ensemble de mesures destinées à promouvoir l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi. La veille de cette assemblée, le Premier Ministre est interviewé sur la chaîne TF1 par Patrick Poivre D'Arvor. Il définit le retour à l'ordre public comme priorité :

TF1 7/11/2005 (Interview plateau)
[Dominique de Villepin, Premier Ministre] : Dans le travail qui nous incombe aujourd'hui, je le redis : la priorité, c'est le rétablissement de l'ordre public, de la sécurité face à ceux qui menacent cet ordre public et qui doivent être sévèrement condamnés et c'est bien ce qui nous mobilise, l'ensemble des membres du gouvernement, le Ministre de l'Intérieur comme tous les autres.

Le maintien de l'ordre public fait référence à un dispositif juridique par lequel l'État assure les moyens de garantir la sécurité des personnes. Le motif de l'application du couvre-feu émerge à travers la désignation de l'autre comme menace, et s'appuie sur un recours à la loi, comme le suggère la condamnation : « ceux qui menacent cet ordre public et qui doivent être sévèrement condamnés ».

Le discours d'opposition d'un député (P.C.) reprend alors celui de l'adversaire à travers une redéfinition de la notion d'insécurité :

TF1 8 NOV R 4 :
[Maxime GREMETZ, député PC de la Somme] : Au lieu de faire la guerre, je dirais, à nos jeunes des banlieues, il faut faire la guerre précisément à l'insécurité sociale permanente.

L'insécurité, se référant dans le discours de l'adversaire à la menace de l'ordre public et à la délinquance, fait référence alors à la précarité à travers la reformulation « l'insécurité sociale permanente». Le déplacement causal s'effectue par la substitution du retour à l'ordre public comme priorité par une autre cause d'ordre sociale, celle-ci étant sous-tendue par l'idée que ce sont les conditions de vie défavorisées qui sont à l'origine des émeutes.

A travers ce recadrage, le locuteur procède également à une réappropriation du domaine du combat, comme imaginaire d'une politique de gauche, avec la locution verbale « faire la guerre ». Tout d'abord mentionnée pour disqualifier le caractère répressif de la mesure de l'adversaire, elle vient exprimer la lutte contre la précarité.

Le débat s'articule alors sur un enjeu de hiérarchisation des causes entre une vision de la délinquance comme menace de l'ordre public ou encore comme cause de l'insécurité s'opposant à une vision des conditions de vie défavorisées comme cause première de cette délinquance.

A travers ces exemples de cadrages et de recadrages, on note une confrontation d'arguments principiels de type éthiques renvoyant chacun à des modèles distincts du vivre ensemble, l'un portant sur les individus devant respecter l'ordre public au nom de la loi et de la vie en communauté, le second engageant la responsabilité du gouvernement dans la garantie d'un certain niveau de vie des citoyens. A cet égard, on trouve notamment un conflit de hiérarchisation des causes, certains s'appuyant sur des normes socio-économiques, d'autres se référant à un cadre légal. D'un côté, l'ordre résulterait de l'autorité de l'Etat dans le maintien du droit sur le territoire, et de l'autre côté, l'ordre résulterait d'un équilibre des conditions de vie engageant la responsabilité de l'Etat.

b) Les cadres de questionnements éthiques sur le mode d'intervention

Le cadre de questionnement se constitue à partir d'un positionnement initial en faveur de l'application du couvre-feu, présenté comme étant nécessaire pour arrêter la violence, et un positionnement de contestation mettant en cause ce mode d'intervention. Ainsi, le reportage dont est issu la séquence suivante nous donne à voir un député-maire distribuant des tracts en faveur du couvre-feu dans la rue. Face à une concitoyenne réticente dont on peut supposer qu'il anticipe la contre-argumentation, il amène la problématisation sur un plan générique, comme le suggère l'emploi de l'hyperonyme « la violence »:

TF1 12 NOV R 8 :
[Eric Raoult, député-maire UMP du Raincy] : Est-ce qu'il faut pas arrêter la violence ?
[Passante] : Bien sur qu'il faut l'arrêter, mais c'est pas comme ça qu'il faut l'arrêter

En présupposant le postulat suivant, si l'on veut arrêter la violence, alors il faut appliquer un couvre-feu, l'intention d'« arrêter la violence » et le mode d'intervention sont alors assimilés. En effet, la formulation négative de l'interrogation laisse entendre une implication absolue réciproque « si on est contre le couvre-feu, c'est qu'on ne souhaite pas arrêter la violence », dans laquelle le lien entre les deux propositions devient exclusif. Le positionnement de rejet de la violence faisant consensus en tant que valeur démocratique, la négation exprimée dans une modalité allocutive ne peut que mettre en évidence le fait que seul un individu irrationnel pourrait soutenir la thèse inverse. La réponse de l'interlocutrice vient confirmer cette situation d'obligation d'assentiment, bien qu'elle rectifie sa position en mettant en cause le mode d'intervention, et par ce biais, son lien exclusif avec l'intention de mettre fin à « la violence ».

La suite de cette séquence révèle également la position asymétrique des deux interlocuteurs. Il s'agit d'une confrontation sans discussion, car les arguments ne sont plus repris pour être contre-argumentés par l'adversaire :

TF1 12 NOV R 8 :
[Eric Raoult] : Ici, on ne l'a pas connue sur les pavillons pour le moment…
[Passante] : Enfin, faut voir les termes qui ont été employés…
[Eric Raoult] : Pour le moment, on dit au gamin qui est là de jour oui, de nuit, non !

L'argument du maire suggère la menace de propagation des troubles dans la commune à travers l'indication temporelle « pour le moment », révélant une expectative d'ordre négative. Dès lors, cet argument, dont l'effet perlocutoire pourrait produire la peur,

invoque la prudence. L'argument de la passante s'inscrit dans une mise en cause d'un comportement agressif, contraire au respect de la dignité des personnes, en faisant allusion au registre injurieux du terme « racaille »[142] utilisé par le Ministre de l'Intérieur. Toutefois, cette mise en cause n'est pas discutée par le maire qui clôt l'échange en renforçant son positionnement initial à faveur de l'application du couvre-feu avec force[143]. En effet, le maire réaffirme son statut de représentant institutionnel et le pouvoir de légiférer qui lui incombe dans sa commune - celui d'autoriser ou d'interdire -, ainsi sa sentence finale « de jour oui, de nuit, non » renvoie à un argument d'autorité déterminant une relation asymétrique entre le fondé de pouvoir et la citoyenne.

L'argumentation du maire s'appropriant une posture d'opposition à la violence, repose sur le principe de défense de la sécurité des personnes, comme le suggère l'invitation à la prudence. Ce principe de défense conduit à la nécessité du recours à la force. De l'autre côté, les critiques de la passante portent sur le comportement agressif de l'adversaire, impliquant l'argument du respect de la dignité des personnes.

[142] RACAILLE : *Péj.* Partie du peuple la plus pauvre, considérée comme la plus méprisable. Synon. *canaille, populace.* [S'emploie pour désigner de façon très méprisante un ensemble d'individus], *Trésor de la langue française*

[143] Cette clôture de la part du locuteur coïncide avec la fin de la séquence de dialogue dans le reportage.

1.3. Les positionnements : une division entre politiques et citoyens

Concernant la question de l'application du couvre-feu, les positionnements sont représentés de manière relativement équilibrée, puisque l'on trouve 5 occurrences en faveur et 6 occurrences contre. Toutefois, on remarque une opposition marquée entre les politiques en faveur, avec 4 positionnements, et les citoyens contre – en l'occurrence des adultes - avec 4 positionnements, ce qui tend à montrer une certaine impopularité de la mesure. Par ailleurs, le positionnement de pondération concerne cette fois la question du respect du couvre-feu par les jeunes, le locuteur invitant les parents à observer l'application de la loi.

Tableau des principaux positionnements

	Politiques parlementaires	**Politiques de terrain**	**Citoyens**	**Représentant Associatif**	**Total**
En faveur	3	1	1		**5**
Pondération				1	**1**
Contre	1	1	4		**6**
Total	**4**	**2**	**5**	**1**	**10**

1.4. Les arguments pour le couvre-feu : un objectif d'apaisement

1.4.1. Les politiques

a) Un objectif d'apaisement

Cet argument éthique apparaît dans la finalité, la cessation de la violence étant posée comme un résultat effectif :

TF1 12 NOV R8 :
[Eric Raoult (maire donnant des tracts)]: C'est pour que ça se calme, madame, pour qu'il y ait plus de violence

b) La menace du vote FN

Dans la première assertion de la séquence suivante, l'inquiétude des victimes d'incendie induit un appel à réaction à l'adresse des politiques, reposant sur un principe de sécurité :

TF1 12 NOV R8 :
[Eric Raoult]: Les gens qui ont vu leur voiture brûler, qui ont vu les banlieues flamber, ils sont actuellement, c'est vrai, très inquiets. Il vaut mieux au total une pétition UMP qu'un bulletin de vote Front National.

Si cet appel à réaction n'était pas comblé, la sanction des politiques pourrait se traduire par un vote FN, ce qui correspond à un mal à éviter, dans le sens où ce parti ne défend pas les valeurs démocratiques partagées. Cette prédiction s'appuie sur un précédent, en effet, lorsqu'il a été question d'insécurité comme pour les présidentielles de 2002, les votes en faveur du FN ont été beaucoup plus nombreux. En inscrivant cette prévision dans une alternative avec l'action du couvre-feu prônée par l'UMP, l'argument évoque une menace. Donc, le premier argument s'articule sur le devoir de réponse du gouvernement à la

demande de sécurité de la population, et se trouve renforcé par l'argument de la menace du vote FN, selon un principe de préservation des valeurs démocratiques.

c) L'Etat responsable de la sécurité des citoyens

L'argument de la responsabilité se trouve revendiqué par deux politiques parlementaires de partis distincts, le premier étant du Parti socialiste et le second de l'UDF. Dans la séquence suivante, le positionnement s'appuie sur un principe juridique et politique correspondant à une définition du rôle de l'Etat :

TF1 8 NOV R 4 :
[Manuel VALLS, député PS de l'Essonne]: Faisons preuve de responsabilité en disant clairement que c'est à l'Etat et au gouvernement de faire rétablir l'ordre républicain et nous ne sommes pas là pour le gêner.

La responsabilité est invoquée à travers une détermination du rôle de l'Etat : « c'est à l'Etat et au gouvernement de faire rétablir l'ordre républicain ». A travers la qualification « ordre républicain », le locuteur fait référence à un cadre légal, au sein duquel l'État doit maintenir le droit sur son territoire pour garantir la paix et la sécurité des citoyens.

De même, la déclaration du porte-parole de l'UDF invoque la responsabilité qui incombe aux députés dans le vote concernant l'état d'urgence :

TF1 8 NOV R 4 :
[François SAUVADET, porte parole de l'UDF]: Je crois qu'aujourd'hui sur les bancs de l'hémicycle nous avons tous pensé aux populations qui sont malmenées et qui aspirent à retrouver rapidement le calme, c'est une responsabilité collective que nous devons assumer.

Dans ce cas, l'argument est relatif à une demande des populations subissant les troubles dans les banlieues à travers la désignation : « aux populations qui sont malmenées et *qui aspirent à retrouver rapidement le calme* ». Cette demande renvoie au devoir de l'Etat, la « responsabilité collective », concernant la garantie de la paix.

1.4.2. Les adultes

a) Une morale de la discipline

L'interdiction de sortie des adolescents après 22 heures s'appuie sur un argument moral :

TF1 12 NOV R 1 :
[Habitant de Lyon] : Je pense que c'est une bonne chose. Des mineurs dehors la nuit, ils n'ont rien à faire à 22 heures dehors.

Le caractère principiel de l'argument émerge de la mise en opposition de deux mondes antithétiques, en référence à une norme de comportement : la dénomination « des mineurs », évoque une limitation de l'autonomie selon une vision juridique, et le lieu « dehors la nuit », duquel peut surgir le danger, échappe à la vigilance des parents. Ainsi, la nuit, la place des adolescents est auprès de leurs parents, chez eux, comme l'indique la négation absolue : « ils *n'ont rien à faire* à 22 heures dehors ».

b) Une protection pour les jeunes

Dans l'exemple suivant, le discours présente un positionnement concessif aboutissant à l'acceptation du couvre-feu :

TF1 8 NOV R5 :
[Fodé SYLLA] : Instaurer un couvre feu, cela renvoie à des périodes terribles de notre histoire. La meilleure protection qu'on peut aujourd'hui apporter à nos enfants, à nos petits frères dans les quartiers, c'est malgré tout de respecter ce couvre -feu.

L'évocation de la douleur du passé colonial à laquelle renvoie la mesure de l'état d'urgence induit un motif de révolte. Toutefois, ce discours s'adressant aux familles appelle à ne pas céder à ce qui pourrait s'apparenter à une provocation, en faisant intervenir un argument éthique, la « protection des enfants », tout en mobilisant des valeurs affectives à travers les liens familiaux « nos enfants » et « nos petits frères ».

1.5. Les arguments contre le couvre-feu : une mesure inappropriée

1.5.1. Les politiques

a) Un retour au calme déjà mené à bien

La nécessité d'un couvre-feu est réfutée à travers la valorisation de l'autorité du maire à propos de la vigilance sur sa commune, inférée par « sa police », avec l'emploi du possessif :

TF1 12 NOV R 8 :
[Maire de Drancy (UMP)] : Est-ce que vous trouvez qu'on a besoin d'un couvre-feu à Drancy ?
[Habitant] : Non
[Journaliste] : Pourquoi ?
[Habitante] : Parce qu'on a un maire qui fait très bien sa police.

b) Le couvre-feu alimenterait le conflit

Le couvre-feu apporterait un résultat contraire à la paix souhaitée :

TF1 12 NOV R 8 :
[Maire de Drancy (UMP)] : Maintenant qu'on a ramené le calme, je ne veux pas qu'on me mette le désordre en imposant un couvre feu. Il punit tout le monde, ça empêche les gens de …
[Habitant]: Bah oui, ça va mettre de l'huile sur le feu

Dans la première assertion du maire, la situation de calme retrouvé se trouve mise en opposition avec la prévision d'un effet néfaste du couvre-feu « qu'on me mette *le désordre* en imposant un couvre-feu ». Cet effet est également repris dans la métaphore « mettre de l'huile sur le feu », pour désigner une action envenimant la situation.

c) Une sanction pour toute la population

L'excès de la mesure invoque les libertés des citoyens, comme par exemple celle de circuler librement, ce qui est inféré par les verbes utilisés (« imposer » et « empêcher ») :

TF1 12 NOV R 8 :
[Maire (UMP)] : Maintenant qu'on a ramené le calme, je ne veux pas qu'on me mette le désordre en imposant un couvre feu. Il punit tout le monde, ça empêche les gens de …

L'excès est renforcé par l'assertion « il punit tout le monde », reposant sur un principe d'équité, la sanction ne devant concerner que les coupables, et non l'ensemble des riverains.

d) Un « affichage politique »

La disqualification de l'adversaire est opérée à travers une dévalorisation de sa compétence et de son honnêteté vis-à-vis de l'intérêt général:

TF1 12 NOV R 8 :
[Maire (UMP)] : Oui, ça va mettre de l'huile sur le feu. Je pense que de la part du gouvernement, c'est beaucoup un affichage politique.

L'expression « affichage politique » renvoie à une démonstration d'apparence s'opposant au critère d'efficacité de l'action. Elle implique par ailleurs une substitution de l'intentionnalité déclarée par l'adversaire visant le retour au calme et renvoyant à un intérêt général, par des intérêts plus particuliers de compétition pour le pouvoir, c'est-à-dire d'une campagne ayant pour finalité une valorisation de son image auprès des citoyens et futur électeurs au détriment d'une résolution réelle de la crise. L'intentionnalité de l'adversaire a priori positive se trouve alors démasquée pour dévoiler un désir de conquête du pouvoir, et de ce fait, tend à remettre en cause sa crédibilité.

e) Une atteinte à l'autonomie des maires

L'argument suivant est inféré par le statut du maire. En effet, l'élu local, peut manifester une certaine autonomie concernant l'administration de sa commune par rapport au gouvernement ou au préfet. Dans les deux séquences suivantes, c'est cette autonomie du pouvoir de décision qui se trouve revendiquée :

TF1 8 NOV R 4 :
[Noël MAMERE, député verts de la Gironde] :
Et je vous dis qu'en tant que maire de Bègles, si d'aventure on appliquait l'état d'urgence dans ma commune, à cause des événements que j'ai connus et que je risque de connaître encore, je désobéirai et je ne les appliquerai pas.

TF1 12 NOV R 8 :
[Jean Christophe LAGARDE, maire UDF de Drancy] : J'aurais refusé catégoriquement qu'on applique un état d'urgence dans ma commune, sans qu'on me demande mon avis.

On note que ces deux positionnements sont exprimés dans une modalité élocutive, le sujet se désolidarisant du gouvernement. L'argument du statut est explicite dans la première séquence (« en tant que maire de Bègles »), alors que dans la seconde elle est inférée par des marques de pouvoir, d'une part le pouvoir administratif, avec le possessif « dans ma commune », et d'autre part, le pouvoir délibératif « sans qu'on me demande mon avis ».

1.5.2. Les adultes

a) Une confusion des émeutes avec un état de guerre

La pertinence du raisonnement de l'adversaire est tout d'abord mise en cause à travers l'évaluation de la situation des banlieues, mise en regard avec un « état de guerre »:

TF1 12 NOV R 1 :
[Commerçant] : On n'est pas en état de guerre, donc le couvre-feu, je ne comprends pas. On ferait mieux de s'intéresser aux causes plutôt qu'aux conséquences.

La mesure de l'état d'urgence avait été appliquée lors de la guerre d'Algérie et en Nouvelle Calédonie, elle est de ce fait associée à un cas de guerre civile ne correspondant pas à la situation en banlieue. Le critère de l'état de guerre est invoqué pour montrer l'excès dans le raisonnement adverse. La disqualification de l’adversaire ne traitant que des conséquences engage un recadrage observant les causes sociales à l’origine de la crise.

2. L'analyse des reportages de France 2

2.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours

a) Scènes et locuteurs

Sur France 2, la problématique du couvre-feu est traitée dans 8 reportages. Deux reportages concernent la scène parlementaire. Dans le premier (F2 8NOV R1), à la suite de l'annonce de la décision par le Premier Ministre à l'Assemblée, apparaissent les discours d'opposition de députés des partis de gauche, PS et PC. Dans le second reportage (F2 8NOV R2), le commentaire d'explication des dispositions de la mesure laisse place au discours d'un député de l'UMP en faveur, mis en opposition avec celui d'un député Verts contre son application. Par ailleurs, la question est abordée lors d'une interview en duplex d'un jeune médiateur de Clichy-sous-bois, le même jour que l'annonce de la décision.

Les autres reportages ont trait aux modalités d'application du couvre-feu dans les communes l'ayant adopté ainsi qu'aux réactions des habitants. Ils alternent les interviews de maires avec celles des habitants mécontents ou dubitatifs (F2 8NOV R3, F2 11NOV R5, F2 13NOV R3), ou mettent en opposition des habitants jeunes et adultes en faveur et contre son application (F2 9NOV R1, F2 9NOV R2). Enfin, un dernier reportage est consacré exclusivement aux commerçants et habitants mécontents dans une commune où l'application du couvre-feu concerne l'ensemble des riverains, mineurs et majeurs (F2 14NOV R3).

Si les politiques apparaissent dans les reportages pour justifier le couvre-feu ou en expliquer les modalités d'application, on remarque d'emblée qu'une préférence est donnée aux citoyens et à leurs positionnements de contestation, ceux-ci étant dominants dans 6 reportages.

b) Une mise en doute de la mesure à travers les discours contestataires

A plusieurs reprises, le commentaire exprime un questionnement sur l'efficacité de la mesure, en créant un horizon d'attente, comme dans la séquence suivante avec l'emploi du futur:

F2 9NOV R1 :
[Commentaire] : Le couvre feu va-t-il apaiser la situation? Après une première nuit sans incidents majeurs, ils sont nombreux à approuver la mesure. [...] Mais à l'heure du foot, certains jeunes dénoncent, eux, un couvre-feu injuste et inefficace.

Le questionnement s'accompagne de la présentation d'un positionnement d'approbation, puis d'un positionnement de rejet introduit par un relateur d'opposition « mais ». Le reportage oppose le discours d'un adulte à ceux des jeunes interviewés, le commentaire mettant en avant une dénonciation reposant sur des arguments éthiques et pragmatiques : « un couvre-feu injuste et inefficace ».

Par ailleurs, dans le reportage suivant, le commentaire souligne les positionnements dubitatifs reflétés par les interviews d'un responsable d'un club de boxe, de jeunes et d'autres habitants, avec notamment le qualificatif « sceptique » et la négation « n'y croient pas beaucoup » :

F2 9NOV R2 :
[Commentaire] : 40 ans de boxe, un dévouement sans limite pour les jeunes du quartier. La mise en place du couvre-feu le laisse plutôt sceptique.[...] Les jeunes boxeurs n'y croient pas beaucoup non plus.

Enfin, ce positionnement d'incrédulité à l'égard des résultats de la mesure est soutenu par l'expression de l'attente des habitants de la commune, le retour au calme étant formulé comme une hypothèse, comme le montre l'adverbe de valeur aléthique:

F2 9NOV R2 :
[Commentaire de conclusion] : Tous attendent maintenant de voir si le couvre-feu va réellement ramener le calme. Au-delà de cette décision d'urgence, dans ce quartier qui compte 40% de chômeurs, tous souhaiteraient plus de travail pour les jeunes.

A la suite de cela, s'opère un recadrage initié par l'adverbe « au-delà » marquant le dépassement. Le commentaire s'oriente dès lors sur le problème du chômage, caractérisé par un pourcentage de degré élevé « dans ce quartier qui compte 40% de chômeurs », par le biais d'une requête de l'ensemble des habitants : « tous souhaiteraient plus de travail pour les jeunes ».

De même, le commentaire d'un autre reportage met l'accent sur l'attente des habitants, en évaluant la pertinence du mode de résolution de la crise avec l'usage du superlatif « la question *la plus importante* » :

F2 14 NOV R3 :
[Commentaire] : Leurs parents se posent, eux, la question la plus importante.
[Nzita Manangua, habitant du quartier de la Madeleine à Evreux]: Ca règle rien, O.K. ça stoppe momentanément, c'est momentané d'accord, mais est-ce qu'il y aura une solution après le couvre-feu ?
[Commentaire de conclusion] : Le couvre-feu s'applique jusqu'à jeudi, et ensuite ? Eh bien, on avisera, dit la préfecture. Tout dépendra de la situation.

Le commentaire de conclusion renforce l'horizon d'attente, tout en appuyant la visée interpellative de l'intervention du locuteur interviewé, à travers la reprise du questionnement. Dès lors, on peut considérer que ces reportages manifestent une organisation de paroles contestataires à l'adresse des politiques, à travers notamment la récurrence des questionnements fondés sur l'appréciation des effets limités de la mesure, et énoncés sous des modalités allocutives.

2.2. Les problématisations : un enjeu de rappel à l'ordre et d'expectatives citoyennes

Les problématisations émergent des discours de contestation mettant en question le caractère limité de la mesure, parce qu'elle ne prend pas en compte les problèmes sociaux des banlieues. En effet, la décision du couvre-feu est justifiée par le rétablissement de l'ordre public, alors que dans les contestations, l'ordre ne peut s'avérer durable sans la résolution des autres problèmes. Parallèlement, dans le cadre de la défense du couvre-feu, la discussion porte sur un écart à la norme relative à l'autorité des adultes sur les enfants.

a) Le couvre-feu : un rappel à l'ordre

Dans le discours de certains politiques et de certains adultes, les positionnements en faveur de la mesure reposent sur l'adhésion à un ensemble de valeurs morales relatives à des normes de comportement des adultes et des adolescents. De ce fait, les discours sont orientés sur la question de l'autorité.

Dans le discours de ce maire, par ailleurs ancien Ministre de l'Intérieur, interrogé à propos de sa décision d'appliquer le couvre-feu, le cadrage offre un cadre interprétatif mettant en cause l' « éducation » :

F2 11NOV R5 :
[Jean-Pierre Chevènement, Maire MRC de Belfort] : Il faut que les parents fassent leur devoir, encore une fois, ce que nous vivons c'est une crise de l'éducation. J'ai employé jeudi ce mot de "sauvageon", et il dit bien ce que ça veut dire, ce sont des arbres non greffés, des enfants qui n'ont pas eu de leur famille ou des institutions les éléments d'éducation qui sont nécessaires.

Le postulat défendu présuppose un lien de causalité entre violence et « crise de l'éducation ». La notion d'éducation, les « éléments d'éducation », semble renvoyer ici notamment à la transmission d'un ensemble de normes de comportement des individus, tels que les règles de politesse, considérées ici comme formant partie des principes du vivre ensemble. En effet, ces normes sont qualifiées selon un critère de nécessité. Les carences mettant en question l'éducation en tant que processus de socialisation, sont renvoyées à une

défaillance des institutions, et plus particulièrement de l'autorité des parents, comme l'indique l'obligation : « Il faut que les parents fassent leur devoir ».

Ce postulat se trouve étayé par une désignation métaphorique avec le terme « sauvageon », un terme utilisé au XIXème siècle pour désigner des « jeunes gens peu policés »[144]. La désignation des délinquants par ce terme[145] fonde sa signification sur une opposition entre les notions de nature et de culture : « un enfant farouche, qui a grandi dans l'abandon et sans éducation, comme un sauvage[146]». La définition présente donc l'image d'une liberté de la jeunesse incompatible avec les règles du vivre ensemble, se manifestant par des comportements jugés déviants, ce à quoi l'éducation doit remédier notamment par le biais de l'imposition de l'autorité pour réduire ces libertés aboutissant à des actes répréhensibles.

On retrouve le même type de valeur défendu à propos de l'autorité, plus loin dans le même reportage, à travers le discours d'un habitant de la commune :

F2 11NOV R5 :
[Habitant] : Le couvre-feu, il faudrait que se soit fait par les parents, pour tout le temps.

Tout d'abord, un glissement est opéré entre les différents représentants de l'autorité auprès des jeunes. En effet, le couvre-feu est mentionné en tant qu'exercice de l'autorité à travers l'interdiction de sorties des jeunes, mais l'Etat se trouve ici substitué par les parents. La modalité déontique ainsi que l'expression temporelle à valeur totalisante « pour tout le temps » viennent renforcer le caractère nécessaire du principe de l'autorité parentale. L'emploi du conditionnel (« il faudrait ») implique une mise en cause de la responsabilité des parents en manifestant un écart à la norme.

---

[144] Chez Zola, par exemple, comme l'indique la définition du *Dictionnaire de la langue française du XIXème et du Xxème siècle,* Gallimard, Paris, 1992

[145] En mars 1998, J-P.Chevènement, encore Ministre de l'Intérieur, prononce le mot *sauvageon* pour désigner les jeunes délinquants. Ce mot a été l'objet d'une polémique relayée par la presse (*Sauvageon : un mot en politique. Politisation d'une réalité sociale et politisation d'un mot*, mémoire soutenu par François Fichard, IEP Lyon, 2001). En effet, cette qualification catégorisante peut présenter une ambivalence référentielle : « Le « sauvageon » n'est pas seulement une jeune pousse s'étant développée sans tuteur, sans éducation. Le mot renvoie aussi à un univers lointain, opposé aux sociétés occidentales, celui du « sauvage ».

[146] *Dictionnaire de la langue française du 19ème et du 20ème siècle*

b) Le couvre-feu : une mesure incomplète

Dans l'extrait du discours d'un député de l'opposition, le rejet du positionnement adverse s'appuie sur une mise en cause de la répression, tout en engageant une redéfinition du problème:

F2 8 NOV R1 :
[Claude Bartolone, député PS] : Si l'on doit en rester à cette expression guerrière sans avoir les moyens de répondre à la situation - en terme de sécurité et en terme social - qui existe dans les quartiers, je ne suis pas sûr que ce soit adapté.

Le recours au couvre-feu est disqualifié pour son caractère essentiellement belliqueux : « cette expression guerrière ». La définition de la situation repose sur un enjeu de sécurité et également de traitement de la précarité : « en terme de sécurité et en terme social ». Ainsi, l'approche adverse apparaît comme étant incomplète, car elle ne prend pas en compte les différents aspects du problème. La modalité dubitative « je ne suis pas sûr que ce soit adapté » a pour effet de relancer le débat en provoquant une attente concernant l'aspect social du problème abordé.

Les positionnements de contestation suivants, repérés dans la scène citoyenne, mettent également en oeuvre une mise en cause du caractère superficiel et incomplet de la mesure :

F2 9NOV R3 :
[Jeune] : Que ce soit une mesure d'urgence d'accord, mais à mon avis il faut pas que ça dure et il faut surtout qu'ils proposent d'autres choses là dans les jours qui viennent.

La mesure n'est acceptée que partiellement, puisque celle-ci est qualifiée de « mesure d'urgence », c'est-à-dire ayant un caractère d'exception et ponctuel, ce qui est renforcé par la négation : « il faut pas que ça dure ». Le recadrage inauguré par le relateur d'opposition « mais » s'opère par la manifestation de l'attente d'autres actions de la part du gouvernement: « et il faut surtout qu'ils proposent d'autres choses ». L'expression de l'attente est renforcée par une indication de proximité temporelle: « là dans les jours qui viennent ».

On retrouve les mêmes arguments dans la séquence suivante, l'attente étant formulée cette fois dans une modalité allocutive :

F2 14 NOV R2 :
[Nzita Manangua, habitant du quartier de la Madeleine, Evreux]: Ca règle rien, O.K. ça stoppe momentanément, c'est momentané d'accord, mais est-ce qu'il y aura une solution après le couvre-feu ?

Le caractère inconséquent du couvre-feu s'exprime à travers une négation absolue « ça règle rien », ainsi que la limitation temporelle : « momentanément », « c'est momentané ». Le recadrage s'appuie sur une marque de dépassement temporel : « mais est-ce qu'il y aura une solution *après le couvre- feu ? ».* La mise en doute de la mesure s'inscrit donc dans une visée interpellative, en formulant une requête à l'adresse du gouvernement.

2.3. Les positionnements : une dominante de contestation

Au cours de l'analyse, nous avons vu que les problématisations présentent une visée interpellative à travers une mise en doute des effets limités du couvre-feu. Le tableau suivant recensant les positionnements des locuteurs montre une majorité importante de positionnements contre le couvre-feu, soit 17 occurrences au total pour 6 positionnements en faveur :

Tableau des principaux positionnements :

	Politiques parlementaires	**Politiques de terrain**	**Citoyens**	**Educateur**	**Total**
En Faveur	1	1	4		**6**
Pondération		1			**1**
Contre	3		13	1	**17**
Total	**4**	**2**	**17**	**1**	**24**

On remarque aussi que les citoyens sont davantage représentés que les politiques : 17 citoyens au total, alors qu'on ne compte que 6 occurrences pour l'ensemble des politiques (parlementaires et terrain). Parmi ces citoyens, on distinguera 3 commerçants dont 1 en faveur, et 2 contre, ainsi que 7 jeunes interviewés, dont 1 en faveur et 6 contre, le reste des locuteurs de cette catégorie étant des adultes. De plus, un jeune éducateur intervient également pour rejeter la décision du couvre-feu, dans une interview en duplex. Par ailleurs, le positionnement de pondération apparaît dans le discours d'un maire ayant accepté l'application du couvre-feu décrétée par le préfet, tout en en redoutant les effets sur le terrain.

Dès lors, on peut constater que les reportages favorisent une représentation des jeunes et mobilisent un discours de contestation et d'expectatives citoyennes à l'adresse du gouvernement.

2.4. Les arguments pour le couvre feu : le retour à un ordre moral

2.4.1. Les politiques

a) La discipline : le retour à un ordre moral

Le locuteur défend l'application du couvre-feu, dont le résultat de retour au calme est présupposé effectif, selon un argument se rattachant à la discipline :

F2 8NOV R2 :
[Eric Raoult, député UMP] : Je préfère qu'on puisse utiliser la loi de 55 pour que les mômes restent chez eux, plutôt qu'ils soient dehors en train de brûler des voitures.

L'application du couvre-feu obligeant les jeunes à rester chez eux est opposée à la liberté de sortie donnant la possibilité aux jeunes de brûler des voitures. De plus, la dénomination « les mômes », de registre familier, renforce une posture d'autorité de l'adulte vis-à-vis des adolescents. La discipline fondée sur une restriction des libertés constitue alors la condition nécessaire pour le retour à l'ordre.

2.4.2. Les adultes

a) La morale de la discipline

Le rejet de la sortie des enfants après 10 heures le soir souligne également l'irresponsabilité des jeunes lorsqu'ils s'écartent de la vigilance des parents :

F2 9NOV R2 :
[Habitant] : Je pense que des gamins de 10-12 ans, de 10 heures à 6 heures du matin, ils n'ont rien à faire dans la rue, à part faire des conneries.

L'argument émerge de la mise en opposition de deux mondes antithétiques : « les gamins de 10-12 ans » renvoyant à celui de l'enfant nécessitant la tutelle de l'adulte et « la rue, de 10 heures à 6 heures du matin », c'est-à-dire la nuit, comme univers échappant à la vigilance des parents. Cette incompatibilité justifiant l'interdiction de sortie se trouve renforcée par la négation absolue « ils n'ont rien à faire dans la rue ». La dénomination de registre familier, « des gamins », vient également accentuer la position d'autorité des adultes. L'alternative exprimant un lien d'inéluctabilité, « à part faire des conneries », s'avère fortement dépréciative, en produisant un effet de délégitimation des jeunes à travers une sanction morale.

b) La protection des biens pour les commerçants

Cet argument apparaît dans le point de vue d'une victime, comme l'indique le surtitre :

F2 9NOV R3 :
[Michel Blanguernon, propriétaire de salon de coiffure incendié] : Moi je pense que c'est la seule solution, je vois pas autre chose pour l'instant. Pour sauvegarder un peu ce qui reste, je vois pas, parce que ça peut continuer comme ça…

L'expression du but « pour sauvegarder un peu ce qui reste » invoque un argument éthique relatif à la protection des biens. De plus, le discours laisse entendre la probabilité d'une poursuite de ces incendies: « ça peut continuer comme ça ». L'application du couvre-feu correspond donc ici à une demande de sécurité.

2.4.3. Les jeunes

a) Un retour au calme effectif

L’argument du retour au calme, s’inscrivant dans un jugement axiologique, s'appuie sur la projection d'une conséquence effective présumée, marquée par l’usage de futur:

F2 11NOV R5 :
[Jeune] : C'est bien, ça va arrêter de cramer dans les quartiers.

2.5. Les arguments contre le couvre feu : une demande citoyenne non comblée

2.5.1. Les politiques

a) L'échec de la répression

Ce discours met en doute la cessation effective des émeutes par le biais de la répression :

F2 8 NOV R1 :
[Maxime Gremetz, député PCF] : Si c'était la police qui pouvait ramener le calme, ça se saurait, y aurait déjà le calme, y a plein de policiers partout.

Le positionnement attribué à l'adversaire « la police peut ramener le calme » est reformulé dans une hypothèse, inaugurée par l'emploi d'un « si » implicatif. La disqualification de l'adversaire est opérée à travers un constat factuel de non réalisation : « y aurait déjà le calme, y a plein de policiers partout », renforcé par l'emploi du conditionnel « ça se saurait ».

b) Le calme retrouvé mis en péril

Le discours d'un maire présente un avertissement à propos de l'excès de répression :

F2 13NOV R3 :
[Gérard Collomb, maire de Lyon PS] : Le préfet m'a téléphoné ce matin, je lui ai dit : je veux bien que vous preniez toutes les mesures nécessaires dans le centre ville, mais qu'on n'aille pas à l'excès parce qu'aujourd'hui la situation est plutôt calme dans l'agglomération lyonnaise.

La décision d'application de la mesure est mise en opposition avec la situation de calme retrouvée: « la situation est plutôt calme ». L'excès dénonce le risque de raviver le

conflit par un surcroît de répression à un moment non approprié: « qu'on n'aille pas à l'excès ».

c) La mise au ban de tous les habitants

Dans l'extrait du discours suivant, le député des Verts met en cause le principe de l'état d'urgence à travers un argument d'ordre éthique, relatif à la dignité des personnes :

F2 8NOV R2 :
[Noël Mamère, député Vert]: Sortir la loi de 55, c'est-à-dire l'état d'urgence, c'est considérer qu'aujourd'hui, tous les habitants des banlieues sont des relégués.

La disqualification porte sur le mépris des habitants des banlieues, à travers la qualification « relégués », manifestant une mise au ban.

2.5.2. Les adultes

a) Une réaction tardive et inappropriée

Par ailleurs, l'efficacité de la mesure se trouve contestée à travers une évaluation des politiques menées :

F2 11NOV R5 :
[Habitante] : Personnellement, je ne pense pas que ce soit une solution, que la solution était en amont et qu'elle n'a pas été appliquée suffisamment tôt, et je pense que ça ne résout pas le problème, peut-être momentanément, mais bon, franchement, je ne suis pas pour.

L'action des politiques est caractérisée par le dépassement, marqué par des indications spatio-temporelles: « la solution était *en amont* et qu'elle n'a pas été appliquée *suffisamment tôt* ». Puis, la réfutation de la mesure en tant que solution, ainsi que la modalité dubitative portant également sur une appréciation temporelle « peut-être momentanément », contribuent à qualifier la mesure par sa superficialité. L'argument

pragmatique repose sur l'idée selon laquelle une solution durable est préférable à une solution ponctuelle.

b) Une tromperie de la part des politiques

Dans la séquence suivante, l'efficacité de la mesure est mise en cause à travers la dénonciation du masquage dans le discours adverse :

F2 8NOV R3 :
[Passant] : C'est juste une manoeuvre politicienne, ça aura pas vraiment d'impact à mon avis, ça va juste rassurer les mères du fait que leur fils traîne pas dans la rue après une certaine heure, c'est tout.

La qualification « manœuvre politicienne » évoquant la tromperie s'exprime dans un point de vue dépréciatif à propos de l'impact de la mesure, marqué par des adverbes minoratifs « pas vraiment », « juste », et l'évaluation de la limitation « c'est tout ». L'argument éthique est secondé par l'effet réel présumé, « ça va juste *rassurer* les mères… », se réduisant à un effet principalement « psychologique », s'opposant la notion d'efficacité.

c) Une désobéissance des jeunes à prévoir

Dans la séquence suivante, la réfutation porte sur le respect de la mesure par les jeunes :

F2 8NOV R3:
[Journaliste] : Vous, vous connaissez des petits qui sortirons quand même ?
[Passant] : Je pense, je pense que ça empêchera pas les petits d'aller dehors.

L'argument, exprimé dans la négation portant sur le verbe « empêcher », vient mettre en doute l'autorité des institutions à faire régner l'ordre, en posant l'éventualité de la désobéissance de la part des jeunes.

d) Une sanction pour toute la population

La contestation porte sur le couvre-feu généralisé dans un quartier d'Evreux, comme l'indique la désignation de l'ensemble des habitants, « pour tout le monde » :

F2 14 NOV R2 :
[Sebahattin Palandoken, restaurateur] : De là à mettre le couvre-feu en place pour tout le monde, c'est peut être entre guillemets trop important. Pour les jeunes de moins de 16 ans, je comprendrais encore...

Le caractère excessif de la mesure se trouve mis en cause, à travers l'indication de dépassement « de là à … », ainsi que l'appréciation « trop important ».

e) Un préjudice pour les commerçants

La mesure est contestée par les pertes de bénéfices des commerçants :

F2 14NOV R2 :
[Saïd Sioud, commerçant] : On peut dire avec le couvre feu on est en sécurité ou autre, mais les inconvénients, ça arrange pas trop par rapport au chiffre d'affaire.

L'argument de la sécurité est écarté au profit des « inconvénients » d'ordre économique, c'est-à-dire des moyens de subsistance, puisqu'il est question du « chiffre d'affaire ».

f) La contestation de la répression : une valorisation de la discussion

Le recours au couvre-feu est rejeté pour être substitué par un autre mode opératoire visant la résolution de la crise, reposant sur la valeur démocratique de la délibération :

F2 8NOV R3 :
[Passant] : A part encore être plus motivés pour enfreindre les règles qu'on leur impose, non, la solution serait plus la discussion.

Le couvre-feu est apparenté à une provocation, générant un effet contraire au but recherché en favorisant une surenchère dans le conflit, marqué par le superlatif: « à part être encore plus motivés pour enfreindre les règles ». Cet argument pragmatique est renforcé par une norme de comportement, opposée à la répression, en vue de la résolution du conflit : « la discussion ».

2.5.3. Les jeunes

a) Un effet temporaire

L'inanité de la mesure est attestée à travers l'expression de sa limitation, exprimée dans une prévision :

F2 9NOV R3 :
[Jeune]: Ca va calmer, mais deux, trois jours c'est tout, mais quand ça va passer, ça va recommencer.

La limitation est marquée par des indications temporelles et renforcée par l'évaluation « c'est tout ». Cet argument pragmatique se trouve renforcé par la répétition, induisant la non résolution du conflit : « ça va recommencer ».

b) La contestation de la répression : une valorisation du dialogue

La répression est rejetée pour être substituée par un autre mode opératoire visant la résolution de la crise, reposant sur la valeur de la délibération :

F2 13NOV R3 :
[Djamel] : Eviter les rassemblements, ça sert à rien, ce qu'il faut faire c'est parler avec les jeunes, avoir le dialogue, parce que quand on voit un déploiement de forces de police comme ça, avec des flash-ball, des trucs comme ça, je pense pas que ce soit pour dialoguer.

La thèse adverse, représentée par la proposition infinitive « éviter les rassemblements », est réfutée par l'affirmation de l'inutilité de l'action : « ça sert à rien ». Cet

argument pragmatique s'accompagne d'une mise en cause du déploiement des forces de police, ayant pour effet de mettre en question l'intention du gouvernement quant à la résolution du conflit à travers une modalité dubitative (« je pense pas que ce soit pour dialoguer »). Le discours adverse se trouve substitué par un autre mode d'intervention, reposant sur une norme de comportement rattachée à la valeur du dialogue : « ce qu'il faut faire c'est parler avec les jeunes, avoir le dialogue ».

c) Une atteinte à la liberté

Le témoignage d'un jeune vient réfuter l'amalgame entre jeunes et délinquants, tout en revendiquant la liberté d'être dans la rue :

F2 13NOV R3 :
[Stan] : On n'est pas tous des délinquants. On est libre, on n'a plus le droit de squatter. Moi je fais de la musique par exemple un peu, je fais du rap, regardez je suis pas quelqu'un, je vais brûler des voitures, je suis jeune, je travaille comme tout le monde.

En effet, la rue n'est pas seulement un espace de circulation, mais c'est aussi un lieu de vie où les jeunes peuvent se retrouver. On retrouve des arguments similaires dans l'interview d'un médiateur, dans la réfutation de l'amalgame entre la sortie des jeunes et la délinquance, mis en cause avec le verbe « dramatiser » :

[Samir Mihi] : C'est vrai que des jeunes sont dehors à des heures très tardives, mais bon faut savoir dans quelles conditions ces personnes vivent, à 10 dans un F3 et bien le bas de l'immeuble, c'est une extension de votre maison. Et au lieu de rester enfermés, vous descendez en bas de l'immeuble pour discuter et puis pour prendre l'air, donc faut pas non plus trop dramatiser les choses. On dit souvent, on a réussi à instaurer le calme avec le dialogue et non pas en obligeant les gens à rester chez eux, parce que là on parle de couvre-feu, mais moi je dis que c'est un peu un couvre-misère tout ça, restez chez vous, et on empêche les gens de s'exprimer par rapport à tout ça, à ce qu'ils ont à dire un peu au niveau de ce qui se passe dans leur quotidien

En dernier lieu, c'est l'atteinte à la liberté d'expression qui est dénoncée, à travers la reformulation « couvre-misère », faisant allusion à l'expression « cache-misère », correspondant à l'attitude du gouvernement de cacher une réalité peu reluisante par crainte d'être discrédité. La liberté d'expression ici invoquée renvoie à la contestation des conditions de vie, désignées à travers le « quotidien ».

3. Comparaison du commentaire

En premier lieu, on remarque la différence du nombre de reportages consacré à la question. Pour TF1, on compte 4 reportages ainsi qu'une interview du Premier Ministre, alors que sur France 2, le couvre-feu est abordé dans 8 reportages et une interview en duplex d'un jeune médiateur de Clichy-sous-bois.

Deux aspects de la question du couvre-feu sont traités, d'une part la controverse politique, mise en exergue sur TF1, et d'autre part, la contestation citoyenne, dont la représentation est beaucoup plus importante sur France 2.

Sur TF1, l'application du couvre-feu par un maire UMP dans une commune ne connaissant pas d'incidents (« un îlot tranquille et bourgeois ») est mise en cause dans une argumentation ad hominem. En effet, le commentaire met en doute l'excès de zèle du maire, et dévoile le véritable motif de sa décision, à savoir, l'enjeu des prochaines élections (« De la politique, Eric Raoult ne s'en cache pas, en ce moment, il en fait beaucoup »).

D'autre part, le commentaire souligne la participation accrue des « mineurs » dans les émeutes, ce qui implique une vision pénale des émeutes et amène une interrogation à propos de l'intervention de la police. De plus, les jeunes sont perçus comme une menace pour la communauté, à travers notamment l'évaluation d'une progression croissante des interpellations, l'âge étant systématiquement indiqué (« presque la moitié n'avaient pas 18 ans »), ainsi que la mention d'incidents survenus cette fois au centre-ville d'une grande agglomération, à Lyon. Cette vision des jeunes délinquants est également mise en évidence dans la question que pose Patrick Poivre D'Arvor au Premier Ministre, Dominique de Villepin, lors de l'interview sur le plateau le 7 Novembre, la veille de la décision pour l'Etat d'urgence : « Est-ce que vous pensez qu'un jour les centres des villes par exemple pourraient être investis par des bandes ? ».

Sur France 2, en revanche, la préférence est donnée aux discours des citoyens, jeunes et adultes. On remarquera ici que TF1 ne fait intervenir aucun jeune sur la question du couvre-feu, ce qui nous amènera à nous interroger plus loin sur la légitimité qui est accordée ou non à ces acteurs, et selon quelles conditions.

On notera toutefois ici que sur France 2, un jeune médiateur est interviewé en duplex par le présentateur du journal, David Pujadas, le jour de l'annonce de la décision à l'Assemblée. Rappelons qu'un médiateur a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes pour les dissuader de commettre des actes incendiaires. Même si ce locuteur est manifestement interrogé en raison de la nature vertueuse de sa mission, il lui est permis de présenter ses objections à propos du couvre-feu, et ce, malgré l'orientation de la question du présentateur présupposant une demande d'assentiment :

Interview de Samir Mihi en duplex, 8/11/2005
[Présentateur : David Pujadas] : Derrière ce couvre-feu, il y a le constat que des jeunes de moins de 16 ans n'ont peut être rien a faire dans un tel contexte, dehors, la nuit tombée ou en tous cas, après 22 heures, est-ce que ce n'est pas un constat que vous partagez ?

Si le commentaire évoque l'argument de la protection des jeunes face au danger, le médiateur met en garde contre une vision exagérée de la situation (« il faut pas non plus trop dramatiser ») et conteste la mesure en valorisant le travail qui a déjà été effectué par les habitants du quartier et qui a aboutit à un retour au calme grâce au dialogue avec les jeunes, et non grâce à la répression.

Par ailleurs, la mesure du couvre-feu est mise en doute à travers un commentaire rapportant à la fois le scepticisme et les expectatives des habitants, jeunes et adultes (« Tous attendent maintenant de voir si le couvre-feu va réellement ramener le calme »). Dans ce contexte, on observe un recadrage sur le problème du chômage, à travers la mise en exergue d'une demande citoyenne relative à l'insertion des jeunes (« Les parents se posent, eux, la question la plus importante :[…] mais est-ce qu'il y aura une solution après le couvre-feu ? »).

Ainsi, le commentaire de TF1 anticipe et renforce une demande citoyenne de sécurité en insistant sur la menace de la délinquance tout en dénonçant les motivations d'intérêt particulier des politiques en faveur de l'application du couvre-feu, alors que France 2 met en exergue un discours de contestation, appuyée par les discours d'interpellation des adultes à propos de l'insertion.

4. Comparaison des arguments des locuteurs

Sur TF1, la problématisation sur le couvre-feu engage en premier lieu deux positionnements divergents sur le principe de sécurité, selon que celui-ci résulte du maintien de l'ordre public (Dominique de Villepin (UMP): « la priorité, c'est le rétablissement de l'ordre public, de la sécurité face à ceux qui menacent cet ordre public ») ou d'un équilibre des conditions de vie (Maxime Gremetz (PC) : « il faut faire la guerre précisément à l'insécurité sociale permanente »).

Un second débat porte sur les modes d'intervention, par la répression ou par le dialogue, selon un point de vue éthique. L'application du couvre-feu est justifié par le rejet de la violence (Eric Raoult (UMP) : « Est-ce qu'il ne faut pas arrêter la violence ? »), ou contesté en tant que choix du mode d'intervention (une habitante : « bien sûr qu'il faut l'arrêter, mais c'est pas comme ça qu'il faut l'arrêter »).

Sur France 2, un premier cadre de questionnement porte sur l'autorité parentale, selon un point de vue éthique (J-P. Chevènement : « ce que nous vivons c'est une crise de l'éducation »). Le couvre-feu étant alors justifié par une carence d'autorité de la part des parents (habitant adulte :« le couvre-feu, il faudrait que ce soit fait par les parents pour tout le temps »).

D'autre part, une autre problématisation concerne l'efficacité de la mesure mise en doute à travers un argument pragmatique, ses effets limités relatifs à l'expectative citoyenne (habitant adulte: « Ca règle rien, O.K. ça stoppe momentanément » ; Jeune : « il faut surtout qu'ils proposent d'autres choses dans les jours qui viennent »).

Les positionnements de contestation sont prédominants sur France 2. En revanche, sur TF1, la représentation des positionnements en faveur et contre la mesure est équilibrée, la défense du principe de sécurité étant mis sur un pied d'égalité avec l'impopularité de la répression.

Dans le tableau à la page suivante, nous mettons en regard les principaux arguments pour chaque type de locuteurs et chaque chaîne. Comme nous l'avons évoqué précédemment, lors de la présentation des positionnements, la problématisation à propos de l'application du couvre-feu met en opposition les différents politiques entre eux, mais également les politiques avec les citoyens.

	TF1		France 2	
Locuteurs	**En faveur**	**Contre**	**En faveur**	**Contre**
Les politiques	***Une demande citoyenne de sécurité :*** ● Un objectif d'apaisement ● La menace du vote FN ● La responsabilité de l'Etat	***L'inanité de la mesure :*** ● Un calme déjà retrouvé ● Un « affichage politique » ***Une mesure outrancière :*** ● Une relance du conflit ● Une sanction généralisée ● Une atteinte l'autonomie des maires	***Pour un rétablissement de l'autorité des adultes:*** ● La discipline comme ordre moral	***L'inanité de la mesure :*** ● L'échec de la répression ***Une mesure outrancière :*** ● Un retour au calme mis en péril ● Un mépris de toute la population
Les adultes	***Pour un rétablissement de l'autorité des adultes:*** ● La discipline comme ordre moral ***Un appel à la responsabilité des familles :*** ● Une protection des jeunes	***Une mesure inappropriée:*** ● Le pays n'est pas en état de guerre	***Pour un rétablissement de l'autorité des adultes:*** ● La discipline comme ordre moral ***Une demande de protection :*** ● Une protection des biens pour les commerçants	***L'inanité de la mesure :*** ● Un effet limité ● Une tromperie politique ***Une mesure outrancière :*** ● Une sanction généralisée ● Un préjudice pour les commerçants ***La valorisation de la discussion***
Les jeunes			● Un retour au calme effectif	***L'inanité de la mesure :*** ● Un effet limité ***Une mesure outrancière :*** ● Une atteinte à la liberté ***La valorisation du dialogue***

Parmi les positionnements en faveur du couvre-feu, on trouve sur TF1 davantage d'arguments. Dans les discours des politiques, ces arguments présentent tous une valeur éthique et reposent sur une demande citoyenne de sécurité. En premier lieu, le couvre-feu est défendu par un objectif d'apaisement (Eric Raoult (UMP) : « C'est pour que ça ce calme, pour qu'il y ait plus de violence »), puis d'autre part, par la probabilité de votes pour le Front National, dans le cas où la demande de sécurité ne serait pas accomplie (« Eric Raoult (UMP) : « Les gens qui ont vu leur voiture flamber[…], ils sont actuellement, c'est vrai, très inquiets. Il vaut mieux au total une pétition UMP qu'un bulletin de vote Front National »). Par ailleurs, cette demande de sécurité est rattachée au devoir de l'Etat vis-à-vis de la sécurité des citoyens, auquel se rattache le troisième argument relatif à la responsabilité (François Sauvadet (UMP) : «nous avons tous pensé aux populations qui sont malmenées et qui aspirent à retrouver rapidement le calme, c'est une responsabilité collective que nous devons assumer »).

Parmi les adultes, l'application du couvre-feu est défendue avec un argument moral (habitant adulte : « Des mineurs dehors la nuit, ils n'ont rien à faire à 22 heures dehors »). Par ailleurs, l'invitation au respect du couvre-feu de la part d'un membre de l'association SOS Racisme repose sur un argument valorisant la protection des enfants, selon un principe éthique mobilisant des valeurs affectives (Fodé Sylla : « la meilleure protection qu'on peut aujourd'hui apporter à nos enfants, à nos petits frères dans les quartiers, c'est malgré tout de respecter ce couvre-feu »).

Sur France 2, la sortie des enfants est associée au fait de brûler des voitures, et par conséquent l'observation de la discipline équivaut à un apaisement (Eric Raoult (UMP) : « Je préfère qu'on puisse utiliser la loi de 55 pour que les mômes restent chez eux, plutôt qu'ils soient en train de brûler des voitures »). L'argument en faveur du couvre-feu correspond également à une demande citoyenne, concernant cette fois le rétablissement de l'autorité des adultes et l'observation de la discipline comme norme de comportement défendue, comme c'est le cas dans le discours d'un adulte (habitant adulte :« des gamins de 10-12 ans, de 10 heures à 6 heures du matin, ils n'ont rien à faire dans la rue, à part faire des conneries »). De ce point de vue, la sortie des adolescents la nuit est une transgression, et ceux-ci sont fortement délégitimés à travers des dénominations tels que « les mômes » ou encore les « gamins ». Cette délégitimation s'appuie sur la condamnation du comportement des jeunes. En effet, ces discours manifestent une implication absolue entre le fait d'être dehors pour les jeunes et le fait de commettre des actes répréhensibles, des « conneries ».

On trouve également un argument du point de vue d'un commerçant dont le magasin a été détruit par un incendie, son témoignage illustrant une demande de sécurité et de protection des biens (« c'est la seule solution, je vois pas autre chose pour l'instant, pour

sauvegarder un peu ce qu'il reste »). Sa position de victime engage dès lors une vision compassionnelle. En dernier lieu, l'objectif d'apaisement apparaît aussi dans le discours d'un jeune (« c'est bien, ça va arrêter de cramer dans les quartiers »).

Parmi les positionnements contre le couvre-feu, sur TF1, on trouve un argument pragmatique reposant sur l'évaluation de la situation de la part d'un politique de terrain attestant d'un calme déjà retrouvé et pouvant à nouveau être mis en péril (Maire UMP : « maintenant qu'on a ramené le calme, je ne veux pas qu'on me mette le désordre en imposant un couvre-feu »). Un autre argument présente une dimension éthique, car il constitue un reproche à l'adversaire utilisant le couvre-feu pour gagner l'assentiment populaire (maire UMP : « de la part du gouvernement, c'est beaucoup un affichage politique »). Puis, parmi les maires de l'opposition, la mesure est contestée, car elle porte atteinte à l'autonomie des maires dans l'administration de leur commune, l'argument se référant cette fois à la répartition des pouvoirs entre les différentes institutions. Enfin, un adulte met en cause l'inadéquation de la mesure avec la situation des banlieues ne correspondant pas à un « état de guerre », comme cela a été le cas lors des utilisations précédentes de la loi, par exemple lors de la guerre d'Algérie (habitant adulte : « on n'est pas en état de guerre, donc le couvre-feu, je ne comprends pas »). Cette dernière contestation donne lieu à un recadrage de la question vers ses aspects socio-économiques (habitant adulte : « on ferait mieux de s'intéresser aux causes plutôt qu'aux conséquences »).

Sur France 2, parmi les politiques, le mode d'intervention est contesté par un argument pragmatique, l'échec observable de la répression (Maxime Gremetz (PC) : « si c'était la police qui pouvait ramener le calme, ça se saurait »). Tout comme sur TF1, on trouve un argument pragmatique relatif à la mise en péril d'un calme déjà retrouvé (Gérard Collomb (PS) : « qu'on aille pas à l'excès parce qu'aujourd'hui la situation est plutôt calme dans l'agglomération lyonnaise»). Enfin, le caractère outrancier de la mesure revêt une dimension éthique lorsqu'il s'agit de dénoncer l'exclusion de l'ensemble des habitants des banlieues, selon un principe d'équité (Noël Mamère (Verts) : « c'est considérer qu'aujourd'hui, tous les habitants des banlieues sont des relégués »).

Sur France 2, les discours des adultes contestent également le caractère outrancier et l'inanité de la mesure. La superficialité de la mesure, c'est-à-dire son effet limité dans le temps, fait intervenir un argument pragmatique (habitante adulte : « ça ne résout pas le problème, peut-être momentanément »). Elle fait également intervenir un argument éthique lorsqu'il s'agit de dénoncer le masquage du gouvernement ne proposant pas d'actions aboutissant à une résolution effective du problème (habitant adulte :« c'est juste une

manœuvre politicienne »). D'autre part, l'argument de l'excès est invoqué quand le couvre-feu est appliqué pour l'ensemble des habitants (un commerçant : « de là à mettre le couvre-feu en place pour tout le monde, c'est peut-être entre guillemets trop important »). Dans ce contexte, un commerçant évoque le préjudice subi à l'égard de son activité, et donc de son moyen de subsistance (« ça arrange pas trop par rapport au chiffre d'affaire »). En dernier lieu, la répression est dépréciée en faveur d'une valorisation de la discussion, comme autre mode d'intervention fondé sur l'égalité et non plus essentiellement sur l'autorité (« habitant adulte : non, la solution serait plus la discussion »).

Enfin, comme nous l'avons signalé dans l'étude des positionnements, sur France 2, les jeunes sont également interviewés sur cette question, ce qui n'est pas du tout le cas sur TF1. Dans leurs discours, on retrouve un argument pragmatique portant sur les effets limités de la mesure, et la prévision d'une probabilité de la poursuite des émeutes (« ça va calmer, mais deux ou trois jours c'est tout, mais quand ça va passer, ça va recommencer »), soulignant une expectative à combler par les politiques. Un autre argument, d'ordre éthique, renvoie quant à lui à la restriction des libertés, contestée ici car les jeunes ne sont « pas tous des délinquants » (« on est libre, on n'a plus le droit de squatter »). La rue est dès lors dissociée des actions répréhensibles, puisque selon ce dernier témoignage, elle constitue un lieu de vie et de réunion pour les jeunes, pour faire de la musique par exemple. Ici encore, les valeurs du dialogue sont également substituées à la répression, dans un objectif de paix (« Eviter les rassemblements, ça sert à rien. Ce qu'il faut c'est parler avec les jeunes »).

D'une manière générale, c'est concernant le mode d'intervention que les arguments sont plus nombreux sur France 2 en se rapportant d'une part à l'inanité, selon un point de vue pragmatique, et d'autre part, à l'excès, selon un point de vue davantage éthique. Sur France 2, la contestation par l'inanité, relevée dans les discours des adultes ou des jeunes, semble correspondre à une expectative citoyenne à l'égard du gouvernement, alors que sur TF1, cet argument s'inscrit plutôt dans une confrontation entre politiques dans laquelle les maires revendiquent leur autonomie par rapport aux décisions du gouvernement, même si ceux-ci peuvent être de la même appartenance politique que la majorité (UMP). En outre, sur France 2, on trouve nettement plus d'arguments venant de la part des adultes que de la part des politiques. D'autre part, l'argument moral de la discipline évoque un rapport d'autorité entre les adultes et les jeunes pour faire cesser la violence, alors que l'invocation des valeurs de la discussion, présente uniquement sur France 2, fait référence à un rapport de considération mutuelle pour la résolution du conflit.

CHAPITRE 3
De l'interpellation citoyenne : les appels au calme

Parmi les modes d'intervention médiatisés, on abordera ici les appels au calme proférés par divers médiateurs sur les lieux des incidents, ou encore par certaines personnalités ayant grandi en banlieue et représentant des modèles de réussite.

Dans ce chapitre, l'analyse du commentaire sera suivie directement de l'analyse des arguments des locuteurs. Il s'agit de mettre en évidence la combinaison des arguments portant sur l'ethos des locuteurs dans le commentaire avec ceux des locuteurs eux-mêmes au sein d'un discours ayant pour but de dissuader les jeunes d'avoir recours à la violence.

1. Analyse des reportages de TF1

1.1. Les différentes scènes des médiations et leur mise en discours dans le commentaire

a) Scènes et locuteurs

Concernant ce mode d'intervention, on dénombre 4 reportages, le premier d'entre eux datant du 6 Novembre. Un reportage est consacré à la médiation des éducateurs sur le terrain (TF1 6NOV R4), un autre à la médiation des militants de l'association SOS Racisme (TF1 8NOV R5). Puis, deux autres reportages donnent à voir les positionnements de religieux musulmans contre la violence (TF1 11NOV R5, TF1 11NOV R6). Enfin, à la même

date que la déclaration de l'Etat d'urgence, Lilian Thuram, un célèbre joueur de football, est interviewé en duplex pour appeler les jeunes à cesser de brûler des voitures.

b) La condamnation de la violence par les musulmans : un enjeu de légitimité

L'objection à la légitimité des religieux musulmans quant à leur rôle pacificateur, telle qu'elle est présupposée dans la séquence d'annonce suivante, repose sur l'amalgame de l' « intégrisme » avec l'Islam. L'« intégrisme », un terme apparu à la télévision à partir de 1979, renvoie à la révolution iranienne et donc à une dimension politique confondue à la religion. Associé au « fanatisme », le terme renvoie également à la conception d'un Islam militant en faveur de la réhabilitation d'un passé archaïque, comme dans le cas de l' « affaire du foulard ». Le phénomène religieux, perçu comme une menace extérieure, demeure donc profondément inscrit dans une vision négative[147].

C'est en ce sens que le commentaire à propos du positionnement des religieux musulmans s'inscrit dans un processus de légitimation. Ainsi, le commentaire met en opposition le comportement d'incitation à la violence de la part de certains « intégristes » avec un comportement opposé à la violence, attesté plus loin dans le reportage, auquel se réfère la qualification « un langage de modération » :

TF1 11NOV R6 :
[Annonce Plateau : Claire Chazal]: Dans les cités de nombreuses initiatives ont été prises pour ramener le calme et compléter l'action de la police, les familles, les élus, les éducateurs, mais aussi depuis quelques jours des musulmans qui protègent certains lieux publics le soir et de nombreuses mosquées. Si l'intégrisme peut ici et là encourager les violences, la plupart des religieux veulent tenir un langage de modération comme l'ont constaté dans l'Essonne Liseron Boudoul et Olivier Calmet.

[147] Une étude analyse les différents brouillages sémantiques opérés entre « islam » « islamiste » et « intégriste », et montre à travers des statistiques que ce qui amène la télévision à parler d'islam est toujours lié à ce qui est perçu comme une menace et une agression, comme le voile et le terrorisme. T. DELTOMBE, *L'Islam imaginaire, La construction médiatique de l'islamophobie en France*, *op. cit.*

Le rejet de la violence est mis en évidence par son unanimité chez les musulmans du quartier dans le commentaire (« ensemble »). Ce positionnement est renforcé dans le discours du locuteur interviewé manifestant une adhésion aux principes de sécurité et de paix (« la sécurité et la tranquillité des gens »):

TF1 11NOV R5 :
[Commentaire] : La grande prière du vendredi est terminée, les musulmans du quartier Mosson ont écouté l'imam. Ensemble, ils condamnent la violence.
[MOHAMMED KHATTADI, imam de la grande mosquée de Montpellier]: Dire que l'Islam et les musulmans sont contre la violence et contre ce qui se passe. L'islam veille sur la sécurité et la tranquillité des gens, on est contre casser, brûler, ou faire des dégâts.

L'adhésion à ces principes du vivre ensemble amène à considérer les musulmans en acteurs de paix, ce qui sera entériné par la qualification de leur intervention motivée par la citoyenneté, tournée vers la paix:

TF1 11NOV R5 :
[Commentaire de conclusion] : Un mouvement religieux et citoyen où on a beaucoup parlé d'avenir, d'un avenir plus paisible.

Les valeurs défendues apportent par ailleurs une crédibilité aux locuteurs en construisant un ethos de vertu morale, comme dans cet autre reportage, où l'argument d'autorité fondé sur la religion, à savoir l'interdiction du recours à la violence, est invoqué à l'adresse des jeunes :

TF1 11NOV R6 :
[Commentaire de conclusion] : Une heure de prêche sur les émeutes, les fidèles répètent ce que l'imam a dit et redit, l'islam, le vrai, interdit la violence.

Dans ce cas encore, une dissociation entre l'«intégrisme » et l'Islam est soulignée à travers le qualificatif aléthique : « l'islam, le vrai ».

c) La construction de figures de leadership

Dans un premier temps, l'autorité des médiateurs se manifeste dans le commentaire à travers l'évocation du respect inspiré aux jeunes, comme dans la première assertion de la séquence suivante :

TF1 6NOV R4 :
[Commentaire] : Il est l'un de ceux que l'on respecte, et c'est pour cette raison qu'il parvient à se faire écouter. Tout comme Djamel et Mehdi. Nous sommes dans un autre quartier de Drancy, l'un est animateur de la ville, l'autre a prouvé qu'on peut s'en sortir en montant sa propre entreprise. Ils ont de l'autorité dans leur quartier et s'en servent pour montrer aux plus jeunes l'absurdité de tous ces actes incendiaires.

Cet effet d'autorité renvoie à un ethos de leadership relatif aux métiers d'encadrement exercés ainsi qu'à la réussite professionnelle : « l'un est animateur de la ville, l'autre a prouvé qu'on peut s'en sortir en montant sa propre entreprise. »

De même, la valorisation du locuteur en tant que modèle de réussite aux yeux des jeunes est inférée par la question du présentateur enjoignant Lilian Thuram à prononcer un discours d'appel au calme :

TF1 8 NOV : Interview de Lilian Thuram
[Plateau : PPDA] : Et vous qui êtes très respecté par un grand nombre de ces jeunes, adulé parfois, est-ce que vous auriez envie de lancer un appel au calme ?
[Lilan Thuram] : Evidemment, mais en fait pour ce qui se passe, il faut faire bien attention pour ces jeunes, parce que ce qui se passe en faisant tout ce qu'ils font, c'est qu'ils dénigrent la banlieue alors que je pense que ce n'est pas ce qu'ils ont envie d'envoyer comme message

En effet, le commentaire souligne le respect et l'admiration des jeunes pour cette star internationale du football, son ascension depuis son adolescence en banlieue à la sphère de la célébrité s'apparentant à une histoire miraculeuse dont il est le héros, ce qui le place comme une personnalité au-dessus de la mêlée.

d) La prise de position contre la violence : un devoir pour un citoyen prestigieux

Comme nous venons de le voir, Lilian Thuram est présenté comme une célébrité adulée. Ce qui est supposé par ailleurs, c'est que cette personnalité vit dans un monde d'abondance et de confort détaché des préoccupations sociales ou politiques concernant des populations moins favorisées. Cette posture est révélée dans la question provocatrice du présentateur Patrick Poivre D'Arvor, incitant à la prise de position :

TF1 8 NOV : Interview de Lilian Thuram
[Plateau : PPDA] : Lilian, je voudrais parler maintenant au Haut conseil de l'intégration, vous après votre enfance en Guadeloupe, vous êtes monté tout d'abord à Bois Colombes, et puis ensuite dans une cité près de Fontainebleau, quel est votre regard sur les événements, est-ce que vous êtes dans une bulle comme d'autres joueurs de football ou est-ce que vous vous sentez citoyen de ce monde et capable de donner un avis sur le sujet ?

Le discours du présentateur met en opposition le fait de « vivre dans une bulle », c'est-à-dire replié sur soi dans un monde hermétique aux autres, avec le fait d'être « citoyen de ce monde », ce qui signifie au contraire faire partie de la collectivité et participer aux affaires de la société, comme le suggère l'évocation de la capacité « de donner un avis » sur la crise des banlieues.

Dans ce contexte, la citoyenneté se rattache également au civisme, à travers une attitude qui afficherait une volonté d'intégrer dans ses actes des considérations éthiques ou des solidarités sociales plus affirmées. En ce sens, le fait de se reconnaître comme « citoyen » implique une prise en compte de ses devoirs vis-à-vis de la collectivité. En effet, le présentateur appelle une réponse à ce devoir à travers l'identification d'un statut particulier du locuteur, celui de membre du Haut conseil de l'intégration, ainsi que l'évocation de son vécu. Dès lors, l'incitation à l'appel au calme repose sur l'accomplissement de ce devoir tout en étant légitimée par la représentation d'une figure d'autorité auprès des jeunes :

TF1 8 NOV : Interview de Lilian Thuram
[Plateau : PPDA] : Et vous qui êtes très respecté par un grand nombre de ces jeunes, adulé parfois, est-ce que vous auriez envie de lancer un appel au calme ?
[Lilan Thuram] : Evidemment, mais en fait pour ce qui se passe, il faut faire bien attention pour ces jeunes, parce que ce qui se passe en faisant tout ce qu'ils font, c'est qu'ils dénigrent la banlieue alors que je pense que ce n'est pas ce qu'ils ont envie d'envoyer comme message

1.2. Les arguments des locuteurs

Les principaux types de locuteurs sont représentés par les religieux musulmans, les médiateurs, c'est-à-dire les éducateurs et les militants associatifs engagés sur le terrain, et les célébrités.

1.2.1. Les religieux musulmans

a) Le rejet de la violence : un principe de l'islam

Le rejet de la violence apparaît comme un principe religieux, son autorité émanant du sujet énonciateur « l'Islam et les musulmans » :

TF1 11NOV R5 :
[MOHAMMED KHATTADI, imam de la grande mosquée de Montpellier]: Dire que l'Islam et les musulmans sont contre la violence et contre ce qui se passe. L'islam veille sur la sécurité et la tranquillité des gens, on est contre casser, brûler, ou faire des dégâts.

1.2.2. Les médiateurs

a) Le rejet de la violence à l'encontre de son prochain

L'argument suivant évoque une similitude entre les personnes dont la voiture est incendiée et les jeunes émeutiers. Cette similitude apparaît à travers la caractérisation des conditions de vie modeste (« des personnes qui ont des revenus minimum »), renforcée par l'indication de la relation de familiarité (« des gens que vous connaissez »).

TF1 6NOV R4 :
[Djamel CHELDA, animateur de la ville]: Parce que moi je vais vous expliquer tout de suite. Les voitures qu'ils ont brûlé dans le quartier, elles appartiennent à des personnes qui ont des revenus minimum, donc même s'ils sont remboursés par les assurances, des fois ils arrivent même pas à se racheter une voiture, et des fois même, c'est des voitures qui appartiennent à des gens que vous connaissez.

Cet argument éthique appelle les jeunes à la considération de leurs semblables aux conditions de vie modestes.

b) La contestation de la violence : l'usage du vote comme mode de revendication démocratique

L'usage de la violence, défini ici comme une contestation des propos du Ministre de l'Intérieur selon le discours du jeune interviewé, est substitué par l'usage des droits civiques, tel que le droit de vote, inféré par la nationalité, « tu es Français »:

TF1 8 NOV R5 :
[Militant Sos Racisme 1] : Là vous vous en prenez aux gens qu'habitent ici, maintenant imaginez-vous quelqu'un qui va brûler la voiture de vos parents
[Jeune 1] : Ouais, mais regarde, tu nettoies quoi à coup de Kârcher ? Les voitures, je veux dire quand ta voiture elle est sale, tu la nettoies à coup de Kârcher, tu nettoies tes jardins à coup de Kârcher, sérieux, je veux dire, tu nettoies que de la merde.
[Militant Sos Racisme 1] : T'as les nerfs après Sarkozy !
[Jeune 1] : Mais j'en ai après la France.
[Militant Sos Racisme 2] : Tu en as après la France, mais tu es Français, si t'as la haine, t'as qu'une seule solution, c'est d'aller voter. Tu es la première victime, cousin.
[Jeune 2]: Moi j suis le grand frère et je dis bien sûr.

1.2.3. Les célébrités

a) Le rejet de la violence : une défense de sa dignité au sein de la société

Le discours du locuteur vise à montrer que les émeutes ne font que renchérir la mauvaise réputation de la banlieue, et de ce fait produisent un résultat contraire à l'effet recherché, comme cela est évoqué avec le verbe « dénigrer » :

TF1 8 NOV : Interview de Lilian Thuram
Evidemment, mais en fait pour ce qui se passe, il faut faire bien attention pour ces jeunes, parce que ce qui se passe en faisant tout ce qu'ils font, c'est qu'ils dénigrent la banlieue alors que je pense que ce n'est pas ce qu'ils ont envie d'envoyer comme message, et surtout il faut qu'ils fassent attention parce que ça va se retourner contre eux. Ca va donner raison justement à certaines personnes qui croient que la banlieue est un endroit où il n'y a pas de, je dirais, de sécurité et où il n'y a rien à faire, c'est-à-dire c'est ça qui me blesse, et ce qu'ils n'arrivent pas à comprendre, en fait, tout ce qu'ils sont en train de faire, ça se retourne contre eux.

La réputation de la banlieue se trouve au centre des préoccupations du locuteur. Celles-ci se manifestent notamment par une atteinte de la dignité (« c'est ça qui me blesse »), en présentant un locuteur faisant corps avec tout ce qui touche à la banlieue. L'argument éthique relatif au souci de sa réputation au sein de la société, c'est-à-dire la défense de sa dignité, est renforcé par des discours attribués aux adversaires amalgamant la banlieue à l'insécurité et au désoeuvrement, « certaines personnes qui croient que la banlieue est un endroit où il n'y pas de, je dirais, de sécurité et où il n'y a rien à faire », ce qui revient pour les jeunes à tendre le bâton pour se faire battre : « ça va se retourner contre eux ».

2. Analyse des reportages de France 2

2.1. Les différentes scènes de médiations et leur mise en discours dans le commentaire

a) Scènes et locuteurs

Sur France 2, les appels au calme apparaissent dans 9 reportages, le premier d'entre eux datant du 1 Novembre, puis une interview de Samir Mihi, un éducateur de Clichy-sous-bois, intervenant en duplex le 8 Novembre. Parmi ces reportages, 4 sont consacrés aux éducateurs sur le terrain (F2 1 NOV R1, F2 3 NOV R3, F2 5NOV R4, F2 7 NOV R2), 4 aux interventions des religieux, catholiques et musulmans (F2 5 NOV R6), ou exclusivement musulmans (F2 7NOV R6, F2 11NOV R3, F2 12 NOV R2). Enfin, le dernier reportage est consacré à Malamine Koné, un créateur de vêtement célèbre ayant grandi en banlieue (F2 8NOV R8).

b) Une attente portant sur la compétence des musulmans : un enjeu de crédibilité

Dans un reportage, les religieux musulmans et catholiques sont présentés à partir de leur rôle éthique d'« autorité morale », selon une relation d'équivalence, comme l'indique le pluriel générique « des religieux » :

F2 5NOV R6
[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : Et puis, il y a l'autorité morale des religieux, des églises ou des recteurs de la mosquée de Paris qui ont décidé de prendre la parole aujourd'hui. Dalil Boubaker attend un langage de paix de la part du gouvernement. Les évêques de France font part de leur vive préoccupation.

Ce rôle est par ailleurs renforcé dans un autre reportage à travers la dissociation de l'activité religieuse (indiqué par « la prière ») et de l'activité de discussion « politique » (« on n'a pas parlé politique »). Le discours du recteur vient confirmer son rôle de diffusion de vertus morales, dans une hiérarchisation des valeurs favorisant le calme par rapport à la violence :

F2 7NOV R6 :
[Commentaire] : C'est un appel à la prière, mais aussi un appel au calme. Cet après-midi dans la mosquée d'Evry on n'a pas parlé politique, le temps de la prière n'est pas fait pour cela, mais depuis quelques jours les fidèles qui sont aussi des parents, des grands parents, reçoivent des tracts de leurs recteurs les appelant à la responsabilité.
[Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry, Essonne] : Le calme vaut plus cher que la violence, et que ce grain il va pousser, mais il faudrait inciter les jeunes à faire le relais de cette bonne parole.

On retrouve une définition du rôle des religieux musulmans dans le discours de cet imam caractérisant sa mission comme un « rappel de bonnes valeurs des choses » :

F2 11NOV R3 :
[Commentaire] : Le discours est ferme, ici on considère que les violences de ces deux dernières semaines sont incompatibles avec les valeurs de l'islam.
[HASSEN BOUNAMCHA, imam] : je pense franchement que tout être humain a besoin de rappel, et ils ont besoin de rappel de bonnes valeurs des choses, à la mosquée c'est ce qui se passe, contrairement des fois à ce que malheureusement certains médias disent

Le commentaire souligne le principe de rejet de la violence par les musulmans : « les violences de ces deux dernières semaines sont incompatibles avec les valeurs de l'islam ». Dans le discours de l'imam, ce positionnement est mis en contradiction avec l'amalgame effectué par « certains médias » entre la religion musulmane et la violence : « contrairement des fois à ce que malheureusement certains médias disent ».

Enfin, un autre amalgame entre jeune musulman et délinquant (« jeune musulman = banlieue= casseur ») est mis en cause dans ce commentaire rapportant le point de vue d'un autre imam:

F2 7NOV R6 :
[Commentaire] : Cette volonté d'apaisement, on la retrouve dans beaucoup de mosquée du pays. Nous voici à Lyon, même tonalité, mais l'imam regrette aussi l'amalgame trop souvent établi : jeune musulman = banlieue = casseur.
[Othmane Talaboulma , imam de la mosquée de Lyon, Bron (Rhône)] : Si on me demande de dire un mot, de dire un mot pour apaiser les esprit, je le ferais. Il faut pas passer à côté et dire, ça ne me concerne pas. Je crois qu'aujourd'hui tout le monde est concerné et tout le monde est impliqué.

Le discours de l'imam interviewé construit un ethos de crédibilité renvoyant à une responsabilité collective : « tout le monde est concerné et tout le monde est impliqué ».

Par ailleurs, le commentaire suivant présente une attente à propos de la compétence (« la capacité ») des musulmans pour contribuer au retour au calme, comme l'indiquent la question ainsi que l'adverbe aléthique « réellement » :

F2 7NOV R6 :
[Commentaire : conclusion] : Ce message pacifique sera-t-il entendu ? Les nuits prochaines nous en dirons beaucoup plus sur la capacité des autorités musulmanes à être réellement des acteurs de paix dans les banlieues.

En effet, la question porte sur le rôle de médiation auprès des jeunes, défini par la dénomination « acteurs de paix ». Ce rôle de pacification sera finalement attesté dans un autre reportage, et renforcé par le constat d'une commune peu touchée par les émeutes :

F2 11NOV R3 :
[Commentaire : conclusion] : Tous soulignent le rôle de la mosquée, installée depuis un an elle a permis d'apaiser un quartier qu'on disait agité, Aubervillliers a ainsi été relativement épargné par les violences de ces 15 derniers jours.

c) La valorisation de l'engagement et de l'effort : l'espoir d'un avenir meilleur

Le commentaire suivant évoque l'autorité d'un acteur de terrain, un éducateur caractérisé par l'efficacité de son engagement, celle-ci étant attestée par le résultat d' « apaisement » obtenu à l'issue de son travail de médiation auprès des jeunes de Clichy-sous-bois:

F2 8NOV Interview Samir Mihi en duplex
[David Pujadas] : Avec nous maintenant en direct de Clichy-Sous-Bois, d'où tout est parti rappelons-le, Samir Mihi, bonsoir, vous êtes éducateur sportif, vous êtes devenu un peu par la force des choses médiateur, on vous a vu notamment appeler au calme la semaine dernière et obtenir d'ailleurs un apaisement.

Par ailleurs, le commentaire met en valeur un modèle de réussite à travers le récit de vie de Malamine Koné, un créateur de vêtements de sport devenu célèbre. Son succès prestigieux décrit dans la première assertion laisse place à un récit rétrospectif sur sa

situation d'origine, aux antipodes de sa situation actuelle. En effet, Malamine Koné était « berger au Mali » avant de venir habiter dans une cité de la banlieue parisienne :

F2 8NOV R10 :
[Commentaire] : Un homme d'affaire dans ses vastes bureaux dans le quartier des Champs Elysées, Malamine Koné et sa marque de vêtements pèsent aujourd'hui près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaire. A 34 ans, il semble bien loin de sa cité des Francs Moisins. C'est ici qu'il a débarqué en 83 à l'âge de 10 ans, en faveur d'un regroupement familial. Avant, il était berger au Mali.
[Malamine Koné, directeur de AIRNESS] : Je suis arrivé en France en avion, mais je me disais également que mon père lui est arrivé en France à pied, en traversant le désert, et qu'il a galéré, et que cette galère un jour, il fallait qu'elle serve à quelque chose.
[Commentaire]: Combattre ses propres préjugés et oser. C'est selon lui la clé de la réussite, la clé de son exceptionnelle réussite et le seul moyen de vaincre les obstacles.

En relatant l'histoire de son père, arrivé en France « à pied » après avoir traversé le désert, le locuteur inscrit la poursuite de l'effort, « la galère », dans une histoire transgénérationnelle conduite par l'espoir : « il fallait qu'elle serve à quelque chose ». De plus, le désert évoque l'imaginaire d'un espace transitionnel qu'il faut dépasser pour atteindre une vie meilleure ou préférable. Cette volonté de dépassement de sa condition par un effort constant est corroborée par le commentaire mettant en évidence les qualités de combativité du locuteur à travers les verbes « combattre » et « vaincre ».

d) La prise de position contre la violence : une éthique de solidarité

La question du présentateur enjoignant le médiateur à prononcer un appel au calme engage une réponse exprimant la solidarité du locuteur avec les jeunes de Clichy-sous-bois dans leur quête de vérité à propos de la mort des deux adolescents à l'origine des émeutes (« pour connaître la vérité sur les deux drames de Clichy-sous-bois »). Cette solidarité, l'instituant en porte-parole des jeunes, est marquée par l'emploi du possessif inclusif (« *notre* parole n'a plus aucune valeur »):

F2 8NOV Interview de Samir Mihi en duplex :
[David Pujadas] : Est-ce que vous renouvelez votre appel ce soir à calmer le jeu partout dans tous les quartiers où il y a les incidents ?
[Samir Mihi] : Bien sûr, c'est un appel au calme que je ferais le plus longtemps possible et autant de fois qu'on me le permettra mais, je le redis encore une fois, pour connaître la vérité sur les deux drames de Clichy-Sous-Bois, ici les gens se sentent concernés, et s'ils veulent vraiment connaître la vérité, moi je leur demande de se calmer, parce que dans tout ce bruit, dans toutes ces violences, notre parole n'a plus aucune valeur, on a l'impression. Donc je leur demande encore une fois le calme, partout en France pour qu'on puisse un peu nous écouter et pour qu'on ait une voix un petit plus crédible.

Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué plus haut, Malamine Koné est institué en modèle de réussite dans un commentaire valorisant son parcours réalisé dans des conditions difficiles, grâce à l'observation de la discipline imposée par ses parents:

F2 8NOV R10 :
[Commentaire] : Et Malamine Koné en sait quelque chose. Avec sa famille ils vivaient à 12 dans un petit appartement. Sans espace, sans moyen, il a quand même réussi son bac et fait deux années de fac, parce que ses parents le serraient de près se dit-il.
[Malamine Koné] : ma réussite à moi, pour moi elle n'aura de sens que si elle sert d'exemple, et elle servira d'exemple seulement si j'arrive à passer le message, de dire arrêtons la violence, ce n'est pas une solution

A travers le discours du locuteur, son exemplarité ne prend sens qu'à travers le service rendu à la communauté, à travers l'appel au calme. Sa réussite, constituant un avantage tiré de la société, engage en retour un service pour contribuer à son tour à l'amélioration de la vie des autres jeunes en difficultés, comme le souligne le commentaire de conclusion :

F2 8NOV R10 :
[Commentaire de conclusion] : Aujourd'hui l'homme d'affaire finance de nombreuses associations de soutien aux quartiers en difficulté. L'assurance de ne surtout pas oublier d'ou il vent.

Ce commentaire confère au locuteur des qualités de civisme, la solidarité avec les « quartiers en difficultés » constituant un devoir moral pour ce modèle de réussite à travers le rappel de ses origines modestes : « l'assurance de ne surtout pas oublier d'où il vient ».

2.2. Les arguments des locuteurs

Les principaux types de locuteurs sont représentés par les religieux musulmans, les médiateurs, c'est-à-dire les éducateurs et les militants associatifs engagés sur le terrain, et les célébrités.

2.2.1. Les religieux musulmans

a) Le rejet de la violence : un dogme religieux

Le recours à la violence apparaît comme la transgression d'un principe religieux, comme l'indique le sujet énonciateur de l'interdiction « votre islam, votre religion » :

F2 7NOV R6 :
[Fouad Alaoui, secrétaire général de l'Union des Organisations Islamiques de France] : Le fait que vous brûliez des voitures, que vous semiez la pagaille un petit peu partout, il faut que vous sachiez si vous êtes de bons musulmans, il faut que vous sachiez que votre islam, votre religion vous interdit de faire ceci.

La transgression est inférée par son opposition à la bonne conduite : « si vous êtes de bons musulmans ».

b) La contestation de la violence : la tempérance comme vertu de maturité

Le discours suivant définit une valeur de la maturité associée à la sagesse, à partir d'une disqualification des réactions à la provocation :

F2 5NOV R6 :
[Dalil Boubaker, recteur de la mosquée de Paris] : Il faut être sage, il faut être adulte, mature et ne pas répondre à l'immaturité et à l'irresponsabilité par une autre immaturité et une autre irresponsabilité.

La provocation, inférée par la qualification de « l'immaturité » et de « l'irresponsabilité », entraîne une surenchère également répréhensible, de la part d'individus se laissant guider par la colère. L'obligation « il faut être sage, il faut être adulte » rappelle la tempérance comme vertu de responsabilité, c'est-à-dire de considération des conséquences.

c) La contestation de la violence : les vertus de l'espoir

La violence est rejetée pour son inefficacité (« ça ne sert à rien ») au profit de vertus associées à la projection d'un avenir meilleur, « l'espoir et la confiance » dérivant de la foi:

F2 5NOV R6
[Dalil Boubaker, recteur de la mosquée de Paris] : Il faut renouer les fils, il faut qu'il y ait des mots, j'appelle tous les jeunes, j'appelle tous les velléitaires à la violence de considérer que ça ne sert à rien qu'il faut aller dans la paix, l'espoir et la confiance.

2.2.2. Les médiateurs

a) Le rejet de la violence : le civisme et le respect de la collectivité

Le discours suivant repose sur l'invocation du civisme, désignant le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, telles que la loi. Ce cadre légal posé en principe laisse place à la liberté d'expression, comme l'indique la possibilité « on peut s'exprimer » :

F2 7NOV R2 :
[Hocine Ayashi] : Je crois que la violence pour moi, elle a une seule réponse, c'est la loi. Je veux dire qu'on peut s'exprimer, on peut exprimer ses revendications, ses souffrances, ses idées, ses émotions, sa détresse, même si malheureusement on ne répond pas, c'est pas pour autant que je vais aller casser la voiture de l'autre.

Cette liberté d'expression repose sur des valeurs de délibération. Le lien entre la cause des émeutes et le mode de contestation par la violence se trouve réfuté: « c'est pas pour autant que je vais aller casser la voiture de l'autre ».

b) Le rejet de la violence : la réputation des jeunes mise à mal

Dans la séquence suivante, le calme apparaît en tant que condition nécessaire pour accéder à la vérité des événements concernant les circonstances de la mort des deux adolescents à Clichy-sous-bois, comme l'indique la proposition introduite par le relateur « si » :

F2 8NOV :
[Samir Mihi] : Bien sûr, c'est un appel au calme que je ferais le plus longtemps possible et autant de fois qu'on me le permettra mais, je le redis encore une fois, pour connaître la vérité sur les deux drames de Clichy-Sous-Bois, ici les gens se sentent concernés, et s'ils veulent vraiment connaître la vérité, moi je leur demande de se calmer, parce que dans tout ce bruit, dans toutes ces violences, notre parole n'a plus aucune valeur, on a l'impression. Donc je leur demande encore une fois le calme, partout en France pour qu'on puisse un peu nous écouter et pour qu'on ait une voix un petit plus crédible.

La violence est rejetée, car elle produit de la confusion (« dans tout ce bruit, dans toutes ces violences »), et met à mal la crédibilité des jeunes (« notre parole n'a plus aucune valeur »). L'enjeu de cette crédibilité est exprimé à travers la finalité: « pour qu'on puisse un peu nous écouter ». Dès lors, l'argument éthique relatif à la réputation au sein de la société est renforcé par une implication focalisée sur la finalité, à savoir les bénéfices qu'apportera le retour au calme pour ces acteurs en quête de vérité : « pour qu'on ait une voix un petit plus crédible ».

2.2.3. Les célébrités

a) La contestation de la violence : la valeur du courage

Dans le discours de ce locuteur, le recours à la violence est rejeté à travers la réfutation de son lien d'inéluctabilité avec la précarité, qui correspondrait finalement à l'acceptation d'une forme de fatalité :

F2 8NOV R11 :
[Interview : Malamine Koné, directeur de AIRNESS] : On sort de banlieues, donc, je ne dis pas qu'on n'a pas de chance, mais on part avec moins de chance que les autres. Mais alors, quand on a moins de chance, est-ce qu'il faut baisser les bras ? Est-ce qu'il faut choisir la violence ? Non.

L'absence de chance des jeunes issus des banlieues est substituée par une comparaison d'inégalité relative, ce qui a pour effet d'atténuer la portée exclusive de la négation absolue « on n'a pas de chance ». Le lien d'inéluctabilité se trouve alors mis en cause à travers l'évocation de l'abattement, avec l'expression « baisser les bras ». Ensuite, le principe du libre-arbitre dont dispose chaque individu quelle que soit sa condition est évoqué à travers le verbe : « *choisir* la violence ».

3. Comparaison du commentaire

Concernant les appels au calme, on remarque une différence du nombre de reportages entre les deux chaînes : 9 reportages et une interview en duplex sur France 2 contre 4 reportages et une interview en duplex sur TF1. On constate toutefois que les mêmes types de locuteurs sont appelés à intervenir à proportion égale. En revanche, les reportages de France 2 apparaissent dès le début des émeutes et sur toute la période, contrairement à TF1 dont les reportages se concentrent notamment autour de la date du 8 Novembre, correspondant à la décision de l'Etat d'urgence.

En premier lieu, sur TF1, les religieux musulmans font l'objet d'un processus de légitimation, à travers une dissociation de l' « intégrisme » et de l' « islam », suivant une opposition entre l'usage de la violence et au contraire son rejet, ce dernier principe se rattachant à la fois au dogme religieux et aux valeurs démocratiques. Rappelons ici que la légitimité d'un locuteur dépend de sa reconnaissance par la collectivité, au nom d'une valeur acceptée par cette collectivité, en l'occurrence le rejet de la violence considérée également comme une valeur démocratique. La mobilisation de ces religieux contre les émeutes est qualifiée de « mouvement religieux et citoyen », ce dernier qualificatif renvoyant à l'appartenance à la collectivité et pouvant également se rapporter au civisme.

Sur France 2, un premier reportage consacré aux religieux inclut des musulmans et des catholiques, définis ensemble comme « autorité morale ». Nous n'avons pas pris en compte dans notre analyse les discours des représentants de l'église catholique, car ils concernent davantage la situation sociale des jeunes. Par ailleurs, on trouve également une dissociation entre l'activité religieuse des musulmans et l'activité politique (« Cet après-midi dans la mosquée d'Evry on n'a pas parlé politique, le temps de la prière n'est pas fait pour cela »). Le commentaire manifeste une attente à l'égard de la compétence des religieux à ramener le calme (« Les nuits prochaines nous en dirons beaucoup plus sur la capacité des autorités musulmanes à être réellement des acteurs de paix dans les banlieues »). A cet égard, un autre reportage atteste de l'efficacité de la mission pacificatrice des religieux musulmans dans un quartier d'Aubervilliers (« Tous soulignent le rôle de la mosquée, installée depuis un an elle a permis d'apaiser un quartier qu'on disait agité »).

En second lieu, le commentaire construit des ethos d'identification[148] autour des médiateurs agissant sur le terrain, ainsi que les célébrités enjointes à proférer un appel au calme. Sur TF1, pour les médiateurs, on repère notamment la construction d'une figure de leadership (« il est l'un de ceux que l'on respecte, et c'est pour cette raison qu'il parvient à se faire écouter »), à travers l'évocation de leur réussite professionnelle et de leur capacité d'encadrement (« l'un est animateur de la ville, l'autre a prouvé qu'on peut s'en sortir en montant sa propre entreprise »). La réussite professionnelle de ces locuteurs qualifie donc des individus pouvant se distinguer de la masse, ce qui correspond à une valeur pragmatique.

Sur France 2, un éducateur, Samir Mihi, qui sera interrogé en duplex le jour de l'annonce du couvre-feu, est mis en valeur pour ses qualités d'engagement, une valeur éthique renforcée par l'attestation de l'efficacité de son travail de médiation ayant contribué au retour au calme dans la ville de Clichy-sous-bois où se sont déclenchées les émeutes (David Pujadas: « vous êtes devenu un peu par la force des choses médiateur, on vous a vu appeler au calme la semaine dernière et obtenir d'ailleurs un apaisement »).

Sur TF1, dans la catégorie des célébrités, Lilian Thuram, le joueur de football interrogé en duplex sur TF1, correspond également à une figure de leadership, en tant qu'individu se distinguant de la masse, qui de plus est caractérisé par son prestige[149]. Cet ethos fait écho au rêve des jeunes à propos de cette star « adulée » (PPDA :« et vous qui êtes très respectés par un grand nombre de ces jeunes, adulé parfois ») . En ce sens, on peut dire que la chaîne privilégie une approche séductrice pour s'adresser aux jeunes, même si les arguments du locuteur lui-même ne présentent pas cet aspect.

Sur France 2, dans un reportage, Malamine Koné est présenté à travers son récit de vie, du métier de berger au Mali aux bureaux de son entreprise multimillionnaire située sur les Champs-Elysées à Paris. A travers ce cheminement poursuivant les pas de son père arrivé en France après avoir traversé le désert à pied, l'effort patient est évoqué dans le discours de ce locuteur (« cette galère un jour, il fallait qu'elle serve à quelque chose »). Ce sont donc des qualités de persévérance qui viennent caractériser ce modèle de réussite hors du commun.

---

[148] P. CHARAUDEAU distingue l'ethos d'identification reposant sur un discours d'affect avec l'ethos de crédibilité reposant sur un discours de raisonnement. P. CHARAUDEAU (2005), *Le discours politique, Les masques du pouvoir*, *op. cit.* , p. 90-91

[149] Rappelons ici l'étymologie du mot « prestige » : *praestigium* «artifice, illusion» et au XIIIè sicèle : «séduction, attrait qui frappe l'imagination et qui inspire la considération, l'admiration» (J.-J. Rousseau ds *Lar. 19e*). *Trésor de la langue française*

Enfin, sur TF1, la question de Patrick Poivre D'Arvor adressée à Lilian Thuram enjoint ce dernier à être « un citoyen de ce monde » (PPDA : « est-ce que vous êtes dans une bulle comme d'autres joueurs de football ou est-ce que vous vous sentez citoyen de ce monde et capable de donner un avis sur le sujet »). Le civisme renvoie ici à un devoir vis-à-vis de la société, elle engage la personnalité du locuteur dans une volonté d'agir à travers la revendication de considérations éthiques.

Sur France 2, Samir Mihi, même s'il est également enjoint à prononcer un appel au calme, est institué en porte-parole des jeunes en exprimant dans son discours l'attente d'explication concernant la mort des deux adolescents à Clichy-sous-bois. Enfin, concernant Malamine Koné, le commentaire souligne sa solidarité avec les quartiers en difficultés (« l'homme d'affaire finance de nombreuses associations de soutien aux quartiers en difficulté »).

Le recours aux interviews de personnalités célèbres dans le journal télévisé manifeste la recherche d'interlocuteurs faisant autorité auprès des jeunes, autrement dit, le journal télévisé chercherait à établir une légitimité auprès des jeunes par cet intermédiaire afin de capter leur attention. Cette mise en scène argumentative se construit donc autour de la valorisation de l'ethos du locuteur et du civisme.

4. Comparaison des arguments des locuteurs

Dans le tableau de la page suivante, nous mettons en regard les arguments rencontrés sur les deux chaînes, selon le type de locuteur. Nous avons distingué le positionnement de rejet et la rectification, celle-ci engageant, au-delà du rejet de la violence au nom d'un principe, une autre perspective de comportement reposant sur des valeurs différentes. En ce sens, on considèrera ici le rejet comme une opération de sanction ou de dénigrement, alors que la rectification manifeste une proposition d'autres modes de comportement relatives au vivre ensemble.

A cet égard, on note une différence entre TF1 et France 2 concernant les religieux musulmans. Sur TF1, ceux-ci manifestent principalement un positionnement de rejet, appuyé par l'argument de l'interdiction de la violence au nom de la religion (« l'islam et les musulmans sont contre la violence »). Sur France 2, on retrouve ce même argument, mais on rencontre également des rectifications défendant d'autres valeurs comme la tempérance (« il faut être sage, il faut être adulte ») ou l'espoir (« il faut aller dans la paix, l'espoir et la confiance »). Par ailleurs, on trouve nettement plus de rectifications sur France 2 que sur TF1. En ce sens, la chaîne France 2 s'affirme davantage en tant qu'instance médiatrice du conflit à travers la promotion de valeurs.

Dans l'ensemble, on peut distinguer trois types d'arguments. Le premier concerne des valeurs éthiques se rapportant au comportement de l'individu face à la difficulté de sa condition. On les trouve exclusivement sur France 2. Il s'agit d'une part, comme nous venons de le voir, de la tempérance, de l'espoir et de la confiance en l'avenir, ces deux arguments étant énoncés par un religieux, et d'autre part, le courage ou le fait de ne pas céder à l'abattement, énoncé par une célébrité, Malamine Koné (« quand on a moins de chance, est-ce qu'il faut baisser les bras ? »). Ces valeurs sont donc tournées vers l'estime de soi.

Tableau de synthèse des arguments dans les appels au calme

	TF1		France 2	
	Rejet	**Rectification**	**Rejet**	**Rectification**
Les religieux musulmans	• ***Un principe de l'islam***		• ***Un principe de l'islam***	***L'estime de soi :*** • La tempérance est une vertu de maturité • Il faut avoir de l'espoir et de la confiance en l'avenir
Les médiateurs	***Le civisme :*** • Une violence à l'encontre de son prochain	***Le civisme :*** • Le vote comme mode de revendication démocratique	***Le civisme :*** • Il faut respecter la collectivité et ses lois	***L'estime de soi à travers la société:*** • Il faut défendre sa réputation au sein de la société
Les célébrités		***L'estime de soi à travers la société:*** • Il faut défendre sa dignité au sein de la société		***L'estime de soi :*** • Il ne faut pas céder à l'abattement

En second lieu, les valeurs éthiques défendues se rapportent à la relation de l'individu avec autrui. Celles-ci renvoient au civisme, tout d'abord à travers la condamnation de la violence envers son prochain sur TF1 (« les voitures qu'ils ont brûlées dans le quartier, elles appartiennent à des personnes qui ont des revenus minimum ») ou le respect de la collectivité sur France 2 (« on peut s'exprimer […] même si malheureusement on ne répond pas, c'est pas pour autant que je vais aller casser la voiture de l'autre »). Ces deux arguments correspondent à un positionnement de rejet.

En outre, le civisme engage également une norme de comportement relative aux valeurs démocratiques, telles que le vote comme mode de revendication sur TF1 (« mais tu es Français, si t'as la haine, t'as qu'une solution, c'est d'aller voter »).

Enfin, d'autres arguments se rapportent au comportement de l'individu au regard de la collectivité. Il s'agit du principe de préservation de sa dignité ou de sa réputation au sein de la société. Dans ce cas, l'estime de soi se construit à travers le regard de l'autre, en prenant place dans la collectivité en tant que participant digne et crédible. Cet argument apparaît sur les deux chaînes, dans les discours de rectification des locuteurs interviewés en duplex, soit Lilian Thuram, le footballeur, pour TF1, et Samir Mihi, le médiateur, sur France 2 (Lilian Thuram : « ce qu'ils font, c'est qu'ils dénigrent la banlieue » ; « ça va donner raison justement à certains personnes qui croient que la banlieue est un endroit où il n'y a pas, je dirais, de sécurité et où il n'y a rien à faire » ; Samir Mihi : «dans toutes ces violences, notre parole n'a plus aucune valeur »). Ces arguments présentent également une dimension pragmatique, car ils renvoient à l'intérêt des jeunes, exprimé soit dans une finalité de crédibilité compte tenu de leur quête de vérité à propos des circonstances de la mort des deux adolescents à Clichy-sous-bois (Samir Mihi : « pour qu'on puisse nous écouter et pour qu'on ait une voix un petit peu plus crédible »), soit dans l'affirmation que les émeutes produisent un effet contraire au but recherché (Lilian Thuram : « il faut qu'ils fassent attention parce ça va se retourner contre eux »).

On notera également que, contrairement à Lilian Thuram, l'argument de la célébrité apparaissant sur France 2, Malamine Koné, un créateur de vêtement de sport, concerne plus particulièrement l'estime de soi (« est-ce qu'il faut baisser les bras ? est-ce qu'il faut choisir la violence ? Non »). Cette différence dépend notamment du contexte de leur interview et de l'identité médiatique[150] qui leur est conférée au sein du journal. En effet, sur TF1, il s'agit

[150] Le statut médiatique fait référence à la place et à la fonction assignée à un locuteur dans une émission, comme par exemple un jeune habitant une cité endossant un statut de témoin, tandis que le rôle communicationnel se rapporte plus particulièrement à l'activité du locuteur, s'il assume par exemple un rôle d'allocuteur en s'adressant aux téléspectateurs. Ces deux statuts composent l'identité médiatique. G. LOCHARD (2005), *L'information télévisée, mutations professionnelles et enjeux citoyens, op. cit.* , p. 95

d’une interview en duplex avec un appel au calme adressée aux jeunes, alors que sur France 2, il s’agit d’un reportage reconstituant le récit de vie d’un modèle de réussite.

Conclusion

Au cours de cette étude, nous avons abordé les reportages et les interviews à travers leur mise en scène argumentative, en analysant particulièrement les arguments selon leur origine énonciatrice, à propos de trois thèmes : les causes des émeutes, la controverse à propos du couvre-feu, et enfin, les appels au calme. En guise de conclusion, nous mettrons en regard les résultats de l'analyse quantitative avec ceux de l'analyse qualitative, puis nous tenterons de dégager des interprétations quant aux questions suivantes en spécifiant les tendances particulières de chaque chaîne: quelles sont les incidences du dispositif sur la mise en argumentation, quelles sont les conditions discursives du commentaire prédéterminant l'imposition du discours des locuteurs interviewés et quels sont leurs modes de confrontation privilégiés, quelles sont les types d'autorité intervenant dans le discours, quels sont les types d'arguments des locuteurs interviewés, et enfin, dans quelle topique s'insèrent les commentaires.

1. L'étude quantitative

L'étude des domaines thématiques a pu mettre en évidence les types de questions abordées à propos de la crise et leur correspondance avec les visées d'explication, d'incitation et de persuasion, en montrant le caractère hétérogène du discours d'information dans les reportages télévisés. Pour chacune des thématiques abordées, l'analyse des types de textes selon leur degré d'argumentativité a permis de montrer que bon nombre de textes manifestent la présence de composantes de l'argumentation, ne serait-ce qu'au moins une séquence de problématisation ou de positionnement, comme dans le cas de la nouvelle commentée engageant une recherche d'explication, ou faisant émerger un certain nombre d'interrogations quant à la portée de l'événement.

L'étude des domaines scéniques a permis d'indiquer quelques caractéristiques quant au mode de traitement des reportages. Globalement, les domaines scéniques du conflit et du

social laissent présupposer des discours de mises en causes, c'est-à-dire une prédominance d'arguments éthiques.

D'une manière générale, lorsque les causes de la crise sont abordées dans le domaine scénique du conflit, le commentaire allié aux images d'incendies contribue à susciter un questionnement à propos de l'intervention des forces de l'ordre. Plus particulièrement, sur TF1, les jeunes et les policiers sont renvoyés dos-à-dos, et les images d'incendies sont systématiquement suivies d'une mise en cause de la délinquance organisée de la part de syndicats de police. En outre, le terrain du confit peut également être rappelé par la récurrence d'images de voitures brûlées apparaissant en alternance avec les discours de locuteurs interviewés hors conflit, comme c'est le cas lors de l'interview d'un sociologue exprimant les revendications des jeunes. En effet, sur TF1, les émeutes, ou « la violence », sont essentiellement perçues comme menace.

Lorsque les causes sont abordées dans le cadre du domaine scénique du social, le questionnement concerne l'insertion des jeunes et la politique de la ville, et dans une moindre mesure, l'autorité parentale. Après environ une semaine d'émeutes, TF1 opère un changement de cadrage, de la mise en cause de la délinquance à la mise en cause des politiques de la ville, alors que France 2 aborde ce questionnement dès le début de la période. Par ailleurs, l'autorité parentale est davantage mise en cause sur TF1 que sur France 2.

D'un autre côté, concernant la question du couvre-feu, sur TF1, les scènes de politique de terrain mettent en présence des politiques et des citoyens, soit lors d'une scène de dialogue filmée ou par citations interposées au sein d'un même reportage, ou encore mettent en opposition les discours des différents politiques. France 2 se distingue à cet égard en privilégiant une scène sociale ou citoyenne, dans laquelle est développé un positionnement de contestation à l'égard des politiques sans pour autant mettre ces deux types de locuteurs en présence.

Concernant les types de locuteurs interviewés, on remarque une homogénéité relative entre les deux chaînes. Deux différences notoires sont à souligner : sur TF1, concernant les causes, les politiques apparaissent davantage que sur France 2, tout comme les syndicats de police. Par ailleurs, sur France 2, les jeunes apparaissent à propos de la question du couvre-feu, ce qui n'est pas le cas sur TF1.

On verra plus loin ce que l'analyse qualitative apporte plus précisément concernant les mises en scènes argumentatives, c'est-à-dire le mode de relation ou de confrontation des différents discours apparaissant dans les reportages.

2. Les incidences du dispositif sur la mise en argumentation

a) La dramatisation comme procédé argumentatif

Dans les reportages que nous avons analysés, *la narration est mise au service de l'argumentation.* Plus particulièrement, elle répond à une visée de captation à travers des procédés de dramatisation destinés à toucher l'affect du destinataire-cible. Ces procédés, rappelons-le, consistent à conférer un rôle archétypique aux acteurs de l'événement au sein d'un scénario, ces rôles comportant alors une orientation argumentative. Celle-ci varie selon que les jeunes sont institués en menace pour la communauté, ou au contraire, considérés en victimes.

Sur TF1, la menace transparaît dans le commentaire à travers la qualification des banlieues comme des « cocottes minutes sans soupapes », ou encore la qualification des émeutiers, qui n'est pas sans rappeler celle de terroristes : « les voici *sans cagoules* expliquer, grâce à Dida, les raisons de ces incendies ». Par ailleurs, l'amalgame entre banlieue et violence repose sur une description en creux du danger à travers la peur des habitants, décrits comme étant fatalement à la merci d'une mal endémique : « la majorité de la population, trop pauvre pour *fuir la violence* ». Ainsi, la figure d'une population victime de l'insécurité s'inscrit dans une configuration actancielle selon laquelle l'Etat a la responsabilité de répondre à une demande citoyenne de sécurité. De même, l'amalgame entre violence et délinquance semble correspondre à un procédé de dramatisation : « La Seine-Saint-Denis est cataloguée dans les zones les plus sensibles en matière de délinquance, c'est le 4ème département le plus violent de France ». Sur cette chaîne, l'effet de menace constitue donc un argument récurrent à la fois pour toucher le destinataire-cible et induire une problématisation à propos de l'intervention de la police. C'est dans ce contexte, qu'apparaissent les positionnements des syndicats de police en faveur de la répression.

Sur France 2, la dramatisation du conflit apparaît lors de l'évaluation du danger, en créant un horizon d'attente : «4 tirs à balles réelles et le sentiment que la situation empire » ; « le phénomène de contagion gagne quelques banlieues de province». En outre, un reportage relate une agression subie par les reporters de la chaîne eux-mêmes, leur voiture ayant été incendiée au cours d'une émeute. Cette scène, répondant par ailleurs à une logique de spectacularisation, sert implicitement une argumentation, car elle participe à l'évaluation du danger dont l'intensité programme (à la manière d'un topos) un questionnement à propos de l'intervention de la police. En effet, ce récit est mis en regard

avec l'affirmation que les émeutes sont le fait de délinquants organisés, un argument énoncé par le Ministre de l'Intérieur servant à légitimer la répression.

Sur TF1, lorsque la délinquance organisée est une cause écartée, le commentaire se caractérise par un appel à la compassion, afin de faire adhérer aux revendications des jeunes : « le rêve d'une vie sans humiliation, c'est aujourd'hui pour la plupart d'entre eux devenu un rêve inaccessible ». La figure de la victime innocente constitue un ressort argumentatif significatif et semble répondre à un enjeu de légitimité. En effet, si les jeunes sont considérés en victimes et non plus comme des agresseurs, cela engage une redistribution des rôles actanciels dans le conflit, c'est-à-dire la recherche d'un autre agresseur ou provocateur, la police ou le Ministre de l'Intérieur, comme en témoigne par exemple le récit d'un jeune emprisonné à tort à la suite de faux témoignages de la part des officiers de police.

Plus particulièrement sur France 2, on trouve un autre type de scénario concernant les aspirations des jeunes, celui du combat contre la fatalité : « Prouver qu'ils peuvent réussir leur vie *même si* elle a commencé dans une cité ». Les récits de réussites exemplaires à travers les interviews de personnalités ayant grandi en banlieue correspondent à ce scénario. A cet égard, on notera que la volonté de diffuser des « sujets positifs » sur la banlieue a été critiquée par d'autres journalistes comme étant révélatrice d'un regard biaisé sur la réalité, voire une démagogie ne répondant pas aux principes de sérieux et d'objectivité de la profession.

b) De l'explication à la mise en cause

Dans le reportage du JT, il s'agit plus de montrer, de faire témoigner ou de faire attester que d'expliquer. D'une manière générale, l'*explication* dans le commentaire a lieu selon un paradigme quantitatif: figuration chiffrée avec des statistiques énoncées en voix off pouvant parfois s'accompagner d'un visuel (sur TF1), abondance de témoignages en faveur d'un positionnement particulier (sur TF1 et France 2), degré de généralité donné à un point de vue émanant d'un locuteur particulier (sur TF1 et France 2). A cet égard, la mention de statistiques concernant le taux de délinquance ou le taux de chômage semblent constituer un argument d'autorité relatif à l'identité de la source énonciatrice, qu'il s'agisse d'une

institution ou d'un expert, mais également en tant que forme de donnée bénéficiant de l'apparence d'une évidence factuelle.

Mais, l'explication est substituée la plupart du temps par un discours d'attribution causale ou de mise en cause, en s'apparentant à la recherche d'un responsable.

L'attribution causale peut s'opérer à travers des procédés de dévoilement. Sur TF1, ce dévoilement se caractérise par la dramatisation, comme dans le cas d'un reportage dont l'annonce pose la probabilité d'un lien entre les émeutes et la délinquance, pour donner à voir ensuite une image dysphorique de la banlieue à travers le témoignage d'un habitant exprimant son souhait de déménager par peur de l'insécurité (« on sait jamais, y en a un il peut me mettre un coup de couteau », « ici, c'est le ghetto, y a même pas le respect, y a rien »).

Sur France 2, le dévoilement des causes des émeutes apparaît dans une opposition avec l'argument de l'« organisation délinquante» défendu par le Ministre de l'Intérieur. La stratégie des émeutiers, à savoir, la mise en cause des entreprises n'embauchant pas les jeunes, est dévoilée à travers le discours d'un politique de terrain chargé des questions de sécurité définissant les édifices brûlés comme des « objectifs symboliques », ainsi que le témoignage d'un jeune (« c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos parce qu'ils sont en zone franche […] Et je suis désolé, mais à Renault ou à Saint Maclou ou à l'entrepôt qu'il y a là-bas, j'ai jamais vu un mec de la cité travailler là-bas »).

On notera que, sur TF1, l'argument de la menace de la délinquance est associé à une tribune laissée aux syndicats de police en faveur de la répression, alors que la mise en cause des politiques de la ville laisse place à l'explication d'un sociologue légitimant les jeunes de vouloir avoir « une vie ordinaire, comme tout le monde », une cause chassant alors l'autre.

Par ailleurs, le discours de TF1 peut également révéler une posture de dénonciation, reposant sur la mise en contradiction de dits et de faits: lorsqu'il s'agit de disqualifier la politique de répression menée par Nicolas Sarkozy, à travers le témoignage d'un jeune à propos de son incarcération à tort du fait de faux témoignages de la part de policiers, ou encore, lorsqu'il s'agit de disqualifier le couvre-feu, le motif de son application étant associé à des enjeux politiques, comme étant une manipulation afin de gagner des électeurs.

c) Le dispositif du discours explicatif : un enjeu de crédibilité et de captation

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre consacré au dispositif du JT, le discours explicatif dépend d'un dispositif énonciatif se caractérisant par une relation triangulaire entre le commentaire, le discours de l'expert et le discours de témoignage.

A travers l'analyse de l'interaction, nous avons pu mettre en évidence que la relation entre les discours des sociologues et le commentaire se caractérise par une certaine co-énonciation. Si le discours des sociologues peut s'apparenter à un argument d'autorité, il répond également à un enjeu de crédibilité pour les jeunes, l'explication fusionnant alors avec leurs discours de revendication.

En effet, l'ensemble des sociologues interviewés représentent un discours prototypique des jeunes (Laurent Mucchielli sur TF1: « ces jeunes nous disent, votre charité on n'en veut pas, nous on veut quoi, on veut pouvoir s'insérer dans cette société » ; Jean-Marc Stébé sur France 2 : « la première revendication de ces jeunes, c'est halte à l'injustice »). Sur les deux chaînes, l'explication est reliée à une interpellation à l'adresse des politiques. Sur TF1, l'explication du sociologue est mise au service d'une mise en cause des politiques de la ville prise en charge dans le commentaire (« 15 ans de plans banlieues alignés à gauche comme à droite. Pour quels résultats ? Les chiffres sont éloquents »). Sur France 2, en revanche, le discours du sociologue auquel est consacré un reportage entier, se trouve réintégré au commentaire de conclusion (« Comment s'en sortir ? Jean-Marc Stébé n'a pas d'autre réponse que le dialogue, suivi d'actes politiques significatifs »).

Les explications des experts répondent également à un enjeu de captation. Sur TF1, une dramatisation du discours se caractérise par la mise en cause des politiques accompagnée d'images d'incendies et d'émeutes, ainsi qu'un commentaire de conclusion compassionnel à propos des jeunes (« le rêve d'une vie sans humiliation, c'est aujourd'hui pour la plupart d'entre eux devenu un rêve inaccessible »). Sur France 2, le reportage consacré entièrement à l'interview du sociologue est rythmée par des insères d'images de graphes sur fond de musique rap, ayant pour effet de rappeler l'esthétique d'un clip vidéo, autant de codes culturels suggérant la représentation des jeunes.

Les discours de *témoignage* des jeunes, lorsqu'ils sont antagonistes avec ceux des autorités institutionnelles, amènent à également à poser la question de leur crédibilité.

Sur TF1, leurs explications sont soumises à une condition éthique dans un commentaire promouvant le rejet de la violence (« On les appelle les racailles, les voyous. Les voici sans cagoules, expliquer grâce à Dida les raisons des incendies, actes absurdes, souvent contre les biens de leur cité. »). Au cours de cette étude, on a pu remarquer que sur

TF1, l'identité médiatique se fait et se défait à travers le commentaire. En effet, les mêmes images de jeunes sont reprises pour dire leur marginalité dans un commentaire rejetant leur violence et pour légitimer leurs revendications d'insertion. (TF1 5NOV R8 : image de la séquence n°9, TF1 6NOV R10 : image de la séquence n°12).

Sur France 2, la crédibilité des jeunes s'appuie non seulement sur la corroboration de leurs revendications par les sociologues, mais également par les adultes témoignant de l'hostilité de la police à leur égard (« souvent les automobilistes qui sont arrêtés, bon, si on regarde un petit peu leur couleur de peau, on peut se poser des questions parfois. Leur couleur de peau, leur âge aussi »), ou manifestant de la compassion pour leur condition défavorisée (« Manque de travail, manque de logement, on n'a pas grand-chose à faire, oui c'est malheureux pour eux »).

d) Le mode de confrontation des discours des locuteurs interviewés

Dans la *mise en intrigue des controverses,* le dispositif énonciatif se caractérise par un jeu triangulaire entre le commentaire, les politiques et les citoyens.

Sur TF1, les reportages présentent un mode de confrontation polémique à travers, par exemple, la mise en opposition des positionnements de politiques se disqualifiant les uns les autres par citations interposées, ou encore, à travers un dialogue entre un politique défendant l'application du couvre-feu et une citoyenne s'y opposant (Maire UMP : « Est-ce qu'il ne faut pas arrêter la violence ? / Habitante : « bien sûr qu'il faut l'arrêter, mais c'est pas comme ça qu'il faut l'arrêter »). Il s'agit d'une confrontation sans discussion, car les arguments ne sont pas repris pour être contre-argumentés. A cet égard, la polémique semble correspondre davantage à un enjeu de captation, car elle met en évidence le caractère agonal de la confrontation en exacerbant les divisions.

Alors que TF1 met en scène la division, les reportages de France 2 se caractérisent par la mobilisation des discours de contestation et le relais des interrogations des habitants (« ça stoppe momentanément, c'est momentané d'accord, mais est-ce qu'il y aura une solution après le couvre-feu ? »). Les contestations des jeunes instituent également un recadrage du débat (« Les vrais problèmes n'ont pas été abordés, ils n'ont pas apporté de vraies solutions, c'était que des solutions à court terme »). Les jeunes interviennent à propos du couvre-feu, ce qui n'est pas le cas sur TF1, où ces derniers sont représentés davantage

comme une « force » de revendication associée à la menace d'autres émeutes (« Tous disent qu'ils veulent s'en sortir mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre »).

A cet égard, la mise en confrontation de discours antagonistes ne donne pas lieu aux mêmes effets, selon que l'insistance est portée sur la contestation (le contre-discours) ou selon qu'elle se focalise sur la dissension elle-même (le désaccord initial ou principiel). Deux modes de mise en présence des discours peuvent être alors distingués : un mode *polémique* qui consiste à la mise en cause et à la disqualification de l'autre, parfois avec des arguments ad hominem, selon un processus de délégitimation; un mode *persuasif* qui consiste à mettre l'autre en défaut face à des arguments qu'il ne peut pas contredire, et ainsi gagner une cause. Si le discours de TF1 se caractérise par la polémique lorsqu'il s'agit de traiter les discours des politiques, celui de France 2 est persuasif, en conférant un degré de généralité aux discours de contestation.

e) Les appels au calme : une recherche d'autorité auprès des jeunes

Le dispositif correspondant à une demande de faire adressée à un groupe de destinataires- cibles plus restreint, en l'occurrence les jeunes participant aux émeutes, se caractérise par une certaine co-énonciation entre un commentaire, et un locuteur, choisi pour son autorité morale ou sa notoriété.

Le recours à ce dispositif manifeste la recherche d'interlocuteurs faisant autorité auprès des jeunes pour faire cesser les émeutes, autrement dit, le journal télévisé chercherait à établir une légitimité auprès des jeunes par cet intermédiaire afin de capter leur attention. A cet égard, cette démarche peut parfois s'avérer séductrice.

Sur TF1, Dida, le champion de boxe et acteur de cinéma, fait figure d'un médiateur apparenté à un super-héros à l'occasion d'une table ronde avec des jeunes (« La rage, lui, il en a fait quelque chose », « les voici expliquer, *grâce à Dida*, les raisons de ces incendies). Par ailleurs, dans une interview en duplex, Lilian Thuram est présenté comme une star « adulée » par les jeunes, en tant qu'individu se distinguant de la masse, représentant le rêve des jeunes (PPDA :« et vous qui êtes très respectés par un grand nombre de ces jeunes, adulé parfois »). Il en va de même, sur France 2, avec un reportage consacré à Malamine Koné, directeur d'une marque de vêtements de sport, faisant le récit de sa réussite hors du commun (« Malamine Koné et sa marque de vêtement pèsent aujourd'hui près de

100 millions d'euros de chiffre d'affaire.[…] Avant, il était berger au Mali »). Ainsi, le choix de ces locuteurs ayant grandi en banlieue et représentant aujourd'hui un certain prestige, semble indiquer une démarche séductrice auprès des jeunes téléspectateurs.

f) L'imposition des locuteurs : les types d'autorités

L'imposition des locuteurs interviewés peut correspondre à leur ethos prédiscursif, mais tient également à la crédibilité instaurée ou non dans le commentaire précédent leur interview. A cet égard, nous avons pu distinguer au cours de notre étude six types de figures d'autorité : *les autorités institutionnelles*, que l'on départage entre, d'une part, les politiques, qui sont élus et donc légitimés par leur représentativité, cette légitimité pouvant être contestée lorsqu'ils ne représentent plus qu'un intérêt particulier, ainsi que leur crédibilité lorsqu'ils sont jugés incompétents, et d'autre part, les policiers, mandatés pour défendre l'ordre public, leur légitimité pouvant être mise en cause à travers la dénonciation d'actes répréhensibles, ainsi que leur crédibilité s'ils sont jugés incompétents ; *les autorités morales*, c'est-à-dire d'une part les parents, et d'autre part les religieux, leur crédibilité pouvant être discutée du point de vue de leur compétence, et la légitimité des religieux musulmans pouvant être discutée au nom d'un principe de non-violence lorsqu'ils évoquent un amalgame avec des terroristes, comme c'est le cas sur TF1 ; *les autorités civiques* (les associations, éducateurs ou médiateurs), se définissant par une mission d'encadrement sur le terrain, dont la compétence peut être discutée ; *les autorités de savoirs savants* (les experts, les sociologues) dont la compétence n'est pas discutée, puisque leurs discours viennent renforcer ceux des journalistes; l'*autorité citoyenne*, qui est théoriquement toujours légitime, lorsqu'il s'agit d'adultes considérés en tant qu'individus de droit; la question de la légitimité peut toutefois apparaître sans nécessairement engendrer de mise en cause, comme par exemple sur TF1, lorsque la constitution d'un comité de vigilance citoyenne pour sécuriser un quartier est présentée comme une substitution de la police locale, c'est-à-dire des dispositifs légaux qui lui préexistent; les *autorités de notoriété*, c'est-à-dire les modèles de réussite professionnelle et sociale, qu'il s'agisse d'individus de renom ou qui ont « prouvé qu'on peut s'en sortir », suivant l'ethos d'identification valorisé auprès des jeunes.

Ces autorités peuvent être pensées comme des arguments relatifs à une légitimité ou une crédibilité toujours potentiellement contestables, mais dont la force d'évidence dépend de la mise en scène argumentative dans laquelle elles entrent en jeu.

g) Les types d'arguments

Finalement, les arguments éthiques des locuteurs pourraient se départager en *normes* et en *valeurs*.

Les normes ont pour effet d'exclure, alors que les valeurs ont pour effet de rassembler. Lorsqu'elles se réfèrent à un ordre moral, reposant donc sur une distinction figée du bien et du mal, les normes visent principalement à renforcer le positionnement du locuteur à partir d'un principe qu'il s'est approprié dans le discours (par exemple, l'interdiction de sortie pour les mineurs : « les mineurs dehors, la nuit, ils n'ont rien à faire »). Elles se déterminent par leur caractère absolu, empêchant toute discussion, car elles impliquent une délégitimation de l'autre, tout comme le ferait un argument ad hominem. En ce sens, ces normes résistent à une hiérarchisation de valeurs selon un paradigme du préférable. Les valeurs, quant à elles, s'insèrent dans un discours de négociation s'établissant selon un projet d'influence tourné vers l'autre (par exemple, lors de la contestation du couvre-feu : « la solution serait plus la *discussion* »).

Enfin, un dernier type d'argument, pragmatique cette fois, renvoie à une disqualification de l'adversaire apparaissant dans les discours de contestation (par exemple, dans la mise en cause de l'inanité des politiques de répression, «ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète »)

h) Deux topiques en opposition : topique de l'explosion, topique de la crise

Si l'on reconstitue un macro-discours argumentatif pour chacune des deux chaînes, on pourrait dire que celui de TF1 s'inscrit principalement dans *une topique de l'explosion*, reflétant une désintégration de la société. Ce discours évoque d'une part la perte d'adhésion aux normes de la part des individus, comme l'illustre par exemple l'inversion de l'autorité entre les adultes et les jeunes dans un témoignage (« c'est les enfants qui font la loi, c'est même plus les parents »), et d'autre part, l'échec des politiques dans l'administration de la société se traduisant par un commentaire de disqualification : une demande de sécurité bafouée par le Ministre de l'Intérieur (« un quartier *censé* être prioritaire pour la prévention de la délinquance »), l'échec des politiques de la ville (« 15 ans de plans banlieues à droite comme à gauche. Pour quel résultat ? Les chiffres sont éloquents »), l'erreur de la

concentration des logements sociaux (« les banlieues deviennent des dortoirs à problèmes »).

Comme nous avons pu le voir précédemment, la mise en scène argumentative est polémique et relève d'une dramatisation émotionnelle (la peur, la compassion, l'indignation), focalisée sur les écarts à la norme, comme le montrent, par exemple, les qualifications des émeutes en tant qu'« actes absurdes » motivés par une « colère aveugle».

Le discours de France 2 s'inscrit quant à lui dans une *topique de la crise*, se traduisant d'une part, par un discours de remise en cause des politiques menées par le gouvernement (« la politique de la ville est-elle efficace ou suffisamment ambitieuse ? »), et d'autre part, par l'expression du manque, c'est-à-dire d'une demande citoyenne non comblée (« certains habitants se disent délaissés », « beaucoup déplorent en tous cas le manque de projet politique à leur égard »).

La mise en scène argumentative est incitative et affective, notamment à travers les récits de vie des modèles de réussite apparaissant dans un scénario du dépassement de la fatalité.

Bibliographie

Sciences du langage, discours, récit, argumentation et rhétorique

ADAM Jean-Michel, (1992) *Les textes : types et prototypes*, Nathan, Paris

AMOSSY Ruth, KOREN Roselyne (textes réunis et présentés par), (2002), *Après Perelman, quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. L'Harmattan, Paris

AMOSSY Ruth (sous la direction de) (1999), *Images de soi dans le discours* : *la construction de l'ethos,* Delachaux & Niestle

AMOSSY Ruth (2000), *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, Paris

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG- PIERROT Anne (1997), *Stéréotypes et clichés*, Nathan-Université, Paris

ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles

ARISTOTE, *La Rhétorique*, Le Livre de Poche, Paris, (1991)

ARISTOTE, *Les Topiques*, Les Belles Lettres, Paris, (1967)

BERRENDONNER Alain (1981), *Eléments de pragmatique linguistique*, Les Editions de Minuit, Paris

BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles (2000), *Histoire des théories de l'argumentation*, collection Repères, La Découverte, Paris

CHARAUDEAU Patrick (1983), *Langage et discours*, Hachette, Paris

CHARAUDEAU Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris

CHARAUDEAU Patrick (1995), ''Une analyse sémiolinguistique du discours'', in *Langages* n° 117, Larousse, Paris

CHARAUDEAU Patrick (1998), ''Vérité et pathos à la télévision'', in *Les Cahiers du collège iconique*, Communications et Débats IX, INA Publications, Paris

CHAURAUDEAU Patrick (1999), *Paroles en images, images de paroles, Trois talk shows européens*, Collection Langages, Discours et sociétés, Didier Erudition, Paris

CHARAUDEAU Patrick (sous la direction de), (2001), *La télévision et la guerre, Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, INA-De Boeck, Bruxelles

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (sous la direction de), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil, Paris

CHARAUDEAU Patrick (2005), *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Collection Médias Recherches, De Boeck, Bruxelles

CHARAUDEAU Patrick (2005), *Le discours politique, les masques du pouvoir,* Vuibert, Paris

CHARAUDEAU Patrick (2006), ''Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives'', in *Enonciation et responsabilité dans les médias, revue SEMEN,* n° 22, Presses Universitaires de Franche-Comté

CHARAUDEAU Patrick (2008), (sous la direction de), *La médiatisation de la science, Clonage, OGM, manipulations génétiques*, coll. Médias Recherches, INA-De Boeck, Bruxelles

DAMBLON Emmanuelle, *La fonction persuasive, anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, collection U, Armand Colin, Paris.

DOURY Marianne (1998), *Le débat immobile*, Kimé, Paris

DOURY Marianne et MOIRAND Sophie (2005), *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation*, Presses Sorbonne Nouvelle

DUCROT Oswald (1972), *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris

EGGS Ekkehard (sous la direction de) *Topoï, Discours, Arguments*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, No. 32 (Stuttgart: F. Steiner).

GARCIN-MARROU Isabelle (2007), *Des violences et des médias*, Questions contemporaines, l'Harmattan, Paris

GRIZE Jean-Baptiste (2004), ''Le point de vue de la logique naturelle'', in *L'argumentation aujourd'hui*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris

GRIZE Jean-Baptiste (1990), *Logique et langage*, Ophrys, Paris

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Collection U, Armand Colin, Paris

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002), L'énonciation : de la subjectivité dans le langage, Collection U, Armand Colin, Paris

KALINIC Anne (2005), "Faits divers dans les journaux télévisés : récits mythiques ? ", *Les cahiers du journalisme*, n°14, Laval, Québec

MAINGUENEAU Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris

MAINGUENEAU Dominique (2005), ''L'analyse du discours et ses frontières'', *Marges linguistiques* n°9, M.L.M.S. Editeur

MAINGUENEAU Dominique (1984), *Genèses du discours*, Mardaga, Bruxelles

MATAR Soad et CHAUVIN-VILENO Andrée (2006), ''Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative'', *SEMEN* n° 22, *Enonciation et responsabilité dans les médias*.

MOESCHLER Jacques (1982), *Dire et contredire*, Peter Lang, Bern

MOIRAND Sophie, De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques, où en est l'analyse du discours ? in *Actes du colloque Sciences, médias et société*, ENS LSH, Lyon, 15-17 juin 2004

PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie (1958), *Traité de l'argumentation*, PUF, Paris

PERELMAN Chaïm ([1977], 2002), *L'Empire rhétorique, Rhétorique et argumentation*, Vrin, Paris

PLANTIN Christian (2004), ''Situation des études d'argumentation'', in *L'argumentation aujourd'hui, positions théoriques en confrontation*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris

PLANTIN Christian, DOURY Marianne, TRAVERSO Véronique (sous la direction de), (2000), *Les émotions dans les interactions*, Presses universitaires de Lyon

PLANTIN Christian (1996), *L'argumentation*, collection Mémo, Seuil, Paris

PLANTIN Christian (1990), *Essais sur l'argumentation*, Kimé, Paris

RICOEUR Paul (1991), *Temps et récit I.*, coll. Points Essais, Edition du Seuil, Paris

TOULMIN Stephen (1993 [1958]), *Usages de l'Argumentation*, PUF, Paris

VON MUNCHOW Patricia (2005), *Les journaux télévisés en France et en Allemagne, Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Presses Sorbonne Nouvelle

WINDISCH Uli (2000), *Le K.O. verbal : la communication conflictuelle*, l'Age d'Homme, Lausanne

Sciences de l'information et de la communication médiatique, sociologie et histoire des médias, sociologie des problèmes publics

ARQUEMBOURG Jocelyne (2001), *Le temps des événements médiatiques*, De Boeck Université, Bruxelles

ARQUEMBOURG-MOREAU Jocelyne (2002), "Ce qui fait débat", *Espace(s) public(s) européen(s) et dispositifs télévisuels, Approches comparatives des émissions de débat public en Europe*, Rapport CNRS (sous la direction de Guy Lochard), Laboratoire Communication politique, Paris

BAUTIER Roger, CAZENAVE Élisabeth, (2000) *Les origines d'une conception moderne de la communication, Gouverner l'opinion au XIXe siècle,* PUG, Grenoble

BOYER Henri et LOCHARD Guy (1998), *Scènes de télévision en banlieues 1950 -1994*, Mémoires de télévision, L'Harmattan, Paris

CEFAI Daniel (2001), "Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste", in CEFAI D., ISAAC J. (dir.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

CEFAI Daniel, PASQUIER Dominique, (2004), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*, (sous la direction de PASQUIER D. et CEFAI D.), PUF

DELTOMBE Thomas (2005), *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France (1975-2005)*, Cahiers Libres, La Découverte, Paris

LOCHARD Guy (2002), "Mise en récit et mise en représentation de la banlieue à la télévision, des enseignements d'une étude" in *Discours audiovisuels et mutations culturelles* (sous la direction de BERTIN-MAGHIT J-P., JOLY M., JOST F. et MOINE R.), Actes du colloque organisé par l'AFECCAV, Bordeaux septembre 2000, L'Harmattan, Paris

LOCHARD Guy (2005), *L'information télévisée, Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, collection ''Comprendre les médias'', Vuibert, Paris

LOCHARD Guy (2004), ''L'interpellation des autorités dans l'information télévisée'', in *La voix cachée du tiers : Des non-dits du discours*, L'Harmattan, Paris

LOCHARD Guy, SOULAGES Jean-Claude (1998), *La communication télévisuelle*, Armand Colin, Paris

MACE Eric et PERALVA Angelina (2002), *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*, La Documentation française, Paris

MACE Eric (2005), ''Les faits divers de "violence urbaine": effets d'agenda et de cadrage journalistique'', *Les Cahiers du Journalisme* n°14, Laval, Québec

MIEGE Bernard (1993), "Le journal télévisé" in *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de SFEZ Lucien, PUF, Paris

NEL Noël (1996), Les petits écrans de l'exclusion, in *Télévision et exclusion*, Actes du colloque de Metz, 1996, L'Harmattan, coll. Champs visuels, Paris

QUERE Louis (1995), "La télévision règle-t-elle vraiment l'espace public ?" in *La communication de l'information*, Actes du colloque de Metz, Collection Champs visuels, L'Harmattan, Paris

ROUQUETTE Sébastien (2002), *Vie et mort des débats télévisés (1958-2000)*, INA –De Boeck, Bruxelles

SOULAGES Jean-Claude (1999) *Les mises en scènes visuelles de l'information, Etude comparée France, Espagne, Etats-Unis*, coll. Médias Recherches, Ina Nathan

SIRACUSA Jacques (2001), *Le JT, machine à décrire : Sociologie du travail des reporters à la télévision,* Collection Médias Recherches, De Boeck Université

SVEZ Lucien (2000), « Les médias, la démocratie et le temps », in VITALIS André; TÉTU Jean-François; PALMER Michael; CASTAGNA Bernard (sous la direction de), *Médias, temporalités et démocratie*, Ed. Apogée/PUF, Rennes

VOIROL Olivier (2005), ‘’Les luttes pour la visibilité, esquisse d'une problématique’’, *in Visibilité/invisibilité*, Réseaux n°129-130, Paris
VOIROL Olivier (2003), "L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth", in *Le public en action* (sous la direction de BARRIL C., CARREL J., GUERRERO C., MARQUEZ A.), L'Harmattan, Paris

Approches philosophiques de l’espace public

ARENDT Hanna (1994 [1958]), *Condition de l'homme moderne*, Pocket, Paris
ARENDT Hanna, *La crise de la culture* (1972 [1961]), Gallimard, Paris
HABERMAS Jürgen (1997 [1962]), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Fayot, Paris

Sociologie des interactions sociales

BERGER Peter Ludwig et LUCKMANN Thomas (1986), *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris
BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur,* Gallimard, NRF Essais, Paris

Histoire des banlieues françaises

FOURCAUT Annie (2006), "Qu'elle était belle la banlieue…", revue *L'Histoire*, n° 315, décembre 2006
LACOSTE Yves (1963), *Les grands ensembles un problème complexe et débattu*, Bulletin de l'association des géographes français, CTHS, Paris
VIEILLARD-BARON Hervé (2001), *Les banlieues, d'une singularité française aux réalités mondiales*, Hachette, Paris

Sociologie et histoire des violences urbaines

BAUDRY Patrick (2004), *Violences invisibles, Corps, monde urbain, singularité*, Editions du Passant

MAUGER Gérard (2006), *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Editions du Croquant, Paris

MUCCHIELLI Laurent (2002), *Violences et insécurité, Fantasmes et réalités dans le débat français*, La Découverte, Paris

THENAULT Sylvie (2007), « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », revue *Le Mouvement Social* n° 218 2007/1, La Découverte

TABLE DES MATIÈRES

Introduction…… 1

PREMIERE PARTIE : APPROCHES ET PERSPECTIVES POUR L'ETUDE SUR LA TELEVISION A PROPOS DE LA CRISE DES BANLIEUES…… 5

CHAPITRE 1 : Présentation de l'étude…… 8

3. Les études sur le traitement de la banlieue par la télévision : un enjeu d'information dans l'espace public…… 8

3.1. Les repères donnés par les études sémiodiscursives et sociologiques……. 8

a) La représentation médiatique des banlieues : des imaginaires socioculturels de l'altérité…… 9
b) Des variations du débat public à propos des violences urbaines : cadres d'interprétation et modes de traitement médiatique…… 12
c) La presse face aux violences : un rôle d'injonction à l'adresse des politiques.. 14

3.2. Le discours d'information et la logique de spectacularisation…….. 18

4. Le média télévisuel et la publicisation des opinions…… 22

4.1. L'espace public médiatique…… 22

a) Un espace de mise en visibilité…….. 24
b) Un espace de mise en représentation des opinions…….. 25

4.2. Le dispositif conceptuel de la formation des opinions…… 28

a) Une instance de production ambivalente : entre service public et entreprise économique……... 28
b) Une instance de réception projetée : une cible affective et citoyenne……. 29
c) Une double finalité d'information et de captation……. 30
d) L'événement médiatique comme propos : des critères d'actualité et de proximité……. 31
e) Des ressources matérielles d'évocation référentielle et de représentation du sensible…… 32

CHAPITRE 2 : Cadre théorique et procédure d'analyse du corpus…… 34

5. Les spécificités du discours du journal télévisé…… 34

5.1. Le journal télévisé : un enjeu de récit et d'explication…… 34

a) Une dramatisation du récit…….. 34
b) Des explications orientées par la recherche d'un responsable…… 35

5.2. L'implication du journal télévisé dans le débat: une posture légitimée par des valeurs démocratiques…… 37

a) Mise en intrigue des débats et positionnements du discours journalistique….. 37
b) Une visée incitative dans le discours journalistique…….. 38

6. L'argumentation dans le cadre de l'analyse du discours…… 40

6.1. Approches théoriques de l'argumentation…….. 40

a) Les fondements conceptuels de l'argumentation : des influences pluridisciplinaires…….. 40
b) L'argumentation dans une approche socio-communicationnelle et linguistique 47
c) Les stratégies argumentatives et les arguments…… 50

6.2. *Caractérisation des situations argumentatives dans le journal télévisé*……. 52

a) Dimension argumentative et degrés d'argumentativité…… 52
b) Un discours polyphonique…… 54

7. Présentation du corpus et de la démarche d'analyse…… 56
8. Objectifs de l'étude…… 58

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE QUANTITATIVE DU CORPUS…… 61

1. La couverture médiatique des émeutes…… 61
2. Les domaines thématiques : entre explication, incitation et persuasion …… 64
3. Les domaines scéniques: entre délibération et coercition…… 66
4. Les types de sujets répondant à des enjeux d'interpellation, d'explication et d'incitation…… 72
5. Les types de locuteurs…… 77

TROISIEME PARTIE : L'ANALYSE QUALITATIVE, EXPLICATIONS ET POSITIONNEMENTS…… 83

1. Problématisations globales des circonstances de la mort des deux adolescents à Clichy-sous-bois…… 83

a) Les reportages de TF1 : une responsabilité des policiers minorée face à une demande de justice citoyenne…….. ……. 84
b) Les reportages de France 2 : une demande de justice citoyenne prise en compte par les autorités judiciaires…… 86
c) Comparaison globale des deux chaînes…… 88

CHAPITRE 1 : De la responsabilité du commentaire journalistique : la recherche d'explication…… 90

2. Présentation des cadres d'explications : les questionnements abordés et leur ordre d'apparition chronologique…… 90

3. L'analyse des explications causales dans l'interaction entre commentaire et interview…… 94

1.6. L'organisation des émeutes…… 94

TF1…… 94

a) L'amalgame entre délinquance et violence……... 94
b) L'essentialisation du danger à travers les discours de policiers et la peur des habitants…… 97
c) La réfutation de la délinquance organisée : un recadrage entretenant la marginalisation des émeutiers…… 99

France 2…… 101

a) « organisation » ou « stratégie » des émeutiers : deux approches en opposition dans une vision évaluatrice du danger…….. 101
b) La révélation d'une stratégie de mise en cause des entreprises n'embauchant pas les jeunes…… 103

1.7. La mise en cause des politiques de la ville et la mise en question de l'insertion des jeunes…… 105

TF1…… 105

a) Un cadrage sur l'ancienneté du problème des banlieues……. 105
b) L'échec des politiques passées : une mise en cause de la rupture de l'équilibre social renforcée par des savoirs empiriques…… 106
c) L'aspiration des jeunes à une vie normale légitimée par le biais d'un sociologue…… 109
d) Une légitimité sous condition : l'adhésion aux valeurs démocratiques et le rejet de la violence ……..

France 2…… 114

a) Une mise en question en vue d'une réévaluation de la politique de la ville…. 114
b) Limitation des moyens ou inanité des politiques: une alternance de points de vue entre pouvoirs publics et jeunes citoyens…….. 115
c) Une mise en cause de l'inertie des pouvoirs publics face à une volonté de progrès de la part des jeunes : le point de vue d'un chef d'entreprise……. 117
d) La promotion d'une démocratie fondée sur le lien social : le point de vue d'un sociologue…… 120

1.8. La mise en cause de la politique du Ministre de l'Intérieur…… 122

TF1…… 122

a) Une problématisation d'évaluation de la politique de sécurité du Ministre…….. 122
b) Une politique opposée au bien-être et à la sécurité : une disqualification par le biais de témoignages des habitants…….. 123
c) La demande de démission du Ministre : une mise en cause isolée…… 126

France 2…….. 127

a) Une problématisation focalisée sur les propos du Ministre…… 127
b) Un Ministre responsable, des émeutiers coupables : une mise en confrontation de discours politiques……... 130

1.9. La mise en cause de l'autorité parentale…….. 130

TF1…… 130

a) Une problématisation du rôle des parents face à des adolescents violents…… 130
b) Des adultes ayant peur des jeunes…… 130

France 2…….. 132

a) Une problématisation sur l'effectivité du déclin de l'autorité parentale…… 132
b) Une pondération de la mise en cause des parents à travers des témoignages de responsabilité…….. 132

1.10. Comparaison du commentaire…… 135

2. L'analyse des arguments des locuteurs interviewés sur TF1…… 145

2.1. Les jeunes……... 145

a) L'illégitimité de l'exclusion : la discrimination à l'embauche…….. 145
b) L'illégitimité de la répression policière : un procès d'intention à l'égard des jeunes…….. ……. 146
c) L'illégitimité d'une intervention policière : une atteinte au sacré…….. 147
d) La contestation des propos du Ministre de l'Intérieur : un mépris des personnes issues de l'immigration…… 147

2.2. Les adultes ou parents…….. 148

a) L'illégitimité de l'exclusion : la discrimination…… 148
b) La mise en cause des parents : un manquement au devoir de protection des enfants…… 149

2.3. Les policiers…….... 150

a) La légitimité de l'intervention de la police : une disqualification juridique des émeutiers…… 150

2.4. Les experts ou spécialistes…….. 151

a) La contestation de l'exclusion : une identité commune…….. 151
b) La contestation de l'exclusion : l'aspiration à une norme de vie sociale partagée…….. 151

2.5. Les politiques…….. 152

a) La délinquance : un rejet des principes du vivre ensemble……. 152
b) L'immigration : un mal essentialisé…… 153
c) La dénonciation de la précarité selon un paradigme social fondé sur l'égalité.. 153
d) L'effet pervers des grands ensembles : une mise à mal de l'équilibre social…. 154

3. L'analyse des arguments des locuteurs interviewés sur France 2…… 155

3.1. Les jeunes…… 155

a) L'illégitimité de l'exclusion : la discrimination à l'embauche…….. 155
b) La contestation de l'exclusion : des pratiques communes à celle des autres…. 155
c) La mise en cause des entreprises en zone franche : un bénéfice à sens unique…… 156
d) L'illégitimité d'une intervention policière : une atteinte au sacré……. 157
e) La contestation des politiques répressives : des effets limités…….. 157
f) L'illégitimité des propos du Ministre de l'Intérieur : une atteinte à la dignité des habitants des banlieues……. 158

3.2. Les adultes ou parents……. 159

a) L'illégitimité de l'exclusion : une négligence des pouvoirs publics…… 159
b) L'illégitimité de l'exclusion : la manque d'un mode de vie décent…… 159
c) L'illégitimité de la répression policière : un délit de faciès…….. 160
d) La mise en cause des parents : des enfants sans surveillance ……. 160

3.3. Les policiers…… 161

a) La police ne peut suffire à elle seule ……. 161

3.4. Les experts ou spécialistes…… 162

a) La voiture comme symbole de l'exclusion : une référence à la mobilité sociale. 162
b) La contestation de l'exclusion des jeunes : l'identité française…… 163

3.5. Les politiques…… 163

a) L'exclusion par rapport aux normes de la vie sociale : un équilibre social compromis……. 163

4. Comparaison des arguments des locuteurs 165

CHAPITRE 2 : De la mise en débat d'une controverse : l'instauration du couvre-feu… 171

2. Analyse des reportages de TF1…… 171

2.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours…… 171

a) Scènes et locuteurs…….. 171

b) Une problématisation mettant en évidence l'absence de consensus parmi les politiques…… 172
c) Des motifs politiques disqualifiés…… 173
d) Une vision pénale à travers une focalisation sur les « mineurs »…… 174

2.2. Les problématisations : un enjeu de sécurité et de paix…… 176

a) Un débat sur la cause prioritaire…… 176
b) Les cadres de questionnements éthiques sur le mode d'intervention…….. 178

2.3. Les positionnements : une division entre politiques et citoyens…… 180

2.4. Les arguments pour le couvre-feu : un objectif d'apaisement…… 181

1.4.1. Les politiques…… 181

a) Un objectif d'apaisement…….. 181
b) La menace du vote FN…… 181
c) L'Etat responsable de la sécurité des citoyens…… 182

1.4.2. Les adultes…… 183

a) Une morale de la discipline…… 183
b) Une protection pour les jeunes…….. 183

1.5. Les arguments contre le couvre-feu : une mesure inappropriée…….. 184

1.5.1. Les politiques…… 184

a) Un retour au calme déjà mené à bien…… 184
b) Le couvre-feu alimenterait le conflit…… 184
c) Une sanction pour toute la population…….. 185
d) Un « affichage politique »…… 185
e) Une atteinte à l'autonomie des maires…….. 186

1.5.2. Les adultes …….. 186

a) Une confusion des émeutes avec un état de guerre…….. 186

2. L'analyse des reportages de France 2……. 188

2.1. Les différentes scènes de la controverse et sa mise en discours…… 188

a) Scènes et locuteurs…… 188
b) Une mise en doute de la mesure à travers les discours contestataires……. 189

2.2. Les problématisations : un enjeu de rappel à l'ordre et d'expectatives citoyennes…… … 191

a) Le couvre-feu : un rappel à l'ordre……. 191
b) Le couvre-feu : une mesure incomplète……. 193

2.3. Les positionnements : une dominante de contestation…….. 195

2.4. Les arguments pour le couvre feu : le retour à un ordre moral…… 196

2.4.1. Les politiques …….. 196

a) La discipline : le retour à un ordre moral……. 196

2.4.2. Les adultes…… 196

a) La morale de la discipline……. 196
b) La protection des biens pour les commerçants…… 197

2.4.3. Les jeunes…….. 198

a) Un retour à la paix…….. 198

2.5. Les arguments contre le couvre feu : une demande citoyenne non comblée…. 199

2.5.1. Les politiques…… 199

a) L'échec de la répression……. 199
b) Le calme retrouvé mis en péril…….. 199
c) La mise au ban de tous les habitants…….. …….. 200

2.5.2. Les adultes…… 200

a) Une réaction tardive et inappropriée…….. 200
b) Une tromperie de la part des politiques…… 201
c) Une désobéissance des jeunes à prévoir…… 201
d) Une sanction pour toute la population…….. 202
e) Un préjudice pour les commerçants…….. 202
f) La contestation de la répression : une valorisation de la discussion……. 202

2.5.3. Les jeunes…….. 203

a) Un effet temporaire…….... 203
b) La contestation de la répression : une valorisation du dialogue…… 203
c) Une atteinte à la liberté…….. 204

3. Comparaison du commentaire…… 205

4. Comparaison des arguments des locuteurs…… 207

CHAPITRE 3 : De l'interpellation citoyenne: les appels au calme……... 213

5. Analyse des reportages de TF1…… 213

5.1. Les différentes scènes des médiations et leur mise en discours dans le commentaire……. 213

a) Scènes et locuteurs…… 213
b) La condamnation de la violence par les musulmans : un enjeu de légitimité… 214
c) La construction de figures de leadership……. 215
d) La prise de position contre la violence : un devoir pour un citoyen prestigieux 216

5.2. Les arguments des locuteurs……. 218

1.2.1 Les religieux musulmans…… 218

a) Le rejet de la violence : un principe de l'islam…….. 218

1.2.2. Les médiateurs……. 218

a) Le rejet de la violence à l'encontre de son prochain…… 218
b) La contestation de la violence : l'usage du vote comme mode de revendication démocratique…….. 219

1.2.3. Les célébrités…… 219

a) Le rejet de la violence : une défense de sa dignité au sein de la société…. 219

6. Analyse des reportages de France 2……. 221

6.1. Les différentes scènes des médiations et leur mise en discours dans le commentaire…….. 221

a) Scènes et locuteurs…… 221
b) Une attente portant sur la compétence des musulmans : un enjeu de crédibilité…… 221
c) La valorisation de l'engagement et de l'effort : l'espoir d'un avenir meilleur 223
d) La prise de position contre la violence : une éthique de solidarité……. 224

6.2. Les arguments des locuteurs……. 226

6.2.1. Les religieux musulmans…… 226

a) Le rejet de la violence : un dogme religieux…….. 226
b) La contestation de la violence : la tempérance comme vertu de maturité... 226
c) La contestation de la violence : les vertus de l'espoir ……. 227

6.2.2. Les médiateurs…….. 227

a) Le rejet de la violence : le civisme et le respect de la collectivité……..... 227
b) Le rejet de la violence : la réputation des jeunes mise à mal……. 228

6.2.3. Les célébrités…… 228

a) La contestation de la violence : la valeur du courage…… 228

7. Comparaison du commentaire…… 230

8. Comparaison des arguments des locuteurs…… 233

Conclusion…… 238

Bibliographie……..... 249

RÉSUMÉ

Notre recherche a pour objet l'étude de l'argumentation dans les journaux télévisés à partir d'un corpus de reportages et d'interviews ayant trait à la crise des banlieues survenue en novembre 2005. En choisissant cet événement, nous voulons aborder un cas de controverse, de négociation et d'interposition dans un conflit politique et social à travers son traitement au sein du discours d'information médiatique, c'est-à-dire une situation de communication caractérisée par un ensemble de contraintes et de stratégies, dépendant à chaque fois d'un dispositif particulier.

L'étude comparative de la mise en scène argumentative des journaux de 20 heures des chaînes TF1 et France 2 concerne trois thématiques: les causes des émeutes, la controverse à propos du couvre-feu, et les appels au calme. Les composantes de l'argumentation (problématisation, positionnement, arguments) sont analysées selon leur origine énonciatrice.

Après une étude quantitative permettant de dégager les grandes orientations du discours et ses différentes visées, nous nous intéressons ensuite aux incidences du dispositif sur la mise en argumentation, aux conditions discursives du commentaire prédéterminant l'imposition du discours des locuteurs interviewés ainsi qu'à leurs modes de confrontation privilégiés, aux types d'autorité intervenant dans le discours, et enfin, à la topique globale dans laquelle s'insèrent les commentaires en spécifiant les tendances particulières de chaque chaîne.

Mots-clés : journal télévisé, argumentation, polyphonie, persuasion, explication, argument, positionnement, problématisation

SCIENCES DU LANGAGE, ANALYSE DU DISCOURS

CENTRE D'ANALYSE DU DISCOURS

Directeur Patrick Charaudeau, Pr.

Université Paris 13 - UFR des lettres, des sciences de l'Homme et des sociétés

99, avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Université PARIS XIII- PARIS NORD
UFR des Lettres, sciences de l'Homme et des sociétés (LSHS)

N° attri bué par la bibliothèque
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS XIII

en Sciences du langage

Présentée et soutenue publiquement
par

Mlle Anne KALINIC

Le 18 Décembre 2008

Titre

L'ARGUMENTATION AU JOURNAL TÉLÉVISÉ : LA STRUCTURATION DU DÉBAT SUR LA CRISE DES BANLIEUES

Étude comparative des chaînes TF1 et France 2

ANNEXES

_____

Directeur de thèse :
M. Patrick CHARAUDEAU

_____

RETRANSCRIPTIONS ET ANALYSE DES REPORTAGES

Reportages de TF1

1	TF1 28OCT R1: Emeutes nocturnes à Clichy-sous-bois ……..	1
2	TF1 28OCT R2 : Clichy-sous-bois : radiographie d'une banlieue parisienne…….	5
3	TF1 29OCT R1 : Les débordements de Clichy-sous-Bois……..	9
4	TF1 29 OCT R2: La marche silencieuse de Clichy-sous-Bois…….	13
5	TF1 29OCT R3 : La Seine-Saint-Denis : la rupture d'un dialogue social……..	17
6	TF1 30 OCT R2: Les émeutes de Clichy-sous-Bois…….	21
7	TF1 31OCT R2 : Retour sur les banlieues sensibles…….	26
8	TF1 2NOV R1 : 6ème nuit consécutive de violences dans les banlieues…….	30
9	TF1 5NOV R3 : Bègles : un quartier jugé calme s'embrase…….	33
10	TF1 5NOV R5 : Seine-Saint-Denis : deux marches silencieuses pour un appel au calme……..	36
11	TF1 5NOV R8 : Etat des lieux d'une banlieue en Seine-Saint-Denis…….	40
12	TF1 5NOV R9 : Bobigny : un maire à la rencontre de ses administrés…….	44
13	TF1 6NOV R2 : Un centre commercial ravagé à Evreux…….	48
14	TF1 06NOV R4 : Educateurs à Drancy……..	52
15	TF1 6NOV R10 : L'histoire des banlieues depuis la seconde guerre mondiale…..	55
16	TF1 8 NOV R4 : Villepin précise les mesures applicables…….	59
17	TF1 8NOV R5: Retour des contributions aux associations oeuvrant en banlieue.	63
18	TF1 08 NOV : Extrait de l'interview de Lilian Thuram…….	66
19	TF1 11NOV R5 : Montpellier : une manifestation pour la paix à l'initiation d'un imam…….	69
20	TF1 11 NOV R6 : L'appel au calme d'habitants et de chefs religieux…….	71
21	TF1 12 NOV R1: Couvre-feu à Lyon…….	75
22	TF1 12 NOV R8 : Polémique autour du couvre-feu en Seine-saint-denis…….	77
23	TF1 13NOV R5 : Un champion de boxe thaï rétablit le dialogue à Villiers-le-Bel…	82

Reportages de France 2

1	F2 28 OCT R1: Violences urbaines	87
2	F2 30 OCT R3 : Seine-Saint-Denis : perplexité de policiers face aux violences des jeunes	90
3	F2 31 OCT R3 : La politique de la ville à Clichy-sous-Bois	93
4	F2 1 NOV R2 : Le bilan des émeutes en Seine-Saint-Denis	96
5	F2 3 NOV R1 : Nuit d'incendies et d'émeutes à Aulnay sous Bois	99
6	F2 3 NOV R2 : L'affrontement avec les forces de l'ordre à Aulnay sous Bois	103
7	F2 3NOV R4 L'enquête sur la mort des deux adolescents de Clichy sous Bois	106
8	F2 3 NOV R6 : La réussite d'un jeune chef d'entreprise d'origine marocaine	110
9	F2 4NOV R3 : Quinze ans d'échec de politiques de la ville	114
10	F2 5 NOV R2 : La question de la stratégie dans les violences urbaines	119
11	F2 5NOV R6 : L'appel au calme des autorités religieuses	124
12	F2 5 NOV R7 : L'attitude de la classe politique	127
13	F2 6NOV R8 : Paroles de jeunes à Bondy	130
14	F2 6NOV R9 : Violences urbaines et sociologie	133
15	F2 07 NOV R2 : Jeunes musulmans à Nice	139
16	F2 07 NOV R6 : Appels au calme des musulmans	142
17	F2 7 NOV R8 : Casseurs et cinéastes	145
18	F2 8NOV R1 : Etat d'urgence	149
19	F2 8NOV R2 : En quoi consiste le couvre-feu	152
20	F2 8NOV R3 : A Savigny-sur-Orge : couvre-feu déjà instauré	155
21	F2 8 NOV R9 : L'autorité parentale à Bagneux	158
22	F2 08 NOV R10 : Un patron qui a réussi en Banlieue	161
23	F2 08 NOV : Interview de l'éducateur Samir Mihi	165
24	F2 9NOV R1 : Couvre-feu à Amiens	168
25	F2 9NOV R2 : Couvre-feu à la Madeleine	172
26	F2 11 NOV R3 : Mosquée d'Aubervilliers	175
27	F2 11NOV R5 : Couvre-feu à Belfort, ville de JP Chevènement	178
28	F2 13NOV R3 : Couvre-feu à Lyon	181
29	F2 14NOV R3 : Couvre-feu à Evreux	185

	TF1 28OCT R1: Emeutes nocturnes à Clichy-sous-bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : La tension reste grande à Clichy-sous-bois après les violents incidents qui ont opposé cette nuit les forces de l'ordre à des groupes de jeunes en colère. C'est la mort de deux adolescents électrocutés dans un transformateur EDF qui a provoqué les émeutes. Sur place le récit de Christophe Pallée et d'Olivier Stammbach et de Romain Goichon.		Motif : Emeutes à la suite de la mort de deux adolescents à Clichy-sous-bois		
2		(Début reportage) 17 h30 hier après midi, 6 jeunes sont interpellés sur ce chantier pour le cambriolage d'un cabanon. Quelques minutes plus tard, à proximité,		(Exposition des faits)		Lien de succession temporelle entre le cambriolage et la fuite des adolescents
3		3 mineurs escaladent ces murs d'enceinte pour se cacher dans ce transformateur d'EDF				
4		Deux adolescents de 17 et 15 ans sont retrouvés électrocutés,				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		le troisième est à l'hôpital dans état grave. Une enquête est en cours.		Quelles sont les circonstances de la mort des deux adolescents ?		
6			[Nicolas Sarkozy , ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire] : Il reste à savoir pourquoi ces deux jeunes ont franchi ces deux murs d'enceinte. Comment cela s'est passé, pourquoi voulaient ils se cacher ? Etaient-ils eux-mêmes sur le chantier au moment de la première interpellation ? Le rapport d'enquête que j'ai demandé à l'inspection générale des services et une enquête judiciaire menée par le procureur de la République nous donneront tous les éléments.	Pourquoi les adolescents voulaient-ils se cacher ? Etaient-ils interpellés pour le cambriolage ?		
7		A l'annonce de la mort de 2 adolescents, plusieurs dizaines de jeunes s'en prennent à la caserne des pompiers.				
8		5 véhicules sont incendiés, plusieurs bâtiments caillassés, comme cet engin qui rentrait d'intervention.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			J'ai vu une trentaine de jeunes arriver par ici là, et prendre les poubelles des pompiers pour faire une barricade, contre la police…on se serait cru en temps de guerre			
10		En remontant vers le centre commerçant de Clichy-sous-bois,				
11		ces bandes mettent de nouveau le feu à une dizaine de voitures et à des poubelles. Des commerces et plusieurs institutions de la ville sont alors visés.				
12			non seulement ils ont saccagé une voiture ici, face la poste, ils ont saccagé dans l'intérieur, toutes les voitures des membres de la poste, ils ont saccagé même dans la mairie qui se trouve là première à gauche, et ça devient intenable.			
13		Le calme n'est revenu que vers 2 heures du matin. Au total, 23 véhicules ont été incendiés, plusieurs vitrines et des abris bus vandalisés. Mais le maire comme le préfet minimisent la portée de ces incidents.		Quelle est la gravité de ces émeutes ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

14			[Louis Michel BONTE, Secrétaire général de la préfecture de Seine Saint-Denis] : Je ne pense pas qu'on puisse parler d'émeutes parce que sur le plan des faits, y a même pas eu d'affrontements entre les forces de l'ordre et les jeunes.		<u>Réfutation</u> :	Il n'y a pas eu d'affrontement entre les jeunes et les forces de l'ordre
15		D'importantes forces de police sont mobilisées ce soir pour éviter de nouveaux débordements,			Conclusion factuelle	
16		une marche silencieuse est prévue demain à Clichy-sous-bois pour rendre hommage aux deux jeunes victimes.				

	TF1 28OCT R2 : Clichy-sous-bois : radiographie d'une banlieue parisienne					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : Cette commune de Seine-Saint-Denis n'est pourtant pas réputée pour être la plus difficile en matière de délinquance et de violence. Reportage : Nicolas Escoulanet Christophe Keinck.		Cadrage global : Comment se fait-il que ces émeutes surviennent dans une commune qui n'est pas réputée difficile en matière de délinquance et de violence ?	Pseudo-négation : Clichy-sous-bois n'est pas "réputée pour être la commune la plus difficile en terme de délinquance et de violence."	Présupposé : Lien de causalité entre l'importance de la délinquance et le surgissement des émeutes
2		(Début reportage) A 200 mètres à peine des voitures brûlées, Clichy-sous-Bois donne une étrange impression de calme.		Cadrage initial : Y aurait-il des problèmes de délinquance et de violence à Clichy-sous-Bois ?	Réfutation :	"aucun signe apparent de violence ou de tension"
3		Une de ces villes- dortoirs de la banlieue Est, ni plus ni moins défavorisée que ses villes voisines.				
4		Dans cette petite zone pavillonnaire ceinturée par les barres et les cités, aucun signe apparent de violence ou de tension.				
5			[Jean Marie JACQUES, habitant de Clichy-sous-Bois] Tranquille le voisinage, on donne des petits coups de mains aux jeunes qui font du vélo. Donc on les aide, normal.			RENFORCEMENT
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

6		Jean-Marie JACQUES s'est installé ici il y a dix ans, et il n'a pas l'intention de partir.		Y aurait-il des problèmes qui donneraient des raisons de quitter le quartier ?	<u>Réfutation</u>	
7			(Jean-Marie Jacques) : En plus, nous on est en fin de résidence, on est voisin des cités, y a eu une période où ils sont passés par-dessus le grillage, ils faisaient un peu n'importe quoi, m'enfin c'est fini.			RENFORCEMENT
8		Les graves incidents de la nuit dernière, personne ici ne les comprend,		<u>Reprise du cadrage initial:</u> (absence d'explication)		"personne ne comprend" "le maire pensait en avoir fini avec la violence dans sa ville" : présupposé d'un précédent
9		ni les éducateurs qui se muraient aujourd'hui dans le silence, ni le maire qui pensait en avoir fini avec la violence dans sa ville.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Claude DILAIN, Maire (PS) de Clichy-Sous-Bois] C'est un quartier qui est difficile en terme d'incivilités, ce n'est pas un quartier qui est difficile en terme de violences urbaines telles qu'on les a vues cette nuit. Je suis maire depuis dix ans, je n'ai jamais vu même dans des circonstances tragiques un peu analogues, je n'ai jamais vu de violences urbaines de ce type-là à Clichy-sous-Bois depuis dix ans et je crois même avant.		<u>Rectification</u> Le quartier est difficile en terme d'incivilités, et non en terme de violences urbaines.	
11		En fait, pour mieux comprendre tout cela, il faut se rendre dans les quartiers difficiles. Là où la police ou les éducateurs venaient de moins en moins.			<u>Rectification :</u> "En fait, pour mieux comprendre tout cela, il faut se rendre dans les quartiers difficiles"	"Là où la police et les éducateurs viennent de moins en moins.
12		Là où le chômage dépasse les 40% contre 25 en moyenne sur la ville.				RENFORCEMENT
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13			[Ilmaz, habitant de Clichy-sous-Bois] Ici, c'est le ghetto. Moi je vais dans d'autres quartiers mais c'est pas comme ça. C'est pas comme ça. C'est pas comme ça….du tout. Y a le respect, mais ici y a même pas le respect. Y a rien.			RENFORCEMENT Ici, c'est le ghetto
14		Grâce à la zone franche, Ilmaz est à la tête de deux boutiques, une laverie et un magasin de téléphones. Mais aujourd'hui, il veut partir.		Y aurait-il des problèmes qui donneraient des raisons de quitter le quartier ?	<u>Adhésion</u> Opposition symétrique avec la séq. 4	
15			(Ilmaz) Je me suis marié, j'ai plus de vie ici, si je reste ici. On peut rien savoir, une bagarre, je suis commerçant, il se passe un truc , je me bats, y en a un, il peut me mettre un coup de couteau alors….			RENFORCEMENT insécurité
16		Partir, lui peut encore se le permettre. Mais pas l'immense majorité du quartier, trop pauvre pour fuir la violence.			<u>Conclusion-généralisation :</u> => Validation du présupposé initial: Les émeutes ont lieu car il y a d'importants problèmes de délinquance et de violence.	menace : L'immense majorité du quartier est trop pauvre pour fuir la violence.

	TF1 29OCT R1 : Les débordements de Clichy-sous-Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : Dispositif policier renforcé ce soir en Seine-Saint-Denis, pour éviter une troisième nuit de guérilla urbaine, 400 hommes sont déployés dans la ville, hier soir des groupes de jeunes ont affronté les forces de l'ordre pendant plusieurs heures, à coup de cocktails Molotov, de pierres et de barres de fer, un camion de CRS a même essuyé des tirs à balles réelles. Reportage Patrick Fandio, Romain Goichon.		Motif : troisième nuit de guérilla urbaine (évolution des émeutes)		
2		(Début reportage) A chacun ses armes. D'un côté, une variété de projectiles.		(exposition des faits)		
3		Bouteilles, barres de fer, blocs de pierre.				
4		De l'autre, la riposte des CRS. 150 tirs de flashball, une cinquantaine de grenades lacrymogènes, environ 300 jeunes de la cité face à 400 policiers.		(évaluation du conflit)		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		La ligne de front, là voila, la principale rue du quartier. La nouvelle s'est vite répandue. Un camion de CRS a reçu un tir de balle réelle, les renforts accourent.				
6		Entre les barres d'immeuble, les policiers tentent de dénicher les incendiaires.				
7		Ceux-là n'ont pas d'essence sur les mains. Ils peuvent repartir. Au bout de la nuit, il y aura 14 gardes à vue.				
8		Les pompiers ont été sollicités une quarantaine de fois. 29 voitures brûlées par des jeunes en colère.		(évaluation du conflit)		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Tous ici ont le sentiment que la police cache la vérité sur la mort des deux adolescents électrocutés.		La police cache-t-elle la vérité sur les circonstances de la mort des deux adolescents ?		
10	 		[Jeune1] : Ils lâchent leurs cerbères sur des petits de 15 ans et les petits trouvent la mort, et après on ose dire que les petits ils étaient en train de grimper et s'amuser. [Jeune 2] : C'est un meurtre maquillé [Jeune 1] : Non, c'est non assistance à personne en danger. Faut dire ce qui est.		<u>Mise en accusation des policiers</u>	
11		Le maire n'arrive pas à les convaincre du contraire.			RENFORCEMENT	
12			[Claude DILAIN, maire de Clichy-sous-bois] : il y a trop de versions qui se disent, qui se contredisent, pour que le calme revienne.			Versions des faits contradictoires
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Depuis ce matin, la ville tente d'effacer les traces de cette nouvelle nuit de violence. Une nuit sans précédent d'après ce policier qui a travaillé ici pendant 5 ans.		(évaluation du conflit) La police doit –elle intervenir ?		Une nuit sans précédent
14			[Didier BARBAS, secrétaire national SNOP officiers] : La semaine dernière, on voit notre ministre qui se fait caillasser, cette semaine on voit nos CRS qui se font tirer dessus, la semaine prochaine qu'est-ce que ce sera ? Je crois que dans les cités aujourd'hui, y a des armes à feu, on le sait depuis longtemps, il est temps d'intervenir		SPECIFICATION <u>En faveur de l'intervention</u>	Danger Armes à feu dans les cités
15		Ce soir comme hier, 400 policiers se sont déployés. Pour faire face à d'éventuelles violences.			<u>Conclusion - renforcement</u>	

	TF1 29 OCT R2: La marche silencieuse de Clichy-sous-Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : Et ce matin, une marche silencieuse s'est déroulée dans le centre de Clichy-sous-Bois, en mémoire des deux adolescents morts électrocutés jeudi soir dans un local EDF, des jeunes qui n'étaient pas poursuivis par la police mais qui fuyaient un contrôle d'identité selon le procureur de la république de Bobigny, leur famille tente de comprendre ce qui a bien pu se passer. Reportage Frédéric Agnès et Jean Yves Mey.		<u>Motif</u> : Marche silencieuse en hommage aux adolescents morts Les adolescents étaient-ils poursuivis par la police ?	<u>Réfutation</u> : les jeunes n'étaient pas poursuivis par la police, ils fuyaient un contrôle d'identité	Procureur de la République
2		(Début reportage) Le silence, deux heures durant. Une longue procession dans les rues de Clichy-sous-Bois,				
3		de la mairie jusqu'au local EDF où les deux ados sont morts avant-hier soir.				
4		En tête de cortège, les familles incapables de dissimuler leur douleur.				
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Leur douleur et leur colère, contre EDF et son local aux murs d'enceinte si facilement escaladés.				
6			[Parent d'un jeune défunt] : Il est inadmissible de laisser une telle structure sans aucune sécurité dans une ville où il y a beaucoup d'adolescents.		Mise en cause du manque de sécurité dans le local EDF	
7		Colère aussi contre la police qui pour les parents a forcément poussé les garçons à la fuite.		<u>Nouveau cadrage</u> : La police a-t-elle poussé les adolescents à la fuite ?		
8			[Parent]: Cette provocation ça vient de la police, comment il peut courir sans être poursuivi ? S'ils étaient pas poursuivis ils allaient pas chercher un refuge.		<u>Adhésion</u>	Provocation de la part de la police
9		A Clichy-sous-Bois cet après-midi, les habitants relaient cette opinion. Ils parlent d'une commune plutôt tranquille, mais dénoncent les provocations de certains policiers.				RENFORCEMENT Il y a des provocations de la part de certains policiers (dénonciation des habitants)
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Habitant] : Bah écoutez quand vous vous faites arrêter toutes les 5 minutes , alors qu'ils savent très bien que vous avez un véhicule en règle assuré et tout ça et que vous … je sais pas , c'est un délit de faciès. Je sais pas je peux pas vous dire … [Journaliste] : Ca vous est arrivé ? [Habitant] : oui, plus d'une fois oui.			RENFORCEMENT Délit de faciès
11		Sur les trois garçons qui se sont réfugiés dans le local électrique,		Les adolescents poursuivis étaient-ils des délinquants ?		
12		un seul avait déjà eu affaire à la police pour un vol,				Un seul avait déjà eu affaire à la police pour vol
13		Celui qui a échappé à la mort a dit aux enquêteurs avoir suivi le groupe d'une dizaine de jeunes qui sans raison évidente a fui à l'approche de la police		Pour quelle raison ont-ils fui les policiers ?		Ils ont fui sans raison évidente
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

14			[François MOLINS, procureur de Bobigny] : Ils se sont crus poursuivis alors qu'à aucun moment, ils ne l'ont été par les services de police de Livry-Gargan.		<u>Réfutation</u> : ils n'était pas poursuivis par le police, ils ont cru être poursuivis	RENFORCEMENT
15		La procédure judiciaire qui vise à déterminer les causes de la mort des adolescents n'est pas close.			Conclusion (horizon d'attente)	
16		Mais pour apaiser les familles, le procureur de Bobigny propose de les recevoir et de leur ouvrir le dossier.				

	TF1 29OCT R3 : La Seine-Saint-Denis : la rupture d'un dialogue social					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence FERRARI] La Seine-Saint-Denis est cataloguée dans les zones les plus sensibles en matière de délinquance, c'est le 4ème département le plus violent de France, derrière Paris, les Alpes Maritimes et les Bouches du Rhône. Les acteurs sociaux qui y travaillent parlent d'une véritable rupture du dialogue social. Explications de Dominique Lagrouet de Joëlle Lefebvre.		<u>Cadrage global</u> : Comment se fait-il qu'il y ait des problèmes de délinquance et de violence aussi importants en Seine-Saint-Denis ?		"c'est le 4ème département le plus violent de France, derrière Paris, les Alpes Maritimes et les Bouches du Rhône" rupture du dialogue social (acteurs sociaux qui y travaillent)
2		(Début reportage) La Courneuve cité des 4000, juin dernier Deux nuits d'émeutes après la mort d'un jeune garçon qui tente d'échapper à la police en scouter. Aulnay-sous-bois, le 14 juillet,.		(exposition des faits)		Précédents d'émeutes Images d'archives
3		Aubervilliers quelques mois plus tôt… Des dizaines de voitures incendiées,				
4		des nuits d'émeutes. Des scènes de violences qui se succèdent depuis quelques années maintenant en Seine-Saint-Denis.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		La Seine-Saint-Denis: l'un des départements classés, parmi d'autres en Ile-de-France, zone urbaine sensible par la police. Une liste loin d'être exhaustive,				"La Seine-Saint-Denis: l'un des départements classés zone urbaine sensible par la police."
6		mais où la violence selon les policiers sur le terrain devient un prétexte : prouver le pouvoir de la cité.		<u>Cadrage initial</u> : Quelles sont les raisons des émeutes ?		Identification : "selon les policiers sur le terrain"
7			[Patrick RIBEIRO, syndicat police Synergie officier] Les premières victimes des assauts en règle générale ce sont les policiers, et puis viennent les pompiers, la poste, puis le SAMU, le but étant de vivre en sécession, de faire en sorte qu'ils soient complètement coupés du reste de l'Etat, et puis de vivre sur des règles des zones de non-droit, et de pouvoir faire un business, et de pouvoir mettre en coupe réglée des quartiers entiers.		<u>Mise en cause des délinquants</u>	SPECIFICATION Délinquance organisée
8		Eric a été animateur et éducateur. Il est musicien aujourd'hui et il habite la Seine-Saint-Denis. Il est l'un des rares à vouloir nous parler. Il en veut à cette police qui selon lui ne le respecte pas.				Identification : ancien animateur et éducateur, habitant la Seine-Saint-Denis
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			(Eric, ancien animateur) C'est comme si on était en état de guerre. En état de guerre, ce qu'on vous dit c'est d'éviter les contacts avec la population. Si vous avez des contacts, tu pourras plus tirer sur quelqu'un. C'est ce qu'on dit. Voilà, c'est ce qu'ils font. C'est que ça, c'est pas autre chose. Si on leur dit allez vers les gens, enlever les pistolets, moi je vous garantis ça change tout.		<u>Mise en cause</u> du comportement hostile de la police à l'égard des jeunes	"c'est comme si on était en état de guerre." Si on leur dit allez vers les gens, enlever les pistolets, moi je vous garantis ça change tout.
10		Les chiffres en Seine-Saint-Denis sont éloquents : 14% de la population au chômage. Près de 4% de plus que la moyenne nationale. Les jeunes de ces cités ne supportent plus cette situation contrairement à leurs aînés.		<u>Nouveau cadrage :</u> La précarité est-elle moins supportée par les jeunes ?		"14% de la population au chômage. Près de 4% de plus que la moyenne nationale."
11			[Sébastien ROCHE, sociologue, directeur de recherches au CNRS] La première génération est en général plus, disons, respectueuse des règles du pays d'accueil parce qu'elle a moins d'attentes. Les gens se sentent étrangers, se pensent étrangers. Les jeunes de 2è , 3è génération d'origine étrangère, ils se disent on est comme les autres, ils parlent français, ils disent notre avenir est en France et ils ressentent mal la situation dans laquelle ils se trouvent.		<u>Adhésion</u>	Identification : expert <u>RENFORCEMENT</u> Les jeunes de $2^{ème}$, $3^{ème}$ génération ont plus d'attentes que leurs parents et ressentent mal la situation.
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

12		Policier, éducateur, sociologue : tous s'accordent à dire que ces violences urbaines sont souvent initiées par une poignée de chefs de bandes,		<u>Nouveau cadrage</u> Les émeutes seraient-elles le fait de délinquants organisés ?	Adhésion	alliance des trois points de vue
13		des délinquants suffisamment organisés pour déclencher des émeutes à répétition.				

	TF1 30 OCT R2: les émeutes de Clichy-sous-Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Laurence Ferrari] : C'est la mort de deux adolescents de 15 et 17 ans dans la nuit de jeudi à vendredi qui a provoqué les émeutes. Deux jeunes qui se croyaient poursuivis par la police et qui se sont électrocutés dans un transformateur EDF. Ce matin, leurs familles ont décidé de porter plainte pour non assistance à personne en danger. L'enquête sur place de Patrick Fandio et olivier Stammbach		<u>Motif</u> : Décision de plainte pour non assistance en danger de la part des familles des victimes Les adolescents étaient-ils poursuivis par la police ?	<u>Réfutation</u> : les jeunes n'étaient pas poursuivis par la police (ils se croyaient poursuivis)	
2		(Début reportage) Ils sont les derniers à avoir vu vivants leurs deux amis Zyad et Bouna, les adolescents morts électrocutés jeudi dernier.		(déroulement des faits)		
3		Leur tragique soirée a commencé ici après une joyeuse partie de football.				
4			[Jeune 1] : On rigolait trop bien, c'était bien. [Jeune 2] : On est partis d'ici pour rentrer chez nous, on est partis à dix pour rentrer manger, on faisait tous le ramadan.			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Vers 17h30 le groupe quitte le stade, ils traversent le parc de cette résidence. Presque au même moment, un habitant signale un vol à la police.				
6		Des mineurs se seraient introduits sur ce chantier, 300 m plus loin.				
7			[Jeune 1] : Jamais à aucun moment on n'est passé à côté d'un chantier, jamais on n'a mis un pied dans un chantier, c'est pas vrai. [Jeune 2] : Mais dès qu'on a vu là-bas, dès qu'on a entendu une sirène venir de là bas et une voiture à fond, on a tous tracé.	Les jeunes ont-ils pénétré dans le chantier à propos duquel a été signalé un cambriolage?	<u>Réfutation</u>	
8		Les policiers interpellent 6 jeunes qui seront innocentés plus tard. Une partie du groupe s'enfuit dont 3 vers le transformateur EDF.				
9			[François MOLINS, procureur de Bobigny] : ls se sont mis, c'est ce que dit le jeune, à courir parce que les autres jeunes couraient. Les trois adolescents en question n'étaient pas défavorablement connus des services de police, il ne s'agissait pas de délinquants, ils se sont crus poursuivis, alors qu'à aucun moment ils ne l'ont été par les services de police LivryGargan.	Les jeunes étaient-ils des délinquants ?	<u>Réfutation</u> Ils se sont crus poursuivis	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Mais ces adolescents contestent cette version officielle. Zyad et Bouna ont bien été poursuivis parce que, disent-ils, les policiers savaient où ils allaient.		<u>Recadrage</u> : Les policiers savaient-ils où se dirigeaient les jeunes ?		
11			[Jeune] : j'ai entendu dire, dans le talkie-walkie, le policier il a dit que « ils iront pas loin, ils sont dans la centrale EDF».		<u>Adhésion</u>	(témoignage)
12		Pour arriver au local EDF, les jeunes se sont faufilés dans cette clairière accidentée. L'un d'eux dit s'être caché et avoir vu passer au moins 2 policiers dans le sillage de ses amis.				
13			[Jeune] : je me suis caché en dessous à plat ventre, j'ai vu les policiers les poursuivre. Je les ai vus.		<u>Adhésion</u>	RENFORCEMENT
14		Les trois adolescents ont du escalader un mur de 3 mètres, alors que la nuit tombait.				RENFORCEMENT

15		C'est la preuve qu'ils avaient la police aux trousses d'après le frère d'un des adolescents qui va porter plainte				
16			[SIAKA TRAORE, frère d'une victime] : Pour pouvoir escalader, franchir les barbelés, rentrer dans la zone et pouvoir re-sauter encore l'autre mur, là où ils ont trouvé la mort, franchement, c'est qu'ils se sont fait vraiment poursuivre.		<u>Adhésion</u>	RENFORCEMENT
17			Les policiers savaient que c'était une centrale électrique, ils ont pas prévenus les gamins, ils leur ont pas dit de faire attention, il les ont laissé rentrer dedans quand même.		<u>Mise en cause des policiers</u>	Les policiers savaient où allaient les jeunes, et ne leur ont pas porté assistance
18		Les policiers ne le savaient pas d'après ce syndicaliste qui s'en remet désormais à l'enquête				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

19			[Dominique FAGIOLINI, secrétaire départemental SGP FO] : En ce qui concerne les autres personnes qui sont allées se réfugier dans la centrale EDF puisqu'il n'y avait pas qu'eux, il y en avait d'autres aussi, c'est avec les autres que l'enquête déterminera si ces individus avaient été pourchassés par la police au moment des faits. Je ne peux pas vous dire.		<u>Refus de se positionner</u>	Enquête en cours
20		Les premiers résultats des enquêtes sont attendus dans quelques jours.			<u>Conclusion (horizon d'attente)</u>	

TF1 31OCT R2 : Retour sur les banlieues sensibles						
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : PPDA] Le Ministre de l'Intérieur a donc prôné la tolérance 0 dans les banlieues sensibles. Il a également déclaré hier soir ici même qu'il se rendrait chaque semaine dans un quartier difficile. Il l'avait fait il y a quelques mois au Mirail à Toulouse. Pierre FANDIO et Michel CAMPENON y sont retournés pour voir.		<u>Cadrage global :</u> Les méthodes prônées par le Ministre de l'Intérieur ont-elles donné des résultats bénéfiques dans les banlieues ?	<u>Positionnement adv.</u> Le Ministre de l'Intérieur a prôné la tolérance 0 dans les banlieues sensibles.	
2		(Début reportage) : Il n'est pas prêt d'oublier ces semaines de fièvres, des dizaines de CRS, la cité de la Reynerie bouclée, couvre-feu sur ordre du préfet, c'était il y a 6 mois.	(Jean) : Tout au bout, y avait trois camions de CRS…	L'intervention de la police a-t-elle été bien vécue par les habitants ?	<u>Réfutation</u>	"Il n'est pas prêt d'oublier ces semaines de fièvres"
3			[Jean, habitant de la Reynerie] Quand tu rentres chez toi, y aura un barrage ou une barrière. Et toi t'as pas la clef, non, on doit te laisser passer, on doit d'abord vérifier ton identité, ton assurance, ta voiture. Ca c'est pas possible, c'est pas une vie ça.			<u>RENFORCEMENT</u>
4		Après une nuit de violence, Jean est arrêté, accusé par la police d'être un chef casseur. Ses proches sont alors stupéfaits.		L'arrestation de Jean était-elle justifiée ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Sébastien, frère de Jean] On l'a accusé d'avoir jeté des cocktails Molotov, ils arrivent en garde à vue, la police scientifique lui fait des analyses, qui ressortent négatives, et on les incarcère et on les condamne à 6 mois de prison. [Jean, habitant de la Reynerie] Avec du faux témoignage, du mensonge de la part de certains officiers. Ca a été construit sur rien.		SPECIFICATION <u>Positionnements de contestation</u> : de l'accusation de la police	Analyses négatives Mensonges, faux témoignages
6		Quand nous l'avons rencontré cet été, la justice venait de l'innocenter après 3 mois en prison. Ce qui alimente ici une vive tension.			<u>Renforcement de la mise en cause</u>	Innocenté après trois mois de prison
7		On y fait le procès de certaines méthodes policières au Mirail. Un quartier que Nicolas Sarkozy a visité il y a deux ans en promettant plus de policiers.		<u>Nouveau cadrage</u> : La mise en place de davantage de policiers, telle que l'a préconisée Nicolas Sarkozy, procure-t-elle plus de sécurité dans le quartier ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

8		Mais avec plus de CRS, Claude Llabres ne se sent pas plus en sécurité avec ses enfants. Son association de locataire réclame un retour à une police de proximité.			<u>Positionnement de contestation :</u> Contre la présence de CRS En faveur du retour de la une police de proximité.	
9			(Claude LLABRES) Quand on a dit, nous on veut comme tout le monde, une police de proximité, on nous a dit : non, c'est une police de riches. Mais le centre-ville a une police de proximité qui s'appelle la police municipale. Nous on l'a pas. Alors je dis pas qu'il faut des policiers, moi je suis ni pour la police, ni contre la police, ce n'est pas mon débat, mon débat c'est que j'ai envie de vivre tranquille dans mon quartier. Et j'ai envie que les gens y vivent tranquilles. Et que, pour y vivre tranquille et bien, il faut mettre fin aux incivilités et il faut aussi que la police ne soit pas une police agressive, une police de paix civile et non de guerre civile		<u>SPECIFICATION</u> <u>Mise en cause</u> de la politique de sécurité en banlieue <u>Rectification</u> : il faut une police de paix civile et non de guerre civile	Identification : père de famille, association de locataires (collectif) Inégalité (police de riches) Paix/ agressivité
10		Direction Belle Fontaine, la cité voisine. L'un des 23 quartiers censé être prioritaire pour la prévention de la délinquance. D'après Mustapha, les moyens ne suivent toujours pas.		<u>Nouveau cadrage</u> : Les moyens attribués à la prévention de la délinquance sont-ils suffisants dans ce quartier ?	Mise en cause de l'absence de moyens	Un quartier censé être prioritaire
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

11			[Mustapha BEN ZITOUNI, président d'une association à Belle Fontaine] On n'a pas les moyens d'être là tous les jours, d'être à l'écoute, et on n'a pas les moyens de mettre en place des loisirs et des animations pour les accompagner. S'il y a l'école d'un côté et la famille de l'autre, je crois qu'il y a la rue qui est au milieu et que le monde associatif a la responsabilité de la prendre en charge. De ce fait, on voit la situation qui se dégrade de plus en plus.		SPECIFICATION Mise en cause de l'absence de moyen	Identification: association de terrain Les associations sont responsables de la rue Le manque de moyens des associations entraîne la dégradation de la situation.
12		Moins 40% de subvention en 3 ans pour son association. Il s'occupe des 12 -17 ans, environ 4000 jeunes au quartier, souvent les plus incontrôlables. Leur salle de sport n'est pas ouverte le samedi alors que les jeunes errent dans la cité. Ils ne peuvent pas venir ici. Pas assez d'animateurs. 60 % licenciés faute d'argent. Le local a été récemment cambriolé, il risque de fermer. 20 à 30 associations seraient en grande difficulté financière.			Renforcement de la mise en cause de l'insuffisance de moyens des associations (valeur interpellative)	Renforcement: "Moins 40% de subvention en 3 ans" Nombreux jeunes désoeuvrés Risque de délinquance
13		*(son : concert de musique rap)* Ce dimanche-là, au festival de la cité, on exprime en musique un ras-le-bol. Des discriminations à l'embauche, du chômage à 40 %. Une autre manière de dire qu'ici on aspire seulement à mieux vivre.			Conclusion-Rectification : "une autre manière de dire qu'ici on aspire seulement à mieux vivre."	"on exprime en musique un ras-le-bol des discriminations à l'embauche, du chômage à 40 %"

	TF1 2NOV R1 : 6ème nuit consécutive de violence dans les banlieues					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau :PPDA] : Pour la 6è nuit consécutive, des voitures ont encore été incendiées en Seine-Saint-Denis et le Ministre de l'Intérieur a annoncé que 34 interpellations y avaient été effectuées. S'agit-il d'un embrasement général ou le fait de quelques voyous ? Enquête de Jean-Pierre Ferrey et Eric Berra.		<u>Cadrage général</u> S'agit-il d'un embrasement général ou le fait de quelques voyous ?		
2		(Début reportage) Ce sont presque toutes les cités de Seine Saint Denis qui se sont enflammées la nuit dernière.		(exposition des faits, évaluations)		

3		En réalité, il y a eu très peu d'affrontements, sauf quelques épisodes ici, à Aulnay sous bois / /où les policiers ont tiré au lance-grenade et au flash ball.	/ CRS : allez, il manque des boucliers devant, là ! /			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
4		C'est plutôt une tactique de harcèlement qui s'est développée hier.				
5		Des jeunes casseurs des cités se déplaçaient par petits groupes de 5, 6, 10 pas plus.				

6		Ils surgissaient brutalement, enflammaient des voitures, des poubelles, puis disparaissaient dans l'obscurité.				
7		Débordés, les pompiers venaient parfois éteindre l'incendie, parfois ils ne venaient pas et le brasier illuminait la cité pendant une demi-heure.				
8		Ici, c'est une école qui flambe. Les gendarmes ont arrêté trois suspects. Au total dans la nuit, les forces de l'ordre ont procédé à 34 interpellations.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
9		Il semble bien que ces violences n'étaient pas concertées d'une banlieue à l'autre. En revanche, au sein d'une même cité, les petits groupes apparaissaient plus organisés.		Cadrage : Les émeutes sont-elles le fait de délinquants organisés ?	Rectification positive : absence a priori de concertation entre les banlieues, mais "les petits groupes apparaissaient plus *organisés*".	

10			[Frédéric LAGACHE, syndicat alliance police nationale] : Plus nous avons des violences répétées, plus ça se passe dans le temps, plus nous avons à faire avec des groupes structurés qui sont là pour protéger leur réseau, pour protéger leur trafic.		<u>Positionnement adv. :</u> Il s'agit de délinquants voulant protéger leur trafic.	<u>Spécification :</u> Point de vue Arg. prise en charge
11		Quelques 250 voitures auraient brûlé dans les 7 communes concernées de Seine-Saint-Denis, mais on a aussi signalé des feux et des attroupements exceptionnels dans le Val d'Oise et les Yvelines et la Seine-et-Marne.				
12		Un dispositif policier adapté reste évidemment en place, ce soir.				

TF1 5NOV R3 : Bègles : un quartier jugé calme s'embrase						
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Violences également dans l'agglomération de Bordeaux ou des incendies ont été allumés à Bègles, une cité pourtant habituellement très calme. Les fauteurs de troubles sont là aussi intervenus comme nous le montre ce reportage de Sandrine Mörch et Sébastien Hondelatte.		Motif : des émeutes surviennent dans une cité habituellement calme		
2		(Début reportage) : La main d'un jeune du quartier posée sur l'épaule d'un élu venu aux nouvelles		Ces émeutes surviennent-elle dans une banlieue difficile ?		
3		Les plus énervés dans cette cité, ce sont les mamans qui renvoient vertement la télévision qui met en ébullition leurs garçons			Mise en cause de la télévision	
4			[Locuteur interviewé : René AIRAULT, habitant du quartier] Contrairement à ce qu'on a pu dire, la réputation de cette cité de Farges à Bègles est complètement fausse, est complètement usurpée, parce qu'il y a de la mixité, de la convivialité que l'on voit très peu dans les cités.		Réfutation : La réputation de cette cité de Farges à Bègles est complètement fausse et usurpée.	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		[Commentaire en voix off] : Malgré tout, hier soir, quelques jeunes ont manifesté leur ressentiment. Plus que des poubelles,		Alors, quelles sont les raisons des émeutes ?		
6		ils ont brûlé une voiture et un local déclenchant				
7		immédiatement l'arrivée d'une centaine de CRS.				
8			[M . GUYENEPAZ, habitant] : Etant donné que la police est arrivée en force, c'est le cas de le dire, les jeunes se mobilisent et montrent qu'ils peuvent être aussi forts qu'eux.			Provocation de la police
9			[Sylvie LAURENT, mère de famille] Les jeunes, ils se révoltent maintenant parce qu'ils en peuvent plus. Et ça sera pire encore… [Journaliste] : De quoi ? Du racisme, de l'Etat, de ce qu'ils disent sur les étrangers, de tout !		Mise en cause de la discrimination	discrimination
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Locuteur interviewé : Wilfried RECHOU, habitant du quartier] : Le Ministre de l'Intérieur qui dit qu'il va nous laver au Kärcher, on est des voitures pour se laver au Kärcher ? On est des êtres humains comme lui, on respire, on mange comme lui. C'est pas parce qu'on est Algérien ou Marocain ou quoi que ce soit que ça y est, on n'est pas comme lui.		<u>mise en cause</u> des propos du Ministre	Dignité Egalité entre les êtres
11		Ces mots ont catalysé la colère sur un terrain fragile où le chômage atteint 30 % .			<u>RENFORCEMENT</u> <u>de la mise en cause</u>	Terrain fragile, chômage
12			[Locuteur interviewé : Noël MAMERE, député maire (Verts) de Bègles] Il n'a fait que détruire le lent et long et difficile travail que nous menons les uns les autres avec les clubs de prévention, avec les associations, avec les travailleurs sociaux . Ce boulot il vient de prendre le risque de le foutre en l'air. Et c'est la raison pour laquelle il doit démissionner.		<u>SPECIFICATION</u> <u>En faveur de la démission du Ministre</u>	Destruction du travail de prévention mené
13		En attendant de renouer le dialogue, les habitants de ces petites cités sans problème espèrent très vite retrouver le calme.			<u>Conclusion</u> (horizon d'attente)	

	TF1 5NOV R5 : Seine-Saint-Denis : deux marches silencieuses pour un appel au calme					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire CHAZAL] : En outre, deux rassemblements ont eu lieu en Seine Saint Denis à Sevran et Aulnay-sous-Bois ou les maires avaient appelé à un rassemblement pour protester contre les émeutes dans les cités. Voyez le reportage de Louis Olivier et Romain Goichon.		<u>Motif</u> Protestation contre les émeutes		
2		(Début reportage) La marche silencieuse a été l'occasion pour les habitants de discuter. Sans mâcher leurs mots. Cette mère ne veut pas croire que ce sont leurs enfants de la cité qui brûlent leurs voitures.		<u>Cadrage initial</u> : Comment est-ce possible que les enfants brûlent les voitures de leurs proches ?		
3			(Mère de famille) : Ils brûlent les voitures de leurs parents, de leur famille, de leurs amis…Ah non, j'y crois pas ça monsieur…		RENFORCEMENT <u>Positionnement adv. de rejet</u>	
4		Elle est prise à partie par un autre habitant qui lui, réclame plus de fermeté.		<u>Recadrage</u> : Ne faudrait-il pas davantage de fermeté à l'égard des jeunes ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			(Habitant) Aujourd'hui, les jeunes ne comprennent que la violence, ils font la violence et il faut répondre par la violence.		RENFORCEMENT <u>Positionnement adv. en faveur de plus de fermeté</u>	Les jeunes ne comprennent que la violence
6		Une deuxième mère s'ajoute au débat, selon elle c'est une question d'éducation.		<u>Nouveau cadrage</u> : S'agirait-il d'un problème d'éducation ?		
7			(mère de famille) Quand on entend à la radio qu'un enfant de dix ans, ils l'ont arrêté avec un bidon d'essence, mais ils sont où les parents ?		RENFORCEMENT	Absence des parents
8		Les 500 manifestants découvrent encore les carcasses calcinées des nuits précédentes				
9		Certains ont perdu leurs voitures, d'autres ont vu leur commerce leur centre sociaux disparaître en une nuit				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Il y a aussi des élans spontanés, une marseillaise reprise par la foule, un camion de pompier applaudi par tous les manifestants				
11			J'ai un peu mal pour les pompiers parce qu'ils essaient d'éteindre le feu et ils recommencent encore			
12		Les élus de droite comme de gauche sont regroupés et solidaires.			<u>Positionnement contre les émeutes</u> (alliance élus de droite et de gauche)	
13			[Gérard GAUDRON, maire UMP d'Aulnay-sous-bois] Ce sont des millions d'euros de dégâts qui ont touché des industriels, des commerçants …		SPECIFICATION <u>Positionnement de condamnation</u>	Coût des dégâts
14			[Gérard SEGURA, vice-président PS du Conseil Général] Faut dialoguer avec les gens, essayer de comprendre que si la poudrière explose, c'est parce qu'il y a de la poudre et donc une situation sociale profondément difficile.		SPECIFICATION <u>Rectification :</u> Il faut dialoguer avec les gens et essayer de comprendre le problème.	Situation sociale difficile en amont ; poudrière
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

15		Et le but des élus est atteint, faire dialoguer des populations normalement repliées sur elles-mêmes qui n'aspirent pourtant qu'à la même chose : vivre au calme.			<u>Conclusion-renforcement :</u> Opposition (repli)/ unification (vivre au calme)	

	TF1 5NOV R8 : Etat des lieux d'une banlieue en Seine-Saint-Denis					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Alors, essayons de comprendre qui sont ces émeutiers, mineurs ou pas, d'où ils viennent…Souvent, ce sont des jeunes désoeuvrés, sans emploi, sans structure familiale ou scolaire, les médiateurs ou les éducateurs ne parviennent pas à les remettre dans le système. Patrick Ninine et Sébastien Maloiseaux en ont rencontré certains près de Villepinte, écoutez leur témoignage.		<u>Cadrage global :</u> Qui sont ces émeutiers ? Sont-ils en rupture avec le système ?	<u>Positionnement défendu (adhésion)</u>	jeunes désoeuvrés, sans emploi, sans structure familiale ou scolaire, les médiateurs ou les éducateurs ne parviennent pas à les remettre dans le système
2		(Début reportage) On l'appelle cité de la Paix. Depuis une semaine, de jeunes émeutiers s'affrontent chaque soir avec des policiers. Les patrouilles ne sont jamais bien loin.		<u>Cadrage initial :</u> Comment se fait-il qu'il y ait des affrontements entre jeunes habitants et policiers ?		
3	 		[Jeune 1] : "Regardez-les ! C'est de la provocation ! Ils cherchent quoi? Ils cherchent quelque chose, là !" [Jeune 2] : "Ils sont là toute la journée, y a pas de boulot, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Maintenant, un jour on arrive, on se fait contrôler, c'est la pression et tout, toute l'année c'est comme ça, ça dure des années, des années, et aujourd'hui on va se réveiller…"		<u>Positionnement:</u> Mise en cause de la police Mise en cause des pressions indues de la police	Point de vue provocation Acharnement de la police
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

4		L'effet de groupe aboutit à un déchaînement de violence dans leur cité, sur leur territoire.		<u>Renforcement :</u> Comment se fait-il que ces jeunes puissent brûler la voiture de leurs propres parents ?		L'effet de groupe aboutit à un déchaînement de violence.
5		Parfois, c'est la voiture de leurs propres parents qui est brûlée. Ces jeunes expriment la même colère, chacun se dit victime de la même exclusion.				
6			[Jeune]: Y a un tel degré de discrimination, qu'on n'en peut plus. Les jeunes, ils en peuvent plus. Moi personnellement je travaille, je suis en CDI, je suis bien, mais y en a, ils en peuvent plus.		SPECIFICATION <u>Mise en cause</u> de la discrimination à l'embauche	Discrimination
7		Lui nous dit qu'il a tout fait pour trouver du travail. Il a même investi dans un costume tout neuf, pour faire bonne figure, mais porter un costume n'a pas suffit.				
8			[Jeune] : Pendant un mois et demi, moi je me suis mis en costard cravate pour aller chercher du travail [J : Qu'est-ce que ça a donné ?] [Jeune] : Ca a donné quoi ? "On vous rappelle". Et on connaît la chanson.			RENFORCEMENT
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
9		Une frustration qui engendre une colère aveugle. Ici, plus encore que la mort de deux jeunes dans un local EDF de Clichy-sous-Bois, c'est la rumeur d'une grenade		<u>Nouveau cadrage:</u> S'agit-il d'une réaction à l'incident des gaz lacrymogènes dans	<u>Positionnement adv. :</u> la grenade lancée devant une mosquée	

		lancée par des CRS devant une mosquée qui a été ressentie comme une atteinte à ce qu'il y a de plus sacré chez eux, la religion.		une mosquée ?	a constitué une atteinte à la religion. --- <u>Rejet</u> (mise en contradiction) : "Une frustration qui engendre une colère aveugle". "la rumeur "	la religion est ce qu'il y a de plus sacré chez eux
10			[Jeune 1] : Y a les églises, y a les mosquées, nous on respecte, ils ont pas à foutre la merde là-bas. [Jeune 2] : Nous aussi on a des religions, et il faut les respecter.			RENFORCEMENT Respect des religions
11		Après enquête, même si a été confirmé que cette grenade ne venait pas des CRS, rien n'y fait, les émeutes se poursuivent.			<u>Renforcement de la mise en contradiction</u> : Même si la grenade ne venait pas des CRS, "rien n'y fait, les émeutes se poursuivent".	
12		Cette mère de famille connaît bien ces jeunes depuis leur enfance. Comme beaucoup de parents, elle ne parvient plus à se faire entendre.		<u>Nouveau cadrage :</u> S'agit-il d'une absence d'autorité parentale ?		Identification: "Cette mère connaît bien ces jeunes." Comme beaucoup de parents, elle ne parvient plus à se faire entendre."
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
13			(mère de famille) Y a pas d'aides extérieures, quand vous avez un gosse qui pose des problèmes en général, personne ne vous aide, malgré tout ce qu'on vous dit, c'est très difficile de trouver quelqu'un pour vous aider, donc y a un moment où on en peut plus.			<u>RENFORCEMENT</u> Absence d'aide aux parents en difficulté

14		Aucune organisation délinquante derrière ces émeutiers, aucune idéologie, ils expriment seulement la colère face à une injustice et une exclusion qu'ils ressentent.		<u>Nouveau cadrage :</u> S'agit-il de délinquants organisés ou d'individus agissant pour des motifs idéologiques ?	<u>Rectification :</u> "ils expriment seulement la colère face à une injustice et une exclusion qu'ils ressentent"	

	TF1 5NOV R9 : Bobigny : un maire à la rencontre de ses administrés					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] Le malaise des banlieues ne date pas d'aujourd'hui, depuis des années ces cités sont touchées par une urbanisation sauvage, un grand mélange de populations mal intégrées, et évidemment un fort taux de chômage. Selon un récent rapport de l'observatoire des zones urbaines sensibles, 21% de la population de ces quartiers en âge de travailler est sans emploi. L'enquête de Florence Leenknegt et Pascal Marcellin.		<u>Probl. d'appel :</u> Les problèmes des banlieues sont-ils anciens ? <u>Cadrage global:</u> Le problème des banlieues est-il le chômage ?	<u>Adhésion</u> : Le "malaise des banlieues ne date pas d'aujourd'hui" <u>Adhésion</u>	depuis des années, ces cités sont touchées par une urbanisation sauvage, un grand mélange de populations mal intégrées statistiques du chômage
2		(Début reportage) Refuser toutes les provocations….				
3		Bernard BIRSINGER, le maire de Bobigny, habite au cœur de cette cité. Et depuis les agressions de mercredi dernier dans le centre commercial, il tente de désamorcer la colère des plus jeunes.				Identification : politique de terrain, habitant "au cœur de la cité" Action de pacification
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

4			[Jeune] : On va foutre le bordel, ça va être light, y a que comme ça Monsieur [Maire] *:* C'est pas la bonne solution, ça va se retourner contre ceux qui souffrent.	Cadrage initial : La violence des actes est-elle justifiée ?	Positionnement d'adhésion (jeune) Positionnement de rejet (maire)	"Y a que comme ça" (seul recours) Ca va se retourner contre ceux qui souffrent
5		44 000 administrés dont 60% vivent dans des logements sociaux, un taux de chômage à 16% mais qui grimpe à 30 pour les jeunes de certains quartiers. Autant de crispations sociales prêtant à alimenter un sentiment d'injustice et peut-être aussi une certaine agressivité.		Nouveau cadrage : Est-ce le chômage qui alimente un sentiment d'injustice?	Adhésion	"44 000 administrés dont 60% vivent dans des logements sociaux, un taux de chômage à 16% mais qui grimpe à 30 pour les jeunes de certains quartiers."
6			[Modibo SISSOKO, 21 ans] Je vois des copains à moi, c'est pas pour dire n'importe quoi, c'est des Français, des Blancs, ils vont avec moi au travail, ils prennent eux plutôt que de prendre moi. Et je pars avant eux, c'est normal ?		RENFORCEMENT Positionnement de mise en cause de la discrimination à l'embauche	Discrimination
7			[Bernard BIRSINGER, Maire PC de Bobigny] Quand cette cité a été terminée, il y avait 400 chômeurs à Bobigny, aujourd'hui, y en a plus de 4000. D'une certaine façon, on est dans une sorte de bulle inégalitaire qui explose.		RENFORCEMENT Positionnement d'adhésion	Bulle inégalitaire Augmentation du chômage
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

8		Tous les acteurs sociaux le soulignent, ils ne pourront rien sans l'emploi.			RENFORCEMENT	Tous les acteurs sociaux le soulignent
9		Dans cette mission locale, Jimmy cherche un nouveau poste. Le salaire de son contrat emploi solidarité ne lui permet pas de s'installer. A 27 ans, il vit toujours chez sa mère.		Nouveau cadrage : Est-il difficile de trouver un emploi pour les jeunes du quartier ?		
10			[Jimmy AURIVEL, 27 ans] Certaines choses que je trouve par exemple à l'ANPE, on demande plus bachelier, DEUG, Bac +1, Bac+2, des diplômes que vraiment on ne possède pas ici.		Adhésion	RENFORCEMENT Manque de diplômes nécessaires
11		Des parcours scolaires avortés qui peuvent aussi dans certains cas entraîner des difficultés d'intégration dans l'entreprise.				RENFORCEMENT Des parcours scolaires avortés
12			[Liliane CASSAUD, Directrice de la mission locale MIRE] : Ce sont des jeunes qui n'ont pas toujours les connaissances des règles de l'entreprise, effectivement savoir se lever le matin, se lever tous les jours, à la même heure, aller au travail, même quand on est un peu malade…			RENFORCEMENT Manque d'assiduité
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Et quand les recruteurs refusent en plus de donner une chance à ces candidats souvent d'origine africaine ou maghrébine, offre et demande ne se croisent plus.				RENFORCEMENT Discrimination à l'embauche
14		La grande majorité des emplois proposés en Seine-Saint-Denis sera occupée demain par des candidats venus d'autres départements. (Fin de reportage)			<u>Mise en opposition :</u> Les emplois sont occupés par des candidats d'autres départements	

TF1 6NOV R2 : Un centre commercial ravagé à Evreux						
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Les incidents les plus graves ont eu lieu à Evreux ou une cinquantaine de voitures ont été incendiées, le quartier sensible de la Madeleine est resté aux mains des fauteurs de troubles y compris aujourd'hui où la population n'a pas caché sa lassitude. Liseron Boudoul et Eric Berra ont pu retourner sur place malgré le climat de violence.		Motif : Une cinquantaine de voitures incendiées à Evreux		
2		La cité de la Madeleine, peu de temps après l'émeute. 21 heures hier soir, une voiture brûle		(exposition des faits)		
3		les pompiers arrivent mais voilà que des dizaines de jeunes sortent des immeubles armés de pelles et de battes de base ball.				
4			[Philippe Joffres sapeur-pompiers d'Evreux] : Les émeutiers nous ont attaqué ils nous ont envoyé des battes de base-ball , ils nous ont attaqué avec des pioches, c'était la guerre, quoi			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Trois heures d'affrontement. 16 policiers et pompiers sont blessés.				
6		Et maintenant les habitants découvrent les dégâts. Les boutiques vandalisées, la pharmacie, le salon de coiffure, le poste de police, incendiés.				
7		Pourquoi ? Personne n'explique vraiment cette soudaine violence des jeunes.		<u>Cadrage</u> : Comment se fait-il que le quartier ait été incendié par des jeunes ?		
8			[Journaliste] : Qu'est-ce que vous avez à dire à des jeunes comme ça que vous croisez ? [Habitante] : Arrêtez ! C'est pas possible arrêtez cette violence, faites autre chose, mais pas ça, pas la violence ! [Habitant] : Ils traînent dans la rue jusqu'à 11 heures du soir !		<u>Mise en cause</u> : "ils traînent dans la rue jusqu'à 11 heures du soir ! "	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Tout à côté, des groupes de jeunes se forment déjà. Les habitants osent à peine les regarder, ils aimeraient pourtant que leurs parents les résonnent.		Les parents exercent-ils leur autorité sur leurs enfants ?		
10			[Habitant jeune] : Y en a qui feraient mieux de garder leurs enfants chez eux plutôt que de les laisser ; mais y en a qui l'ont fait hier, qu'on rappelé leurs petits chez eux pour pas qu'ils finissent dans les émeutes, mais ça a pas suffit malheureusement.		RENFORCEMENT <u>Mise en cause</u> : Y en a qui feraient mieux de garder leurs enfants chez eux <u>Rectification</u> : certains l'ont fait, mais cela n'a pas suffit.	
11		Parmi les habitants, les jeunes, le maire exaspéré lui aussi.				
12			[Jean Louis DEBRE, Maire UMP Evreux] : L'immense majorité de ce quartier veulent que ce quartier se transforme, bouge, se modernise et soit un lieu agréable à vivre. Et ces 100 personnes qui ont tout cassé et qui ont semé la désolation, et bien ils ne font pas partie de notre univers.		<u>Positionnement de condamnation</u>	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Et pourtant, ces jeunes qui ont tout cassé habitent cette cité avec leur famille. Quarante d'entre eux ont été interpellés cette nuit.		Pourquoi les adultes n'exercent-ils pas leur autorité sur leurs enfants ?		

	TF1 06NOV R4 : Educateurs à Drancy					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Dans certains quartiers de Seine Saint Denis, la population et surtout les médiateurs, les éducateurs, ont largement contribué au retour au calme. Par exemple, à Drancy, deux frères de 14 et 15 ans qui tentaient d'incendier un camion hier soir ont été neutralisés par des résidents qui les ont ensuite conduits à la police. Bénédicte Delfaut et Jean-Yves Mey se sont rendus sur place.		Motif : retour au calme avec les médiateurs et les éducateurs		
2		(Début reportage) Depuis le début du week-end, Jean Louis fait des rondes près de l'office HLM pour éviter la casse,	[Médiateur] : hep, pas de cagoule, ce soir, hein, ce soir les cagoules que si il fait froid	Cadrage initial : Explication de l'accalmie		
3		il est trois heures de l'après-midi, les esprits sont calmes. C'est plus tard à la tombée de la nuit que les débordements ont eu lieu jusqu'à présent.				
4		Mais hier soir, Drancy a connu une nette accalmie, voici un début d'explication.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Jean Louis NYAMA] : J'ai été pris par un grand de la cité, qui m'a mis là, qui travaille avec une boite de sécurité qui travaille avec la mairie, et moi j'ai grandi ici dans la cité, donc avec moi a priori y a aucun problème.			Vécu partagé « j'ai grandi ici »
6		Il est l'un de ceux que l'on respecte, et c'est pour cette raison qu'il parvient à se faire écouter. Tout comme Djamel et Mehdi. Nous sommes dans un autre quartier de Drancy, l'un est animateur de la ville, l'autre a prouvé qu'on peut s'en sortir en montant sa propre entreprise.				Caractérisation : On le respecte Réussite
7		Ils ont de l'autorité dans leur quartier et s'en servent pour montrer aux plus jeunes l'absurdité de tous ces actes incendiaires.				Absurdité des actes incendiaires
8			[Djamel CHELDA, animateur de la ville]: Parce que moi je vais vous expliquer tout de suite. Les voitures qu'ils ont brûlé dans le quartier, elles appartiennent à des personnes qui ont des revenus minimum, donc même s'ils sont remboursés par les assurances, des fois ils arrivent même pas à se racheter une voiture, et des fois même, c'est des voitures qui appartiennent à des gens que vous connaissez.		<u>Rejet de la violence</u>	SPECIFICATION Les voitures appartiennent à des personnes vivant dans la précarité Les voitures appartiennent à des proches
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Le résultat est là :	[Jeune] : non, c'est pas bien de brûler des voitures.	Ces appels au calme sont-ils efficaces auprès des jeunes ?		Adhésion du jeune comme preuve de l'efficacité
10			[Djamel CHELDA, animateur de la ville]: Ils nous écoutent mais sur le moment. Mais, après je ne garantis pas qu'ils vont pas recommencer leurs bêtises.		<u>Pondération</u>	Doute
11		Même s'il reste fragile. Mais autre initiative encourageante, ça et là, des citoyens ont décidé de ne plus laisser à une minorité de délinquants détruire leurs biens.			il ne faut pas laisser une minorité de délinquants détruire les biens.	
12			[Jean Christophe LAGARDE, député maire de Drancy] : Ils participent aujourd'hui, ils appellent, ils préviennent, et puis, il y a eu ces deux personnes qui ont même interpellé des jeunes, sans les molester, sans faire de l'autodéfense mais appelé la police.	Les interventions des citoyens sont-elles légitimes ?	<u>Adhésion</u>	respect de la justice.
13		Restaurer l'autorité des adultes et le dialogue dans le quartier, c'est le début d'une piste pour sortir de l'impasse.		<u>Reprise du cadrage initial :</u> Comment revenir au calme ?		Le retour au calme passe par la restauration de l'autorité des adultes

TF1 6NOV R10 : L'histoire des banlieues depuis la seconde guerre mondiale						
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] Effectivement, le malaise des banlieues ne surgit pas aujourd'hui, depuis plus de 20 ans la colère le dispute au découragement dans de nombreuses cités touchées par l'urbanisation sauvage, le chômage massif on vient de le dire, la crise économique et la mauvaise intégration des immigrés. Essayons de retracer l'histoire des banlieues avec Viviane Jungfer et Yann Lenhof.		<u>Cadrage global :</u> Le problème des banlieues est-il ancien?	<u>Adhésion</u> : Effectivement, le malaise des banlieues ne surgit pas d'aujourd'hui	"depuis plus de 20 ans, la colère le dispute au découragement / cités touchées par l'urbanisation sauvage, le chômage massif, la crise économique et la mauvaise intégration des immigrés."
2		(Début reportage) L'histoire des banlieues est liée à celle de l'habitat social. Aux destructions de la guerre en 45 s'ajoute l'exode rural : taudis, épidémies, alcool, c'est la misère des sans abris. Hiver 54, le logement devient prioritaire,		<u>Cadrage initial :</u> L'histoire des banlieues est –t-elle liée à celle de l'habitat social ?	<u>Adhésion</u>	Priorité au logement des sans abris.
3		de gigantesques immeubles sont bâtis en série avec tout le confort moderne, c'est l'âge d'or des HLM.				
4		Autre date clé, 1962, il faut loger d'urgence plus d'un million de rapatriés, en quelques mois, le Val Fourré ou les 4000 de la Courneuve, surgissent de terre. Années 70, création des villes nouvelles, mais aussi premier choc pétrolier,				Priorité au logement des rapatriés de la guerre d'Algérie

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5		le chômage s'installe et les immigrations changent. Les locataires se succèdent, de plus en plus pauvres, les bâtiments se dégradent, les conditions de vie aussi, les banlieues deviennent des dortoirs à problèmes		<u>Nouveau cadrage :</u> Les problèmes actuels résultent-ils de cette nouvelle forme d'habitat ?	<u>Adhésion</u> : "les banlieues deviennent des dortoirs à problèmes".	"le chômage s'installe et les immigrations changent". Pauvreté, dégradation des batiments et des conditions de vie "
6			[Pierre Jean BANULS, ancien maire d'Evry, Essonne] On a fait des erreurs, y compris dans les villes nouvelles, on était dans la situation de devoir créer du logement, et du logement important et intensif. Je pense que d'avoir plus de 70% de logements HLM crée nécessairement des déséquilibres sociaux au sein d'une ville.		RENFORCEMENT <u>Aveu</u> : "On a fait des erreurs"	Identification : ancien politique de terrain La concentration de logements sociaux crée nécessairement des déséquilibres
7		1981, premières émeutes, les Minguettes, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, la gauche vient d'accéder au pouvoir et la France découvre				Avec les premières émeutes en 1981, "la France découvre alors ses cités. Des cocottes minutes sans soupapes".
8		alors ses cités : des cocottes minutes sans soupapes.				

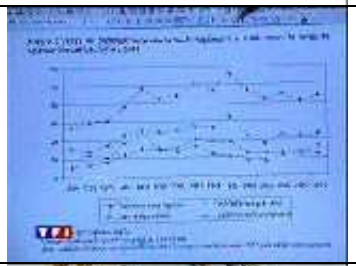
	Image	Commentaire	Interviewé	Problématisation	Positionnement	Probation
9		C'est le départ de la politique de la ville, et de 15 ans de « plans banlieues » alignés à gauche comme à droite. Pour quel résultat ? Les chiffres sont éloquents. En 1981, 16 quartiers sont concernés, en 84, il y en a 148 et en 1998, + de 1300		<u>Nouveau cadrage :</u> Les politiques mises en place à l'égard des banlieues ont-elles apporté des résultats bénéfiques ?	<u>Rectification :</u>	"Les chiffres sont éloquents. En 1981, 16 quartiers sont concernés, en 84, il y en a 148 et en 1998, + de 1300."
10			[Laurent MUCCHIELLI, historien et sociologue au CNRS] Entre 1990 et 1999, la situation de ces quartiers populaires, elle s'est détériorée..		La situation s'est détériorée	RENFORCEMENTI dentification : expert
11			Le taux de chômage des jeunes sans diplôme un an après la sortie de l'école, en 99, chez les hommes, il atteint 56%			statistiques
12	 	2005 : rien n'a vraiment changé, ce qui s'exprime, c'est la colère face à l'injustice, l'exclusion.				Rien n'a vraiment changé

	Image	Commentaire	Interviewé	Problématisation	Positionnement	Probation
13	 		[Laurent MUCCHIELLI, historien et sociologue au CNRS] Ces jeunes nous disent, votre charité on n'en veut pas, nous on veut quoi ? On veut pouvoir s'insérer dans cette société, on veut pouvoir consommer comme les autres. C'est ça devenir adulte, avoir la vie ordinaire comme les autres, un travail, un logement, une famille. C'est ce que tous ces jeunes veulent.			SPECIFICATION Revendication des jeunes C'est ça devenir adulte
14		Le rêve d'une vie normale sans humiliation, beaucoup d'entre eux sont persuadés aujourd'hui que c'est un rêve inaccessible. (Fin de reportage)			<u>Conclusion-renforcement :</u> Opposition vie normale / rêve inaccessible	

	TF1 8 NOV R4 : Villepin précise les mesures applicables					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : PPDA] : Dominique de VILLEPIN a développé tout à l'heure à l'Assemblée ce qu'il nous avait annoncé hier soir, des mesures diversement appréciées par les députés. Sur place Françoise Hug et Jean Marc Martineau.		Motif : les mesures de D. de Villepin présentées à l'Assemblée (mise en opposition des positionnements : "des mesures diversement appréciées par les députés")		
2		(Début reportage) Une atmosphère électrique à l'extérieur de l'Assemblée,		(Exposition des mesures de D. de Villepin)		
3		mais aussi dans les couloirs. C'est la gravité qu'impose les événements. Dans l'hémicycle,				
4		un Premier Ministre qui après avoir rappelé que la sécurité était un préalable à tout, veut se tourner résolument vers l'avenir et prévient :				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Extrait du discours de Dominique DE VILLEPIN, Premier Ministre, à l'Assemblée] : La France n'est pas un pays comme les autres. Jamais, elle n'acceptera que des citoyens vivent séparés, avec des chances différentes, avec des avenirs inégaux…		<u>Rejet</u> des inégalités et de la séparation des citoyens.	"La France n'est pas un pays comme les autres." principe d'égalité
6		Et Dominique de VILLEPIN de détailler certaines des mesures qu'il compte prendre : 15 zones franches supplémentaires, 100 millions d'euros pour les associations, un entretien à l'ANPE dans les 3 mois, et des préfets délégués à l'égalité des chances.				
7		Un hommage appuyé et remarqué de Dominique de VILLEPIN envers Nicolas SARKOZY pour montrer un gouvernement uni dans l'épreuve.				
8		Si un consensus se dessine, c'est sur le retour à l'ordre républicain.		Commentaire sur les positionnements : consensus sur le retour à l'ordre républicain (phrase clivée avec "si") <u>Cadrage</u> : Pour/ contre la mesure de l'état d'urgence ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Manuel VALLS, député PS de l'Essonne]: Faisons preuve de responsabilité en disant clairement que c'est à l'Etat et au gouvernement de faire rétablir l'ordre républicain et nous ne sommes pas là pour le gêner.		<u>En faveur de l'état d'urgence</u>	"faisons preuve de responsabilité" ; rôle de l'Etat pour le rétablissement de l'ordre "c'est à l'Etat…l'ordre républicain"
10			[François SAUVADET, porte parole de l'UDF] : Je crois qu'aujourd'hui sur les bancs de l'hémicycle nous avons tous pensé aux populations qui sont malmenées et qui aspirent à retrouver rapidement le calme, c'est une responsabilité collective que nous devons assumer.		<u>En faveur de l'état d'urgence</u>	Populations malmenées responsabilité collective
11		Mais tout le monde ne partage pas cet avis, les Verts et le PC sont résolument contre l'Etat d'urgence .		(Mise en opposition des positionnements : "mais tout le monde ne partage pas cet avis", les Verts et le PC sont résolument contre)		
12			[Maxime GREMETZ député PC de la Somme] : Au lieu de faire la guerre, je dirais, à nos jeunes des banlieues, il faut faire la guerre précisément à l'insécurité sociale permanente.	<u>Recadrage</u> : "il faut faire la guerre à l'insécurité sociale permanente"		"insécurité sociale permanente"
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13			[Noël MAMERE, député Verts de la Gironde] : Et je vous dis qu'en tant que maire de Bègles, si d'aventure on appliquait l'état d'urgence dans ma commune, à cause des événements que j'ai connus et que je risque de connaître encore, je désobéirai et je ne les appliquerai pas.		<u>Contre l'état d'urgence</u>	"en tant que maire de Bègles"
14		Auparavant, Philippe de VILLIERS qui est député européen, avait déposé devant l'assemblée une gerbe à la mémoire des deux personnes décédées …à Stains et Epinay sur Seine.			<u>Commentaire sur le positionnement :</u> implicite de la prise de position par la désignation des victimes.	

	TF1 8NOV R5: Retour des contributions aux associations oeuvrant en banlieue					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : PPDA] : Le Premier Ministre a par ailleurs annoncé des aides supplémentaires, pour les associations dès l'année prochaine, vous l'avez entendu. Les associations plus que jamais mobilisées sur le terrain, à l'image de SOS Racisme dont les présidents successifs se sont engagés. Isabelle Torre.		Motif : mobilisation des associations sur le terrain		Caractérisation : Engagement
2		(Début reportage) BEUR FM multiplie les éditions spéciales				
3		qui condamnent la violence et ouvre l'antenne à tous les appels au calme. Fodé SYLLA, fondateur de SOS Racisme :			Condamnation de la violence et appels au calme	
4			[Fodé SYLLA , membre du Conseil économique et social] : Instaurer un couvre feu, cela renvoie à des périodes terribles de notre histoire. La meilleure protection qu'on peut aujourd'hui apporter à nos enfants, à nos petits frères dans les quartiers, c'est malgré tout de respecter ce couvre feu.	Problématisation : Faut-il respecter le couvre-feu ?	En faveur du respect du couvre-feu (concession)	Probation : protection des enfants
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Sur le terrain, un autre militant de SOS Racisme, mais aussi conseiller municipal de Brétigny sur Orge, invite les habitants à porter ce petit brassard blanc. Le but : sortir certains jeunes de l'impasse dans laquelle ils s'enferment.				Identification : militant SOS Racisme "mais aussi conseiller de Brétigny sur Orge" La violence est une impasse
6	 		[Face-à-face entre un militant SOS Racisme et plusieurs jeunes] : [Militant]: Là vous vous en prenez aux gens qu'habitent ici, maintenant imaginez-vous quelqu'un qui va brûler la voiture de vos parents. [Jeune] : Ouais, mais regarde tu nettoies quoi à coup de Kärcher ? Les voitures, je veux dire quand ta voiture elle est sale, tu la nettoies à coup de Kärcher, tu nettoies tes jardins à coup de Kärcher, sérieux, je veux dire, tu nettoies que de la merde. [Militant]: T'as les nerfs après Sarkozy ! [Jeune] : Mais j'en ai après la France. [Militant]: Tu en as après la France, mais tu es français, si t'as la haine, t'as qu'une seule solution, c'est d'aller voter. Tu es la première victime, cousin. [autre Jeune] : Moi, je suis le grand frère et je dis bien sûr !		<u>Contestation de l'usage de la violence</u> <u>Mise en cause des propos de Nicolas Sarkozy</u> <u>Contestation de l'usage de la violence</u> <u>Positionnement d'assentiment (jeune 2)</u>	Atteinte aux proches Association dégradante (Karcher / saleté, merde) Droit de vote conféré par la nationalité Désignation de victime
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

7		Mais après tous ces actes de violences urbaines, il y en a sans doute beaucoup d'autres à convaincre.				
8			[Dominique SOPO, président SOS Racisme] : Ce sont des gens qui sont dans des opérations d'auto justice et donc pour éviter cela, il est important de ramener le calme auprès des jeunes mais aussi auprès des gens qui auraient un esprit un peu échauffé de l'autre côté, parce qu'ils ont subi des dégradations matérielles.			Ce sont des gens qui sont dans des opérations d'auto-justice
9			J'invite tous les gens, tous les pères de familles, les mères de familles respectables et responsables à venir nous rejoindre le soir dans les cités, pour calmer le jeu, pour apaiser.			Parents "respectables" et "responsables" "pour calmer le jeu, pour apaiser"
10		Et aussi pour que la rue dans ces quartiers ne soit pas laissée aux seuls jeunes délinquants et forces de l'ordre.			Conclusion dramatisante : il ne faut pas laisser la rue aux délinquants et aux forces de l'ordre.	

	TF1 08 NOV : Extrait de l'interview Lilian Thuram					
	Image	**Commentaire**	**Interview en duplex**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Plateau : PPDA] : Lilian, je voudrais parler maintenant au Haut conseil de l'intégration, vous après votre enfance en Guadeloupe, vous êtes monté tout d'abord à Bois Colombes, et puis ensuite dans une cité près de Fontainebleau, quel est votre regard sur les événements, est-ce que vous êtes dans une bulle comme d'autres joueurs de football ou est-ce que vous vous sentez citoyens de ce monde et capable de donner un avis sur le sujet ?		Demande d'opinion à propos des émeutes (un joueur de foot célèbre peut-il s'exprimer sur un sujet de société ou de politique ?)		
	TF1 08 NOV : Extrait de l'interview Lilian Thuram					

2			Ce que je peux dire simplement, c'est qu'il est évident que l'image qu'on donne des banlieues souvent est très négative, et c'est pas souvent le cas. Je crois que y a eu des mots qui ont été dits et qui ont été très malheureux, je veux dire, je dois avouer que même moi quand j'ai senti ces mots-là, aujourd'hui, je suis loin d'habiter dans une cité, et ça m'a pris aussi, ça m'a touché étant donné que quand on a habité dans une cité et qu'on entend certains mots, on se dit, non mais attends c'est pas possible, on peut pas dire ça des gens qui vivent dans les banlieues, parce qu'en fait le problème, c'est que ça a été pris pour tout le monde, peut-être que les mots qu'a dit M Sarkozy c'était peut-être pour une minorité, mais le problème c'est que quand vous vivez dans les banlieues, dans une cité, vous prenez ces mots là pour vous, et on a l'impression que les gens ne sont pas respectés. Et je crois que c'est là qu'il y a eu peut-être une certaine ambiguïté. Mais je n'excuse pas ce qui se passe par rapport aux jeunes qui brûlent des voitures, Mais je dirais que le vrai problème à l'heure d'aujourd'hui, ce que les gens veulent en règle générale, que ce soit dans les banlieues, ou pas dans les banlieues, je dirais que ce qu'ils veulent les gens, c'est du travail.	<u>Recadrage :</u> demande d'emploi en banlieue	<u>Mise en cause des propos du Ministre</u> <u>Rejet de la violence :</u> Je n'excuse pas ce qui se passe	Atteinte à la dignité Amalgame jeunes et délinquants Non respect
	TF1 08 NOV : Extrait de l'interview Lilian Thuram					

3		[Plateau : PPDA] : Et vous qui êtes très respecté par un grand nombre de ces jeunes, adulé parfois, est-ce que vous auriez envie de lancer un appel au calme ?		Demande d'appel au calme		Caractérisation : Très respecté et adulé par les jeunes
4			Evidemment, mais en fait pour ce qui se passe, il faut faire bien attention pour ces jeunes, parce que ce qui se passe en faisant tout ce qu'ils font, c'est qu'ils dénigrent la banlieue alors que je pense que ce n'est pas ce qu'ils ont envie d'envoyer comme message, et surtout il faut qu'ils fassent attention parce que ça va se retourner contre eux. Ca va donner raison justement à certaines personnes qui croient que la banlieue est un endroit où il n'y a pas de je dirais de sécurité et où il n'y a rien à faire, c'est-à-dire c'est ça qui me blesse, et ce qu'ils n'arrivent pas à comprendre, en fait, tout ce qu'ils sont en train de faire, ça se retourne contre eux.		<u>Acceptation de promouvoir un appel au calme</u> <u>Rejet de la violence</u>	Effet de dénigrement de la banlieue ; contraire au but recherché Conforte l'amalgame de la banlieue avec l'insécurité et le désoeuvrement

	TF1 11NOV R5 : Montpellier : une manifestation pour la paix à l'initiation d'un imam					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Le bilan des violences urbaines semblent de fait plutôt stabilisé, la nuit dernière, 460 voitures ont encore été incendiées, et 200 personnes interpellées. Un couvre-feu pour les mineurs a été appliqué dans des communes de 6 départements au total. Le Ministre de l'Intérieur a réuni ce matin les directeurs des services de police, dans le même temps, les appels au calme se multiplient et une marche silencieuse a rassemblé une centaine de personnes à Montpellier où nous retrouvons Christophe Pétraud et Nicole Chastagnier.		<u>Motif</u> : Les appels au calme se multiplient		
2		(Début reportage) La grande prière du vendredi est terminée, les musulmans du quartier Mosson ont écouté l'imam. Ensemble, ils condamnent la violence.		<u>Cadrage initial</u> : condamnation de la violence par les religieux		
3			[MOHAMMED KHATTADI, imam de la grande mosquée de Montpellier] : Dire que l'islam et les musulmans sont contre la violence et contre ce qui se passe. L'islam veille sur la sécurité et la tranquillité des gens, on est contre casser, brûler, ou faire des dégâts.		<u>Positionnement:</u> Condamnation de la violence	SPECIFICATION L'islam veille sur la sécurité et la tranquillité des gens
4		Une marche vers le centre du quartier où vivent 25 000 personnes, ici quelques voitures ont brûlé mais peut être moins qu'ailleurs. Beaucoup de chefs de famille et de responsables d'association tentent de préserver un certain calme.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[KAMEL AKAM, médiateur et président du collectif des associations]: On condamne tous ces actes qui sont passés et aussi sensibiliser les parents pour qu'aussi il puisse nous aider.		RENFORCEMENT <u>Positionnement :</u> Condamnation de la violence Mobilisation des parents	
6			[CHERIF KOUADRIA, père de deux enfants] : Même Nicolas Sarkozy, le Ministre de l'Intérieur, il faut aussi qu'il se calme de l'autre côté. De notre côté, les jeunes ont va les calmer, en plus de ça, il faut pas qu'il provoque, je veux dire.		<u>Mise en cause de Nicolas Sarkozy</u>	SPECIFICATION Provocation des jeunes
7		Des dialogues entre générations, des prises de parole, de l'écoute, chacun espère la fin des émeutes, et du changement.		<u>Nouveau cadrage</u> La situation doit-elle changer ?		
8			[WALID ZGA, élève de première] : des fois, quand on arrive qu'on sort de notre quartier, de notre milieu, on se sent quelque fois un peu rejeté.			SPECIFICATION Rejet des enfants de l'immigration
9		Un mouvement religieux et citoyen où on a beaucoup parlé d'avenir, d'un avenir plus paisible			Conclusion - renforcement	Mouvement religieux et citoyen Objectif de paix

	TF1 11 NOV R6 : L'appel au calme d'habitants et de chefs religieux					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Dans les cités de nombreuses initiatives ont été prises pour ramener le calme et compléter l'action de la police, les familles, les élus, les éducateurs, mais aussi depuis quelques jours des musulmans qui protègent certains lieux publics le soir et de nombreuses mosquées. Si l'intégrisme peut ici et là encourager les violences, la plupart des religieux veulent tenir un langage de modération comme l'ont constaté dans l'Essonne Liseron Boudoul et Olivier Calmet.		Motif : appels au calme des musulmans		L'intégrisme encourage la violence, les religieux sont modérés
2		(Début reportage) Depuis quelques jours, ils protègent leur cité, à Grigny. Alors, ils ont formé un petit groupe, il y a l'imam de la salle des prières et des habitants. Ils sont habitués maintenant, l'hélicoptère de la police survole le quartier.		(exposition des faits : veille du quartier par l'imam et un groupe d'habitants)		
3		Alors quand ces adultes croisent des jeunes, c'est un peu tendu.				
4			[ABDEL EDDOUK, imam, salle de prière de Grigny] : nous on dit, bon d'accord tout ce que vous dites, on vit ici, on sait comment ça se passe, mais on n'est pas d'accord avec vous, faut chercher d'autres moyens, d'autres solutions.		SPECIFICATION Concession : compréhension de la colère des jeunes mais rejet de la violence	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Derrière un bâtiment, l'école primaire. Toutes les salles sont éclairées.				
6			[Mathilde ZITOUNI, enseignante]: On a décidé d'occuper nos écoles pour faire acte de présence [Journaliste] : Car il y a quelques jours, tout à côté, une école a été incendiée. [Mathilde Zitouni] : Un petit peu partout dans les écoles on a des extincteurs, prêts à l'emploi, au cas où.			
7		Dans une salle de cours, on discute, il y a du thé des fruits sur la table. Cette solidarité entre habitants de religions différentes est bien nouvelle, et pour cause.		<u>Nouveau cadrage</u> : La solidarité entre adultes de religions différentes est-elle nouvelle ?	<u>Adhésion</u>	
8			[IDRISSA TOURE, parent d'élève] : Moi j'ai vu les enfants pleurer, mes enfants qui ont eu peur que leur maîtresse se fasse brûler, que je me fasse brûler samedi soir, moi je peux pas accepter ça, c'est tout.		<u>rejet de la violence</u>	Les enfants ont peur
9			[autre parent] : Pourquoi s'en prendre de toute façon aux outils de travail qui peuvent leur faciliter la vie, demain.		<u>rejet de la violence</u>	Les biens incendiés sont des outils de travail facilitant la vie
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Ce soir les jeunes écoutent, ils sont calmes en apparence.		<u>Nouveau cadrage</u> : Les jeunes sont-ils vraiment redevenus calmes ?	Ils sont calmes en apparence	
11			[Jeune] : y a pas de boulot, y a rien, le seul moyen de parler c'est le fusil, ou casser tout ce qui bouge, brûler, pour que tout le monde se réveille.		<u>Positionnement de mise en cause :</u> Absence d'emploi, précarité	RENFORCEMENT La violence est le seul moyen de se faire entendre
12		Les religieux craignent que les jeunes recommencent, à la mosquée des Tarterêts ce matin				Crainte des religieux
13		en Corbeil Essonne, l'imam tente de sensibiliser certains parents :		<u>Nouveau cadrage</u> : Les parents doivent-ils prendre leurs responsabilités ?		
14			[Imam] : Chacun de vous est responsable. Comment est-il possible ou concevable que des jeunes à l'âge moyen de 14 ans sortent librement jusqu'à minuit et surtout pendant les 15 jours chauds de crises et d'émeutes ?			RENFORCEMENT Responsabilité des parents
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

15		Une heure de prêche sur les émeutes, les fidèles répètent ce que l'imam a dit				
16		et redit, l'islam, le vrai, interdit la violence.			<u>Conclusion-renforcement</u>	L'islam interdit la violence (mise en opposition avec l'intégrisme)

	TF1 12 NOV R1: Couvre-feu à Lyon					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Pour la première fois donc depuis le début des violences urbaines il y a 15 jours, des incidents se sont produits dans le centre d'une grande ville, à Lyon, des bandes de jeunes s'en sont pris à des policiers qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes, 11 personnes ont été interpellées. Le préfet du Rhône a interdit la circulation des mineurs de 22 h à 6 h du matin dans 11 communes de son département. Sur place Denis Sébastien et Mickaël Clément.		Motif : suite à des affrontements entre des jeunes et des policiers, le couvre-feu a été arrêté à Lyon.		
2		Une présence renforcée de policiers dans le centre-ville de Lyon. Le préfet a arrêté un couvre-feu ce matin.		Motif Décision du couvre-feu		
3		Cette décision est justifiée par une recrudescence des violences la nuit dernière,				recrudescence de violences implication de mineurs
4		une centaine de voitures incendiées, encore une fois des mineurs étaient impliqués dans les événements				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		d'où la décision du couvre feu.				
6			[Jean Pierre LACROIX, préfet du Rhône] : Elle est un signal fort adressé à toutes et à tous, c'est évidemment de manière tout à fait solennelle un appel au calme et au respect de l'ordre public.	Pour ou contre le couvre-feu ?	<u>En faveur du couvre-feu</u>	Appel au calme et au respect de l'ordre public
7			[Habitant de Lyon] : Je pense que c'est une bonne chose. Des mineurs dehors la nuit, ils n'ont rien à faire à 22 heures dehors.		<u>En faveur du couvre-feu</u>	Les mineurs n'ont rien à faire dehors la nuit.
8			[Commerçant] : On n'est pas en état de guerre, donc le couvre-feu, je ne comprends pas, on ferait mieux de s'intéresser aux causes plutôt qu'aux conséquences.	<u>Recadrage</u> : "on ferait mieux de s'intéresser aux causes plutôt qu'aux conséquences."	<u>Contre le couvre-feu</u>	"on est pas en état de guerre"
9		La nuit dernière 9 personnes ont été interpellées, presque la moitié n'avaient pas 18 ans.		<u>Conclusion</u> : Focalisation sur les mineurs		

	TF1 12 NOV R8 : Polémique autour des couvre-feu en Seine-Saint-Denis					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : La question de l'instauration du couvre-feu divise la classe politique depuis que le Premier Ministre l'a annoncé, en Ile-de-France où les préfets ne l'ont pas décrété. Certains maires UMP ont pris eux même un arrêté municipal allant dans ce sens, d'autres n'ont pas fait ce choix. Pour mieux comprendre les différents points de vue, Isabelle Torre et Gérard Ramirez se sont rendus à Drancy et au Raincy.		Pour ou contre l'application du couvre-feu ? (la question de l'instauration du couvre-feu divise la classe politique ?)		
2		(Début reportage) Le Raincy, 2% de logements sociaux, un îlot tranquille et bourgeois situé au cœur de la Seine-Saint-Denis, seules 3 voitures ont brûlé depuis 15 jours.		<u>Cadrage</u> : L'application du couvre-feu est-elle pertinente ?		situation de la commune ("îlot tranquille et bourgeois", "seules 3 voitures brûlées")
3		Depuis lundi dernier les moins de 18 ans, n'ont plus le droit d'être dans la rue entre 22 h et 6 heures du matin.				
4			Je n'ai jamais vu un gamin de 16 ans se balader à 2 heures du matin.			RENFORCEMENT Absence de mineurs dans la rue la nuit
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Mais pour le maire Eric RAOULT, il s'agit d'éviter que les incidents ne débordent chez lui.				il s'agit d'éviter que les incidents ne débordent dans la commune
6			[Dialogue Eric Raoult (distribuant des tracts) avec une passante] : Est-ce qu'il faut pas arrêter la violence ? [Passante] : Bien sur qu'il faut l'arrêter, mais c'est pas comme ça qu'il faut l'arrêter [Eric Raoult] : Ici, on ne l'a pas connu sur les pavillons pour le moment [Passante] : Enfin, faut voir les termes qui ont été employés [Eric Raoult] : Pour le moment, on dit au gamin qui est là de jour oui, de nuit, non!		<u>Positionnement adverse en faveur du couvre-feu</u> <u>Positionnement défendu : Acceptation partielle</u> <u>Contestation de la répression</u> <u>P.D. : Mise en cause</u> des propos de Nicolas Sarkozy (allusion) <u>P. A. :Renforcement</u> du positionnement	Arrêter la violence Risque de débordements dans la commune Interdiction
7		Un peu plus loin, Drancy où quelques magasins et un centre sportif ont été brûlés ici comme ailleurs en Ile-de-France,		(mise en opposition)		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

8		le préfet n'a pas demandé de couvre feu, et cela tombe bien.				
9			[Jean Christophe LAGARDE, maire UDF de Drancy] : J'aurais refusé catégoriquement qu'on applique un état d'urgence dans ma commune, sans qu'on me demande mon avis.		Contre le couvre-feu	« sans qu'on me demande mon avis »
10			[Maire du Drancy]: Est-ce que vous trouvez qu'on a besoin d'un couvre feu à Drancy ? [Habitant] : non [Journaliste] : Pourquoi ? [Habitante] : parce qu'on a un maire qui fait très bien sa police.		Contre le couvre-feu	"on a un maire qui fait très bien sa police"
11			[Maire] : Maintenant qu'on a ramené le calme, je ne veux pas qu'on me mette le désordre en imposant un couvre feu. Il punit tout le monde, ça empêche les gens de … [Habitant] : Bah oui, ça va mettre de l'huile sur le feu		Contre le couvre-feu	situation de calme "il punit tout le monde" "ça va mettre de l'huile sur le feu"
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

12			[Maire] : Oui, ça va mettre de lui sur le feu. Je pense que de la part du gouvernement c'est beaucoup un affichage politique.			"c'est un affichage politique"
13		De la politique, Eric RAOULT ne s'en cache pas, en ce moment, il en fait beaucoup.		<u>Nouveau cadrage</u> : Quelle est la raison qui motive l'application du couvre-feu ?		
14			[Eric Raoult] Les gens qui ont vu leur voiture brûler, qui ont vu les banlieues flamber, ils sont actuellement c'est vrai très inquiets. Il vaut mieux au total une pétition UMP qu'un bulletin de vote Front National.		<u>En faveur du couvre feu</u>	Les gens sont inquiets Il vaut mieux une pétition UMP qu'un bulletin de vote FN.
15			[Eric Raoult] : Parce qu'il y en a un peu assez [Commerçante] : on en a ras le bol [Eric Raoult] : Je vous le fait pas dire, nous aussi. [Eric Raoult] : C'est pour que ça se calme, madame, pour qu'il y ait plus de violence.		<u>En faveur du couvre feu</u>	On en a assez, ras-le-bol Pour que ça se calme, pour qu'il y ait plus de violence
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

16		Pour ce député aussi, ce sont les prochaines élections qui se jouent en ce moment.				"ce sont les élections qui se jouent "

TF1 13NOV R5 : un champion de boxe thaï rétablit le dialogue à Villiers-le-Bel						
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Claire Chazal] : Bien des initiatives ont été prises pour ramener le calme dans les cités, le rôle des éducateurs, des familles… Ce champion de boxe thaïlandaise et acteur est par exemple retourné dans sa cité à Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise pour mieux comprendre les motivations des jeunes de son quartier et il a pu instaurer un dialogue avec les habitants. Dialogue auquel ont assisté Amel Arfaoui et Jean-François Drudon.		<u>Motif</u> : dialogue avec les jeunes instauré par Dida		
2		(Début reportage) La rage, lui, il en a fait quelque chose. Dida est devenu champion du monde de boxe thaïlandaise et comédien, pour cela il a fallu partir en Thaïlande				Identification La rage il en a fait quelque chose
3			[Dida] Mon propre détonateur de tout, de ce qui m'est arrivé dans ma vie, c'est parce que je l'ai voulu. Au jour d'aujourd'hui, les jeunes, il n'y a plus de chance.	<u>Cadrage initial</u> : Quelles sont les raisons de la révolte aujourd'hui ?		Les jeunes n'ont plus de chance aujourd'hui.
4		Aujourd'hui, Dida le champion revient à Villiers le Bel, quartier du Puits-la-Marlière. Déjà sensible en 80. 30 ans plus tard, on est loin du malaise des banlieues, il s'agit plus du désespoir des cités : taux de chômage 40%, beaucoup de familles africaines, le quartier a aussi eu son lot de voitures brûlées, une révolte qui ne surprend pas Dida.				Désespoir des cités Taux de chômage, beaucoup de familles africaines
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Dida] : On a eu la guerre d'Irak, on a eu le 11 septembre, on a eu plein de problèmes, et j'ai l'impression que les Français, ils sont crispés par rapport à nous, les jeunes.			SPECIFICATION Défiance des Français
6		On les appelle les racailles, les voyous.				
7		Les voici sans cagoules, expliquer grâce à Dida les raisons des incendies, actes absurdes, souvent contre les biens de leur cité.			Positionnement de rejet de la violence	Actes absurdes
8			[Jeune] : Maintenant, le seul moyen de se faire entendre c'est de rester en bas de chez soi, et brûler les voitures. C'est dommage, franchement c'est dommage d'en arriver là. C'est ton voisin, il a pas d'argent s'il habite ici c'est qu'il est comme toi. Ils ont pas de fric, mais voilà, un jour ou l'autre faut se faire entendre.		<u>Adhésion partielle</u> au rejet de la violence	Seul recours pour se faire entendre
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Jeune] : Cette discrimination-là quand on va chercher du travail, faudra que ça change tout ça.			Discrimination à l'embauche
10			[Dida] : Ca veut dire quoi c'est fini les belles paroles ? [Jeune] : C'est fini les belles paroles ? Ca veut dire, moi dans 5 ans j'ouvre un centre commercial, et je fais travailler 50 % de cette population qui sont dans ce quartier là, et 5 ans après, tiens, il est où le centre commercial ? il est toujours pas là , ouais, des promesses bidon.		Mise en cause des promesses non tenues par les entreprises	Promesses non tenues par les entreprises
11			[Jeune] : Le cœur des émeutes pour moi, c'est l'emploi, c'est les entreprises pour moi. C'est ça. C'est la discrimination. Y a pas de reconnaissance et c'est ça qui fait mal.		Mise en cause de la discrimination	Manque de reconnaissance ; discrimination
12			[Jeune] : et le truc de la formation à 14 ans, ça rime à rien. C'est à l'âge de 18 ans pour moi, l'âge où tu sais ce que tu veux faire.		Contestation de la proposition de loi sur l'apprentissage	âge
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13			[Jeune] : Les flics, on attend d'eux qu'ils arrêtent de nous humilier, par exemple.		Contestation de l'humiliation de la part des policiers	dignité
14			[Jeune] : Ce qu'i faut faire maintenant qu'on s'est tous réunis pour tout brûler, tout casser, tout péter, pour se faire entendre, maintenant je pense qu'il faudrait aller voter.		Incitation au vote	civisme
15		Pour calmer les violences, les jeunes attendent des actes, des emplois, des projets utiles de la mairie.			<u>Conclusion</u> : demande d'actes et d'emplois	
16		Tous disent qu'ils veulent s'en sortir mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre.			Effet de menace : Ils n'ont plus rien à perdre	

	F2 28 OCT R1: Violences urbaines					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Françoise Laborde] : Mesdames, messieurs bonsoir. Flambée de violence cette nuit à Clichy-Sous-Bois après la mort de deux adolescents qui, inconscients du danger s'étaient cachés dans un transformateur ED, ils ont été électrocutés. Un troisième jeune grièvement brûlé a été hospitalisé. Ces trois jeunes faisaient, semble-t-il partie d'une bande soupçonnée de cambriolage et de dégradation. Dès l'annonce de leur mort, les jeunes du quartier du Chêne Pointu sont descendus dans la rue pour tout casser. Bilan 23 voitures brûlées, l'école, la poste, la mairie, saccagées.		Motif : Emeutes à la suite de la mort de deux adolescents à Clichy-sous-bois soupçonnés de cambriolage		
2		(Début reportage) Cet après midi les policiers ont fait leur réapparition dans la ville, à pied ou en voiture, ils quadrillent Clichy-Sous-Bois pour prévenir le moindre débordement		(exposition des faits)		
3		Un peu partout, il reste encore les traces des incendies de la nuit, et petit à petit les carcasses sont évacuées				
4		Si les rues ont retrouvé leur calme, certains habitants ne cachent pas leurs inquiétudes				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Voilà à quoi ressemblait Clichy-Sous-Bois hier soir. Des feux de voitures aux quatre coins de la ville, des bâtiments administratifs pris pour cible. Jusqu'à trois heures du matin, des casseurs ont tout détruit sur leur passage, et joué au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Ce qui a déclenché ces violences, c'est la mort de deux mineurs électrocutés				
6		alors qu'ils s'étaient réfugiés dans ce local EDF, après avoir escaladé le mur. Plusieurs adolescents présents hier soir affirment que les policiers poursuivaient les victimes		Les policiers poursuivaient-ils les adolescents ?		
7			[témoin 1]: Ils étaient quatre, lui il était parti de son côté, lui il est parti de son côté et il a bien vu que la police elle était derrière les trois autres [témoin 2] : et il m'ont lâché moi pour [témoin 1] : parce que lui il était tout seul et ils sont partis vers les trois autres.		<u>Positionnement défendu :</u> les policiers étaient derrière les adolescents	
8		Version démentie par la police, la justice et le ministre de l intérieur.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Nicolas Sarkozy , Ministre de l'Intérieur] : Ces jeunes essayaient d'échapper à la police, mais ils n'étaient pas à ce moment-là , d'après ce qui m'est indiqué dans le rapport écrit que j'ai reçu, ils n'étaient pas à ce moment-là poursuivis physiquement par la police, même s'ils essayaient de se cacher		<u>Positionnement adverse</u> : réfutation	
10		La police des polices va tout de même enquêter, c'est ce qu'a appris le maire de Clichy, après une table ronde au Ministère de l'Intérieur.		Laquelle des deux versions est correcte ? Ouverture d'une enquête par la police des polices		
11		Cet après midi au pied de l'immeuble au Chêne Pointu, l'imam a rassemblé les habitants pour lancer des appels au calme				
12		comme toutes les associations de quartiers, il souhaite que la marche en hommage aux deux victimes demain matin se déroule sans incidents.				

	F2 30 OCT R3 : Seine-Saint-Denis : perplexité de policiers face aux violences des jeunes					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Françoise LABORDE] : En France à Clichy-Sous-Bois, la nuit a été relativement calme, il y a eu quelques affrontements, des véhicules incendiés, mais rien à voir avec les émeutes des deux nuits précédentes. Cette flambée de violence amène tout de même à s'interroger sur les tensions qui existent dans les banlieues et les difficultés d'intégration.		<u>Cadrage global</u> : Quelles sont les difficultés des banlieues en terme d'intégration ?		
2		(Début reportage) Il y a bien eu des incendies de véhicules, 20 au total, mais la nuit a été beaucoup plus calme à Clichy-Sous-bois. Pas de guérilla urbaine comme hier.		(Exposition des faits)		
3		deux jours d'émeutes,				
4		une explosion de violence rarement vue selon les policiers.		<u>Premier Cadrage</u> : Pourquoi cette explosion de violence ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		est ce que c'est un jeu pour eux, est-ce que c'est un rejet de la société ?		<u>Problématisation</u> : S'agit-il d'un jeu ou d'un rejet de la société ?		
6			[Cédric ONOO, syndicat de police "alliance" Seine Saint Denis] : On veut porter atteinte au système de fonctionnement de l'état ? Enfin, toujours est-il que c'est inacceptable, il faut absolument que les gens se ressaisissent, qu'il y ait un système de respect qui se mette en place et qu'on stoppe ces actes qui pourraient entraîner des phénomènes dramatiques.		<u>Rectification</u> : il faut que les gens se ressaisissent et qu'il y ait un système de respect.	Respect Conséquences dramatiques
7		Des violences urbaines qui étaient le thème de la visite de Nicolas Sarkozy, à Argenteuil. Projectiles, insultes, l'accueil fut mouvementé		<u>Nouveau cadrage</u> : Le discours du premier ministre serait-il en cause ?		
8		et le discours du ministre pour le moins .... tranché. Une méthode que tous ne partagent pas, y compris au gouvernement.	[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Vous avez assez de cette bande de racaille ? Bien on va vous en débarrasser.			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Azouz Begag , Ministre délégué à l'égalité des chances] : Faut pas dire aux jeunes qu'ils sont des racailles, faut pas dire aux jeunes qu'on va leur rentrer dedans, qu'on va leur envoyer la police, il faut y aller avec une volonté d'apaiser. [Journaliste] : Vous faites référence à ce que Nicolas Sarkozy a pu dire cette semaine à Argenteuil ? [Azouz Begag] : Des mots que j'ai entendus, je ne sais pas qui les a prononcés….		SPECIFICATION <u>Rejet du terme racaille et de l'agressivité</u>: il faut y aller avec une volonté d'apaiser	
10		Dialogue ou manière forte, le chemin risque d'être long avant que la situation ne s'apaise comme le reconnaît le maire de Clichy-Sous-Bois.		<u>Nouveau cadrage</u> : Les émeutes vont-elles se dissiper rapidement ?	<u>Positionnement</u> : le chemin risque d'être long avant que la situation ne s'apaise.	
11			[Claude Dillain, maire PS de Clichy-Sous-Bois] : Il va falloir que la société française, avec un petit peu moins d'hypocrisie, se penche sur le règlement de ces zones de grandes difficultés sociales et économiques et culturelles, de façon à ce que la poudrière n'existe pas.		SPECIFICATION <u>Mise en cause</u> de l'hypocrisie à l'égard de la situation de crise	Existence d'une poudrière, difficultés sociales économiques et culturelles
12		Mais pour le moment à Clichy-Sous-Bois, on gère plutôt l'urgence, le maire a réuni les grands frères du quartier pour éviter de nouveaux incidents cette nuit.				

	F2 31 OCT R3 : La politique de la ville à Clichy-sous-Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Et après ces nuits d'émeutes, on s'interroge sur l'évolution de ces quartiers sensibles. La politique de la ville menée depuis 20 ou 30 ans, est-elle efficace ou suffisamment ambitieuse ? Il y a un an tout juste, une de nos équipes avait mené l'enquête précisément dans cette ville de Clichy-Sous-Bois.		Problématisation: La politique de la ville est-elle efficace ou suffisamment ambitieuse?		
2		(Début reportage) Une ville assiégée, des carcasses de voitures incendiées, une ambiance de guérilla, ces dernières nuits Clichy-Sous-Bois		(Exposition)		
3		a comme implosé. Vision d'apocalypse que le maire de la commune refuse. Au lendemain des émeutes, lui veut croire que tout n'est pas à refaire.		Premier cadrage : Les émeutes ont-elle anéanti le travail en cours pour l'amélioration de la ville ?		
4			[Claude Dilain] : Lorsqu'une famille traverse un incident grave, un drame grave, soit elle explose, soit au contraire elle se resserre, tout le monde se tient les coudes. Et je demande évidemment à tous les Clichois de tenir bon, car ça c'est un accident, mais le travail que nous avons fait, depuis 10 ans, il existe depuis toujours.		RENFORCEMENT : Positionnement de refus les émeutes sont un accident	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Clichy-Sous-Bois, une ville au centre de tous les projets d'urbanisme : démolir reconstruire rénover, les maîtres mots depuis 15 ans.		2ème cadrage : Quels ont été les différents investissement pour cette amélioration ?		La ville est au centre de tous les projets d'urbanisme
6			[Claude Dillain] : On va reconstruire des immeubles, mais des immeubles plus petits, plus vers Mac DO, tu vois ?			RENFORCEMENT
7		220 millions de francs investis en 1993. 460 millions d'euros alloués à l'agglomération en 2004.				RENFORCEMENT Montant des sommes investies
8		On promet ici des quartiers flambants neufs d'ici à 2010, mais pour l'instant la ville cumule toujours ses handicaps.			RECTIFICATION: pour l'instant, la ville cumule ses handicaps.	
9		Un jeune sur deux sans emploi, des transports en commun presque inexistants et des entreprises qui hésitent à s'installer, aujourd'hui certains habitants se disent délaissés.				Carences d'emploi, de transports et de vie économique
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Jeune] Les vrais problèmes n'ont pas été étudiés, ils n'ont pas apportés de vraies solutions. C'était que des solutions à court terme, ils envoient des camions de CRS dans les cités pour calmer les jeunes, et au bout d'un an, deux ans, ça re-pète.		<u>Rectification</u> : les vrais problèmes n'ont pas été abordés. <u>Mise en cause</u> des solutions à court terme	SPECIFICATION Répétition des émeutes
11		A Clichy-Sous-Bois, une maison de la jeunesse est actuellement en construction, 2 millions investis par la commune qui regrette		<u>Nouveau cadrage</u> : Les investissements sont-ils suffisants ?	Positionnement de réfutation	Regret de la commune
12		de ne pas avoir les moyens de faire plus. Une structure pour l'instant				
13		en chantier, à l'image de la ville qui peine à se faire un nouveau visage.			<u>Conclusion-renforcement</u>	Peine endurée pour la reconstruction

	F2 1 NOV R2 : Le bilan des émeutes en Seine-Saint-Denis					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Incidents également dans les villes d'Aulnay, Bondy, Tremblay ou encore Sevran. Au total 68 véhicules ont été incendiés dans le département de la Seine-Saint-Denis, 19 personnes interpellées. En ce qui concerne Clichy, les émeutes se poursuivent depuis 5 jours maintenant, dans leur écrasante majorité les habitants des quartiers concernés sont effrayés et souvent excédés par ces scènes de violence.		Motif : Les habitants des quartiers sont effrayés et excédés par ces scènes de violence.		
2		(Début reportage) Clichy-Sous-Bois, le calme apparent d'un jour de Toussaint, d'une fin de Ramadan. Mais les émeutes ont laissé des traces.		(exposition)		
3		Samir est médiateur. Dans la galerie commerciale, il occupe le terrain plus que jamais:				
4			[Samir Mihi, médiateur] : y a toujours le même dialogue instauré avec les jeunes, mais bon y a plus de méfiance les uns envers les autres parce qu'on sait pas, tout peut déclencher une deuxième émeute, même si on essaie de garder le calme avec les jeunes.			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Le désoeuvrement, un sentiment partagé à tous les étages, à Clichy-Sous-Bois pas de piscine ni de cinéma.		Premier cadrage : Pourquoi les jeunes de Clichy-sous-bois sont-ils désoeuvrés ?	Positionnement : le désoeuvrement est partagé à tous les étages	Pas de divertissement (pas de piscine, pas de cinéma)
6		Les enfants de la famille Meghni se sont remis à jouer dehors, mais leur mère n'est pas rassurée.				
7			[Corinne MEGHNI, mère de famille, habitante de Clichy-Sous-Bois] : Le fait qu'ils brûlent des voitures à des gens qui n'y sont pour rien, ça nous blesse, donc on aimerait que ces jeunes arrêtent, qu'ils se revendiquent autrement. [Journaliste] : Vous comprenez pourquoi ils brûlent des voitures ? [Corinne MEGHNI] : Ah oui, tout à fait, bien sûr. Manque de travail, manque de logement, on n'a pas grand' chose à faire, oui c'est malheureux pour eux.	Problématisation : Pourquoi brûlent-ils des voitures ?	Positionnement adv. Le fait qu'ils brûlent des voitures est compréhensible	RENFORCEMENT manque de travail, de logement, désoeuvrement
8		Pour que les jeunes puissent se défouler, la mairie a notamment rénové ce stade de foot. Mais pour cette famille qui vit depuis toujours à Clichy-Sous-Bois, le problème est ailleurs				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		dans le rapport entre la police et les jeunes de la cité.		2ème cadrage : Le problème viendrait-il du rapport entre les jeunes et la police?		
10			[Patricia FERMAUX, mère de famille, habitante de Clichy-Sous-Bois]: C'est vrai que nous, on nous a jamais demander de nous arrêter, on nous a jamais fait un contrôle d'identité, alors quand on regarde souvent les automobilistes qui sont arrêtés, bon si on regarde un petit peu leur couleur de peau, on peut se poser des questions parfois. Leur couleur de peau, leur age aussi.		Positionnement adv. Mise en cause du comportement de la police à l'égard des jeunes	RENFORCEMENT Discrimination
11		Désormais les habitants de Clichy-Sous-Bois attendent autre chose que des cars de CRS, pour pouvoir retrouver une confiance réciproque avec les forces de l'ordre.			Conclusion : demande des habitants pour retrouver la confiance avec les forces de l'ordre	

	F2 3 NOV R1 : Nuit d'incendies et d'émeutes à Aulnay sous Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Une semaine après leur déclenchement, donc, les violences urbaines ont encore franchi un pallier ces dernières heures, la nuit a été particulièrement marquante à Aulnay sous Bois, ce matin les habitants désemparés ont découvert l'ampleur des dégâts.		<u>Motif</u> : Les violences urbaines ont encore franchi un pallier (évolution des émeutes)		
2		(Début reportage) Cette nuit, c'est cette école maternelle qui a été incendiée, deux classes sont inutilisables.		(exposition des faits)		
3		Ce matin, les parents d'élèves ne comprenaient pas pourquoi l'école de leurs enfants avait été prise pour cible.				
4			Hier soir on n'a pas dormi, c'était le bordel et tout, mais bon, c'est les petits qui payent en fin de compte...		Condamnation des émeutes	C'est les petits qui payent
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			On ne peut pas se permettre de prendre en otage des enfants, de cramer des écoles et des crèches, je sais pas, c'est intolérable.			RENFORCEMENT
6		A quelques mètres de là, cet immense garage a lui aussi été emporté par les flammes.				
7		C'est dans ce périmètre que les affrontements les plus violents ont éclaté cette nuit.				
8			Sarkozy il a voulu parler, il a dit, il a dit comme quoi il voulait faire le ménage au Kärcher, ça veut bien dire qu'il nous prend tous pour de la saleté, bah voilà, c'est lui qu'a cherché, bah maintenant il va assumer les conséquences.		Mise en cause des propos du Ministre de l'Intérieur	Dignité (saleté)
9			Quand y a plus de dialogue, y a plus de communication avec les pouvoirs publics, les gens il se sentent certainement, je pense, un peu délaissés de l'autre côté, et ça a fait, ce que ça a fait hier. Donc, c'est vraiment triste.		Mise en cause des pouvoirs publics	Absence de communication avec les pouvoirs publics
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

11		Plusieurs dizaines de salariés travaillaient chez ce concessionnaire, tous sont désormais au chômage technique.				
12		Entouré de ses assureurs, le patron n'a pu constater que les dégâts cet après-midi amèrement.				
13			Le bâtiment est l'exemple même de la nuit de folie qui vient de se passer, des conséquences, c'est qu'il y a 80 personnes qui se retrouvent aujourd'hui sans emploi et qu'on ne sait pas quand est-ce qu'elles pourront retravailler.		RENFORCEMENT <u>Condamnation des émeutes</u>	Chômage de 80 personnes
14		Face à l'urgence le maire a réuni les représentants religieux et les acteurs économiques et sociaux de la ville, tous ont cherché à apaiser les esprits				
15			[Imam Mohamed Aithannou Hassi, Président de l'Association de la grande mosquée d'Aulnay sous Bois] : On demande à tous les habitants d'Aulnay, et les frères qui habitent à Aulnay de revenir au calme. C'est pas avec la violence qu'on va avancer, de brûler les voitures et de casser les arrêts de bus et de faire peur aux parents, et aux voisins.		<u>Condamnation des émeutes, appel au calme</u>	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

16		Comme à CSB, les habitants d'Aulnay redoutent désormais les heures à venir, sans savoir ce qui va se passer			<u>Conclusion :</u> horizon d'attente	
17		la nuit prochaine.				

	F2 3 NOV R2 : L'affrontement avec les forces de l'ordre à Aulnay sous Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Le bilan est lourd : 315 véhicules brûlés la nuit dernière pour la seule région parisienne. Pour Nicolas Sarkozy, ces émeutes n'ont rien de spontané, le Ministre de l'Intérieur estime qu'il s'agit de petits groupes très organisés. Jacques Cardoze était sur place.		<u>Cadrage global</u> : S'agit-il de délinquants organisés ?	<u>Commentaire évaluatif :</u> Le bilan est lourd <u>Positionnement adv</u> Les émeutes n'ont rien de spontané, il s'agit de petits groupes très organisés	315 véhicules brûlés Nicolas Sarkozy
2		(Début reportage) Des tirs de flash ball pour éloigner les casseurs.		(exposition des faits)/ Evaluation du danger		
3		Lorsqu'ils tentent des incursions à l'intérieur des cités, ces CRS ont d'abord le souci de leur propre sécurité.				
4		Et comme elle n'est pas toujours garantie, ils sont parfois contraints de reculer et laisser les émeutiers maîtres du terrain.				
5		Cocktails Molotov, bouteilles, pierres, ce groupe de jeunes délinquants a tenu le quartier pendant plus de trois heures.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

6		L'escadron est lui resté en retrait, impuissant.				
7		Un peu plus loin, un autre bataillon se presse. Une charge est décidée, elle est menée au son des matraques frappées contre les boucliers.				
8		Hier soir 29 personnes ont été interpellées. 177 véhicules brûlés, 4 policiers et 2 pompiers blessés, il y a eu 4 tirs à balles réelles et le sentiment que la situation empire.		Cadrage : La situation est-elle alarmante ? (évaluation)	Positionnement défendu : Il y a le sentiment que la situation empire	
9			[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Ce à quoi nous avons assisté dans le département de la Seine-Saint-Denis cette nuit n'avait rien de spontané, et était parfaitement organisé.		SPECIFICATION Positionnement adv Les émeutes n'ont rien de spontané et sont parfaitement organisées	
10		Dans ce quartier, nous serons nous aussi pris à partie. Un camion de pompier est d'abord bloqué sur la route, puis c'est au tour de notre propre véhicule.				Images et récit de l'agression
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

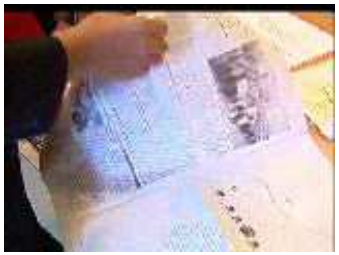
11		Nous décidons de l'abandonner sous la menace. Les émeutiers s'en saisissent comme d'un trophée.				
12		Ce sont ensuite des CRS qui viennent à notre secours. Le commandant Rivière prévient son commandement, il juge la situation dangereuse, et nous emmène de l'autre côté du barrage				
13		jusqu'à la concession Renault, entièrement ravagée par les flammes.				
14		La quartier a été totalement bouclé, cette fois il est au main des policiers et des pompiers.				
15		Il est 1 heure du matin, fin de 5 heures de violence à Aulnay-sous-bois.			<u>Conclusion renforcement :</u> Constat évaluatif	

	F2 3NOV R4 L'enquête sur la mort des deux adolescents de Clichy sous Bois					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Par ailleurs, les familles des deux adolescents électrocutés jeudi ont été reçues au Ministère de l'Intérieur par Nicolas Sarkozy. Il a dévoilé à cette occasion les premières conclusions du rapport d'enquête de la police sur les circonstances du drame.		<u>Motif</u> : Les premières conclusions de l'enquête ont été dévoilées		
2		(Début reportage) Une semaine tout juste après la mort de Zyed et Bouna,		(déroulement des faits) Les policiers savaient-ils que les adolescents étaient entrés dans la centrale EDF ?		
3		l'enquête administrative livre ses premiers éléments.				Résultats de l'enquête administrative
4		Ce 27 octobre aux alentours de 17 heurs, alors que				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		les deux jeunes garçons escaladent le mur attenant au site d'EDF				
6		un policier appelé en renfort prévient ses collègues par radio.				
7		Il signale que les deux individus sont localisés et en train d'enjamber un obstacle pour aller sur le site d'EDF.				
8		Les rapports de l'inspection générale des services confirment aujourd'hui les dires de trois jeunes que nous avions rencontrés peu après les faits, interpellés le jour du drame, ils avaient saisi les bribes de conversations de policiers :			Confirmation des témoignages : les policiers savaient que les adolescents allaient dans la centrale EDF	
9			[Jeune] : Dans la voiture, il m'a fait au talkie-walkie j'ai entendu dire, laissez-les, ils iront pas loin, ils sont dans la centrale EDF.			RENFORCEMENT
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Conclusion de l'IGS, les policiers savaient que les deux jeunes avaient pénétré sur ce site extrêmement dangereux, mais les fonctionnaires auraient pensé qu'ils en étaient ressortis.				RENFORCEMENT Résultats de l'enquête
11		C'est pour éclaircir le déroulement des faits que la justice a décidé de confier l'enquête à un juge d'instruction.				
12			|François Molinc, Procureur de la République à Bobigny] : Dans un souci de transparence, mais aussi pour bien montrer à tous la volonté de la justice de parvenir à la manifestation de la vérité, je requiers dès cet après-midi l'ouverture d'une information judiciaire contre X du chef de non assistance à personne en danger.		Décision de l'ouverture d'une information judiciaire pour non assistance à personne en danger	Souci de transparence, Volonté de la justice de parvenir à la manifestation de la vérité
13		Le procureur a par ailleurs confirmé qu'aucune course poursuite n'avait eu lieu.		Les policiers poursuivaient-ils les adolescents ?	<u>Réfutation</u>	
14		Autant d'éléments communiqués aux deux familles des victimes par Nicolas Sarkozy				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

15		Place Beauvau, on précise aussi que la Police des polices a repris l'interrogatoire des 11 fonctionnaires présents lors de l'opération.				

	F2 3 NOV R6 : La réussite d'un jeune chef d'entreprise d'origine marocaine					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Alors face à l'escalade de ces derniers jours, il faut rappeler que la vie de ces quartiers ne se résume pas aux incendies de voitures et aux échecs, loin de là. Ceux qui travaillent et qui réussissent, et ils sont nombreux, vivent douloureusement ces événements. A Mantes-la-jolie, voici l'exemple d'Aziz Senni, il a 29 ans, il est chef d'entreprise et se rend quotidiennement dans son quartier du Val Fourré.			<u>Positionnement défendu</u> : la vie de ces quartiers ne se résume pas aux incendies de voitures et aux échecs, il y a aussi des personnes qui travaillent et qui réussissent.	Exemple de réussite en banlieue
2		(Début reportage) Mantes la jolie, quartier du Val Fourré dans les Yvelines		(exposition)		
3		Depuis une semaine, pour Aziz Senni, chef d'entreprise, un seul sujet compte dans la presse.				
4		Les violences urbaines, un thème qui le touche de près				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		D'origine marocaine, lui aussi a grandi dans une cité, lui aussi a connu le désoeuvrement, et l'envie de se révolter.		<u>Cadrage initial</u> : L'envie de se révolter est-elle légitime ?		Identité commune avec les jeunes: origine, désoeuvrement, envie de révolte
6			[Aziz Senni, chef d'entreprise à Mantes-la-jolie] : je ne suis absolument pas surpris, on ne peut pas laisser des zones comme celles-ci où les taux de chômage explosent, avec une misère sociale qui est là depuis des années où 30 ans de politique de la ville n'ont absolument rien résolu, et puis s'étonner quand ça pète.		SPECIFICATION <u>Mise en cause des politiques de la ville</u>	Disqualification de l'aveuglement des politiques Excès : Taux de chômage qui explosent, misère sociale Durée : 30 ans
7		A 29 ans, il règne sur 50 taxis collectifs, une activité qu'il est le seul à pratiquer en France.				Singularisation de l'identité: Il règne sur 50 taxis une activité qu'il est le seul à pratiquer
8		Malgré sa réussite, Aziz Senni a choisi de rester en banlieue dans le quartier de son enfance.				Singularisation : Fidélité aux origines, attachement affectif (le quartier de son enfance)
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Aziz Senni] : Alors voilà, c'est ici où on a passé plus de 20 ans, l'endroit où j'ai grandi, dans cet immeuble.			
10			[Aziz Senni] : C'est d'abord et avant tout l'éducation de mes parents, qui m'ont inculqué et transmis des valeurs, des valeurs de travail, des valeurs de respect.	2ème cadrage : Quelle éducation reçoit-on pour accéder à la réussite ?	Positionnement défendu : l'éducation des parents a transmis les valeurs nécessaires	Valeurs de travail, de respect
11		Bien sûr, le monde des entreprises est peu accueillant pour les immigrés, dit-il, mais il lui a fallu lutter contre ses propres préjugés.		3ème cadrage : L'accès aux entreprises est-il difficile pour les immigrés ?	Positionnement de rectification: L'accès aux entreprises est difficile mais il faut aussi lutter contre ses propres préjugés	
12			[Aziz Senni] : Y a aussi toutes ces barrières qu'on se met dans la tête, et à s'interdire de rêver, à se dire c'est pas pour moi la création d'entreprise, être chef d'entreprise c'est pour les autres, c'est pas pour moi, non ! Et je pense que ces barrières qu'on a dans la tête c'est les plus difficiles à casser et à faire tomber.			RENFORCEMENT ses propres barrières sont les plus difficiles à faire tomber (dépassement de soi)
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Malgré ce discours volontariste, Aziz Senni dit attendre plus des pouvoirs publics.			<u>CONCLUSION :</u> Demande adressée aux pouvoirs publics	
14		L'ascenseur social est en panne écrit-il,			<u>Mise en cause :</u> « l'ascenseur social est en panne »	Mobilité sociale
15		l'esprit d'entreprise ne peut pas suffire aux adolescents de Mantes la jolie.				L'esprit d'entreprise ne peut suffire

	F2 4NOV R3 : Quinze ans d'échec de politiques de la ville					
	Image de la séquence	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : A l'évidence, ces émeutes signent l'échec des politiques de la ville successives menées ces 20 dernières années, d'ailleurs, hier les élus locaux de droite comme de gauche on dit qu'ils étaient opposés à un énième plan d'urgence qui d'ailleurs ne servirait à rien, ils réclament une action en profondeur avec en premier plan, quel rôle pour la police quelle stratégie, une police de quartier, une police de proximité ou une police de répression ou d'intervention ?		<u>Problématisation :</u> Faut-il une police de proximité ou une police de répression ?	<u>Positionnement défendu</u> : La politique de la ville est un échec	
2		(Début reportage) La banlieue brûle, mais que fait la police?		<u>Cadrage initial</u> : Face aux émeutes, que fait la police ?		
3		Depuis plus de 20 ans, elle joue les pompiers de service, les Minguettes en		(exposition à propos des émeutes successives)		
4		dans les années 80				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Vaulx-en -Velin dans les années 90, Clichy-Sous-Bois aujourd'hui, la police n'a jamais empêché ces émeutes urbaines.			<u>Positionnement défendu</u> : la police n'a jamais empêché les émeutes.	Répétition des émeutes
6		En 1997, pour lutter contre l'insécurité, le gouvernement Jospin mise sur la police de proximité.			<u>Avantages</u> de la police de proximité	
7		Une présence accrue sur le terrain, une police plus proche des citoyens,				Une police plus proche des citoyens
8		une révolution culturelle pour ses promoteurs.				
9		Nous sommes partis à la fin des années 90 à la reconquête de quartiers qui ont été abandonnés depuis des décennies ...				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Karim Zerribi, ancien conseiller de JP CHevènement au Ministère de l'intérieur 1997 2000] : pour lesquels on avait laissé des habitants un petit peu à l'abandon. Aujourd'hui, on a démantelé notre dispositif qui consistait à rassurer les populations, à aller à la reconquête républicaine des quartiers, pour avoir une police non pas de réaction mais d'anticipation, de dissuasion, présente au quotidien, et faite pour éradiquer les petits réseaux, les trublions, ceux qui nous enquiquinent ...		SPECIFICATION : Mise en cause du démantèlement de la police de proximité	Rôle de la police de proximité : rassurer les populations, police d'anticipation, de dissuasion présente au quotidien
11			[Nicolas Sarkozy, extrait] : Organiser des match de rugby avec les jeunes c'est bien, mais ce n'est pas la mission première de la police.	Changement de cadrage		
12		Par ces mots, Nicolas Sarkozy rompt brutalement avec la politique de ses prédécesseurs socialistes, sa conception n'est pas la même, il faut des résultats et vite.			Nouvelle conception des missions de la police de Nicolas Sarkozy	
13			[Nicolas Sarkozy, extrait] : La mission première de la police, l'investigation, l'interpellation, la lutte contre la délinquance.			
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

14		L'action de la police devient alors exclusivement répressive.			<u>Inconvénients de la police de répression/ exclusivement répressive</u>	
15		Harcèlement médiatisé des dealers par les tous nouveaux groupements d'interventions régionaux, loi sur les cages d'escaliers				Harcèlement médiatisé
16		Trop de changements selon certains syndicats, qui rappellent que quelque soit leur méthode, les policiers se sentent souvent très seuls en banlieue.		<u>Recadrage</u> : Quelles que soient les méthodes, les policiers sont isolés en banlieue		
17			[Dominique ACHISPON , syndicat national des officiers de police (SNOP)] : Ils ne peuvent pas se substituer à l'assistante sociale, ils ne peuvent pas se substituer au préfet ou à d'autres pour l'éducation nationale, ils ne peuvent pas non plus trouver du travail à des chômeurs, je veux dire par là, pourquoi il y a des échecs, parce que le seul lieu ouvert 24/24 dans ces cités, c'est le commissariat de police.		<u>Positionnement défendu :</u> Les échecs en banlieue sont dus à l'isolement de la police	<u>RENFORCEMENT</u> Isolement
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

18		Pour les syndicats, l'échec de la police dans les banlieues tient aussi à des effectifs trop justes et bien trop inexpérimentés.			<u>Conclusion renforcement :</u> Les échecs sont dus aussi à des effectifs trop justes et trop inexpérimentés	Syndicats Carences

	F2 5 NOV R2 : La question de la stratégie dans les violences urbaines					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau :Béatrice Schonberg]: Au total la nuit dernière près de 900 voitures ont été brûlées soit bien davantage que les jours précédents, davantage d'interpellations, et puis comme chaque jour désormais sont pris pour cibles des voitures, mais aussi des magasins, des entrepôts, plusieurs classes d'écoles maternelles dans l'Essonne et dans les Yvelines ont été en partie détruites. Enfin le phénomène de contagion gagne quelques banlieues de province, là aussi, il y a eu du vandalisme et des voitures incendiées. Y a-t-il une stratégie derrière cette guérilla ?		Y a-t-il une stratégie des émeutiers?		
2		(Début reportage) Une concession automobile, à Toulouse		(Exposition des faits)		
3		Un centre EDF à Lille				
4		Un bus incendié à Rouen et ses passagers sortis in extremis				

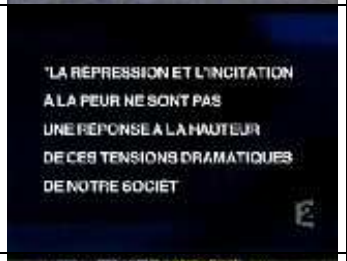
	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5		Une école maternelle à Achères dans les Yvelines			RENFORCEMENT	
6		et cette plaie encore fumante au coeur d'Aubervilliers les restes d'un entrepôt ravagé par les flammes.				
7		Ce matin la France est sortie d'une nuit de violence et de dégradation.				
8		Une nuit un peu plus calme que les autres en Seine-Saint-Denis, mais où le mouvement s'est éclaté				
9		et s'est étendu à des dizaines de départements. Certains élus constatent une stratégie : entreprises, magasins, entrepôts, les cibles des casseurs ne sont pas choisies au hasard.		Y a-t-il une stratégie ?		

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
10			[Franck Cannarozzo, adjoint UMP au maire d'Aulnay sous bois, chargé des questions de sécurité] : Y a une véritable stratégie puisque l'ensemble des objectifs nous était quasiment annoncé comme étant les objectifs symboliques de la ville. Nous sommes le deuxième pôle économique du département, et bizarrement on nous a brûlé en majorité tous les édifices commerciaux, d'entreprises.		Adhésion	Les édifices atteints sont des entreprises
11		Attaques délibérées de certaines entreprises ? oui. Et dans ce quartier où le chômage des jeunes atteint les 30% , cela n'étonne pas les habitants :			RENFORCEMENT	
12			[Hasni] : Les entreprises qui viennent s'incruster dans les cités, c'est des entreprises qui se font de l'argent sur notre dos parce qu'ils sont en zone franche, ils payent pas, ils sont exonérés d'impôts pendant 15 ans je crois, un truc comme ça, je connais pas exactement les lois, et grâce à nous, ils se font de l'argent. Et je suis désolé, mais à Renault ou à Saint Maclou ou à l'entrepôt qu'il y a là-bas, j'ai jamais vu un mec de la cité travailler là-bas.		SPECIFICATION Adhésion	Les entreprises en zone franche n'embauchent pas les habitants de la cité
13		Les entreprises en zone franche bénéficient en réalité de 5 ans d'exonération de charges. Mais ce qui est sûr, c'est que pour ces jeunes, l'emploi est au coeur du problème.			RENFORCEMENT L'emploi est au cœur du problème	
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

14			[Jeune] : J'ai eu une promesse d'embauche dans une grande boite à Roissy, et je suis parti récupérer mon badge, on m'a refusé mon badge, pourquoi parce que j'ai fait une connerie qui date il y a 4 ans de ça. C'est la police aux frontières. J'avais les larmes aux yeux, je leur ai dit comme ça : comment ça vous me refusez mon badge alors que j'ai une promesse d'embauche, ça peut changer une vie ! Ils m'ont dit, nous on peut rien faire, on est juste la police aux frontières.			RENFORCEMENT
15		Derniers ordres ce soir, au PC de police des Yvelines.				
16		Ici, on dit s'inquiéter du degré d'organisation des casseurs.		<u>Nouveau cadrage</u> : La situation est-elle alarmante ?		Police des Yvelines
17		Des groupes rapides, qui communiquent par Internet et interviennent sur d'autres communes que la leur. Alors depuis 48 heures, la nouvelle stratégie policière est celle de petits commandos d'intervention.				Organisation des émeutiers
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

18			[Commissaire Christian Sonrier, directeur départemental de la sécurité publique des Yvelines] : Au lieu d'avoir des unités très compactes, disons d'une centaine de personnes, nous avons des modules d'une quinzaine de personnes, qui peuvent même descendre en dessous avec des petits groupes de 5, 6 mais toujours avec ce binôme attaque, défense.			
19		Hier soir, en France, la police a procédé à 250 interpellations.				

	F2 5NOV R6 : L'appel au calme des autorités religieuses					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : Et puis, il y a l'autorité morale des religieux, des églises ou des recteurs de la mosquée de Paris qui ont décidé de prendre la parole aujourd'hui. Dalil Boubaker attend un langage de paix de la part du gouvernement. Les évêques de France font part de leur vive préoccupation.		Motif : Réactions des autorités religieuses	Requête du recteur pour un langage de paix Interpellation des évêques sur la précarité	
2		(Début reportage) Moment de calme cet après midi à la mosquée de Paris. Lecture, prière, une atmosphère à des années lumière de celle qui embrase de nombreuses cités, et qui placent le gouvernement dans une position délicate.		Cadrage initial : Comment retrouver la paix ?		
3		Entre deux réunions de crise, le Premier Ministre Dominique de Villepin a reçu le recteur de la mosquée de Paris. Ce dernier dit attendre des paroles de paix de la part du gouvernement.			Mise en cause du gouvernement	responsabilité paix
4			[Dalil Boubaker, recteur de la mosquée de Paris] Il faut renouer les fils, il faut qu'il y ait des mots, j'appelle tous les jeunes, j'appelle tous les velléitaires à la violence de considérer que ça ne sert à rien qu'il faut aller dans la paix, l'espoir et la confiance.		Rejet de la violence (à l'adresse de « tous les velléitaires »)	Inanité, Paix, espoir et confiance
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Et le recteur de rappeler quelques principes fondamentaux.				principes fondamentaux pour la paix
6			[Dalil Boubaker, recteur de la mosquée de Paris] : Il faut être sage, il faut être adulte, mature et ne pas répondre à l'immaturité et à l'irresponsabilité par une autre immaturité et une autre irresponsabilité.			sagesse et maturité ; ne pas répondre à la provocation
7		Même inquiétude pour les évêques de France pour qui, je cite,				
8		la répression et l'incitation à la peur ne sont pas à la hauteur de ces tensions dramatiques de notre société		<u>Nouveau cadrage</u> : Comment apaiser les tensions de la société ?	<u>Rejet de la répression et de l'incitation à la peur</u>	peur
9			[Monseigneur Jean Pierre Ricard, président de la conférence des évêques de France] : A une génération qui est en mal d'espoir, il est vital d'apporter un avenir de liberté, de dignité et aussi d'apprentissage du respect de l'autre.		<u>Positionnement défendu</u> : la jeunesse est en mal d'espoir	Avenir de liberté, Dignité Respect de l'autre
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Espoir, avenir meilleur, dans bon nombre de cités, on aimerait bien croire que ces paroles				
11		seront un jour autre chose que de voeux pieux.		Conclusion : horizon d'attente à propos des mesures gouvernementales		

	F2 5 NOV R7 : L'attitude de la classe politique					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] A Matignon une seule ligne, la fermeté contre la violence, alors que dans l'opposition on réclame un grand débat à l'Assemblée. L'attitude de Nicolas Sarkozy continue de faire polémique.		Motif : Polémique à propos de l'attitude de Nicolas Sarkozy		
2		(Début reportage) A Matignon cet après-midi, tous les ministres concernés sont présents.		(exposition des faits)		
3		Dominique de Villepin gère la crise en direct en liaison permanente avec Jacques Chirac.				
4		Et pour bien montrer que le gouvernement fait bloc, à la sortie c'est Nicolas Sarkozy qui délivre un message d'unité.				

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5			[Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur] : Le gouvernement est unanime sur la fermeté. La fermeté va de pair avec la justice. On ne peut pas être ferme, si on n'est pas juste. Et on est parfaitement conscient de cette réalité, qui dure depuis 30 ans, donc on est au travail, on essaie d'apporter des réponses adaptées.		RENFORCEMENT Positionnement en faveur de la fermeté et de la justice	
6		Mais au PC comme chez les Verts on pense que le mal est fait et que le responsable s'appelle Nicolas Sarkozy.		<u>Nouveau cadrage</u> : Nicolas Sarkozy est-il responsable du déclenchement des émeutes ?		
7			[Marie George Buffet, secrétaire générale du PCF] : On peut toujours jouer aux apprentis sorciers, mais après il faut en assumer les responsabilités. Le comportement et les propos du Ministre de l'intérieur, je pense, ont contribué à cette explosion.		<u>Adhésion</u>	Apprenti sorcier
8			[Noël Mamère, député Verts] : Quand on instille la peur dans une société, on prend une grande responsabilité, c'est la raison pour laquelle, je pense que Monsieur Sarkozy devrait démissionner ou qu'à tout le moins, le Président de la République devrait lui demander sa démission.		<u>Adhésion</u>	Quand on instille la peur dans une société

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
9		Les socialistes estiment eux aussi que Nicolas Sarkozy a jeté de l'huile sur le feu, mais ne vont pas jusqu'à demander sa démission.				
10			[Julien Dray, porte parole du PS] : Il mériterait effectivement qu'on demande sa démission. Mais aujourd'hui, si Nicolas Sarkozy démissionnait ça voudrait dire que ceux qui cassent ont eu sa tête, et qu'ils ont gagné.		Rectification	Ça voudrait dire que ceux qui cassent on gagné
11		En Seine-Saint-Denis, les élus UMP serrent les rangs derrière le gouvernement, et lancent une pétition dans laquelle ils réclament encore plus de fermeté.				
12			[Eric Raoult, député maire UMP du Raincy] : C'est pas Nicolas Sarkozy qui la nuit tient les jerricans d'essence et les cocktails Molotov. Je pense que Nicolas Sarkozy a utilisé des mots forts mais parce que la situation est grave.		Rejet	Dissociation avec la délinquance
13		Le Président de la République jusqu'à présent silencieux pourrait lui aussi s'exprimer le moment venu, c'est ce qu'affirme ce soir son entourage.				

	F2 6NOV R8 : Paroles de jeunes à Bondy					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : Je vous propose maintenant d'écouter ces jeunes des banlieues, des propos qui témoignent du désarroi et de la colère dans certaines cités.		<u>Cadrage initial</u> : Quelles sont les raisons du désarroi et de la colère des jeunes ?		
2		(Début reportage) Cité Blanqui samedi soir, ville de Bondy, tout est calme, à peine quelques patrouilles de police. On est loin des émeutes qui ont enflammé le quartier cette semaine				
3		Au pied des immeubles, Isham, Moussa et Redouane sont là comme souvent, comme toujours, et les paroles fusent.				
4			[Moussa Diallo] : le facteur déclenchant, c'est sûr, c'est le drame qui s'est passé à Clichy, on n'a pas eu d'explication, la première chose qui s'est dite, c'est que c'est des délinquants, alors que c'est même pas le cas. Donc, on va pas faire de polémique sur les propos du ministre, mais il aurait dû faire attention dans sa façon de s'exprimer parce qu'il a blessé des gens.		SPECIFICATION <u>Mise en cause</u> de l'accusation à tort de délinquance Rectification des propos du Ministre de l'Intérieur	Atteinte à la dignité des personnes (il a blessé des gens)

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5			[Redouane] : En deuxième, y a eu le soir à la mosquée, un nouvel incident où y a eu des gaz lacrymogènes sur des gens pendant qu'ils priaient, voilà donc là c'est un manque de respect.		SPECIFICATION <u>Mise en cause</u> de l'incident du gaz lacrymogène à la mosquée	Manque de respect
6			[Mohamed El Houari] : Ca fait 30 ans qu'on a cette carte là; et franchement on est mis de côté, et on en a marre. Moi j'ai envoyé des C.V. des millions de fois, et j'ai jamais eu de réponse, et mon nom, voilà quoi, c'est un peu vexant.		<u>Mise en cause</u> de l'exclusion et de la discrimination	Monstration de la carte d'identité française
7		Une minute de silence pour les deux jeunes morts à Clichy et aussi pour l'homme tué à Epinay.				Caractérisation : Compassion sans effet de camp
8		Cet après-midi, les jeunes de la cité ont chaussé les crampons. Après des jours de troubles, ils veulent parler, eux aussi cherchent des solutions.		<u>2ème cadrage</u> : Les jeunes veulent-ils dialoguer pour un retour au calme ?		
9			Plus de répression ! Y a deux jeunes qui sont morts à Clichy, il faut que ça se calme, ils nous ont envoyé la police tout d'un coup, on veut pas de ça nous, on veut le dialogue et après tout ce qui va avec les forces de police et tout ça, mais stop à la répression.		RENFORCEMENT <u>Rejet</u> de la répression, <u>en faveur du dialogue</u>	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		A la mi-temps, mené, le Racing club Blanqui encaisse. Mais ce n'est pas forcément le score qui lui tient à coeur.				
11			[Ben] : aujourd'hui on nous donne plus confiance, si on nous donnait confiance, ça se passerait pas comme ça.		<u>Mise en cause</u> du manque de confiance à l'égard des jeunes	confiance
12			[Reda Bakli] : ils nous ont traités comme des étrangers, enfin, ça se dit pas, quoi. On n'est pas des étrangers, on est comme tout le monde. On habite en France, on est né en France, on a été à l'école, on a fait du sport. On a tout fait comme tout le monde.		<u>Contestation de la catégorisation d'étranger</u>	Partage des pratiques et de l'identité
13		Sur le terrain, comme dans la vie, les jeunes disent vouloir trouver toute leur place dans la société française.			<u>Conclusion – renforcement :</u> les jeunes veulent trouver leur place dans la société française	

	F2 6NOV R9 : Violences urbaines et sociologie					
	Image de la séquence	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] : L'incompréhension est sans doute le mot qui revient le plus souvent, ces jours-ci, comment donc décrypter ces incidents et ces violences, pourquoi autant de voitures brûlées, qu'est-ce qui motive ces jeunes souvent adolescents ? Nous avons choisi de suivre sur le terrain un sociologue qui connaît bien les quartiers sensibles.		<u>Cadrage initial :</u> Qu'est-ce qui motive les jeunes à brûler des voitures ?		
2		(Début reportage) Profession sociologue, spécialité : le logement social en France				Identification de l'interviewé : domaine d'expertise
3		Lieu de travail les 90 cités dites sensibles de l'hexagone, dont celle-ci à Aulnay-sous-bois.				Domaine d'expertise
4		Observer, écouter, analyser, l'objectif de cet universitaire est aussi simple que difficile.				Compétence
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Comprendre, décrypter ce qui se passe, cet acharnement à brûler tout ce qui roule,		1er Cadrage Comment décrypter ce qui se passe ?		
6		voitures ou bus, mais surtout la bagnole.				
7		symbole social préféré des Français.				La bagnole est le symbole social préféré des Français
8			[Jean Marc Stébé, sociologue, université Nancy II] : Là on a une représentation de la voiture, qui est objet de convoitise, objet de représentation de la richesse, objet d'une représentation d'une autre classe sociale que l'on voudrait bien intégrer, dans laquelle on voudrait bien accéder. Mais on n'a pas les moyens d'y accéder. Donc, on le brûle.			SPECIFICATION La voiture représente la richesse convoitée
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9						
10			La première revendication de ces jeunes, c'est : halte à l'injustice; halte à l'injustice, Le moteur de la violence aujourd'hui, il me semble, c'est l'injustice qu'ils ressentent. Une injustice économique, il est évident qu'ils sont en dehors du circuit du travail, mais une injustice aussi identitaire, ils ont un faciès différent des autres et ils veulent être reconnus, comme des français à part entière parce qu'ils sont français.			Injustice économique et identitaire
11						
12			Ils ont un comportement et un sentiment assez ambivalent, qui n'est pas ou tout l'un ou tout l'autre, de temps en temps ils défendent leur territoire, de temps en temps ils ont envie de			Défense de leur territoire mais envie de s'intégrer
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13			justement d'en sortir, ils ont envie d'entrer dans la société française, de travailler, de s'intégrer,			
14			et là, il font tout pour masquer la situation de leurs quartiers.			
15		Pourtant, des quartiers qui s'en sortent, il y en a.		<u>Mise en opposition</u> : Pourtant, il y a des quartiers qui s'en sortent		
16		Aucun incidents ici, le paris des étudiants et 3000 travailleurs sociaux pour 7000 habitants.				
17		Idem dans les quartiers nord de Marseille, avec ici, avec le sport en avant.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

18		et pour modèle, un fameux grand frère.				
19				Nouveau cadrage : Le sport peut-il constituer un modèle pour s'en sortir?		
20			Peut être un moyen c'est le sport, de s'épanouir, de relever la tête, de pouvoir dans une compétition arriver en tête et de pouvoir émerger de la société défavorisée.		Adhésion	Moyen de s'épanouir, dépassement de soi
21				Nouveau cadrage : Les médias sont-ils un catalyseur de ces violences ?		
22			Je ne sais pas s'ils ont un effet catalyseur, mais en tous cas, les jeunes veulent utiliser et utilisent de façon totale les caméras, les médias, parce qu'ils savent très bien que c'est un relais nécessaire à leurs revendications.		Rectification : Les jeunes veulent utiliser les caméras	La télévision est un relais nécessaire à leurs revendications
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

23		Comment s'en sortir ? Jean Marc Stébé n'a pas d'autre réponse que le dialogue, suivi d'actes politiques significatifs pour sortir les cités de leur ghetto		<u>Nouveau cadrage</u> : Comment sortir de la crise ?	<u>Positionnement défendu :</u> Il faut sortir les cités de leur ghetto (interpellation)	Dialogue Actes politiques significatifs
24		Car dit-il, des barres d'immeubles et des parkings n'ont jamais fait une ville,				Lien social
25		et ne suffisent pas à générer du lien social.				

	F2 07 NOV R2 : Jeunes musulmans à Nice					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : La quasi totalité des départements et 274 communes au total vous l'avez entendu, sont touchés sur tout le territoire, des petites et des grandes, par exemple, à Nice on a compté une trentaine de voitures incendiées.		Motif : Quasiment tous les départements sont touchés par les émeutes		
2		(Début reportage) Comme un écho aux événements de banlieues parisiennes, 34 voitures ont brûlé dans les cotés HLM niçoises.		Cadrage initial : Une progression des émeutes en province		
3		Les auteurs sont très souvent mineurs, la violence est devenu leur jeu.				Implication des mineurs
4		Dans la cité des Moulins, une cité comme les autres, avec les mêmes problèmes,				
5		le taux de chômage, la précarité, les violences de la nuit dernière renforcent un peu plus, le sentiment de lassitude.				Lassitude des habitants
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

6			[Habitante] : Toute la journée, les pompiers, les flics, c'est comme ça donc on fait plus attention. C'est la violence perpétuelle et gratuite, on n'ose plus rien dire parce qu'on a peur justement pour nos véhicules		RENFORCEMENT <u>Condamnation de la violence</u>	Peur des émeutiers
7		Certains voudraient pouvoir expliquer l'engrenage, sans pour autant excuser ces flambées de violence.		<u>Nouveau cadrage</u> : Quelles sont les raisons de la propagation des incendies ?		Dissociation compréhension/ excuse
8			[Habitante] : C'est sur que, isolés, ils sont adorables les gamins, faut pas croire, c'est quand ils sont en bandes, des fois ils se montent les uns les autres, ils entendent certains bruits, certaines paroles, et puis automatiquement ça monte.			SPECIFICATION Effet de groupe
9		La famille Ayashi est en plein débat, ils sont 9 frères et soeurs, issus de l'immigration et de la cité. Impliqués au travers d'associations. Ils réprouvent au nom des principes républicains, ces violences répétées.			<u>Rejet de la violence</u>	Identification du locuteur, Militants associatifs Principes républicains
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Hocine Ayashi] : je crois que la violence pour moi, elle a une seule réponse, c'est la loi. Je veux dire qu'on peut s'exprimer, on peut exprimer ses revendications, ses souffrances, ses idées, ses émotions, sa détresse, même si malheureusement on ne répond pas, c'est pas pour autant que je vais aller casser la voiture de l'autre.			SPECIFICATION Loi Liberté d'expression civisme
11		Cette nuit Hocine va descendre dans la cité				
12		pour essayer de canaliser la violence, pour lui, c'est du dialogue que le futur doit émerger.			<u>Conclusion-renforcement</u>	Valeur du dialogue Objectif de paix (futur)

	F2 07 NOV R6 : Appels au calme des musulmans					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Réaction aussi dans la communauté musulmane, de nombreux imams mais aussi de nombreuses associations veulent mettre leur poids dans la balance, ils appellent un retour au calme.		<u>Motif</u> : Participation des religieux et des associations pour un retour au calme		
2		(Début reportage) C'est un appel à la prière, mais aussi un appel au calme,		<u>Cadrage initial</u> : Appel au calme des musulmans		
3		Cet après-midi dans la mosquée d'Evry on n'a pas parlé politique, le temps de la prière n'est pas fait pour cela, mais depuis quelques jours les fidèles qui sont aussi des parents, des grands parents, reçoivent des tracts de leurs recteurs les appelant à la responsabilité.		Les parents doivent-ils se montrer responsables ?		
4			[Assem Derhim, père de famille] : moi j'interdis à mes enfants de sortir, tout simplement parce que chacun doit garder ses enfants; je trouve anormal que des gamins de 12, 13 ans qui traînent dehors à 11 heures du soir, logiquement, on doit faire quelque chose pour ces parents-là.		<u>Mise en cause des parents</u>	Protection des enfants
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry, Essonne] : Le calme vaut plus cher que la violence, et que ce grain il va pousser, mais il faudrait inciter les jeunes à faire le relais de cette bonne parole.		<u>Rejet de la violence</u>	Paix
6		Cette volonté d'apaisement, on la retrouve dans beaucoup de mosquée du pays. Nous voici à Lyon, même tonalité, mais l'imam regrette aussi l'amalgame trop souvent établi : jeune musulman = banlieue = casseur			<u>Mise en cause</u> de l'amalgame entre les jeunes musulmans et la délinquance	
7			[Othmane Talaboulma, imam de la mosquée de Lyon, Bron (Rhône)] : Si on me demande de dire un mot, de dire un mot pour apaiser les esprit, je le ferais. Il faut pas passer à côté et dire, ça ne me concerne pas. Je crois qu'aujourd'hui tout le monde est concerné et tout le monde est impliqué.		<u>En faveur</u> de l'appel au calme	responsabilité
8		L'UOIF a voulu aller plus loin. Au moins de manière symbolique en éditant ce matin un commandement religieux				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		condamnant la violence. Une manière de s'adresser aux plus radicaux parmi les jeunes.				
10			[Fouad Alaoui, secrétaire général de l'Union des Organisations Islamiques de France] : le fait que vous brûliez des voitures, que vous semiez la pagaille un petit peu partout, il faut que vous sachiez si vous êtes de bons musulmans, il faut que vous sachiez que votre islam, votre religion vous interdit de faire ceci.		<u>Rejet de la violence</u>	Dogme religieux
11		Ce message pacifique sera-t-il entendu?		Quel sera l'impact de ces appels au calme ?		
12		Les nuits prochaines nous en dirons beaucoup sur la capacité des autorités musulmanes à être réellement des acteurs de paix dans les banlieues.		Les autorités musulmanes sont-elles compétentes pour être des acteurs de paix ? (horizon d'attente)		

	F2 7 NOV R8 : casseurs et cinéastes					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Bien sûr on évoque le malaise des banlieues, c'est une réalité incontestable, il y a aussi une part de violence gratuite, comme un défoulement. Reportage auprès de ceux qu'on appelle les casseurs, il est signé Kamel Saleh, commentaires Sama Soula.			<u>Pondération</u> : le malaise des banlieues est une réalité incontestable, mais il y a aussi une part de violence gratuite	
2		(Début reportage) Tenter de comprendre ce qui motive les casseurs, en savoir plus sur leur profil,		<u>Cadrage initial</u> : Qu'est-ce qui motive les casseurs ?		
3		c'est la démarche d'un jeune cinéaste qui a passé ces trois dernières nuits dans les cités qui flambent, il a réuni leur témoignage :				
4			[Jeune] : On va brûler des voitures. [Cinéaste] : pour te venger ? De quoi ? [Jeune] : Du système. [Cinéaste] Tu fais quoi dans la vie ? [Jeune] : Je fais rien [Cinéaste] : Et t'as envie de faire quoi plus tard ? [Jeune] : J'ai envie de rien faire [Cinéaste] : T'as pas envie que ça change alors ? [Jeune] : Oh, moi je suis bien comme je suis là.			

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5		Si ce mineur avoue sans détours avoir franchi le pas de la violence, la grande majorité des jeunes des cités ne participe pas aux émeutes			Pondération : la grande majorité des jeunes ne participe pas aux émeutes	
6		mais disent cependant comprendre les raisons de l'explosion.		Nouveau cadrage : Quelles sont les raisons qui motivent les casseurs ?		
7			[Jeune] : A l'école ils nous zappent, c'est des conseillers de désorientation qu'on a, ils font tout pour qu'on sorte du circuit scolaire, après pour trouver du taf c'est la même, t'es un rebeu, t'es un renoi, c'est mort, ton blase y passe pas, c'est mort. Tu trouves pas de taf dans rien. Moi, je vois, ça fait j'sais pas combien de temps je cherche du taf, et pourtant je suis motivé, je me déplace je fais tout, et ça sert à rien. C'est pour ça maintenant je les comprends moi ceux qui restent, qui font rien et qui galèrent ici toute la journée, peut être bien que je devrais faire comme eux....		SPECIFICATION Mise en cause du système scolaire et de la discrimination à l'embauche	Echec scolaire, Discrimination à l'embauche

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
8		Mépris, discrimination à l'embauche reviennent dans tous les discours : trouver un emploi, disent-ils, relève de l'exploit malgré leurs efforts				Trouver un emploi relève de l'exploit
9			[Jeune] Mais quand on y va, on y va pas avec les casquettes, on va bien habillé, on y a va un par un, on y va pas à dix, on met une chemise, c'est pas survet' ou jean...			RENFORCE MENT
10		Recherche réelle une simple déclaration d'intention, beaucoup déplorent en tous cas le manque de projet politique à leur égard		<u>Nouveau cadrage</u> : Y a –t-il un manque de projet politique à l'égard des jeunes ?	<u>Pondération :</u> La recherche de travail est-elle réelle ou est-ce une déclaration d'intention	
11			[Jeune] : Il faut des vrais changements. Ils nous rénovent les bâtiments, ils nous donnent des terrains, ça on s'en fout ça, ce qu'on veut c'est travailler, ce qu'on veut c'est réussir dans notre vie.		<u>Rectification :</u> Rejet de la rénovation urbaine, en faveur d'un travail	SPECIFICA TION Travail, réussite
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

12		Prouver qu'ils peuvent réussir leur vie même si elle a commencé dans une cité,			<u>Conclusion-renforcement :</u> demande des jeunes	Réussite Refus de la fatalité
13		C'est ce que disent attendre aujourd'hui des milliers de jeunes de cités.				

	F2 8NOV R1 : Etat d'urgence					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle, la France est donc officiellement en état d'urgence. Le gouvernement a décidé de réactiver une loi de 1955, une loi qui permet au préfet d'instaurer le couvre-feu dès ce soir s'ils le souhaitent.		<u>Motif</u> : Décision du gouvernement pour l'état d'urgence.		
2		(Début reportage) Une demi-heure de réunion, un seul texte, un seul sujet, l'état d'urgence. Un conseil des ministres exceptionnel. A la sortie, Dominique de Villepin reste silencieux.				
3		Dans la bousculade, c'est Nicolas Sarkozy qu'on interroge.				
4			[Nicolas Sarkozy] : La politique du gouvernement c'est la fermeté, le sang-froid et la mesure.		<u>En faveur de la répression</u>	Valeurs : fermeté, sang-froid, mesure
5		Sollicité, le Ministre de l'Intérieur ne l'est pas seulement en français. Deux heures plus tard, près de l'Elysée, place Beauvau,				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

6		réunion des 7 préfets des zones de défenses et déjà, on entre dans les détails de l'état d'urgence.				
7		15 heures, à l'assemblée nationale aussi les télévisions étrangères sont présentes, comme celles des pays arabes.				
8		Lorsque Dominique de Villepin monte à la tribune, l'hémicycle est plein. Le discours du Premier Ministre se veut surtout message républicain.				
9			[Dominique de Villepin, Premier Ministre / extrait de discours] : Messieurs les députés, il est temps que la violence cesse. Mais prenons ces événements comme un avertissement et comme un appel. La France n'est pas un pays comme les autres. Jamais elle n'acceptera que des citoyens vivent séparés, avec des chances différentes, avec des avenirs inégaux.		<u>En faveur de l'état d'urgence</u> : faire cesser la violence Concession : <u>Rejet</u> des inégalités et de la séparation des citoyens.	Non violence "La France n'est pas un pays comme les autres." principe d'égalité
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		La droite applaudit, pas la gauche, et dès que le PS attaque Nicolas Sarkozy, le consensus est brisé.		Mise en opposition des positionnements ("le consensus est brisé")		
11		Dans le couloir, on ne parle que d'état d'urgence et de couvre feu.		Pour ou contre l'instauration du couvre-feu ?		
12			[Claude Bartolone , député PS] : Si l'on doit en rester à cette expression guerrière sans avoir les moyens de répondre à la situation en terme de sécurité et en terme social qui existe dans les quartiers, je ne suis pas sûr que ce soit adapté.		<u>Contre l'état d'urgence</u>	"cette expression guerrière" critères de la situation en terme de sécurité et en terme social
13			[Maxime Gremetz , député PCF] : Si c'était la police qui pouvait ramener le calme, ça se saurait, y aurait déjà le calme, y a plein de policiers partout.		<u>Contre l'état d'urgence :</u>	Moyen inefficace : la police ne ramène pas le calme (mise en opposition moyen/résultat)
14		Sur l'état d'urgence, la gauche se dit sceptique et vigilante. C'est qu'aujourd'hui, on a hésité entre consensus, solennité et débat politique.		Commentaire – renforcement du dissensus : "la gauche se dit sceptique et vigilante"		

	F2 8NOV R2 : En quoi consiste le couvre-feu					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Alors c'est une décision lourde de symbole. En quoi consiste exactement ce couvre-feu, quelles sont les dispositions de la loi ? explications ...			Commentaire : "c'est une décision lourde de symbole"	
2		(Début reportage) L'état d'urgence, c'est le Ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy qui devra l'appliquer.		(Explication des dispositions de l'état d'urgence)		
3		Pour cela, il s'appuiera sur la loi d'avril 1955, qui dispose l'état d'urgence qui peut être déclaré sur tout ou partie du territoire en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public. La prorogation de l'état d'urgence au delà de 12 jours ne peut être autorisée que par la loi.				
4			[Nicolas Sarkozy] : Les modalités d'applications seront décidées, autant que les besoins avec les préfets, en fonction de situations bien particulières, c'est-à-dire ciblées à certaines heures et certaines parties du territoire chaque fois que nous en aurons besoin.			
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5	 	Toute personne ne respectant pas le couvre-feu encourra une peine de prison ferme de deux mois et 3750 euros d'amende. Par ailleurs, la loi autorise la police à perquisitionner de jour comme de nuit. Enfin, les personnes jugées à risques, principalement les mineurs, pourront être interdites de séjour ou assignées à résidence.				
6		Votée il y a 50 ans, cette loi avait pour objectif de permettre le retour à l'ordre dans les départements alors français d'Algérie.				Rappel historique de l'application de la loi lors des crises coloniales
7		Elle sera alors réactivée à deux reprises : en 1961 lors du putsch des généraux,				
8		en 1984, lorsque les affrontements entre caldoches et canaques atteignent leur paroxysme en Nouvelle Calédonie.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Approuvée par l'UMP et le PS, l'état d'urgence est dénoncée par les Verts et l'extrême gauche.		(Mise en opposition des positionnements des politiques du gouvernement)		
10			[Eric Raoult, député UMP] : Je préfère qu'on puisse utiliser la loi de 55 pour que les mômes restent chez eux, plutôt qu'ils soient dehors en train de brûler des voitures.		<u>En faveur de l'état d'urgence</u>	Empêcher les adolescents de brûler des voitures
11			[Noël Mamère, député Vert]: Sortir la loi de 55, c'est-à-dire l'état d'urgence, c'est considérer qu'aujourd'hui, tous les habitants des banlieues sont des relégués.		<u>Contre l'état d'urgence</u>	C'est considérer que tous les habitants sont des relégués
12		Première ville concernée Amiens qui imposera dans certains quartiers dès ce soir minuit un couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans.		<u>Conclusion factuelle</u> (horizon d'attente sur l'impact du couvre-feu)		

	F2 8NOV R3 : A Savigny-sur-Orge : couvre-feu déjà instauré					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Et avant même les décisions préfectorales, plusieurs communes ont adopté des couvre-feux. Exemple à Savigny-sur-Orge, à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, où ces derniers jours quelques voitures ont été brûlées et une salle de classe endommagée.		Motif : des communes appliquent déjà le couvre-feu		
2		(Début reportage) Par arrêté municipal du 8 novembre 2005, les mineurs ne pourront, sans être accompagnés d'une personne majeure, circuler de 22 heures à 7 heures sur l'ensemble du territoire de la commune de Savigny-sur-Orge.		Motif : application du couvre-feu pour les mineurs à Savigny-sur-Orge		
3		Dès 22 heures donc, aucun mineur n'est autorisé à circuler dans les rues de Savigny-sur-Orge .		(exposition des faits, explication de la procédure)		
4		A la mairie ce soir, la cellule de crise se préparait à cette nouvelle donne, élus, fonctionnaires et bénévoles, informés sur la procédure d'arrestation des mineurs.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Jean Marsaudon, député maire UMP Savigny sur Orge, Essonne] : Il est interpellé par la police nationale, car c'est la police nationale qui fait les contrôles d'identité, il est emmené immédiatement au commissariat de police et les parents sont prévenus afin qu'ils puissent venir récupérer leur enfant.			
6		Dans la commune, la mesure est reçue avec une certaine circonspection.		(mise en opposition avec la contestation des riverains)		
7			[Passant] : A part encore être plus motivés pour enfreindre les règles qu'on leur impose, non, la solution serait plus la discussion.	<u>Problématisation</u> Le couvre-feu va-t-il ramener le calme ?	<u>Réfutation</u> <u>Rectification</u> : En faveur de la discussion	Ils seront plus motivés pour enfreindre les règles imposées Discussion
8			[Passante] : Je pense que c'est un peu une goutte d'eau dans la mer, non, ça suffit pas.		<u>Réfutation</u>	C'est un peu une goutte d'eau dans la mer
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Jeune] : C'est juste une manoeuvre politicienne, ça aura pas vraiment d'impact à mon avis, ça va juste rassurer les mères du fait que leur fils traîne pas dans la rue après une certaine heure, c'est tout. [Journaliste] : Vous, vous connaissez des petits qui sortirons quand même? [Jeune] : Je pense, je pense que ça empêchera pas les petits d'aller dehors.	<u>Question</u> : les petits sortiront-ils quand même ?	<u>Réfutation</u> <u>Réfutation :</u> ça empêchera pas les petits d'aller dehors	C'est juste une manœuvre politicienne Ca va juste rassurer les mères Posture de savoir cf question journaliste :"vous, vous connaissez"
10		Les familles des enfants mineurs interpellés seront sanctionnés par une amende, l'entrée en vigueur de ce couvre-feu n'est ce soir accompagné d'aucun renfort policier.		Conclusion factuelle (horizon d'attente sur l'impact du couvre-feu)		

	F2 8 NOV R9 : L'autorité parentale à Bagneux					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau: David Pujadas] : On l'a compris en tout cas, l'une des questions posées depuis un peu plus de deux semaines est bien celle de l'autorité parentale. On l'entend beaucoup dans les témoignages, c'est elle plus que l'école qui donne les repères et les valeurs. Reportage dans une ville plutôt épargnée par les incidents jusqu'à présent, Bagneux dans les Hauts-de-Seine.		L'autorité parentale est-elle en déclin ?		L'autorité parentale donne les repères et les valeurs
2		(Début reportage) Bagneux a relativement peu souffert depuis le début des émeutes.				
3		Ici, la plupart des cités ont été réhabilitées. La ville s'enorgueillit de ses nombreux espaces verts et les habitants de se sentir plus en sécurité qu'il y a 10 ans.				
4		A la sortie de l'école, de nombreux parents estiment souvent que les autres pères et mères de familles sont trop laxistes avec leurs enfants		<u>Cadrage initial</u> Les parents sont-ils trop laxistes avec leurs enfants ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[mère de famille] : En bas de chez moi, comme c'est vrai que tous les bâtiments donnent sur un square, donc les gens ils ont tendance à laisser leurs enfants tous seuls en bas et puis se dire, oh bah, je le surveille par la fenêtre, et c'est vrai qu'on sait jamais ce qui peut arriver, je veux dire [Journaliste] : Vous vous ne faites pas ça ? [mère de famille] : Bah, maintenant qu'il est plus grand j'avoue que je fais les mêmes bêtises, mais c'est vrai qu'il y en a vraiment des tous petits ...		Adhésion partielle	Les enfants sont laissés seuls dans le square
6			[père de famille] : Ce que je ne comprends pas c'est comment des enfants de 12 ou 14 ans peuvent se retrouver à 11 heures du soir ou minuit dehors sans que les parents n'interviennent, là y a déjà un souci.		Mise en cause des parents dont les enfants sortent la nuit	Les parents n'interviennent pas lorsque leurs enfants sont dehors la nuit
7			[Parent] : L'enfant il faut le prendre à la maternelle, il faut le prendre à la naissance, il faut essayer de les éduquer en grandissant, et lui faire comprendre que l'avenir c'est pas par la violence, l'avenir c'est d'apprendre, c'est le savoir.		Valorisation de l'éducation	L'avenir c'est le savoir
8			[Journaliste] : Qu'est-ce que vous feriez vous, si vos enfants grandissent si le soir, ils sortent comme ça ? [Parent] : Non, ils sortiront pas. Tant qu'ils auront pas 18 ans, ils sortiront pas. [Journaliste] : Et si ils sortent sans votre consentement, ça vous paraît possible ou pas ? [Parent] : Non		Contre l'autorisation de sortie des enfants le soir	
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Tous ces parents condamnent la violence actuelle dans les banlieues,			<u>Positionnement de condamnation de la violence</u>	Dires des parents
10		mais ils affirment aussi que les jeunes ont besoin d'aide autant que de répression.			<u>Les jeunes ont besoin d'aide autant que de répression</u>	

	F2 08 NOV R10 : Un patron qui a réussi en Banlieue					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Et voici peut-être une illustration de ce qu'on vient d'entendre, le regard d'un jeune homme issu de ces quartiers, et qui est devenu un modèle de réussite, un créateur très en vogue aux Etats-Unis et pas seulement, il s'appelle Malamine Koné, il est d'origine malienne, il a créé sa propre marque de vêtements il y a une quinzaine d'années, il est en ce moment en France et nous l'avons suivi dans son quartier.				Un modèle de réussite
2		(Début reportage) Un homme d'affaire dans ses vastes bureaux dans le quartier des Champs Elysées,				Identification : Prestige
3		Malamine Koné et sa marque de vêtements pèsent aujourd'hui près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaire.				Réussite et richesse
4		A 34 ans, il semble bien loin de sa cité des Francs Moisins.		(retrospection)		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		C’est ici qu'il a débarqué en 83 à l'âge de 10 ans, en faveur d'un regroupement familial. Avant, il était berger au Mali.				Récit des origines
6			[MALAMINE KONE, directeur de AIRNESS] : je suis arrivé en France en avion, mais je me disais également que mon père lui est arrivé en France à pied, en traversant le désert, et qu'il a galéré, et que cette galère un jour, il fallait qu'elle serve à quelque chose.	Quelle est la clé de cette réussite ?		Espoir Peine endurée
7		Combattre ses propres préjugés et oser. C'est selon lui la clé de la réussite, la clé de son exceptionnelle réussite et le seul moyen de vaincre les obstacles.				Vaincre ses propres préjugés, oser
8			[Malamine Koné] : On sort de banlieues, donc, je ne dis pas qu'on a pas de chance, mais on part avec moins de chance que les autres. Mais alors, quand on a moins de chance, et-ce qu'il faut baisser les bras ? Est ce qu'il faut choisir la violence ? Non.		<u>Condamnation de la violence</u>	Valeur du courage
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Et Malamine Koné en sait quelque chose. Avec sa famille ils vivaient à 12 dans un petit appartement.				
10		Sans espace, sans moyen, il a quand même réussi son bac et fait deux années de fac, parce que ses parents le serraient de près se dit-il.		Les parents ont-ils joué un rôle dans cette réussite ?	Adhésion	Ses parents le serraient de près
11			[Malamine Koné] : Aujourd'hui, je suis choqué de voir un gamin de 10 ans interpellé à 2 heures du matin avec un bidon d'essence. Il faut qu'on arrive à reprendre nos enfants en main. C'est très très important		Mise en garde à l'adresse des parents	responsabilité
12		Deux fois champion amateur de boxe, Malamine Koné a grandi aussi grâce au sport. Nous l'avons donc emmené sur ce qui reste du gymnase de Clichy-Sous-Bois incendié ce week-end				
13			[Malamine Koné] : ma réussite à moi, pour moi elle n'aura de sens que si elle sert d'exemple et elle servira d'exemple seulement si j'arrive à passer le message, de dire arrêtons la violence, ce n'est pas une solution		Condamnation de la violence	Ma réussite n'aura de sens que si elle servira d'exemple
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

14		Aujourd’hui l'homme d'affaire finance de nombreuses associations de soutien aux quartiers en difficultés.				Caractérisation : Aide de nombreuses associations de soutien aux quartiers
15		L'assurance de ne surtout pas oublier d'ou il vent.				Fidélité aux origines

	F2 08 NOV : Interview de Samir MIHI					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Avec nous maintenant en direct de Clichy-Sous-Bois, d'où tout est parti rappelons-le, Samir Mihi, bonsoir, vous êtes éducateur sportif,				
2		Vous êtes devenu un peu par la force des choses médiateur, on vous a vu notamment appeler au calme la semaine dernière et obtenir d'ailleurs un apaisement. Au-delà de Clichy, pensez vous que l'instauration de couvre-feu pour les mineurs peut être une solution?		<u>Cadrage initial</u> : Le couvre-feu peut-il être une solution ?		Identification : Compétence, engagement
3			[Samir Mihi] : Je ne pense pas vraiment que ce soit une solution, et puis faut voir un peu les termes qu'on utilise pour restaurer l'ordre dans nos banlieues, donc que des termes guerriers, on a même voulu faire appel à l'armée, donc je trouve pas ça normal et au niveau des droits de chacun, le couvre-feu, je trouve pas ça normal et puis faut voir un petit peu l'historique du couvre-feu, 195, la guerre d'Algérie, donc faut savoir que dans ces quartiers y a des gens qu'on déjà subi le couvre-feu et que je ne pense pas qu'ils aient envie de revivre ce genre de situation. Alors essayons de monopoliser les gens et essayer de faire des initiatives pour que chacun prenne un peu ses responsabilités et restaurer le calme au lieu de nous envoyer l'armée ou bien nous instaurer le couvre-feu		<u>Positionnement de rejet du couvre-feu</u> <u>Mise en cause des propos du gouvernement</u> <u>Contre le couvre-feu</u>	« termes guerriers » Atteinte aux droits Atteinte à la dignité (douleur du passé) Responsabilité de chacun

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
4		L'armée elle y est pas encore, mais Samir Mihi, derrière ce couvre-feu	[Samir Mihi] : oui, mais c'est pareil, c'est des choses qui choquent un petit peu		Réfutation Renforcement du positionnement initial	C'est des choses qui choquent
5		Derrière ce couvre-feu, il y a le constat que des jeunes de moins de 16 ans n'ont peut être rien à faire dans un tel contexte, dehors, la nuit tombée ou en tous cas, après 22 heures, est-ce que ce n'est pas un constat que vous partagez ?		Demande d'assentiment	Positionnement en faveur du couvre-feu	les jeunes ne devraient pas être dehors la nuit dans un tel contexte
6			C'est vrai que des jeunes sont dehors à des heures très tardives, mais bon faut savoir dans quels condition ces personnes vivent, à 10 dans un F3 et bien le bas de l'immeuble, c'est une extension de votre maison. Et au lieu de rester enfermés, vous descendez en bas de l'immeuble pour discuter et puis pour prendre l'air, donc faut pas non plus trop dramatiser les choses. On dit souvent on a réussi à instaurer le calme avec le dialogue et non pas en obligeant les gens à rester chez eux parce que là on parle de couvre-feu, mais moi je dis que c'est un peu un couvre-misère tout ça, restez chez vous, et on empêche les gens de s'exprimer par rapport à tout ça, à ce qu'ils ont à dire un peu au niveau de ce qui se passe dans leur quotidien,		Réfutation de l'amalgame entre la sortie des jeunes et les actions répréhensibles Contestation de l'assignation à résidence: valorisation du dialogue Mise en cause : le couvre-feu est un « couvre-misère »	Logements exigus pour des familles nombreuses Dialogue précarité Liberté d'expression

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
7		Est-ce que vous renouvelez votre appel ce soir à calmer le jeu partout dans tous les quartiers où il y a les incidents ?		Demande d'appel au calme		
8			[Samir Mihi] : Bien sûr, c'est un appel au calme que je ferais le plus longtemps possible et autant de fois qu'on me le permettra mais, je le redis encore une fois, pour connaître la vérité sur les deux drames de Clichy-Sous-Bois, ici les gens se sentent concernés, et s'ils veulent vraiment connaître la vérité, moi je leur demande de se calmer, parce que dans tout ce bruit, dans toutes ces violences, notre parole n'a plus aucune valeur, on a l'impression. Donc je leur demande encore une fois le calme, partout en France pour qu'on puisse un peu nous écouter et pour qu'on ait une voix un petit plus crédible.		Adhésion à l'appel au calme	Condition pour connaître la vérité sur les circonstances de la mort des adolescents Condition pour être crédible
9		Merci Samir Mihi d'avoir répondu à nos questions.	[Samir MIhi] : Merci à vous			

	F2 9NOV R1 : Couvre-feu à Amiens					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Première illustration : la ville d'Amiens, la nuit a été plutôt calme et l'interdiction de sortir pour les adolescents a été respectée. Deux mineurs ont été remis à leurs parents.		<u>Motif</u> : application du couvre-feu à Amiens		
2		(Début reportage) Amiens, ville déserte. Il est minuit passé, le couvre-feu vient d'être appliqué.		(exposition des faits)		
3		Dans les rues, on ne croise que les patrouilles de police qui croisent d'autres patrouilles.				
4		Au commissariat deux garçons de 13 ans				
5		viennent d'être ramenés. Ils se promenaient dans la rue seuls, sans adultes. Ce seront les seuls de la soirée.				

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
6		La grande soeur de l'un d'eux a été appelée pour venir le chercher.				
7			[Grande sœur du mineur interpellé] : Le couvre-feu c'est bien, mais j'aurais pas du les laisser sortir, donc c'est ma faute. [Journaliste] : Vous saviez pas que c'était instauré encore ? [Grande sœur du mineur interpellé] : Non, non. Je pensais que c'était juste à partir de vendredi en fait. Là je crois qu'il a compris, donc il le refera plus. [Journaliste] : Pour vous c'est une bonne chose ? [Grande sœur du mineur interpellé] : oui. [Journaliste] : Pourquoi ? [Grande sœur du mineur interpellé] : Parce qu'il restera à la maison.	Le couvre-feu est une bonne chose?	<u>Adhésion au couvre-feu</u>	"il restera à la maison"
8		Le couvre feu va-t-il apaiser la situation? Après une première nuit ,sans incidents majeurs, ils sont nombreux à approuver la mesure.		<u>Nouveau cadrage</u> Le couvre-feu va-t-il apaiser la situation ? (mise en opposition des positionnements pour/ contre)		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			[Habitant] : Je pense que des gamins de 10 12 ans , de 10 h à 6 h du matin, ils n'ont rien à faire dans la rue, à part faire des conneries.		<u>En faveur du couvre-feu</u>	Les gamins n'ont rien à faire la nuit dans la rue / à part faire des conneries
10		Mais à l'heure du foot, certains jeunes dénoncent eux, un couvre-feu injuste et inefficace.		<u>Nouveau cadrage</u> Le couvre-feu est-il injuste et inefficace ?		
11			[Jeune] : Bah nous, nos parents, ils ont pas d'argent comme les bourges qui sont au centre ville, bah, ils peuvent pas par exemple nous faire sortir, j'sais pas moi, au cinéma, bah on va rester au quartier. Et puis y en pour s'amuser, ben ils vont faire des conneries, c'est ça leur amusement, ils peuvent rien faire d'autre.		<u>Le couvre-feu est injuste</u>	Les jeunes n'ont pas les moyens de s'offrir des loisirs comme le cinéma
12			[Jeune] : Puis ceux de plus de 18 ans, ils vont cramer aussi des voitures, donc c'est bête. Donc à partir de là, il faut une mesure cohérente s'ils veulent arrêter quelque chose.		<u>Le couvre-feu est inefficace</u> (n'est pas une mesure cohérente)	Les majeurs vont aussi cramer des voitures
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Ce soir le couvre-feu commencera plus tôt, 22 heures au lieu de minuit comme hier, et cela pourrait rendre son application plus délicate.		Conclusion factuelle (horizon d'attente sur l'impact du couvre-feu et la réussite de son application)		

	F2 9NOV R2 : couvre-feu à la Madeleine					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : Et d'autres villes seront donc concernées ce soir, c'est le cas par exemple d'un quartier d'Evreux, le quartier de la Madeleine marqué par de violents affrontements, vous vous en souvenez, le week-end dernier. Là bas le couvre-feu doit s'appliquer à tout le monde, majeurs ou mineurs, il faudra rester à la maison après 10 heures du soir.		<u>Motif</u> : application du couvre-feu pour l'ensemble des habitants		
2		(Début reportage) Ce soir le club de boxe de la Madeleine fermera plus tôt. A partir de 22 heures, le couvre feu sera instauré dans tout le quartier pour tous les habitants qu'ils soient majeurs ou mineurs. Le patron ici, c'est Jean Pierre.		(exposition des faits)		
3		40 ans de boxe, un dévouement sans limite pour les jeunes du quartier. La mise en place du couvre-feu le laisse plutôt sceptique.		Le couvre-feu est-il une mesure efficace? (scepticisme)		
4			[Jean-Pierre Le Bail, directeur club de boxe] : Pour moi, ça ne me paraît pas tout à fait évident de savoir que le centre de la Madeleine est en couvre-feu alors que tous les quartiers périphériques sont pas en couvre-feu. Si des bandes veulent venir de Neutreville, de Saint-Michel, de Navarre mettre le feu à la Madeleine, rien ne les empêche.		<u>Réfutation</u>	cela n'empêche pas les bandes des autres quartiers de venir mettre le feu
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5		Les jeunes boxeurs n'y croient pas beaucoup non plus.		(renforcement de la contestation)		
6			[Jeune] : Ca va calmer, mais deux, trois jours c'est tout, mais quand ça va passer, ça va recommencer.		Réfutation	L'accalmie ne durera pas
7			[Jeune] : Que ce soit une mesure d'urgence d'accord, mais à mon avis il faut pas que ça dure et il faut surtout qu'ils proposent d'autres choses là dans les jours qui viennent.		Rectification	Mesure provisoire ; Nécessité d'autres propositions
8		Jean Pierre le Bail comme tous les habitants du quartier n'est pas près d'oublier la nuit d'émeutes de samedi dernier.				
9		Un policier grièvement blessé et 35 voitures brûlées et plusieurs commerces complètement détruits. A partir de ce soir à la Madeleine, personne ne pourra circuler entre 10 heures et 5 heures du matin.				
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10		Une mesure diversement appréciée :		(mise en opposition des positionnements)		
11			[Jeune] : Pour moi, c'est n'importe quoi un peu, puisque on est dehors jusqu'à 20 heures, 21 heures. On fait pas de mal, on est pas des bandits.		Réfutation	"on fait pas de mal, on est pas des bandits"
12			[Habitante] : C'est bien parce que comme ça, c'est tranquille, les enfants doivent pas rester dehors, ils doivent rester à la maison.		Adhésion	"les enfants doivent rester à la maison" C'est tranquile
13			[Michel Blanguernon, propriétaire de salon de coiffure incendié] : Moi je pense que c'est la seule solution, je vois pas autre chose pour l'instant. Pour sauvegarder un peu ce qui reste, je vois pas, parce que ça peut continuer comme ça.		Adhésion	Pour sauvegarder un peu ce qu'il reste ; parce que ça peut continuer.
14		Tous attendent maintenant de voir si le couvre-feu va réellement ramener le calme. Au delà de cette décision d'urgence, dans ce quartier qui compte 40% de chômeurs, tous souhaiteraient plus de travail pour les jeunes.		Le couvre-feu va-t-il réellement ramener le calme ? Recadrage : tous souhaiteraient plus de travail (demande citoyenne)		

	F2 11 NOV R3 : Mosquée d'Aubervilliers					
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] En région parisienne maintenant, en ce vendredi de prière, l'imam de la mosquée d'Aubervilliers a lui aussi lancé un appel au calme, un peu avant la prière, un homme de dialogue, qui s'adresse à la communauté musulmane.		Motif : appel au calme d'un imam		
2		(Début reportage) Le chant a quelque chose d'apaisant.		Cadrage initial : appel au calme		
3		C'est le jour de la prière, et quand la voie du mouadin s'élève, 700 fidèles se pressent dans cette salle d'Aubervillliers, pour écouter l'appel au calme de l'imam.				
4			Nous avons constaté en ce moment, des événements des problèmes un petit peu chauds partout. Mais j'aimerais mes frères et mes soeurs, j'aimerais mes frères et mes soeurs, que vous sachiez que ni de rien, ni de loin, ni de près, ça n'a rien à voir avec l'islam. La religion interdit toute violence.		Positionnement de rejet de la violence	Interdiction de l'Islam

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5		Le discours est ferme, ici on considère que les violences de ces deux dernières semaines sont incompatibles avec les valeurs de l'islam.				Renforcement : incompatibilité violence et religion
6			[HASSEN BOUNAMCHA, imam] : je pense franchement que tout être humain a besoin de rappel, et ils ont besoin de rappels de bonnes valeurs des choses, à la mosquée c'est ce qui se passe, contrairement des fois à ce que malheureusement certains médias disent,		RENFORCEMENT <u>En faveur de l'appel au calme</u> <u>Réfutation</u> de l'amalgame de l'islam avec la violence (mise en cause des médias)	
7		Ici tous les fidèles condamnent la violence, mais les événements en banlieue ont fait beaucoup réfléchir.				Renforcement d'un positionnement unanime contre la violence
8			On parle d'immigrés ou d'enfants d'immigrés, mais à la base on est Français, on est né ici, donc on est Français, qu'on nous considère comme des Français puisque c'est ce qu'on est.	<u>Nouveau cadrage</u> :	<u>Réfutation</u> de la catégorisation d'immigrés	on est Français
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9			Je demande aussi aux parents musulmans qu'ils soient conscients aussi et responsables, parce que c'est l'avenir de leurs enfants, s'il y a un gâchis c'est le gâchis de leur enfant, et si il y a un gâchis de leur enfant c'est le gâchis de leur propre avenir ici.	<u>Nouveau cadrage</u> : Les parents doivent-ils intervenir ?	Mise en garde des parents	Gâchis de l'avenir des enfants Conscience et responsabilité des parents
10		Tous soulignent le rôle de la mosquée, installée depuis un an elle a permis d'apaiser un quartier qu'on disait agité, Aubervillliers a ainsi été relativement épargné par les violences de ces 15 derniers jours.			Commentaire de renforcement du rôle vertueux de la mosquée	Opposition à la violence

	F2 11NOV R5 : Couvre-feu à Belfort, ville de JP Chevènement					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : Béatrice Schonberg] Quelques 25 départements sont concernés par le couvre-feu, jusqu'à présent aucun décret n'a été pris en région parisienne, des couvre-feux ont été mis en place pour une trentaine de communes au total. A l'est du pays, la ville de Belfort a annoncé hier l'instauration d'un couvre-feu, de 4 jours à partir de ce soir, la décision de Jean-Pierre Chevènement fait débat.		Motif : instauration du couvre-feu à Belfort par Jean-Pierre Chevènement Probl : "la décision de Jean-Pierre Chevènement fait débat"		
2		(Début reportage) : Belfort s'apprête à vivre sa première nuit de couvre-feu. Dès 21 heures, les rues seront interdites aux mineurs de moins de 16 ans non accompagnés sous peine d'amende pour les parents.		Exposition des faits		
3		C'est à la suite de l'incendie de cette école maternelle que le maire de Belfort, l'ancien Ministre de l'Intérieur Jean - Pierre Chevènement a décidé d'instaurer un couvre-feu.			En faveur du couvre-feu	Incendie d'une école maternelle
4			[Jean-Pierre Chevènement, Maire MRC de Belfort] : Il faut que les parents fassent leur devoir, encore une fois, ce que nous vivons c'est une crise de l'éducation, j'ai employé jeudi ce mot de sauvageon, et il dit bien ce que ça veut dire, ce sont des arbres non greffés, des enfants qui n'ont pas eu de leur famille ou des institutions les éléments d'éducation qui sont nécessaires.	Cadrage : Il s'agit d'une crise de l'éducation (mise en cause de l'autorité parentale)	Positionnement défendu : Il faut que les parents fassent leur devoir	Devoir d'éducation "sauvageon"

	Image	Commentaire	Interview	Problématisation	Positionnement	Probation
5		A Belfort, la mesure ne fait pas l'unanimité, même si certains la comprennent.		Le couvre-feu est-il une mesure efficace ? (Mise en opposition des positionnements)		
6			[Jeune] : C'est bien, ça va arrêter de cramer dans les quartiers.		<u>Adhésion</u>	Ça va arrêter de cramer
7			[Habitant] : Le couvre-feu, il faudrait que se soit fait par les parents, pour tout le temps.	<u>Recadrage</u> : Mise en cause de l'autorité parentale		Devoir parental
8			[Habitante] : Personnellement, je ne pense pas que ce soit une solution, que la solution était en amont et qu'elle n'a pas été appliquée suffisamment tôt, et je pense que ça ne résout pas le problème, peut être momentanément mais bon, franchement, je ne suis pas pour.		<u>Contre le couvre-feu</u>	Effet limité La solution était en amont et n'a pas été appliquée suffisamment tôt
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		Le couvre-feu s'appliquera toutes les nuits entre 21 heures et 6 heures du matin, jusqu'à mardi.		Conclusion factuelle (horizon d'attente sur l'impact du couvre-feu)		

	F2 13NOV R3 : Couvre-feu à Lyon					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau: Béatrice Schonberg] A Lyon, après quelques échauffourées hier dans le centre ville , le préfet a décidé d'interdire tout rassemblement cet après-midi, un couvre-feu comme a connu la capitale samedi. Au total dans la région, 12 communes vont appliquer ce dispositif d'exception pour la nuit à venir.		<u>Motif</u> : décision de couvre-feu à Lyon par le préfet		
2		(Début reportage) Une présence policière dissuasive dans le centre ville de Lyon. Par arrêté préfectoral, tout rassemblement était interdit cette après-midi dans la presqu'île.		<u>Motif :</u> Interdiction de tout rassemblement dans le centre ville de Lyon		
3		Une mesure prise au lendemain d'échauffourées qui ici même ont opposé des groupes de jeunes aux forces de l'ordre.				échauffourées opposant des groupes de jeunes aux forces de l'ordre dans le centre ville
4		Mais cet après-midi, le climat était bien plus serein, les jeunes présents bien loin des fauteurs de troubles.		<u>Premier cadrage :</u> Faut-il interdire le centre-ville aux jeunes ?		Dissociation : les jeunes présents bien loin des fauteurs de troubles
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Stan] : On n'est pas tous des délinquants. On est libre, on n'a plus le droit de squatter. Moi je fais de la musique par exemple un peu, je fais du rap, regardez je suis pas quelqu'un, je vais brûler des voitures, je suis jeune, je travaille comme tout le monde.		<u>Réfutation</u> <u>Contre le couvre-feu</u>	RENFORCE MENT je ne vais pas brûler des voitures, je suis jeune, je travaille comme tout le monde. On n'a plus le droit de squatter (liberté)
6			[Djamel] : Eviter les rassemblements, ça sert à rien, ce qu'il faut faire c'est parler avec les jeunes, avoir le dialogue, parce quand on voit un déploiement de forces de police comme ça, avec des flash ball, des trucs comme ça, je pense pas que ce soit pour dialoguer.		<u>Réfutation</u> <u>Rectification</u> : en faveur du dialogue	Eviter les rassemblements ça sert à rien dialogue
7		Le maire de Lyon n'a pas sollicité ces mesures. Comme d'autres, il souhaite un retour rapide à la normale.				
8			[Gérard Collomb, maire de Lyon PS] : Le préfet m'a téléphoné ce matin, je lui ai dit, je veux bien que vous preniez toutes les mesures nécessaires dans le centre ville, mais qu'on aille pas à l'excès parce qu'aujourd'hui la situation est plutôt calme dans l'agglomération lyonnaise		<u>Acceptation partielle du couvre-feu</u>	La situation est plutôt calme aujourd'hui dans la ville. excès
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

9		La nuit dernière aura été marquée par de nouveaux incendies de voitures, mais aussi par le				Amalgame entre les délinquants et les musulmans.
10		jet d'un cocktail Molotov sur la Grande Mosquée de Lyon.		<u>Motif :</u> Jet d'un cocktail Molotov sur la Grande Mosquée de Lyon.		
11		Heureusement, l'engin a fait long feu. Le Recteur voit là la conséquence de l'amalgame fait entre les délinquants et les musulmans.		<u>Nouveau cadrage :</u> Y aurait-il un amalgame entre les délinquants et les musulmans ?		
12			[Kamel Kabtane, Recteur de la Mosquée de Lyon] : Depuis quelques temps, on a trop tendance à utiliser l'islam pour pouvoir calmer des situations qui ne lui incombent pas. C'est vrai que la situation dans les banlieues, c'est une violence sociale, économique, politique que vivent ces jeunes.			RENFORCE MENT Amalgame : Tendance à mêler la religion de l'islam à des situations qui ne lui incombent pas
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

13		Cette nuit encore, les mineurs non accompagnés ne pourront sortir entre 22 heures et 6 heures. Une mesure valable dans 11 communes de l'agglomération.		Conclusion factuelle (horizon d'attente sur l'impact du couvre-feu)		

	F2 14NOV R3 : couvre-feu à Evreux					
	Image	**Commentaire**	**Interview/ Extrait/ Face à face**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**
1		[Annonce Plateau : David Pujadas] : En pratique ces mesures de couvre-feu sont très peu appliquées, elles concernent aujourd'hui une quarantaine de communes, parmi elles Evreux dans l'Eure, ou plus exactement un quartier d'Evreux.		<u>Motif</u> : Application du couvre-feu à Evreux		
2		(Début reportage) : Les experts des assurances constatent les dégâts.				
3		Au coeur des émeutes qui ont détruit ici entre autre deux magasins et endommagé de nombreux autres, il y avait des mineurs mais aussi selon la police des adultes très violents. C'est pourquoi le couvre-feu touche tout le monde dès 22 heures.		Application générale du couvre-feu		Mineurs et majeurs impliqués dans les émeutes
4		Saïd Sioud a investi ici ses économies dans des fonds de commerces. Cette mesure n'a pas que des avantages à ses yeux.		<u>Cadrage</u> Le couvre-feu a-t-il des avantages et des inconvénients ?		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

5			[Saïd Sioud, commerçant] : On peut dire avec le couvre feu, on est en sécurité ou autre, mais les inconvénients, ça arrange pas trop par rapport au chiffre d'affaire.		<u>Le couvre-feu a des inconvénients</u>	Ça arrange pas trop par rapport au chiffre d'affaire
6		C'est ce que lui explique son locataire, un restaurateur Turc installé depuis peu dans le quartier de la Madeleine.				
7			[Sebahattin Palandoken, restaurateur] : De là à mettre le couvre-feu en place pour tout le monde, c'est peut être entre guillemets trop important. Pour les jeunes de moins de 16 ans, je comprendrais encore...		<u>Le couvre-feu a des inconvénients</u>	Excès
8		Les clients ont déserté le quartier, restent les habitants. Les plus jeunes trouvent qu'ils sont des boucs émissaires.		.	RENFORCEMENT <u>Mise en cause</u> du couvre-feu	Les jeunes trouvent qu'ils sont des boucs émissaires
9		Leurs parents se posent, eux, la question la plus importante.		<u>Recadrage</u> : les parents se posent la question la plus importante		
	Image	**Commentaire**	**Interview**	**Problématisation**	**Positionnement**	**Probation**

10			[Nzita Manangua, habitant du quartier de la Madeleine à Evreux]: Ca règle rien, O.K. ça stoppe momentanément, c'est momentané d'accord, mais est-ce qu'il y aura une solution après le couvre-feu ?	y aura-t-il une solution après le couvre-feu ?		Le couvre-feu ne règle rien, effet limité
11		Le couvre-feu s'applique jusqu'à jeudi, et ensuite ? Eh bien, on avisera, dit la préfecture. Tout dépendra de la situation.		<u>Reprise de la problématisation</u> : Y aura-t-il des mesures gouvernementales après le couvre-feu ?		